Le Monde

Jeudi 15 mai 2014 - 70e année - N°21561 - **2 €** - France métropolitaine - **www.lemonde.fr** —

Fondateur : Hubert Beuve-Méry - Directrice : Natalie Nougayrède

DES MILLIERS DE CHÔMEURS VICTIMES D'UNE ESCROQUERIE

FRANCE – LIRE PAGE 10



Le projet de réfection de la Samaritaine retoqué

CULTURE – LIRE PAGE 16



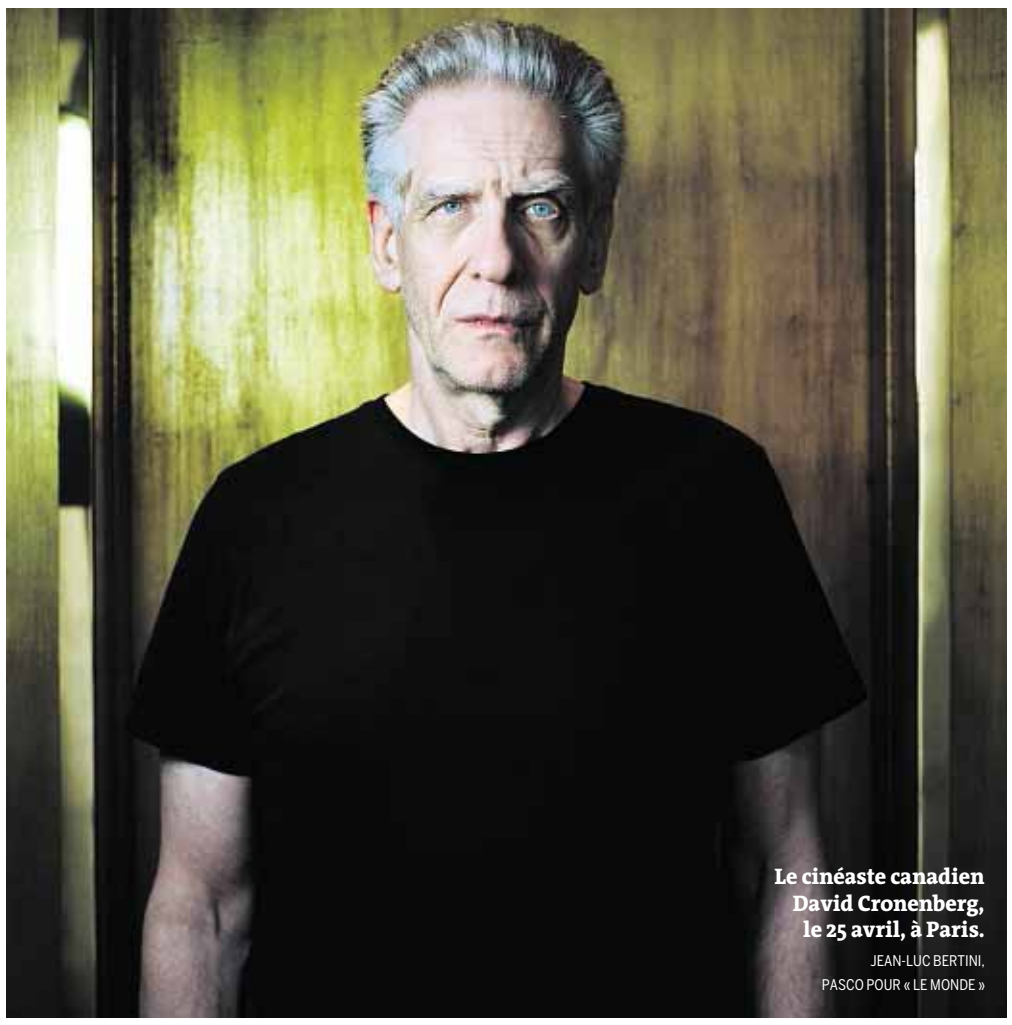
MUSÉE **PICASSO :** LA PATRONNE RÉVOQUÉE

CULTURE – LIRE PAGE 15

Cannes : un Festival hanté par la guerre

- Ukraine, Mali, Tchétchénie… Les conflits actuels inspirent fictions et documentaires présentés sur la Croisette
- De « Grace de Monaco », projeté en ouverture, au film sur DSK d'Abel Ferrara, le 67e Festival est déjà sous pression
- Entretien avec David Cronenberg, qui fait son retour dans la compétition

LIRE PAGE 14, LA CHRONIQUE CAHIER ÉCO ET NOTRE SUPPLÉMENT



Le cinéaste canadien David Cronenberg, le 25 avril, à Paris.

JEAN-LUC BERTINI, PASCO POUR « LE MONDE »

Des députés défendent l'écotaxe contre Ségolène Royal

- Une mission d'information souhaite le maintien de la redevance routière, amendée par une franchise

La divergence est actée. Les députés, membres de la mission d'information sur l'écotaxe poids lourds, restent, dans leur grande majorité, attachés au dispositif de l'écotaxe, récusé par la ministre de l'écologie, Ségolène Royal.

Jean-Paul Chanteguet, président (PS) de la commission du développement durable de l'Assemblée, a présenté, mercredi 14 mai, la nouvelle version de ce qu'il rebaptise *« écoredevance poids lourds »*. Les parlementaires proposent notamment une franchise de 400 kilomètres pour épargner les camions parcourant de courtes distances et ne pas pénaliser l'économie de proximité.

Rémi Barroux

▶ LIRE LA SUITE PAGE 9

Peine de mort : les Etats-Unis et le bon exemple européen

L'Europe détient des pouvoirs que ses citoyens ignorent : elle est en train de contraindre les Etats américains à modérer leur pratique de la peine de mort. Depuis que l'Union européenne, où la peine capitale est totalement abolie, a décidé, en 2011, de soumettre à des contrôles à l'exportation les produits létaux utilisés pour les exécutions aux Etats-Unis, celles-ci ont nettement diminué.

Les administrations pénitentiaires locales, largement dépendantes des laboratoires pharmaceutiques européens dans ce domaine, ont dû improviser de nouveaux cocktails mortels largement controversés. Au point de relancer ces tout derniers jours le débat récurrent sur la peine mort aux Etats-Unis.

Barack Obama, partisan de la peine capitale pour les crimes les plus graves, a qualifié de *« profondément dérangeante »* la longue et terrifiante agonie de Clayton Lockett, exécuté le 29 avril dans l'Oklahoma au moyen de l'un des nouveaux protocoles létaux contestés. La suspension, mardi 13 mai au soir, de l'exécution de Robert Campbell, au Texas, a été décidée *in extremis* par des juges fédéraux pour un autre motif, lui aussi sujet à controverse : le condamné, auteur d'un meurtre atroce en 1991, présente un quotient intellectuel inférieur au seuil d'exemption fixé par la Cour suprême, mais l'administration texane a masqué les éléments qui l'attestent.

Vue d'une Europe libérée de la peine mort, ces débats qui agitent la principale puissance mondiale, le pays qui se veut la lumière du monde dans bien des domaines, apparaissent d'un autre âge.

Sur le planisphère des exécutions capitales, les Etats-Unis se trouvent en étrange compagnie : la Chine, l'Iran, l'Irak, la Corée du Nord, le Soudan et le Yémen figurent parmi les neuf pays qui les ont pratiquées sans discontinuité dans les cinq dernières années, selon Amnesty International.

Bien sûr, l'Amérique est très loin de l'unanimité sur le sujet. Un rapport publié début mai à Washington par de grands juristes aux opinions variées, sans en remettre en cause le principe, dénonce une pratique *« arbitraire et injuste »* de la peine de mort. Le document réclame l'arrêt de l'usage des produits létaux controversés et une réforme du dispositif, déficient, de défense des accusés encourant la peine de mort.

Les opposants à la peine capitale gagnent du terrain : trente des cinquante Etats américains n'ont pratiqué aucune exécution depuis cinq ans et dix-huit l'ont abolie sans voir leur taux d'homicides remonter.

La révélation de tragiques erreurs judiciaires et le coût faramineux de gestion des *« couloirs de la mort »* (2,5 à 5 millions de dollars) ont contribué à un glissement de l'opinion : le soutien au principe de la peine de mort (60 % contre 35 %) est à son plus bas niveau depuis quarante ans.

Raison de plus pour que les Etats-Unis, dont la Constitution interdit les *« châtiments cruels et inhabituels »*, avance sur le chemin de l'abolition. Raison de plus aussi pour que, une fois n'est pas coutume, l'Europe mette en avant, dans ce domaine, une exemplarité dont elle peut être fière. ■

LIRE NOS INFORMATIONS **PAGE 2**

ÉDITORIAL

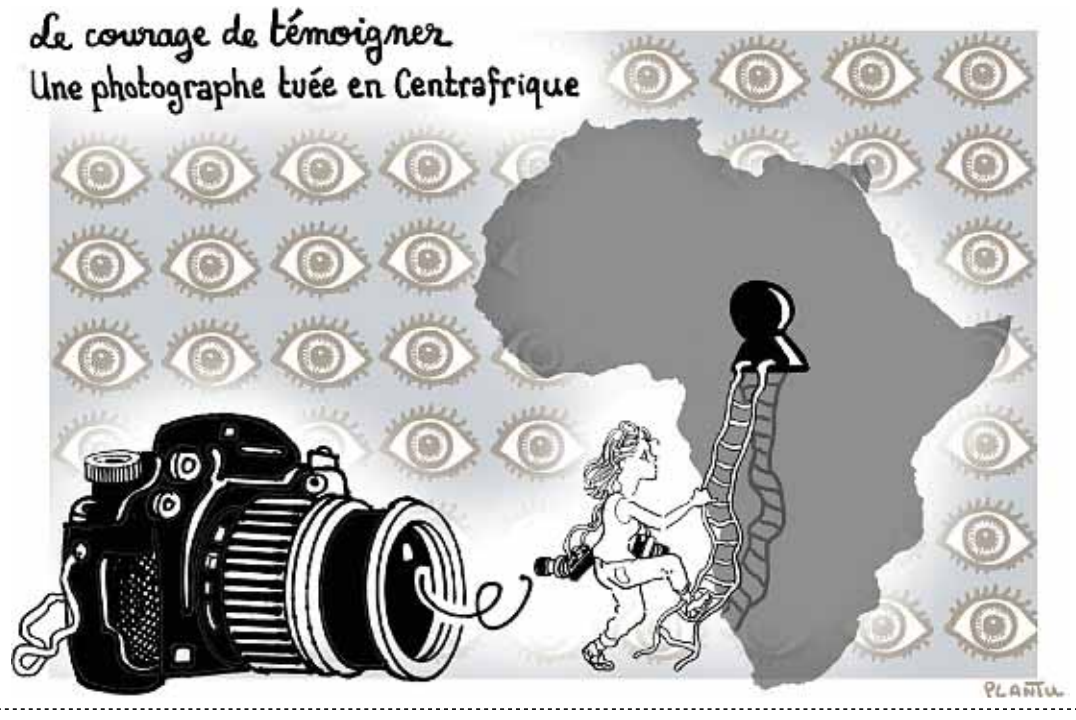
AUJOURD'HUI

En RCA, une photoreporter trouve la mort
Camille Lepage a été tuée alors qu'elle était en reportage avec des anti-balaka. François Hollande a dénoncé un *« assassinat »* et évoqué l'hypothèse d'un guet-apens.
INTERNATIONAL – P. 3

Carte scolaire : la détresse des parents
L'opacité de l'affectation des élèves est en tête des réclamations reçues par la médiatrice de l'éducation nationale, qui publie son rapport annuel, mercredi 14 mai.
FRANCE – P. 12

Montebourg fait pression sur Bouygues
Le ministre de l'économie enjoint à Martin Bouygues de fusionner avec un autre opérateur de télécoms. Le PDG, qui a lancé un plan social, refuse pourtant de vendre.
CAHIER ÉCO – P. 4

LE REGARD DE PLANTU

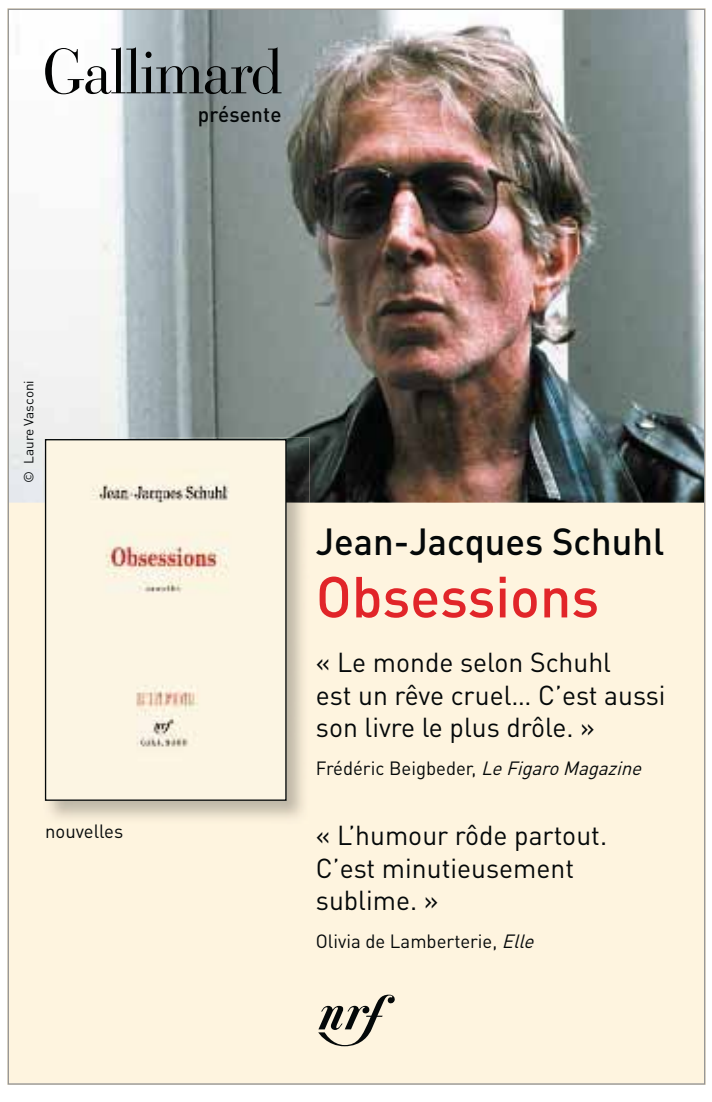


EUROPE

Manuel Barroso, un président au bilan très contesté
Sous son mandat, la Commission européenne est accusée d'avoir été trop libérale, trop austère et trop faible face aux Etats.
LIRE P. 7

A Bruxelles, la guerre de succession a commencé
Martin Schulz pour les sociaux-démocrates, Jean-Claude Juncker pour le Parti populaire européen, et Guy Verhofstadt pour les libéraux, se livrent une bataille acharnée pour la présidence de la Commission.
LIRE P. 7 ET LA CHRONIQUE P. 23

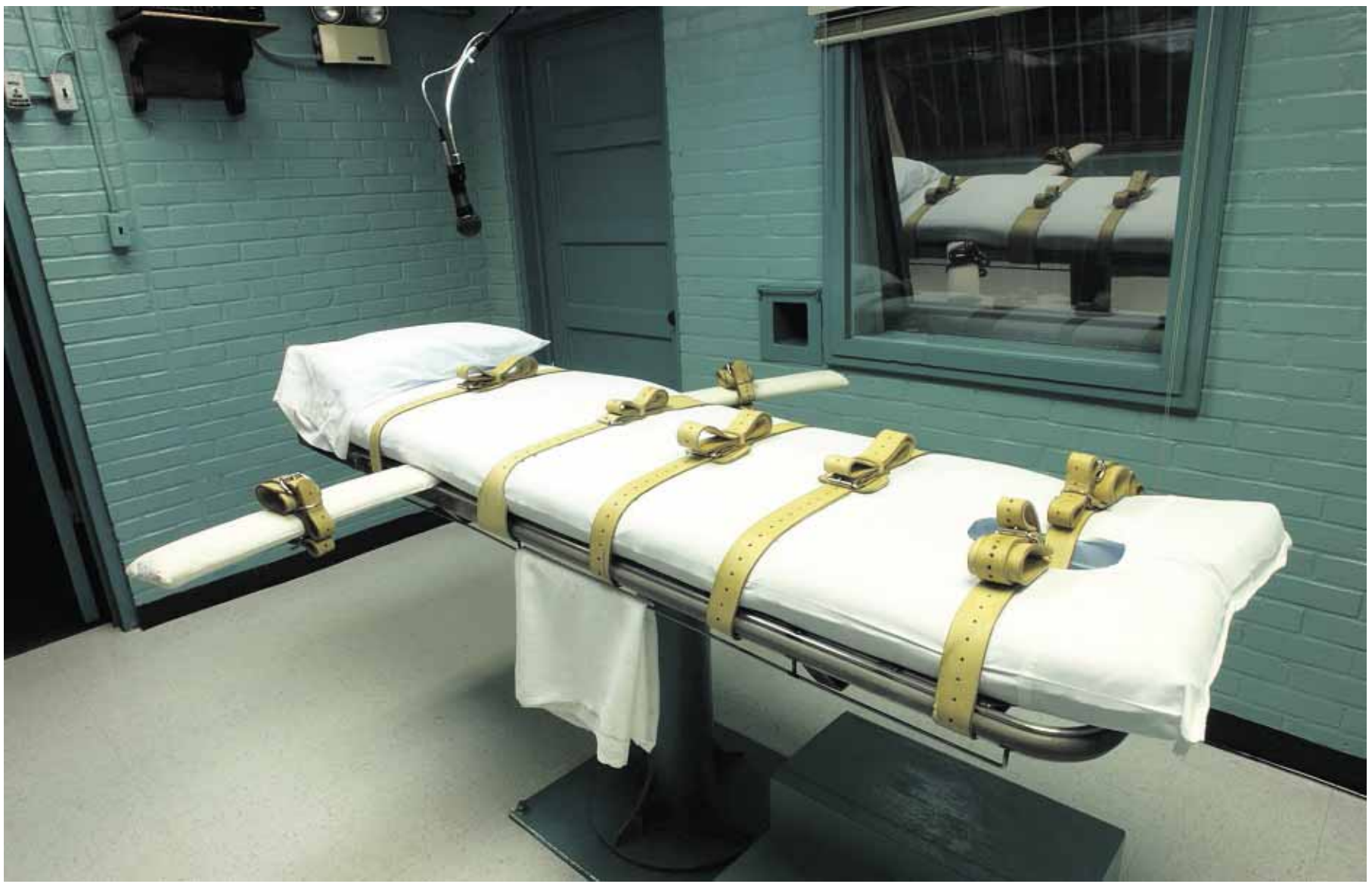
A l'Est du nouveau : Vilnius
Suite de notre voyage sur la frontière orientale de l'UE. LIRE P. 8



Le Monde
Jeudi 15 mai 2014

Le débat sur la peine de mort relancé aux Etats-Unis

Le report d'une exécution au Texas intervient en pleine controverse sur la nature des produits létaux utilisés



Chambre d'exécution de la prison de Walls Unit, à Huntsville, au Texas, Etat qui pratique à lui seul 40 % des exécutions enregistrées aux Etats-Unis. TEXAS DEPARTMENT OF CRIMINAL JUSTICE

Ce pourrait être le scénario d'un film ; c'est arrivé dans la soirée du mardi 13 mai, derrière les briques rouges du pénitencier de Walls Unit, à Huntsville (Texas). Deux heures avant l'heure prévue de son exécution par injection létale, alors qu'il s'entretenait avec l'aumônier, Robert Campbell, 41 ans, a appris que le recours déposé par ses avocats avait été examiné favorablement par une cour d'appel fédérale : les juges suspendaient sa mise à mort, le temps de statuer sur son état mental. « *Je suis heureux. Le Seigneur l'a emporté* », a murmuré cet homme condamné pour le viol et le meurtre, en 1991, d'une employée de banque de 20 ans.

Puis Robert Campbell a été reconduit en cellule, située en plein couloir de la mort. Le coup de théâtre de Huntsville contribue à amplifier aux Etats-Unis le débat sur la peine de mort qui se trouve relancé pour une raison inattendue : le refus de l'Union européenne, où la peine capitale est bannie, d'approvisionner les Etats américains en produits létaux.

L'exécution de Robert Campbell était la première programmée depuis le scandale provoqué par la longue – quarante-trois minutes – et terrible agonie de Clayton Lockett, le 29 avril dans l'Oklahoma, à la suite de l'utilisation d'un nouveau protocole létal fabriqué par des pharmaciens locaux. Les avocats du Texan avaient d'ailleurs appuyé leur recours sur ce précédent bâclé, et mis en cause la « *sécurité* » des produits utilisés.

Une exécution « *profondément dérangeante* », avait même commenté le président Barack Obama, partisan de la peine de mort pour les crimes les plus graves. Saisie par les avocats de Robert Campbell, la Cour suprême des Etats-Unis doit dire, d'ici à la fin de la semaine, si les Etats peuvent continuer à garder secrète la composition des produits létaux utilisés.

Car les juges fédéraux n'ont pas retenu ce moyen pour suspendre l'exécution au Texas. Ils ont fustigé la rétention par la justice de cet Etat de trois tests d'intelligence « *montrant que Campbell était intellectuellement déficient* ». La manière dont les résultats des tests de quotient intellectuel (QI) sont utilisés lors des exécutions capitales constitue l'une des aberrations dénoncées par les abolitionnistes. En 2002, la Cour suprême a jugé inconstitutionnelle l'exécution de personnes atteintes d'un « *retard mental* » caractérisé par un QI inférieur à « *approximativement 70* ». Or, le QI de Robert Campbell avait été établi à 68 lorsqu'il était enfant, à 71 peu après son arrivée dans le couloir de la mort, à l'âge de 19 ans, et à 69 en avril. Des indications que l'administration avait refusé de divulguer.

« *Il est regrettable que nous examinions à présent la preuve d'un handicap intellectuel, à la onzième heure avant l'exécution programmée de Campbell* », ont vitupéré les magistrats fédéraux. Le Texas, qui pratique à lui seul 40 % des exécutions enregistrées aux Etats-Unis, n'est pas le seul Etat à défier la Cour suprême. La Floride, autre partisan très actif de la peine capitale, maintient dans le couloir de la mort des personnes dont le QI tourne autour de 70.

Cette controverse sur la capacité mentale des condamnés se superpose donc désormais à celle sur les produits létaux. Une décision de l'Union européenne passée inaperçue en décembre 2011 a soumis le thiopental sodique, utilisé dans les « cocktails de la mort », à des contrôles à l'exportation « *afin d'empêcher leur utilisation pour la peine capitale* ». A l'époque, Catherine Ashton, la chef de la diplomatie européenne, soumise à la pression des ONG abolitionnistes, s'était félicitée d'une « *décision qui contribue à étendre les efforts de l'UE pour abolir la peine de mort dans le monde entier* ». Largement dépendantes de produits importés d'Europe, les administrations pénitentiaires américaines ont dû modifier leurs protocoles, faire fabriquer les produits par des préparateurs en pharmacie improvisés, dont les noms sont tenus secrets pour éviter de les exposer aux campagnes hostiles. L'un des produits de remplacement, le pentobarbital, est couramment utilisé pour euthanasier les chiens.

> Robert Campbell a appris que son exécution était suspendue alors qu'il s'entretenait avec l'aumônier

A l'émotion suscitée par l'agonie prolongée de plusieurs condamnés, depuis janvier, s'est ajoutée, début mai, la publication d'un rapport appelant à des changements radicaux dans l'exécution « *profondément défectueuse* » de la peine capitale. Intitulé « Erreur irréversible », le document, établi par un groupe d'experts de haut vol et d'opinions variées, appelle notamment les Etats à cesser d'utiliser le protocole mortel regroupant trois produits différents, utilisé fin avril, par exemple, dans l'exécution de Clayton Lockett.

Le rapport demande aussi que soient exemptées de la peine de mort les personnes présentant un QI inférieur à 75. Il insiste sur les graves déficiences du dispositif de défense des accusés risquant le châtiment suprême devant les tribunaux. D'où une pratique de la peine de mort « *arbitraire, injuste et alourdie par de sérieuses erreurs* ».

Ces nouveaux éléments interviennent alors que la pratique de la peine de mort continue, en réalité, de reculer aux Etats-Unis. Si 3 100 hommes et femmes restent aujourd'hui dans les couloirs de la mort, si nombre d'Etats du Sud – Alabama, Géorgie, Floride, etc. – continuent de pratiquer avec acharnement la peine de mort, trente des cinquante Etats américains n'ont pratiqué aucune exécution depuis cinq ans et dix-huit l'ont abolie.

Le nombre d'exécutions diminue d'année en année – 39 en 2013 contre 98 en 1999 – à cause de la pénurie de produits létaux, mais aussi en raison du scepticisme de l'opinion. Le soutien au principe de la peine capitale (60 % contre 35 %) est aujourd'hui le plus faible enregistré par les sondages depuis quarante ans. ■

PHILIPPE BERNARD

Une pratique en déclin, une « tradition » des Etats du Sud

Une majorité d'Etats n'exécutent plus Sur cinquante, dix-huit Etats ont aboli la peine capitale et seuls neuf ont pratiqué des exécutions ces deux dernières années.

Une « tradition » du Sud Depuis le rétablissement de la peine de mort en 1976, après quatre années d'interruption, 82 % des exécutions capitales ont eu lieu dans des Etats du Sud.

Un record au Texas L'Etat gouverné par le républicain Rick Perry totalise près de 40 % des exécutions pratiquées aux Etats-unis. Cinq cent quinze hommes et femmes ont été exécutés par injection létale depuis 1982.

Les Noirs plus exposés Selon une étude de l'université de l'Iowa, un accusé noir risque 1,7 fois plus d'être exécuté qu'un Blanc ; le meurtrier d'un Blanc risque 4,3 fois plus d'être condamné à mort que le meurtrier d'un Noir.

L'agonie du condamné Clayton Lockett, un condensé des dérives du système américain

Washington
Correspondante

Les opposants à la peine de mort ont envahi le capitole d'Oklahoma City, mardi 13 mai, pour réclamer une enquête indépendante sur la mort de Clayton Lockett. Ils veulent savoir de quoi le condamné est mort, le 29 avril, sur la table d'exécution de la prison de McAlester. Le geste pourrait paraître futile, vu l'acharnement dont le détenu a fait l'objet, déclaré finalement mort d'une « *crise cardiaque* » après une agonie de près de trois quarts d'heure.

Mais pour les avocats et tous ceux qui ont fait de l'abolition un combat acharné contre la machine à tuer de l'administration pénitentiaire, il est essentiel de faire la lumière sur les circonstances du décès. « *On ignore de quoi il est mort. On sait seulement qu'une nouvelle combinaison de substances chimiques a été utilisée* », souligne Megan McCracken, spécialiste du 8e amendement de la Constitution – qui interdit les « *châtiments cruels* » – au laboratoire de recherche sur la peine de mort de l'université de Berkeley (Californie).

Jusqu'au 21 mars, l'Oklahoma utilisait un cocktail de trois substances. En raison de la pénurie de pentobarbital, le protocole a été amendé. Le sédatif a été remplacé par du midazolam. Sur les 144 détenus des couloirs de la mort qui ont été innocentés en vingt ans, 10 provenaient de l'Oklahoma.

Clayton Lockett était au contraire « *un "bon candidat" à la peine de mort,* note Dahlia Lithwick, spécialiste judiciaire du magazine en ligne Slate.com. *Il était coupable d'un horrible crime. Pour une fois, il n'était pas question d'innocence ou d'incompétence de l'avocat* ». Mais l'exécution a été d'une cruauté insoutenable. « *On estime que 7 % des exécutions se passent mal. Celle-ci a permis de mettre le projecteur sur un problème général,* affirme Megan McCracken. *On ne sait pas où ces produits sont fabriqués ni qui les administre.* »

Selon un déroulé de la journée publié par l'administration pénitentiaire, Clayton Lockett, 38 ans, a opposé une résistance inhabituelle. Dès le matin, les gardiens ont dû recourir au Taser pour lui faire subir les examens radiologiques prévus « *avant le petit déjeuner* » par le protocole d'exécution. Dans la salle d'examen, un aide-soignant a découvert qu'il s'était entaillé le bras, mais il a décidé que des points de suture n'étaient pas nécessaires.

Une fois le détenu attaché à la table d'exécution, il a fallu cinquante et une minutes pour trouver une veine afin d'administrer l'injection létale. Aucun « *point d'entrée viable* » n'ayant été décelé, un médecin a dû se substituer au technicien urgentiste auquel l'administration pénitentiaire a recours pour placer l'intraveineuse dans l'aine du condamné. Le compte rendu officiel ne précise pas par qui. « *Les témoins ont affirmé que le détenu étouffait, qu'il essayait de parler. Les sédatifs n'avaient manifestement pas marché* », affirme Madeline Cohen, l'avocate de Charles Warner, le détenu qui devait mourir deux heures après Clayton Lockett, et qui a obtenu un sursis de six mois.

Contre-autopsie

La gouverneure républicaine Mary Fallin a ordonné une enquête, qu'elle a confiée à l'un des ses proches, présent lors de l'exécution. Celui-ci dépend d'un service dont le chef, qui se proclamait membre de l'« *équipe pentobarbital* », a plaisanté par e-mail avec ses homologues texans sur l'échange de barbituriques contre des billets pour assister à des rencontres de football universitaires. Les opposants à la peine de mort réclament l'établissement d'un panel indépendant. Les résultats de l'autopsie, conduite à Dallas (Texas), ne seront pas connus avant deux ou trois mois, mais les avocats ont obtenu la permission de mener une contre-autopsie.

« *Tout est extrêmement difficile,* soupire Madeline Cohen. *Il y a énormément de questions sans réponse. Dans le film des événements, il y a des trous importants. Lockett a été amené à l'infirmerie avec des blessures qu'il s'était infligées. On ignore ce qui s'est ensuite passé.* » Les avocats envisagent de porter plainte, ce qui leur permettrait de pouvoir identifier le personnel chargé de l'exécution. « *On ne sait pas qui a décidé de la procédure dans l'artère fémorale,* indique l'avocate. *On se sait pas où les substances ont été achetées ni si elles l'ont été légalement.* »

Le récit des épisodes judiciaires qui ont précédé l'exécution se lit comme un condensé des dérives du système américain. Le 22 avril, la Cour suprême de l'Oklahoma avait suspendu l'exécution, estimant que les détenus avaient le droit de savoir comment l'Etat entendait disposer de leur vie. Dans un geste sans précédent, la gouverneure Fallin a décidé de passer outre la décision des juges et d'ordonner que l'exécution ait lieu comme prévu le 29 avril.

Plusieurs élus de l'assemblée législative locale ont entamé des procédures de destitution contre les cinq juges de la Cour qui s'étaient prononcés en faveur du report. Or l'Oklahoma fait partie de ces Etats où les juges sont élus et obligés de mener campagne. La Cour a rapidement changé d'avis et levé la suspension, ouvrant la voie aux deux exécutions prévues.

Le matin du 29 avril, Madeline Cohen n'a pas demandé à voir son client pour ne pas empiéter sur le temps de visite auquel il a droit avec sa famille. La rumeur a alors couru que Clayton Lockett avait tenté de se suicider. « *J'espère que c'est un tournant contre le secret* [qui entoure les exécutions] », déclare-t-elle. ■

CORINE LESNES

Une jeune photographe française tuée en République centrafricaine

L'incertitude demeure sur les circonstances exactes de la mort de Camille Lepage

Camille Lepage avait la fraîcheur de sa jeunesse et la fougue d'une photojournaliste indépendante au début de sa carrière. Elle a été tuée en République centrafricaine (RCA) à l'âge de 26 ans. Après s'être installée en 2012 au Soudan du Sud, elle avait posé un an plus tard ses objectifs à Bangui, dans les mois suivant la prise de pouvoir des rebelles de la Séléka. La République centrafricaine ne faisait pas encore la « une ».

Dans une interview donnée à PetaPixel, un blog spécialisé, elle expliquait que depuis *« toute petite »*, elle avait toujours voulu *« se rendre et vivre dans un endroit ou personne d'autre ne voulait aller »*. *« Je ne peux accepter que des tragédies soient passées sous silence simplement parce que personne ne peut en tirer un profit financier »*, disait la jeune femme, qui souhaitait que ses photos fassent ressentir *« ce que les populations subissent »*. *« Que les gens éprouvent de la compassion en tant qu'êtres humains. Qu'ils aient honte de leur gouvernement, qui sait mais qui ne fait rien. »* Son travail a été publié par *Le Monde*, le *New York Times*, Reuters, la BBC ou encore *Jeune Afrique*.

Son corps a été retrouvé, mardi 13 mai au matin, à l'arrière d'un pick-up. Ce sont des militaires français de l'opération « Sangaris » qui l'ont découvert en contrôlant un convoi de miliciens anti-balaka entre Bouar et Baboua, sur l'axe menant de Bangui à la frontière camerounaise. Il reposait au milieu de quatre autres cadavres. L'identification a pu rapidement être effectuée grâce aux pièces d'identité qui se trouvaient sur elle.

La confirmation officielle de sa mort est tombée peu avant 20 heures. Selon le Quai d'Orsay, Camille Lepage *« a été victime d'une fusillade,* (...) *prise dans un affrontement entre deux groupes non identifiés pour le moment »*. François Hollande, en voyage en Géorgie, a dénoncé, quant à lui, un *« assassinat »*, évoquant la possibilité que la journaliste soit *« tombée dans un guet-apens »*. Le chef de l'Etat a promis de mettre en œuvre *« tous les moyens nécessaires pour faire la lumière sur les circonstances de cet assassinat et retrouver les meurtriers »*.



La photographe Camille Lepage, à Bangui, en octobre 2013. SYLVAIN CHERKAOUI/AP

Les occupants du véhicule dans lequel le corps de la jeune femme a été retrouvé ont été conduits dans la capitale centrafricaine pour y être interrogés par les gendarmes français de la prévôté (qui exercent la police judiciaire aux armées) et par la police de la Misca, la force africaine.

> M. Hollande a promis de mettre en œuvre « tous les moyens nécessaires pour retrouver les meurtriers »

La photojournaliste était partie depuis plusieurs jours effectuer un reportage avec des anti-balaka. Selon des sources diplomatiques, son dernier contact téléphonique remonte au samedi 10 mai. Si pour l'heure personne n'évoque la possibilité d'un meurtre de sang-froid pour des motifs crapuleux, les circonstances exactes de son décès sont encore floues. Joachim Kokate, un responsable des anti-balaka qui assure que ses hommes contrôlent cette zone, déclare que les miliciens ont été attaqués, dimanche, par des éléments de l'ex-Séléka, l'ancienne rébellion musulmane chassée du pouvoir en janvier.

Un diplomate français avance, lui, avec beaucoup de précautions qu'il est fort possible que ce soit un groupe de Peuls armés qui a mené l'assaut. Une source militaire française estime, quant à elle, que la plus forte probabilité est que Camille Lepage ait été victime d'un affrontement entre anti-balaka. *« Il y a encore beaucoup de questions sans réponse »*, reconnaît une source occidentale à Bangui.

Cette mort vient rappeler que la situation en RCA est encore loin d'être stabilisée. Camille Lepage est la première journaliste étrangère tuée dans ce pays, mais deux confrères locaux, Désiré Sayenga et René Padou, ont été assassinés à Bangui ces dernières semaines. Le 26 avril, une attaque de combattants de l'ex-Séléka sur un hôpital géré par Médecins sans frontières à Boguila, dans le nord-ouest du pays, a causé la mort de seize personnes, dont trois membres de l'organisation. Quatre jours plus tard, ce sont trois employés de l'ONG Première urgence qui ont été tués par des hommes armés sur l'axe Bangui-Ndélé. Selon la gendarmerie centrafricaine, au moins treize personnes ont été brûlées vives dans leur maison, le 10 mai, dans la région de Kaga-Bandoro. ■

Cyril Bensimon

UKRAINE

Kiev entame un processus de « dialogue national »

KIEV. Le gouvernement ukrainien devait entamer, mercredi 14 mai, un processus de *« dialogue national »* sous la forme de tables rondes associant le premier ministre ukrainien, Arseni Iatseniouk, trois anciens présidents d'Ukraine, les actuels candidats à l'élection présidentielle prévue le 25 mai, ainsi que des députés et responsables régionaux.

Les chefs séparatistes de l'Est, que Kiev qualifie de *« terroristes »*, ne semblent pas être invités malgré des appels répétés de Moscou en ce sens. Les discussions seront modérées par l'ancien diplomate allemand Wolfgang Ischinger et se pencheront notamment sur des questions de décentralisation et de lutte contre la corruption.

L'instauration de ce dialogue s'annonce difficile après l'annonce, mardi, de la mort de sept soldats ukrainiens, tombés dans une embuscade près de Kramatorsk, dans l'est du pays. ■ – *(AFP.)*

NIGERIA

Le pouvoir « prêt à discuter » avec Boko Haram

LAGOS. Le Nigeria s'est déclaré, mardi 13 mai, prêt à dialoguer avec Boko Haram pour assurer la libération des 223 lycéennes captives du groupe islamiste tout en voulant proroger l'état d'urgence dans les Etats d'Adamawa, de Borno et de Yobe (nord-est).

« Le Nigeria a toujours été ouvert au dialogue avec les insurgés », a déclaré le ministre des affaires spéciales, Tanimu Turaki, qui a dirigé en 2013 un comité chargé de réfléchir à un programme d'amnistie avec Boko Haram.

« Nous sommes prêts à discuter de tous les problèmes, et les lycéennes enlevées à Chibok en font partie », a-t-il ajouté. Cette déclaration, après un refus lundi, intervient le jour où le général David Rodriguez, commandant des forces armées américaines en Afrique, est à Abuja pour *« discuter de l'aide américaine dans les opérations de recherche ainsi que toute la coopération »*, entre les forces américaines et nigérianes. ■ – *(AFP.)*

Iran Reprise des discussions entre les « 5+1 » et Téhéran sur le nucléaire

VIENNE. Les grandes puissances et l'Iran ont repris, mardi 13 mai au soir, à Vienne, leurs discussions sur le programme nucléaire iranien, conscients que *« beaucoup d'efforts »* les attendent alors qu'ils s'attellent à la rédaction d'un accord final.

Après des mois de discussion et quelques premiers succès, la République islamique et les « 5+1 » (Allemagne, Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Russie) entament la rédaction d'un accord final, phase la plus difficile, de l'avis des parties réunies à Vienne. – *(AFP.)*

A Tbilissi, François Hollande réitère le soutien de la France à la Géorgie

L'ancienne république soviétique signera, en juin, un accord avec l'UE

Erevan et Tbilissi
Envoyé spécial

Les vastes fresques qui ornent la cour du palais présidentiel de Géorgie, sur les hauteurs de la capitale, Tbilissi, en disent plus long que les discours. On y aperçoit le drapeau national, la croix rouge de Saint-Georges, fondu dans la bannière étoilée de l'Union européenne. Le message est clair : la Géorgie, ancienne République soviétique, aspire à rejoindre l'UE, plus que jamais, avec le réveil agressif du nationalisme russe.

Inutile d'expliquer aux Géorgiens jusqu'où peut aller la Russie. *« L'Ukraine se trouve dans la même situation que celle que nous avons connue en 2008 »*, a relevé le président géorgien, Guiorgui Margvelachvili, mardi 13 mai à Tbilissi, lors d'une conférence de presse avec François Hollande, qui achevait une tournée de trois jours dans le Caucase par une visite de quelques heures en Géorgie, après s'être rendu en Azerbaïdjan et en Arménie.

Le parallèle avec l'Ukraine est inévitable. En 2008, Vladimir Poutine avait envahi la Géorgie, les chars russes étaient aux portes de la capitale, et le conflit s'était achevé par l'amputation d'une partie du pays. Un scénario criméen avant l'heure. D'où la portée symbolique du déplacement de M. Hollande, venu *« marquer le soutien de la France à la Géorgie »*, alors que Tbilissi s'apprête à signer un accord d'association avec l'UE, en juin.

Pas de feu vert à l'OTAN

Mais le chef de l'Etat n'a pas pu donner aux Géorgiens le soutien qu'ils recherchent avant tout : le feu vert à une adhésion à l'OTAN, perçue comme la seule garantie de sécurité face aux menaces russes. Hostile à cette intégration, M. Hollande a esquivé le sujet en affirmant que *« le rapport »* entre la Géorgie et l'OTAN *« doit être précisé »* lors du sommet de l'Alliance, en septembre. Son hôte géorgien n'a pas relevé la pirouette.

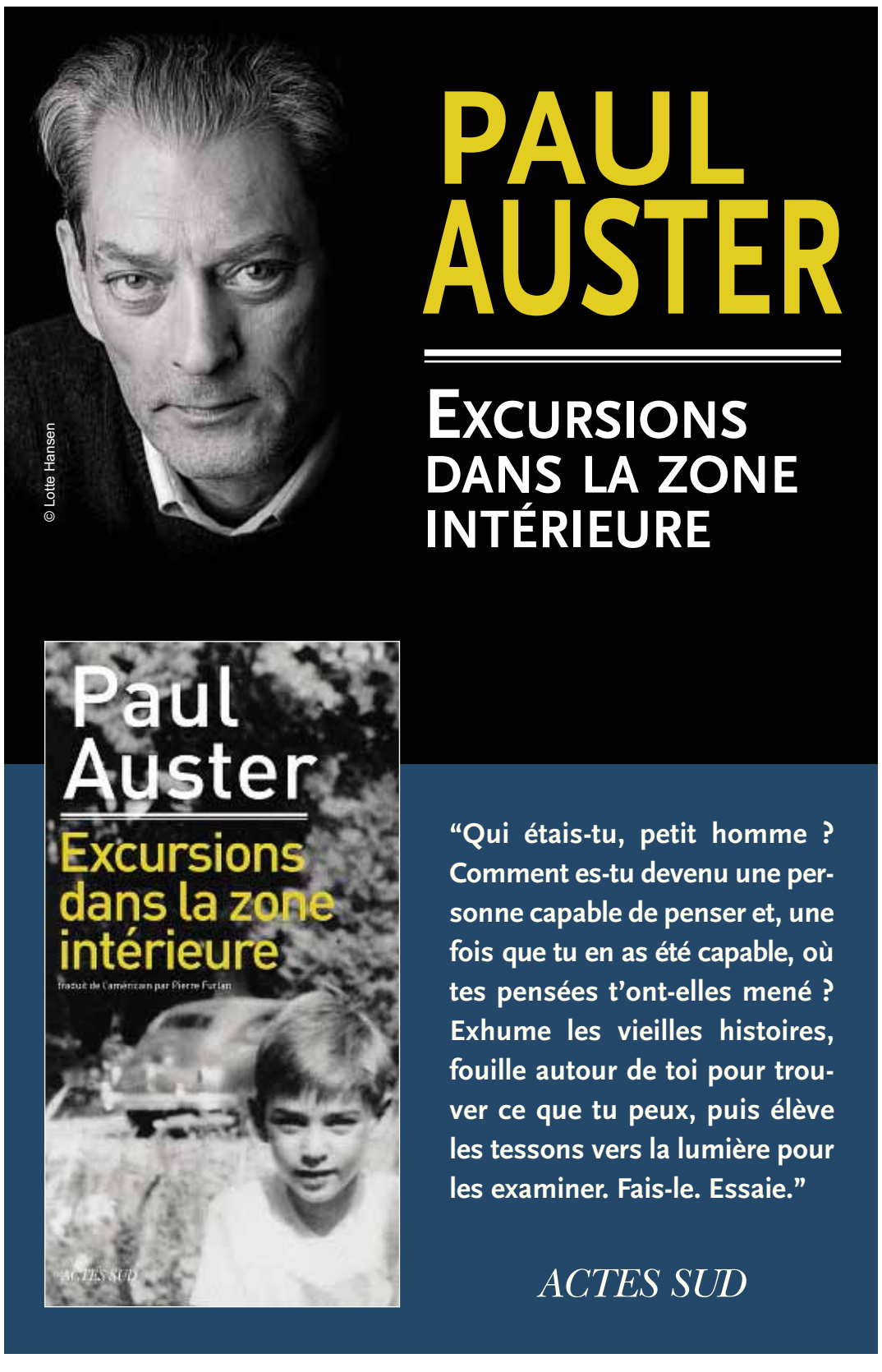
Même si le gouvernement de Tbilissi se montre plus accommodant envers Moscou qu'au temps de l'ancien président Mikheil Saakachvili, il affiche toujours une orientation pro-occidentale dont l'OTAN demeure l'emblème.

Le son de cloche était tout autre dans l'Arménie voisine, où M. Hollande s'est rendu les 12 et 13 mai. Erevan a renoncé, en septembre 2013, à conclure un accord d'association avec l'UE et a été contraint d'adhérer à l'union douanière, le projet rival de M. Poutine. Petit pays enclavé, sans grandes ressources et en froid avec ses deux puissants voisins (Turquie et Azerbaïdjan), l'Arménie n'avait pas les moyens de résister au rouleau compresseur russe. *« Les choix géopolitiques de l'Arménie sont verrouillés »*, constate un diplomate.

Le président arménien, Serge Sarkissian, l'a reconnu à demi-mots, mardi à Erevan. La *« sécurité »* militaire – une obsession dans un pays en conflit avec l'Azerbaïdjan depuis vingt-cinq ans – et des *« hydrocarbures à des prix compétitifs »* fournis par la Russie, *« c'est ce qui a guidé notre décision »*, a-t-il dit, tout en soulignant que l'adhésion de son pays à l'union douanière *« ne signifie pas que nous supprimons nos relations avec l'UE »*.

François Hollande a souligné la situation *« particulière »* de l'Arménie. *« Je n'ai pas à juger, mais à comprendre »*, a-t-il poursuivi, en plaidant pour que l'UE trouve à l'avenir une *« formule exceptionnelle »* pour qu'Erevan soit *« pleinement associé »* à l'Europe sans l'obliger à *« rompre ses relations commerciales avec la Russie »*. ■

Yves-Michel Riols



2014 EUROPÉENNES

PAS ASSEZ D'EUROPE SUR LE SERVICE PUBLIC ?

2

Lundi 12 mai à 23h00
Mots Croisés
Yves Calvi reçoit dans le cadre de la campagne Européenne Elisabeth Guigou, Alain Lamassoure, Michèle Rivasi, Yves Jégo, Philippe Poutou, Nicolas Dupont-Aignan ...

Jeudi 15 mai à 20h45
Soirée spéciale Europe
Le Roman de l'Euro
Un film-document inédit pour retracer l'histoire de l'Euro avec ceux qui l'ont fait
Débat exceptionnel
présenté par David Pujadas avec l'économiste Daniel Cohen

Lundi 19 mai à 23h00
Mots Croisés
Yves Calvi reçoit dans le cadre de la campagne Européenne Pierre Moscovici, Brice Hortefeux, Guy Verhofstadt, José Bové, Marion Maréchal-Le Pen, Raquel Garrido ...

Jeudi 22 mai à 20h45
Des Paroles et Des Actes
Le grand débat des Européennes
David Pujadas reçoit les principaux responsables des partis politiques à 48 h du vote

Dimanche 25 mai à partir de 19h45
Soirée spéciale Européennes 2014
présentée par Laurent Delahousse, David Pujadas, Nathalie Saint-Cricq
Estimations, résultats, analyses et réactions des invités. Quel parlement européen pour demain ? Quelle conséquence politique pour la France ?

francetélévisions

En Syrie, le régime cible les hôpitaux dans les zones aux mains des rebelles

Un rapport met en lumière la politique de destruction du système de santé menée par Damas

Pour la première fois depuis le début du conflit en Syrie, un rapport met en lumière, dates et chiffres à l'appui, l'entreprise de destruction du système de santé syrien mise en œuvre par le régime Assad, dans le cadre de sa stratégie d'éradication de l'insurrection. Publiée mercredi 14 mai par l'ONG américaine Physicians for Human Rights (PHR), cette étude dénombre 150 attaques, perpétrées entre mars 2011 et mars 2014, contre des structures ou des professionnels du système médical syrien. Etayée par des sources multiples et notamment des vidéos, l'enquête démontre que ces assauts, responsables de la mort d'au moins 468 médecins, infirmiers, brancardiers et pharmaciens, ont été commis à 90 % par les forces gouvernementales.

Le rapport ne prétend pas à l'exhaustivité. Ses auteurs, qui n'ont pas pu corroborer de nombreuses allégations d'attaques, notamment contre les cliniques de fortune mises en place par l'opposition, subodorent que le nombre total de coups portés au réseau de santé syrien est largement supérieur aux 150 cas dûment recensés. L'intérêt du travail de PHR réside dans le fait qu'il lève toute ambiguïté sur la politique de la terre brûlée adoptée de manière délibérée par les autorités de Damas. Vingt hôpitaux ont été bombardés à de multiples reprises, jusqu'à ce qu'ils soient obligés de fermer leurs portes. Le fait qu'au moins vingt-quatre des bâtiments touchés soient situés à l'écart d'autres constructions prouve, selon l'ONG américaine, *« le caractère intentionnel »* des attaques.

« Ce qui se passe en Syrie est du jamais-vu, explique Susannah Sirkin, la directrice du département international de PHR. *On sait qu'en temps de conflit la neutralité des structures de santé est souvent violée. On l'a constaté, par exemple, à Sarajevo, au Darfour ou en Somalie. Mais la manière systématique avec laquelle le régime syrien bombarde ses hôpitaux et tue ses médecins est unique dans l'histoire des trente dernières années. »*

Selon les décomptes de PHR, au mois de mars 2014, près de la moitié des hôpitaux syriens et 93 % des ambulances du pays avaient été endommagés, détruits ou mis hors service. *« Il s'agit d'une violation flagrante des conventions de Genève et d'un crime contre l'humanité »*, accuse Mme Sirkin.



L'hôpital Dar Al-Chifa, à Alep, bombardé à plusieurs reprises par l'aviation syrienne en 2012. J. MANZANO/AFP

Le rapport de PHR s'articule autour d'une carte interactive, particulièrement instructive. La localisation des attaques, leur chronologie, les cibles visées et les armes employées racontent la graduelle intensification du conflit syrien et la descente aux enfers d'un pays tout entier. C'est au début de l'année 2012, à Homs, alors que la révolution se militarise peu à peu et qu'une partie de la ville bascule du côté des rebelles, que l'armée syrienne commence à bombarder les hôpitaux. En janvier, février et mars de cette année, plusieurs d'entre eux sont touchés par des tirs d'obus et de roquettes, notamment à Baba Amro, l'un des bastions de la révolte.

Cette politique s'est amplifiée à Alep, à partir de juillet 2012, date à laquelle les anti-Assad se sont emparés des quartiers orientaux. La banque de sang de la ville a été l'une des premières structures médicales visées. Puis l'hôpital Dar-Al-Chifa, l'un des principaux de cette métropole de 2,5 millions d'habitants, a été bombardé. Une première fois en août, une deuxième en octobre et une troisième en novembre. Même acharnement sur les hôpitaux Omar-Ben-Abdelaziz, Zahi-Azrak, Jaban, Kadi-Askar et Ansari. Selon PHR, de tous les établissements de santé de l'est d'Alep, seuls quatre centres de petite enfance et cinq cliniques spécialisées en traumatologie sont encore en activité.

> L'étude de Physicians for Human Rights dénombre 150 attaques, perpétrées entre mars 2011 et mars 2014

Le diagnostic n'est pas moins dramatique dans la banlieue de Damas, une autre place forte de la rébellion, soumise à des frappes quasi quotidiennes. Vingt-quatre des quarante-quatre cliniques de la région et trois des six hôpitaux publics sont hors service. Le camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk, assiégé par l'armée syrienne, ne compte plus qu'une pharmacie en activité, alors qu'il en abritait plus d'une centaine avant la guerre. Le rapport impute dix attaques aux brigades rebelles, la première d'entre elles ayant été commise en mars 2013, signe de la lente radicalisation de l'opposition.

PHR appelle à l'entrée immédiate de convois humanitaires dans les secteurs tenus par la rébellion, en application de la résolution 2139 du Conseil de sécurité des Nations unies, restée quasi-lettre morte depuis son vote en février. L'ONG réclame aussi la saisine de la Cour pénale internationale, pour éviter que les violations des lois de la guerre perpétrées par le régime Assad ne deviennent *« une nouvelle norme »*. ■

BENJAMIN BARTHE

M. Fabius accuse Damas d'utiliser des armes chimiques

Le régime syrien a réutilisé des armes toxiques, en violation de l'accord sur le démantèlement de son arsenal chimique, a affirmé, mardi 13 mai, à Washington, le ministre français des affaires étrangères, Laurent Fabius. *« Nous avons au moins 14 éléments qui montrent que des armes chimiques (...) ont été utilisées, notamment du chlore, depuis le 25 octobre 2013 »*, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse, à Washington. A la sortie de son entretien avec le secrétaire d'Etat John Kerry, M. Fabius est par ailleurs revenu sur les frappes contre la Syrie prévues à l'été 2013 et qui avaient été annulées par le président Barak Obama : *« Nous le regrettons parce que nous pensons que ça aurait changé beaucoup de choses, à beaucoup d'égards. »*

Lakhdar Brahimi, le médiateur de l'ONU, jette l'éponge

New York (Nations unies)
Correspondance

Après presque deux ans d'efforts, Lakhdar Brahimi jette l'éponge. Dans les couloirs de l'Organisation des Nations unies (ONU), où sa démission était régulièrement annoncée, son départ ne surprend personne. Il était devenu inévitable après l'échec des pourparlers de « Genève 2 » en février. Lui-même ne se faisait guère d'illusions. *« Tous les jours, quand je me lève, je pense que je devrais démissionner »*, lançait-il déjà aux journalistes en avril 2013.

Seule l'insistance du chef de la diplomatie américaine, John Kerry, et du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, avait fini par le persuader de rester en poste. Le temps de faire asseoir à la même table le gouvernement syrien et l'opposition, et de constater son impuissance à ébaucher une solution politique. Damas a donné le coup de grâce à sa mission en annonçant la tenue, en juin, d'une élection présidentielle que le médiateur de l'ONU juge *« incompatible »* avec la transition qu'il a voulu mettre en place.

« C'est très triste de quitter ce poste en laissant la Syrie dans un tel état », a lancé M. Brahimi, ajoutant, bravache : *« La situation n'est pas désespérée ; il n'y a pas de raison de baisser les bras. »* Devant le Conseil de sécurité, le diplomate algérien, 80 ans, a pourtant évoqué un dialogue impossible entre une opposition morcelée en *« milliers de groupes armés »* et un gouvernement qui n'a jamais véritablement accepté de négocier. Le style discret et feutré de celui que M. Ban considère comme *« l'un des diplomates les plus brillants de la planète »* n'a pas eu plus de succès que l'approche, davantage médiatique, de Kofi Annan, son précédesseur.

Comme lui, Lakhdar Brahimi s'est heurté à l'intransigeance de Bachar Al-Assad, aux divisions du Conseil de sécurité et à l'ingérence des pays voisins de la Syrie dans le conflit.

Le médiateur n'a même pas pu convaincre les belligérants d'enrayer la folie meurtrière. Au moment de son entrée en fonctions, le 17 août 2012, le bilan s'élevait, selon l'ONU, à 20 000 morts en Syrie. Moins de deux ans plus tard, les estimations font état de plus 120 000 victimes. *« Les critiques diront qu'il a été trop lent à approcher les groupes rebelles et qu'il s'est trop concentré sur la relation entre les Etats-Unis et la Russie sans se déplacer suffisamment dans la région,* estime Richard Gowan, analyste au Centre pour la coopération internationale de l'Université de New York. *Mais il a au moins maintenu le canal diplomatique en vie et montré que l'ONU n'a pas abandonné la Syrie. »*

Vide diplomatique

Le bilan est plutôt maigre. *« C'est un bon négociateur,* renchérit un proche de la Coalition syrienne qui a participé aux négociations de Genève 2. *Son équipe et lui sont venus avec de bonnes idées. Ils ont essayé différentes méthodes pour forcer le régime à négocier. »* Rien n'y a fait. *« Genève a au moins été utile pour montrer que les pourparlers ne serviront à rien tant que la situation militaire sur le terrain n'aura pas basculé »*, ajoute ce diplomate.

Le départ de Lakhdar Brahimi met en lumière le vide diplomatique, patent depuis l'échec de Genève 2. Ban Ki-moon a demandé *« un peu de temps »* avant de lui désigner un éventuel successeur. L'ONU pourrait éviter de nommer un nouveau « poids lourd » sur ce dossier, en se contentant de simplement garder ouverte la voie diplomatique. Des noms circulent déjà, parmi lesquels Kamel Morjane, l'ancien ministre tunisien des affaires étrangères, ou Sigrid Kaag, l'actuelle coordinatrice pour le démantèlement des armes chimiques.

« La résignation n'est pas une option, juge Frédéric Jung, le porte-parole de la mission française aux Nations unies. *Nous devons travailler sur des initiatives qui peuvent avoir un impact concret sur le terrain : les armes chimiques, l'accès l'humanitaire et la lutte contre l'impunité pour les crimes les plus graves. »*

Le Conseil de sécurité doit se prononcer dans les prochains jours sur la proposition française de saisir la Cour pénale internationale pour les crimes commis en Syrie. La Russie a déjà fait savoir qu'elle y mettra très probablement son veto. ■

KARIM LEBHOUR

Cet épi m'épate

BURSON-MARSTELLER I&E • PHOTO : GETTYIMAGES / 3D : LAURENT OLIVE

Comme son père avant elle, Audrey veille sur ses champs de maïs depuis 10 ans

Grâce au maïs, elle emploie
7 salariés qui lui sont fidèles.
Comme elle, ils aiment cultiver
cette plante.

AVEC LES HOMMES DU MAÏS

Découvrez une plante épatante, source d'ingrédients végétaux pour un quotidien plus agréable, pratique et naturel.
Produits alimentaires, cosmétiques, médicaments, matériaux, emballages...
Le maïs répond à une multitude de nos besoins de manière durable.

Rendez-vous sur www.cetepimepate.fr

Les Hommes du Maïs : toute une filière* au service de la vie quotidienne

*AGPM, FNPSMS, Gnis

2014 EUROPÉENNES

PAS ASSEZ D'EUROPE SUR LE SERVICE PUBLIC ?

3

Jeudi 15 mai à 22h50
Grand soir 3
Page spéciale sur le débat entre les candidats à la Présidence de la Commission Européenne, présenté par **Louis Laforge** et **Patricia Loison**

Samedi 17 mai à 11h00
La voix est libre
Nouveaux débats de 26 ou 52 minutes proposés par les antennes régionales

Avenue de l'Europe
Tous les **samedis à 18h20** présentée par **Véronique Auger**

Mardi 20 mai à 22h25
Grand débat des Européennes
Dans chacune des 7 circonscriptions électorales une heure de débat organisé avec les têtes de liste

Mercredi 21 mai à 22h35
Grand soir 3
Spéciale élections Européennes : les derniers jours de campagne en France et dans les pays de l'Union

Dimanche 25 mai
Soirée spéciale Européennes 2014
À **19h00** et **22h25** estimations, résultats, analyses et réactions des invités avec **Carole Gaessler** et **Francis Letellier**

Lundi 26 mai à 22h30
Grand soir 3 - en direct de Bruxelles
Édition spéciale en direct du Parlement Européen. Décryptage du résultat des élections et débat sur les nouveaux défis de l'Union.

francetélévisions

En Turquie, au moins 200 morts dans l'effondrement d'une mine de charbon

La catastrophe pourrait mettre en difficulté le gouvernement de M. Erdogan, qui venait de refuser une commission d'enquête sur les conditions de travail dans le site d'extraction

Les autorités turques faisaient état, mercredi 14 mai au matin, de 205 morts, bilan provisoire de l'accident survenu, la veille, dans une mine de charbon du district de Soma (province de Manisa, à l'ouest du pays). Mais il risque de s'alourdir. *« Les espoirs de retrouver des survivants s'amenuisent. Nous allons continuer jusqu'au bout »*, a déclaré le ministre de l'énergie, Taner Yildiz.

Selon lui, 787 employés se trouvaient dans la mine lorsqu'une explosion a eu lieu, mardi 13 mai peu après midi, apparemment provoquée par un transformateur électrique. Cette explosion a été suivie d'un incendie qui, mercredi matin, n'était toujours pas maîtrisé. Un effondrement a piégé les mineurs dans les galeries, entre 1 500 et 2 000 mètres de profondeur, bloquant également les ascenseurs.

Selon un cadre de la compagnie Soma Komur, qui exploite le gisement, des mineurs ont réussi à s'échapper des galeries après l'explosion. Mais plusieurs centaines resteraient coincés dans une poche isolée. De nombreuses victimes sont mortes à cause des émanations de monoxyde de carbone. Pour les éventuels survivants, le temps était compté : l'air manque et les masques à oxygène ne permettent de tenir que 45 minutes, trop peu pour permettre aux sinistrés de remonter sans ascenseur de cette profondeur. *« Si les ventilateurs sont en panne, les mineurs peuvent mourir en une heure »*, précise Vedat Didari, un universitaire spécialiste de l'industrie minière.

Dans un communiqué, la société Soma Komur qualifie ce drame d'*« accident tragique »*. Celui-ci s'est produit *« malgré un maximum de mesures de sécurité et des inspections »*, affirme-t-elle. Le ministre turc du travail et de la sécurité sociale assure que la dernière inspection de la mine remontait au 17 mars et que les normes en vigueur étaient appliquées.

« Il n'y a aucune sécurité dans cette mine. Les syndicats ne sont que des pantins et la direction ne pense qu'à l'argent », a au contraire déclaré à l'AFP un mineur, un de ses collègues ajoutant : *« Il y a des gens qui sont en train de mourir là-dedans, des blessés, et tout ça pour des histoires de pognon. »*





Un père retrouve son fils parmi les rescapés de la catastrophe, mardi 13 mai, à Soma. BULENT KILIC/AP

Cette catastrophe industrielle, l'une des pires survenues en Turquie, pourrait mettre en difficulté le gouvernement et le parti au pouvoir, le Parti pour la justice et le développement (AKP). Les autorités ont d'abord tenté de minimiser l'accident, avant que le maire de la ville voisine de Manisa ne rende public, dès mardi soir, un premier bilan de 157 morts.

La mine de charbon de Soma, à une centaine de kilomètres d'Izmir, est la plus importante de la région. Elle a ouvert en 2013 et elle est détenue par un homme d'affaires proche de l'AKP. L'industrie minière, comme le BTP ou les chantiers navals, sont des secteurs récemment privatisés au profit de proches de l'AKP. Les accidents y sont fréquents, ce qui nourrit la colère des milieux ouvriers. La Turquie est l'un des pays qui connaît, tous secteurs d'activités confondus, le plus haut taux d'accidents du travail, avec environ 1 000 victimes par an.

En un an, plusieurs centaines d'accidents sans gravité ont été constatés dans la mine de charbon de Soma. Le Parti républicain du peuple (CHP, gauche) avait réclamé le 29 avril, une commission

> L'industrie minière, comme le BTP ou les chantiers navals, ont été récemment privatisés au profit de proches de l'AKP

d'enquête sur les conditions de travail sur ce site minier. Les députés AKP ont rejeté cette demande, le gouvernement déclarant alors que l'opposition tentait de détourner l'agenda politique.

La Turquie possède encore une grosse activité d'extraction de charbon, une industrie décriée pour ses conditions de travail. Chaque année, des accidents miniers font en moyenne une centaine de victimes. La sous-traitance à des entrepreneurs peu scrupuleux et l'exploitation illégale de certaines mines sont dénoncées par tous les syndicats.

En 1992, une explosion de gaz avait fait 263 morts dans la mine de Zonguldak, sur la côte de la mer Noire, principale zone d'extraction du pays. Et, en 2010, à Zonguldak toujours, un nouvel accident avait fait 30 victimes. Le Premier ministre, Recep Tayyip Erdogan, s'était alors rendu sur place et avait déclaré que la mort était *« le destin des mineurs »*. Ajoutant que les habitants de cette région *« étaient habitués à cela »*.

Mercredi matin, un communiqué du bureau de M. Erdogan a annoncé qu'*« en raison de la catastrophe survenue dans la mine de Soma, un deuil national était décrété pour trois jours à partir du 13 mai. »* ■

Pierre Le Hir (avec Guillaume Perrier à Istanbul)

La débâcle des glaces de l'Antarctique de l'Ouest est désormais irréversible

La fonte d'une demi-douzaine de glaciers pourrait élever le niveau marin de 1,20 m dans quelques siècles

Les glaces de l'Antarctique de l'Ouest sont désormais engagées dans un déclin sans retour. Deux études distinctes, à paraître dans les revues *Science* et *Geophysical Research Letters*, concluent que les principales formations glaciaires de l'ouest du continent blanc sont entrées dans un processus d'effondrement auto-entretenu et irréversible.

Cette demi-douzaine de glaciers – en particulier celui de l'île du Pin et celui de Thwaites – sont déjà d'importants contributeurs à l'élévation mondiale du niveau de la mer. Ils devraient l'être plus encore à l'avenir et, si les deux équipes de scientifiques voient juste, ils ajouteront à eux seuls plus d'un mètre vingt au niveau marin dans les prochains siècles.

« Ces glaciers sont des monstres : celui de l'île du Pin est large d'une trentaine de kilomètres et celui de Thwaites l'est trois fois plus, explique Eric Rignot (JPL, université de Californie à Irvine), premier auteur de l'étude publiée dans *Geophysical Research Letters*. *Au total, nous avons étudié six grands glaciers, qui couvrent une superficie qui n'est pas très éloignée de celle de la France, et sur laquelle nous avons désormais suffisamment d'observations pour constater que les retraits glaciaires y sont désormais inexorables. »* Actuellement, environ un dixième des 3,2 mm d'élévation annuels du niveau des mers est à mettre au compte de ces six léviathans de glace.

A plus brève échéance, *« nos travaux suggèrent que les prévisions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* [GIEC] *ne tiennent pas suffisamment compte de l'Antarctique et qu'elles devraient être révisées dans la partie haute des fourchettes proposées »*, estime M. Rignot. Sans politique de réduction des gaz à effet de serre, le dernier rapport du GIEC prévoit une élévation maximale moyenne d'un mètre en 2100.

« Je suis surpris de la vitesse de recul du glacier de Thwaites, réagit le glaciologue Gaël Durand, chercheur au Laboratoire de glaciologie et de géophysique de l'environnement (CNRS, université Joseph-Fourier de Grenoble), qui n'a pas participé à ces travaux. *Mais ce sont des résultats cohérents avec ceux que nous avons récemment publiés sur le glacier de l'île du Pin. »* En janvier, Gaël Durand et ses coauteurs avaient publié des simulations d'écoulement de ce grand glacier, montrant également qu'il était engagé dans un retrait inexorable.

Sur un socle rocheux

Les chercheurs conduits par Eric Rignot n'ont pas utilisé de simulations numériques, mais des séries de mesures sur les quarante dernières années. *« Ce qu'on observe, selon les glaciers, est un recul d'un à deux kilomètres par an*, constate M. Rignot. *On voit aussi que le phénomène est en accélération. »* Ces retraits sont délicats à mesurer.

Les glaciers de cette zone de l'Antarctique ont un comportement très spécifique. Au contraire du Groenland, ils sont posés sur un socle rocheux situé sous le niveau de la mer. La « ligne d'échouage » – c'est-à-dire la ligne délimitant le contact entre la glace et la roche – se trouve ainsi à plusieurs centaines de mètres de profondeur, inaccessible à une observation directe. Pour détecter l'évolution de ces lignes d'échouage, les chercheurs ont analysé des données satellites.

Les travaux publiés dans *Science*, conduits indépendamment par Ian Joughin (université de Washington), se sont focalisés sur le glacier de Thwaites et ont consisté à en simuler le comportement au cours des prochains siècles. Selon leurs résultats, aucun mécanisme n'est à même de contrer l'accélération de la débâcle en cours. *« Lorsqu'on parle d'effondrement d'un tel glacier, il faut bien comprendre que c'est un phénomène qui se déroule sur plusieurs siècles »*, précise M. Durand.

Selon les modèles informatiques, la disparition du glacier pourrait prendre 200 à 900 siècles. *« A mon sens, ces estimations sont trop conservatrices,* dit M. Rignot. *Je pense qu'une grande part de ces glaces sera partie dans les deux cents prochaines années. »* ■

Stéphane Foucart

Barroso, l'Europe sans colonne vertébrale

Le président de la Commission est accusé d'avoir affaibli Bruxelles au profit des chefs d'Etat et de gouvernement

Eté 1975, Lisbonne. José Manuel Durao Barroso a 19 ans, les cheveux longs et des idées maoïstes plein la tête. Un an après la « révolution des œillets » qui mit fin à la dictature salazariste, le futur président de la Commission européenne se bat contre ce qu'il considère comme la nouvelle menace au Portugal : la prise du pouvoir par les communistes d'inspiration soviétique.

Recherché par les forces de police, le jeune Barroso, leader étudiant du MRPP (Movimento Reorganizativo do Partido do Proletariado), est dénoncé alors qu'il colle des affiches dans la rue et est embarqué dans une jeep de militaires. La voiture démarre. Il se tourne vers ses ravisseurs et les défie : *« Je ne crois pas que vous aurez le courage de tirer sur un homme de dos. »* Il ouvre la portière, et s'échappe.

L'anecdote, rapportée par le magazine *Newsweek* en 2004 en dit long sur la personnalité du président de la Commission. De l'audace bien dosée, opérée le dos tourné : M. Barroso avait pris soin de vérifier que ses adversaires n'avaient pas la gâchette facile et la voiture s'essoufflait en haut d'une côte. *« Je ne suis pas complètement fou ! »*, avait-il confié au magazine américain.

Homme du consensus, tactique et malin, M. Barroso a été choisi en 2004 pour ce profil adaptable, jugé plus malléable que son adversaire d'alors, Guy Verhofstadt, un Belge libéral un peu trop fédéraliste. Ses idées maoïstes depuis longtemps oubliées, on décrit aujourd'hui M. Barroso comme un *« libéral pragmatique »*. Un homme de droite, capable de compromis.

« Il combine la geste politique et les gestes politiques avec ce que cela comporte de louvoiement », décrit Marie-Jo Thiel, qui conseille la présidence de la Commission sur les sujets éthiques et scientifiques. *« Ce n'est pas un homme qui lutte »*, lâche, plus sec, Hannes Swoboda, président du groupe des sociaux-démocrates au Parlement européen.

Selon ses détracteurs, son art de la négociation appliqué une décennie à Bruxelles a affaibli la Commission face aux chefs d'Etat, et en particulier face la chancelière allemande, Angela Merkel, véritable présidente de l'Europe.



José Manuel Barroso, au Parlement européen de Strasbourg, le 11 mars. VINCENT KESSLER/REUTERS

Sous son mandat, l'Europe est accusée d'être devenue trop libérale et trop austère. Le coupable, c'est lui. Sa gestion de la crise des dettes souveraines après 2010 s'est traduite par la mise en place d'une politique économique qui semble tout droit sortie de l'école de Chicago version années 1980 : la réduction des déficits est devenue un impératif, la libéralisation de l'économie, une nécessité absolue. Il faudra attendre trois ans pour que la question du chômage des jeunes, dramatique, revienne en tête de l'agenda des Vingt-Huit.

Mal-aimée des citoyens et attaquée par les politiques de tout bord, la Commission est représentée comme une fabrique de directives bureaucratiques farfelues quand elle n'incarne pas l'un des visages haïs de la « troïka », l'attelage qu'elle a formé avec le Fonds monétaire international et la Banque centrale européenne pour faire appliquer les plans d'austérité dans les pays en crise. Notamment le sien, le Portugal.

Depuis Florence, où il s'est rendu pour une conférence le 9 mai, journée de l'Europe, M. Barroso semble meurtri de cette mauvaise publicité. L'Union européenne, fait-il remarquer, a su affronter la plus grave crise de l'après-guerre. L'euro, qu'on donnait pour mort, a résisté. La Commission a plus de pouvoir qu'à l'époque du vénéré Jacques Delors (président de la Commission de 1985 à 1995) et l'Union à vingt-huit est plus large, dit-il, cherchant du réconfort dans la morale nietzschéenne : ce qui ne te tue pas te rend plus fort. *« On a réussi »*, affirme-t-il même à la tribune ce jour-là.

Michel Barnier, commissaire européen au marché intérieur lors de son second mandat, partage son amertume. *« Lui faire porter le chapeau n'est pas juste »*, pense celui qui se serait bien vu candidat du Parti populaire européen (PPE) pour remplacer M. Barroso. *« Après trente ans de dérives ultra-libérales, nous avons rétabli une forme de gouvernance des marchés financiers avec l'union bancaire. » « Je ne l'aurais pas fait si M. Barroso ne m'avait pas soutenu »*, précise-t-il

M. Barroso, faux responsable ? En ces temps troublés, le président de la Commission a un petit côté souffre-douleur, en particulier en France. En juillet 2013, *Le Canard enchaîné* tirait son portrait, cruellement intitulé « Glandeur et décadence », reprenant les attaques de Nicole Bricq, ministre du commerce, selon qui *« il n'a rien fait de son mandat »*, et celles d'Arnaud Montebourg, alors ministre du redressement productif, l'accusant d'être un *« carburant du FN »*.

Le Portugais traîne comme un boulet la défense de la directive « Bolkestein » sur la libre circulation des services qui faisait craindre l'invasion du « plombier polonais » dans nos villes et nos campagnes. On lui reproche aussi son atlantisme, M. Barroso ayant défendu, en 2003, la guerre en Irak. Le jugeant bien encombrant, Jacques Chirac lui aurait même demandé de *« la fermer »* lors des débats mal engagés sur le référendum sur la Constitution de 2005. Le « non » l'emportera tout de même en France bien que M. Barroso se soit effectivement tu.

> L'Europe serait devenue trop libérale et trop austère sous son mandat. Le coupable, c'est lui

Voilà peut-être sa plus grande faute : sa faiblesse face aux chefs d'Etat. *« M. Barroso est un homme dont on a du mal à voir la colonne vertébrale »*, confie une source bruxelloise qui se souvient avec tristesse de la manière qu'avait M^me^ Merkel de se moquer de lui tout en défendant sa candidature pour mieux l'utiliser.

Amateur de poésie, polyglotte, d'une compagnie agréable, M. Barroso n'a cessé de fuir la confrontation. *« On ne peut pas dire qu'il ait poussé toutes les tentatives. Il aurait pu aller plus loin. C'est dommage, son premier mandat était bien parti »*, observe Jacques Barrot, ex-commissaire européen.

« Il faudrait un Européen engagé, un meneur de bande. Mais qui est compatible avec tout ça ? », ajoute Joachim Bitterlich, ex-conseiller diplomatique d'Helmut Kohl. Et d'ajouter : *« Il reflète l'état général de la politique européenne. »* M. Barroso est à l'image du président qu'ont réclamé les chefs d'Etat. On lui en veut aussi pour cela. ■

Claire Gatinois

La succession demeure très ouverte

Bruxelles
Bureau européen

Rien n'est acquis pour Martin Schulz et Jean-Claude Juncker. Les chefs de file européens de la gauche et de la droite pour les élections qui se tiendront du 22 au 25 mai jouent leur va-tout dans la course à la succession de José Manuel Barroso à la tête de la Commission. Jeudi 15 mai, en direct sur une trentaine de chaînes de télévision, le président du Parlement européen et l'ancien premier ministre du Luxembourg devaient affronter leurs challengers, l'Allemande Ska Keller pour Les Verts, le Belge Guy Verhofstadt pour les libéraux et le Grec Alexis Tsipras pour la gauche radicale.

Débats en tous genres, meetings partout sur le continent, les postulants mènent une campagne inédite pour personnaliser le scrutin et politiser la désignation du président de la Commission. Pour eux, il s'agit d'une grande première *« démocratique »*, mais l'exercice risque surtout de tourner à la bagarre entre Parlement et Conseil européens.

A dix jours des élections, la situation reste très incertaine. Pour l'Allemand comme pour le Luxembourgeois, la difficulté est de rassembler une majorité absolue de 376 voix au Parlement européen et une majorité qualifiée au sein du Conseil européen, où siègent chefs d'Etat et de gouvernement. C'est en effet le Conseil qui choisit une personnalité, laquelle doit être avalisée par le Parlement. Herman Van Rompuy, le président du Conseil, craint par-dessus tout *« un clash institutionnel »* entre les deux instances. Pour déminer le terrain, il a convié chefs d'Etat et de gouvernement le 27 mai, à Bruxelles, deux jours après le vote. Il espère ce jour-là recevoir un mandat pour piloter les discussions avec les eurodéputés.

> Herman Van Rompuy craint « un clash institutionnel » entre le Conseil, qui choisit une personnalité, et le Parlement, qui doit l'avaliser

« Si les écarts sont de l'ordre de 20 à 30 sièges entre les deux principales formations, la famille arrivée en tête pourra sans doute imposer son candidat, mais le jeu risque d'être beaucoup plus serré, au risque de retarder les décisions », pronostique un responsable européen. D'après les plus récentes estimations de Poll-Watch, le Parti populaire européen (PPE) de Jean-Claude Juncker disposerait à peine d'une douzaine de sièges d'avance sur les socialistes de Martin Schulz.

Pour peser, les trois principaux groupes – le PPE à droite, les sociaux-démocrates (Parti socialiste européen) à gauche, et l'Alliance des démocrates et des libéraux (ADLE) au centre – entendent constituer une grande coalition afin d'assurer une confortable majorité au chef de file arrivé en tête du scrutin. En dépit de la progression annoncée des forces eurosceptiques et populistes. Guy Verhofstadt se verrait bien à la présidence du Parlement européen si cette alliance pouvait permettre à Martin Schulz ou à Jean-Claude Juncker de réussir leur pari.

Face à l'offensive venue du Parlement – dont sont originaires quatre des candidats en lice –, les chefs d'Etat sont des plus partagés. *« Au fond, personne n'a envie de se faire imposer le futur patron de la Commission par le Parlement européen »*, dit un proche d'Herman Van Rompuy. Mais, ajoute ce responsable, si un candidat arrive à rassembler 376 voix parmi les eurodéputés, ce sera *« un fait politique qu'il sera difficile d'ignorer »*. *« Après cette campagne inédite, il ne va pas être possible pour le Conseil européen de considérer les élections comme un fait divers qui a amusé les partis »*, veut croire une autre source européenne.

Trois postures sont d'ores et déjà perceptibles parmi les chefs d'Etat et de gouvernement. François Hollande semble prêt à soutenir l'un ou l'autre des deux principaux chefs de file en fonction du résultat des élections. S'il soutient Martin Schulz, il n'a rien contre Jean-Claude Juncker. *« Pour la première fois, les électeurs, par leur vote, désigneront le futur président de la Commission »*, a-t-il rappelé ces derniers jours. Cette petite phrase a été très remarquée dans le landerneau européen.

Le Britannique David Cameron n'est pas de cet avis. Il ne veut pas de Jean-Claude Juncker et encore moins de Martin Schulz. Il menace de bloquer le second pour la présidence de la Commission si celui-ci devait arriver en tête. Mais il pourrait accepter le premier pour présider le Conseil européen, à la place d'Herman Van Rompuy dont le mandat s'achève à la fin 2014.

Comme souvent, la chancelière allemande, Angela Merkel, est à mi-chemin. Elle a dû accepter contre son gré que la droite européenne se dote d'un chef de file. Elle pourrait vouloir profiter d'un faible écart entre les deux principaux postulants pour sortir de son chapeau une troisième personne. *« Dans cette hypothèse, il faudra vraiment quelqu'un de très fort pour convaincre les eurodéputés »*, dit un connaisseur du petit monde bruxellois. ■

Philippe Ricard



2014 EUROPÉENNES

PAS ASSEZ D'EUROPE SUR LE SERVICE PUBLIC ?

francetvinfo

Toute l'actualité de la campagne et tous les résultats le soir des élections

• **Le second écran des nombreux rendez-vous de France 2 et France 3**
(Mots Croisés, Le Roman de l'Euro, Des Paroles et Des Actes, les éditions du 19/20 et du Grand Soir 3, La Voix est Libre, Avenue de l'Europe, les soirées électorales...)

• **Le 15 mai : en direct à partir de 20h30, retransmission du débat entre les cinq candidats à la Présidence de la Commission Européenne**
débat également retransmis en direct sur LCP-Public Sénat, canal 13 de la TNT...

• **Le 25 mai : tous les résultats en Europe** à découvrir en direct

GÉOPOLIS

Pour tout comprendre des enjeux de l'élection

• Une vaste documentation de **120 articles sur l'Europe,** son rôle, son fonctionnement, ses débats ...

• Les **blogs des correspondants de France Télévisions** en Europe

• Un blog itinérant **"Trans Europe Extrême"** sur les droites populistes

francetélévisions

A l'Est, du nouveau 3/6 Voyage le long de la frontière orientale de l'Union européenne. Aujourd'hui, la Lituanie

Vilnius, capitale de l'autre Biélorussie

Vilnius
Envoyé spécial

Une toute petite partie de la Biélorussie se trouve de l'autre côté de sa frontière, dans l'Union européenne. Elle occupe plusieurs salles de cours d'une université du nord de Vilnius, la capitale lituanienne, et quatre étages de bâtiments administratifs dans son vieux centre baroque. Ces quelques mètres carrés délimitent l'enclave intellectuelle d'une faculté en exil, bannie de Minsk, la capitale biélorusse. Ces locaux de l'Université des sciences humaines européennes (EHU) abritent le rêve d'Anatoli Mikhailov, un vénérable professeur de philosophie allemande qui s'était mis en tête, peu après l'effondrement de l'URSS, de sortir son pays naissant de son désert académique.

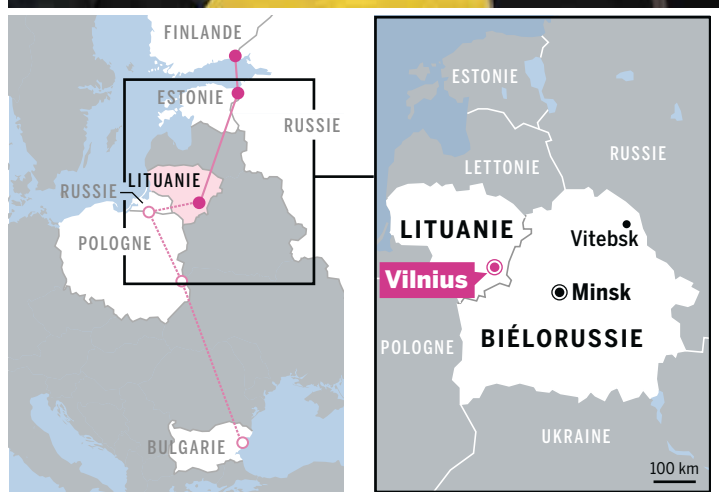
« Nous étions si naïfs à l'époque, se souvient le recteur. *Nous pensions que la chute de l'Union soviétique suffirait à tracer une nouvelle voie. Dans le pays, tout le monde voulait devenir banquier ou homme d'affaires. En 1992, j'ai créé l'EHU à Minsk pour libérer les esprits de la vieille idéologie et de la frénésie matérialiste qui apparaissait. Je pensais qu'un retour aux enseignements fondamentaux de la civilisation européenne aiderait à doter notre vie politique d'une nouvelle morale et d'une nouvelle vision. »*

Au cours de ses douze premières années d'existence, la faculté d'Anatoli Mikhailov a construit sa réputation, pendant que la Biélorussie était méthodiquement transformée en dictature par son président, Alexandre Loukachenko. La seconde ne pouvait pas tolérer la liberté de la première très longtemps. En 2004, le recteur est incité à démissionner, son université perd son agrément.

Parti à l'étranger pour un voyage de deux semaines, Anatoli Mikhailov comprend qu'il serait bien avisé d'y rester. Il n'est jamais rentré à Minsk, mais il a réussi à installer l'EHU, dès 2005, le plus près possible de la Biélorussie. A Vilnius, l'université privée, financée principalement par des dons, se situe à moins de 200 km de la capitale biélorusse et à 30 km de la frontière, dans cette partie orientale de la Lituanie qui a tant d'histoire commune avec son pays voisin.

Cette proximité facilite les allers-retours en bus, en train ou même en auto-stop des 500 étudiants biélorusses qui ont choisi d'étudier à Vilnius (800 autres sont restés chez eux pour travailler à distance). A la frontière, les contrôles suivent le grand cycle de la répression du régime Loukachenko. Ils se font plus tatillons quand une élection présidentielle approche, tous les cinq ans, et se relâchent le reste du temps.





Maria Sliapstova, étudiante en droit à l'université des sciences humaines européennes, à Vilnius.
OLGA KRAVETS/SALT IMAGES POUR « LE MONDE »

Maria Sliapstova, en troisième année de droit international, rentre ainsi une fois par mois à Minsk, voir ses parents, auxquels elle a caché pendant plusieurs mois son installation à Vilnius. *« Je ne voulais pas les inquiéter parce que j'avais perdu deux ans à l'université d'Etat,* dit-elle. *Et j'ai été très surprise par leur réaction positive : ils soutiennent le régime, ils savent que je le conteste, mais ils étaient rassurés par la qualité des débouchés à l'issue des études. »*

A Vitebsk, ceux d'Andréi Lahunou, en première année de sciences politiques, sont restés inquiets plus longtemps. *« Ils avaient vu la propagande à la télévision qui fait passer l'EHU pour un nid d'espions et d'apprentis terroristes et ils s'inquiétaient de possibles rétorsions. Ils ont fini par être rassurés parce qu'il ne se passait rien. »* A l'université, personne n'a entendu parler de cas récents d'ennuis causés aux familles des étudiants. *« Le régime de Loukachenko a l'air de s'habituer à notre existence,* dit Darius Udrys, vice-recteur de l'EHU. *Il nous dénigre sans chercher à nous nuire. »*

Aucun étudiant ne semble en tout cas regretter une expatriation temporaire qui aide à franchir les frontières mentales qu'impose l'éducation en Biélorussie, seul grand pays du continent à ne pas s'être engagé dans le processus de Bologne de rapprochement des systèmes d'enseignement supérieur. *« A Minsk, ma professeur d'économie était très fière de ses vieilles feuilles jaunies qui remontent à l'URSS,* explique Maria Sliapstova. *Elle reprenait invariablement le même cours depuis vingt ans. Là-bas, l'apprentissage passe par le rabâchage d'interminables leçons.*

> « Ici, l'enseignement consiste à nous ouvrir l'esprit, en nous aidant à former notre propre réflexion »
> **Maria Sliapstova**

Ici, l'enseignement consiste à nous ouvrir l'esprit en nous aidant à former notre propre réflexion. »

Nombre d'étudiants biélorusses mènent leurs études de front avec une activité militante de contestation du régime Loukachenko. Membre de Belarus Watch et de la Maison des droits de l'homme biélorusse, Maria Sliapstova a déjà participé, à 24 ans, à plusieurs opérations d'observation d'élections dans son pays. A l'issue de ses études, la jeune femme entend mettre ses diplômes de droit au service de la défense des droits de l'homme. Andréi Lahunou vient également d'entrer dans le programme d'observation des élections.

L'exil de l'EHU alimente ainsi le vivier de plus en plus dense, à Vilnius, d'organismes qui aident les opposants à la dictature de Minsk. A l'abri des frontières de l'UE et du dispositif défensif de l'OTAN, la capitale de la Lituanie prend ainsi des airs de centre officieux de l'autre Biélorussie, celle qui conteste M. Loukachenko. Depuis peu, ces ONG sont également rejointes par des organismes russes qui dénoncent le tournant autoritaire du régime de Vladimir Poutine et ne se sentent plus en sécurité à Moscou ou à Saint-Pétersbourg. Cette concentration de la contestation ne manquera pas d'accentuer encore l'autre caractéristique de la cité. Depuis quelques années, Vilnius a pris la place qu'occupait Vienne au temps de la guerre froide. L'UE a trouvé, en Lituanie, sa nouvelle capitale des espions. ■

Jérôme Fenoglio

La corruption bouscule la campagne en Italie

L'épicentre de la campagne italienne pour les élections européennes s'est déplacé, mardi 13 mai, à Milan. La capitale lombarde est balayée par un scandale de corruption lié aux travaux de l'Exposition universelle de 2015, qualifié par les médias italiens de *« nouveau tangentopoli »*, du nom du tsunami politico-financier qui a ébranlé les institutions italiennes au début des années 1990. La semaine dernière, six personnes ont été arrêtées, dont d'anciens élus de droite comme de gauche et le directeur général chargé des travaux de construction et des contrats. Elles sont soupçonnées d'avoir attribué des travaux à des entrepreneurs en échange de pots-de-vin.

Du coup, tout le monde se presse à Milan. Silvio Berlusconi, qui y réside et y effectue des travaux d'intérêt général quatre fois par semaine, pour répéter que son parti, Forza Italia, *« n'a rien à voir »* avec ce scandale. Matteo Renzi, le président du conseil et secrétaire du Parti démocrate (PD, centre gauche), pour tenter de placer des pare-feu. Et Beppe Grillo, chef du Mouvement 5 étoiles, pour souffler sur les braises.

Chantier de l'Expo 2015

L'ancien comique génois veut faire de l'Expo le paradigme des maux de l'Italie : mauvaise gestion, corruption des élites, gaspillage de l'argent public. En meeting, il moque cette *« folie des grandeurs »* et dénonce *« l'idée absurde »* d'aller *« faire manger du fromage aux visiteurs dans un des endroits les plus laids du monde »*. Le thème de l'Expo est en effet la nutrition.

De son côté, M. Renzi, dont le parti était donné en tête du scrutin du 25 mai avant que les sondages soient interdits de publication, a senti le danger que représentait ce scandale pour l'Etat bailleur de fonds. Alors que le train des réformes annoncé est freiné par ses partenaires du gouvernement, qui ne veulent pas lui faire cadeau de succès dont il serait seul à profiter, il ne parvient plus à dominer la campagne.

Après avoir nommé un magistrat réputé incorruptible, Raffaele Cantone, pour vérifier les appels d'offres, il a couru à Milan pour dire qu'il *« fallait arrêter les voleurs mais pas les travaux »*. *« L'Etat est plus fort que les voleurs ! Cet événement sera une formidable chance »*, a-t-il prédit. Il espère que l'Expo, qui attend 20 millions de visiteurs, marquera le début d'une nouvelle ère de croissance pour l'Italie.

L'Expo 2015, vitrine du meilleur ou du pire de l'Italie ? C'est désormais le centre de la campagne. C'est en tout cas un des plus grands chantiers du pays. Son budget (1,3 milliard d'euros) suscite beaucoup de convoitise. Alors que de nombreux garde-fous ont été érigés pour juguler *« les infiltrations mafieuses »*, un des responsables du chantier se plaint de ne pas avoir réussi *« à octroyer un seul marché à une société offrant le prix le plus avantageux »* sans se retrouver avec *« un recours »* en justice de ses concurrents. Du coup, les travaux de l'Exposition universelle, qui se tiendra de mai à octobre 2015, ont pris beaucoup de retard. ■

Philippe Ridet
(Rome, correspondant)

Des députés proposent une écotaxe remaniée

En opposition à Ségolène Royal, la mission parlementaire défend une écoredevance avec une franchise de 400 km

►►► Suite de la première page

Les propositions de la mission d'information parlementaire, sur l'écotaxe poids lourds présentées mercredi 14 mai visent à rendre acceptable une taxe qui a toujours été refusée par les transporteurs et les donneurs d'ordre, et qui a suscité la colère bretonne. Convaincront-elles la ministre de l'écologie qui, sans attendre les conclusions des parlementaires, avait annoncé la mort de l'écotaxe ?

Pour M. Chanteguet, la ministre a fait montre de *« mauvaise manière »*, *« ce qui témoigne du peu de considération et d'intérêt que le gouvernement porte aux députés et à leurs travaux »*. Pour calmer le jeu, M^me^ Royal a indiqué attendre ce rapport des députés puis, le 27 mai, celui des sénateurs chargés d'enquêter sur les conditions d'attribution du marché avec la société Ecomouv, en charge de la gestion du dispositif et du prélèvement de la taxe. Elections européennes obligent, la ministre a indiqué qu'elle présenterait son dispositif début juin.

Le consensus s'est brisé

A l'origine, l'écotaxe est née d'un consensus politique. Conçue par le Grenelle de l'environnement en 2007, votée en 2009 par la droite et la gauche, cette redevance visait à faire payer au fret routier (les camions de plus de 3,5 tonnes) la dégradation des routes et la pollution qu'il génère. Elle était censée encourager un report vers d'autres modes, ferroviaire et fluvial, et devait financer les projets d'infrastructure nationaux.

Le consensus s'est brisé sur la colère des « bonnets rouges » bretons, à l'automne 2013 et le démontage obstiné des portiques dans l'Ouest de la France. En fait, l'écotaxe a été victime de plusieurs reports, pour des raisons techniques d'abord. Devant être appliquée au 1er juillet puis au 1er octobre 2013, elle a été reportée *« sine die »* par le premier ministre fin octobre. Ségolène Royal a voulu lui donner le coup de grâce. Dès son arrivée à l'hôtel de Roquelaure, la ministre a dit vouloir refuser l'association des mots « écologie » et « taxe ». *« De la démagogie »*, pour Jean-Paul Chanteguet.

Lors de son audition devant les membres de la mission parlementaire, le 30 avril, la ministre a proposé de taxer les seuls poids lourds étrangers et d'obliger les camions à emprunter les autoroutes. Pour compenser le manque à gagner de l'écotaxe, elle proposait de récupérer auprès des sociétés d'autoroute une partie des bénéfices générés par le trafic supplémentaire.

Les parlementaires et les élus locaux attendent surtout de savoir comment les projets d'infrastructure pourront être financés. Le manque à gagner de la suspension de l'écotaxe représente une perte mensuelle de 100 millions d'euros. Cet argent devait servir à abonder l'Agence de financement des infrastructures de transports de France, dont les finances sont au rouge.

A-t-on les moyens de se passer de cette taxe s'interrogent de nombreux députés. Le ministre de l'économie, Michel Sapin, a rappelé, le 7 mai sur RTL, que *« s'il n'y a pas la recette, il n'y a pas la dépense* (...). *Soit on trouve d'autres recettes, soit on diminue le programme de travaux »*. De quoi motiver les parlementaires. ■

R. Bx



Ségolène Royal au ministère de l'écologie et du développement durable, à Paris, le 13 mai. JULIEN MIGUET/IP3 POUR « LE MONDE »

« Parler d'écologie punitive, c'est de la démagogie pour justifier l'inaction »

Entretien

Le président de la commission du développement durable de l'Assemblée nationale, Jean-Paul Chanteguet (PS), a présenté les conclusions du rapport de la mission parlementaire sur l'écotaxe, mercredi 14 mai. Il préconise le maintien du dispositif initial avec l'introduction d'une franchise.

Faut-il faire une croix, comme le souhaite Ségolène Royal, ministre de l'écologie, sur l'écotaxe ?

Je ne le pense pas, même si je préfère l'appeler « écoredevance poids lourds ». Celle-ci n'est pas une taxe supplémentaire qui relèverait de l'écologie punitive, mais d'un choix de société qui doit permettre de financer une politique de transports durables. Un choix qui résulte d'un consensus politique entre la majorité précédente, qui en est à l'origine avec le Grenelle de l'environnement en 2007, et le gouvernement actuel qui était engagé dans sa mise en œuvre avant d'en décider la suspension.

Parler d'écologie punitive, c'est de la démagogie. Ce n'est qu'un slogan qui vise à repousser la prise en compte des enjeux environnementaux et à justifier l'inaction. Le transport routier contribue au réchauffement climatique et à la pollution. Il est aujourd'hui sous-taxé par rapport au rail ou à la voie d'eau. L'écotaxe doit permettre de corriger cette situation.

M^me^ Royal propose d'agir autrement, en créant, par exemple, une vignette pour les poids lourds étrangers...

C'est mal connaître la législation européenne qui interdit en la matière toute discrimination de traitement entre les ressortissants étrangers et nationaux.

Que proposez-vous alors pour rendre l'écotaxe acceptable ?

La création d'une franchise car le dispositif initial est pénalisant pour les petits transporteurs, les petits trajets, en bref pour l'économie de proximité. Une franchise de 400 kilomètres en moyenne par mois – soit 52 euros pour une redevance kilométrique de 13 centimes comme cela était prévu – doit permettre de dépasser cette difficulté. Je suis prêt à discuter de ce seuil, mais en introduisant un barème selon le poids et les émissions polluantes nous parvenons à un système incitatif. Les camions les moins polluants pourront faire 844 kilomètres avant d'être taxés. Les plus sales seront pénalisés à partir de 281 kilomètres. Nous proposons aussi de créer un fonds de modernisation pour permettre aux transporteurs d'acquérir de nouveaux véhicules.

Le contrat signé avec la société Ecomouv pour gérer le dispositif doit donc être maintenu ?

Rien ne permet aujourd'hui à l'Etat de dire que ce système est défaillant, et, s'il dénonçait ce contrat, il devrait verser au minimum 800 millions d'euros. En a-t-il les moyens ? Je veux surtout me faire le défenseur de la signature de l'Etat. Trop d'engagements ont été pris : auprès de la société Ecomouv, qui a déjà investi 600 millions d'euros et embauché 159 salariés, auprès des conseils généraux puisqu'une partie des sommes collectées devait servir à entretenir leurs routes, auprès de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France, et à l'égard aussi des 300 fonctionnaires recrutés par l'Etat.

Vos propositions sont-elles suffisantes pour calmer les « bonnets rouges » bretons ?

La Bretagne, comme cela était prévu dans le projet initial, bénéficiera d'un régime dérogatoire tenant compte de sa situation périphérique et des faibles possibilités de report du transport de marchandises sur le rail. L'impact de la franchise sera ainsi multiplié par deux. Je ne peux affirmer que cela permettra d'éliminer tous les effets qui pourraient être jugés discriminants. Seule une période de test de plusieurs mois, qui devra d'ailleurs être menée dans toutes les régions, permettra d'ajuster le dispositif.

Vous évaluez l'impact financier de la franchise à 300 millions d'euros – sur 1,2 milliard par an que devait rapporter l'écotaxe –, comment le compensez-vous ?

Si l'introduction de l'écotaxe conduit à un report du trafic routier sur les autoroutes et donc à plus de recettes pour les péages, il faudra envisager que l'Etat en prenne sa part. Le débat actuel a montré que le moment est certainement venu de redéfinir la place des sociétés d'autoroute. Je suis favorable à ce que l'Etat dénonce de façon anticipée les contrats de concession privée pour motif d'intérêt général. La rente autoroutière serait un bon moyen de financer des infrastructures de transports durables. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR RÉMI BARROUX ET LAURENCE CARAMEL

Contrairement aux Bretons, les Alsaciens réclament la mise en œuvre du dispositif

Reportage

Strasbourg
Envoyé spécial

Sur la nationale 59 qui relie la plaine d'Alsace aux cols vosgiens, un panneau indique « Point écotaxe », juste en dessous de celui annonçant la sortie pour la commune d'Urmatt (Bas-Rhin). Les poids lourds qui empruntent cette vallée verdoyante de la Brûche n'en ont cure : rien n'est activé depuis le report du dispositif.

En Alsace, contrairement à ce qui s'est passé en Bretagne, les portiques sont encore debout. Mais l'exaspération est là, pour des raisons inverses à celles qui ont fait s'enflammer l'ouest de la France. *« C'est inimaginable, on a dépensé quasiment un milliard d'euros pour installer un système et la ministre de l'écologie, Ségolène Royal, nous dit qu'on ne va pas l'utiliser*, s'offusque le président de région (UMP), Philippe Richert. *C'est comme si on avait construit quarante ponts sur le Rhin et qu'on demandait aux usagers de ne pas les emprunter. Ici, on a besoin de l'écotaxe. »* Et M. Richert de brandir une motion votée, le 22 novembre 2013, par son assemblée régionale : *« Le conseil d'Alsace réaffirme la nécessité impérieuse de mettre en place un dispositif dissuadant les reports transfrontaliers du transit des poids lourds. »*

Tout le problème alsacien est là. Depuis la mise en place, au 1er janvier 2005, de la LKW Maut, la taxe allemande sur les camions de plus de 12 tonnes, ces derniers franchissent par milliers le Rhin et empruntent les axes français non taxés. Selon les services de la préfecture, la baisse du trafic sur l'autoroute fédérale 5, à l'est du Rhin, a été de l'ordre de 2 000 poids lourds par jour, qui s'est reporté sur l'A35, côté français. En 2012, la LKW Maut a rapporté 4,4 milliards d'euros à l'Allemagne.

« Pleutres »

Le « père de l'écotaxe » comme il se nomme lui-même, Yves Bur, ex-député UMP du Bas-Rhin, maire de Lingolsheim, commune voisine de Strasbourg, déplore cette *« longue histoire de renoncements »*. L'écotaxe paie, selon lui, le ras-le-bol fiscal qui a gagné le pays en 2013. Pour autant, il ne faut pas céder. *« Les politiques qui sont contre aujourd'hui, alors qu'ils étaient pour hier, sont des pleutres »*, assène-t-il, rappelant que *« l'écotaxe allemande n'a pas été un frein à la compétitivité »*. *« Personne n'a le courage de s'opposer aux patrons du transport routier et aux donneurs d'ordre »*, s'énerve aussi Jacques Fernique, président du groupe Europe Ecologie-Les Verts d'Alsace.

A la tête de Chalot Transports, entreprise familiale créée en 1928, Michel Chalot possède 50 camions, dont 90 % sont déjà équipés de boîtiers écotaxe. Président de la Fédération nationale des transports routiers d'Alsace, organisation hostile à l'écotaxe, M. Chalot a vu le report de fret s'opérer de l'Allemagne vers la France. *« Contrairement à ce qu'affirme M^me^ Royal, les camions étrangers viennent faire leur plein en France, ils profitent d'un gasoil moins cher et des axes routiers gratuits »*, dit-il. S'il souhaite que le dispositif de l'écotaxe soit modifié, l'entrepreneur admet la justesse du système : *« Tu roules, tu paies, c'est normal. La route est le mode de transport qui répond le mieux aux réalités du monde de l'entreprise. Si on n'a pas l'écotaxe, on paiera sur autre chose, taxe carbone ou diesel... »*

Dans la vallée de la Brûche, une file ininterrompue de camions traverse les villages. Celui de Saales (900 habitants, Bas-Rhin) en voit passer 800 par jour. Le maire, Jean Vogel, écologiste convaincu, dénonce les risques encourus : *« Les transports dangereux passent par là. Ils n'ont pas le droit d'emprunter le tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines, axe qui leur permettrait de rejoindre Saint-Dié dans les Vosges »*, dit-il. Les autres camions évitent aussi le tunnel en raison de son tarif prohibitif – près de 64 euros pour le passage d'un trois-essieux.

Philippe Bies, député PS du Bas-Rhin, souhaite aussi le maintien de l'écotaxe, mais en la rendant acceptable. *« Ségolène Royal a raison quand elle dit qu'une autre offre doit exister. Tout le monde ne peut pas se reporter sur le ferroviaire ou le fluvial. Mais sans les fruits de l'écotaxe, nous n'aurons pas les moyens de développer ces modes alternatifs... »* ■

R. Bx

Le Monde
Jeudi 15 mai 2014

Des milliers de chômeurs victimes d'une société aux pratiques douteuses

Des demandeurs d'emploi démarchés pour vendre des assurances-vie

Le panneau *« A louer »* n'a même pas été décroché de la façade anonyme, où ne figure aucun logo. Au 22, rue d'Alleray, au cœur du 15e arrondissement à Paris, ils sont pourtant des dizaines de chômeurs à se presser tous les jours dans l'espoir d'un *« contrat temps plein à durée indéterminée »*, comme le leur promet le mail reçu sur leur adresse personnelle. Derrière la porte, les attendent des pratiques à la limite de la légalité.

Depuis plus d'un an, la Compagnie commerciale Saint-Honoré recrutement Limited (CCSH) n'hésite pas à démarcher par mail et parfois par téléphone des milliers de chômeurs pour les convoquer à d'étranges rendez-vous, parfois le jour même. *« Suite à votre profil de candidat en recherche d'emploi publié sur Internet, nous vous proposons de rencontrer une société de gestion de patrimoine sur un poste de chargé de clientèle »*, leur écrit un mystérieux correspondant. La société est officiellement basée en Irlande, mais ses dirigeants sont domiciliés à Amiens.

« C'est toujours les mêmes mails avec les mêmes noms qui reviennent, ils tournent avec trois ou quatre adresses », témoigne Samantha Garnier, la première chômeuse à avoir fait état de ces pratiques sur son blog, en mars 2013. Depuis, chaque nouvelle campagne de mails fait brutalement tripler l'audience de son blog, des centaines de chômeurs s'interrogeant sur ces étonnantes convocations. La plupart d'entre eux supposent une arnaque et suppriment immédiatement ce spam. *« Mais certains sont tellement désespérés qu'ils sont prêts à gober n'importe quoi et se rendent à ces rendez-vous »*, explique-t-elle.

En un an, les convocations ont été faites à au moins cinq adresses différentes en Ile-de-France, et une autre fois à Roubaix (Nord). Dans les mails, le cabinet évoque les noms de différents courtiers en assurances, tout en restant très flou sur la réalité du poste. *« Nous donnons des opportunités à des chômeurs et on nous accuse de recrutements frauduleux. Les blogs qui nous attaquent sont animés par des gens qui n'ont rien à faire, cela ne nous empêche pas de continuer à travailler et eux d'être au chômage »*, rétorque Pascal Evrard, le dirigeant de CCSH, qui proclame sur son site, au graphisme minimal, que *« le pire serait de ne rien faire »*.

Depuis avril, il assure recruter pour F2F, un petit courtier installé à Roubaix, mais qui se présente sur son site, bourré de fautes d'orthographe, comme *« un groupe financier international important »*. Robert Coutiaux et Doriane Smeda, les deux dirigeants de cette société, ont également fondé une entreprise au même nom au Luxembourg.

Tous les internautes qui se sont rendus à ce rendez-vous font état du même scénario, dont *Le Monde* a pu être témoin en se faisant passer pour un chômeur. Au cours d'un bref entretien dans des locaux équipés du minimum – les ordinateurs ne sont pas branchés et aucun logo de F2F ou Saint-Honoré n'apparaît sur la vitrine –, un recruteur propose aux chômeurs de se lancer dans une formation non rémunérée d'un mois pour devenir mandataire en assurance-vie.

Ce recruteur se prévaut du soutien d'Optimum-Vie, un gros assureur canadien ayant une antenne à Paris. *« F2F est un simple courtier qui représente moins d'un pour cent de notre chiffre d'affaires »*, assure Benoît Lapointe, son directeur général adjoint à Paris, en assurant découvrir ces étranges méthodes. Les entretiens ont pourtant aussi eu lieu au sein même des locaux d'Optimum. *« Nous avions une entente temporaire avec Saint-Honoré pour qu'il nous trouve des mandataires. Mais cela n'a duré que trois ou quatre mois »*, justifie M. Lapointe.

Lors des entretiens, plus question de CDI : les recruteurs assurent aux chômeurs qu'ils pourront, à l'issue de leur formation, vendre eux-mêmes ces assurances-vie sous le statut d'auto-entrepreneur, rémunérés à la commission. *« Ils parlent de 25 % du montant des contrats, en promettant des rémunérations de 3 000 euros par mois »*, témoigne une chômeuse, qui a pressenti une arnaque, mais a tout de même laissé, comme des dizaines d'autres, son CV et signé une convocation.

Lors de la visite du *Monde*, le formateur a fait signer à une dizaine de chômeurs une convention de stage en leur précisant bien d'éviter de signaler cette formation à Pôle emploi. Aucune copie de la convention ne leur a été remise, mais les pièces d'identité sont systématiquement photocopiées.

Les chômeurs qui acceptent ce marché suivent ensuite une formation théorique de deux semaines, selon plusieurs personnes passées par l'entreprise. *« On nous a appris à caser des assurances-vie pour la société Optimum-Vie »*, explique l'un d'entre eux. Au bout des deux semaines, les chômeurs doivent appeler à la chaîne des clients potentiels. *« Ce n'est pas tout à fait honnête, car on leur dit qu'il va y avoir une modification de la fiscalité sur l'épargne. Ce n'est pas vrai, le seul but est d'avoir des rendez-vous »*, témoigne ce chômeur. Seuls quelques « coachs » de la société sont autorisés à signer les contrats et à en percevoir les rémunérations, selon plusieurs témoins.

> Dans les mails, le cabinet évoque les noms de courtiers en assurances, tout en restant très flou sur la réalité du poste

« Sur la vingtaine de prospecteurs que nous étions, aucun n'a perçu de rémunération, même au bout de trois mois », assure l'un d'entre eux. Les recruteurs promettent que les formations débouche-ront sur des habilitations de *« mandataire d'assurance de niveau 2 »*, délivrées par une association officielle, l'Orias, qui répertorie tous les *« intermédiaires en banque, assurance et finance »*. Seul ce sésame permet de vendre des assurances en son nom et de percevoir les commissions. Selon les informations du *Monde*, des dossiers ont bien été déposés, mais aucune demande d'habilitation n'a encore été acceptée par l'Orias.

La société récuse toutes les critiques et accusations. *« Tout ça est faux, entre 50 et 100 personnes ont été habilitées grâce à nous. Nous offrons ces formations gratuitement alors qu'elles coûtent normalement entre 3 000 et 6 000 euros »*, assure M. Evrard. Le dirigeant de F2F, Robert Coutiaux, reconnaît, de son côté, qu'on lui *« a fait part de remarques de chômeurs sur Internet, qu*['il] *ne consulte jamais »*. Au 22, rue d'Alleray, les chômeurs qui se présentent, même sans rendez-vous, sont toujours reçus : la prochaine « formation » débute le 2 juin, leur assure-t-on. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND



Les locaux du 22, rue d'Alleray, à Paris, où ont lieu les entretiens de recrutement. O. JOBARD/MYOP POUR « LE MONDE »

Les coordonnées de 80 000 chômeurs publiées

Sur le site de F2F, les noms, les adresses mail, les numéros de téléphone d'au moins 80 000 chômeurs sont en libre accès. Contactés, plusieurs d'entre eux assurent que seul Pôle emploi disposait de ces informations. Alertée par *Le Monde* de l'existence de ce fichier, la direction de Pôle emploi assure qu'après avoir croisé *« un nombre significatif »* de ces coordonnées, *« entre 20 % et 25 % ne sont pas inscrits chez nous »*. *« Nous n'avons pas repéré d'intrusion sur notre site »*, se défend l'organisme, qui assure par ailleurs avoir alerté la police des pratiques de F2F et de la Compagnie commerciale Saint-Honoré après des alertes de ses conseillers en Ile-de-France. *« Nous nous sommes procuré ces coordonnées par des bases de CV et de sites d'annonces d'emploi. J'ai les factures »*, répond M. Evrard, le patron de Saint-Honoré, en refusant toutefois de les produire.

OSP
APPEL D'OFFRES - AVIS D'ENQUETE
01.49.04.01.85 - annonces@osp.fr

PRÉFET DE LA DRÔME PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR,
PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE PRÉFET DU GARD PRÉFET DE VAUCLUSE PRÉFET DE L'ARDÈCHE

AVIS D' ENQUÊTE PUBLIQUE INTERPRÉFECTORALE

de mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes
de SAINT-ÉTIENNE-DES-SORTS (30) et de MARSAZ (26), complémentaire à l'enquête publique interpréfectorale
unique prescrite par arrêté interpréfectoral N° 2013234-0001 du 22 août 2013

Canalisation de transport de gaz entre SAINT-MARTIN-DE-CRAU (13) et SAINT-AVIT (26),
« Projet ERIDAN » - Société GRTgaz

L'arrêté interpréfectoral (Drôme, Bouches-du-Rhône, Gard, Vaucluse et Ardèche) du 6 mai 2014 ordonne l'ouverture d'une enquête publique interpréfectorale de mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de SAINT-ÉTIENNE-DES-SORTS (30) et de MARSAZ (26), complémentaire à l'enquête publique interpréfectorale unique, préalable :
- à la déclaration d'utilité publique, emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes concernées,
- à l'autorisation ministérielle concernant les travaux de construction et d'exploitation,

de la canalisation de transport de gaz entre SAINT-MARTIN-DE-CRAU (13) et SAINT-AVIT (26), projet dénommé « Projet ERIDAN », au bénéfice de la société GRTgaz.

L'enquête publique interpréfectorale se déroulera pendant une durée de 32 jours, **du mardi 10 juin 2014 au vendredi 11 juillet 2014 (à 12 h 00).**

À son terme, les Préfets de la Drôme, des Bouches-du-Rhône, du Gard, de Vaucluse et de l'Ardèche sont les autorités compétentes pour prendre la décision préfectorale conjointe déclarant d'utilité publique le projet présenté par la société GRTgaz et qui emportera mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes concernées. L'autorisation de la construction et l'exploitation de la canalisation de transport de gaz fera l'objet d'un arrêté ministériel conjoint du Ministre chargé de la sécurité du transport par canalisation et du Ministre chargé de l'Énergie.

Messieurs Jean-Pierre DEBELLE, proviseur en retraite, et Michel COUTRET, officier supérieur Armée de terre, retraité, sont désignés en qualité de Commissaires enquêteurs, titulaire et suppléant.

La mairie de la commune de SAINT-ÉTIENNE-DES-SORTS (30) est désignée comme siège de l'enquête publique interpréfectorale.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique sur lequel le public peut directement formuler ses observations, propositions et contre-propositions, sont déposés et ouverts dans les préfectures des départements du Gard et de la Drôme et en mairies des communes de SAINT-ÉTIENNE-DES-SORTS (30) et de MARSAZ (26), où le public peut en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des services.

Le public peut également adresser ses observations, propositions et contre-propositions par correspondance au Commissaire enquêteur, domicilié pour la circonstance au siège de l'enquête : Mairie de SAINT-ÉTIENNE-DES-SORTS, 276 Grand Rue, 30200 SAINT-ÉTIENNE-DES-SORTS, lequel les annexera au registre d'enquête publique.

Le Commissaire enquêteur recevra personnellement le public à l'occasion des permanences qu'il tiendra en mairies, aux jours et heures suivants :

SAINT-ÉTIENNE-DES-SORTS (30) (siège de l'enquête)
- mardi 10 juin 2014 09 h 00 – 12 h 00
- lundi 7 juillet 2014 15 h 00 – 18 h 00.

MARSAZ (26)
- mercredi 11 juin 2014 14 h 00 – 16 h 30
- vendredi 11 juillet 2014 09 h 00 – 12 h 00 (heure de clôture de l'enquête).

Pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, la copie du rapport et des conclusions motivées du Commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public dans les mairies des communes de SAINT-ÉTIENNE-DES-SORTS (30) et de MARSAZ (26), ainsi que dans les préfectures des départements du Gard et de la Drôme. L'avis au public, le rapport et les conclusions motivées sont publiés sur le site Internet des services de l'État en Drôme : www.drome.gouv.fr

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, auprès du Préfet de la Drôme, Bureau des Enquêtes Publiques, 3 boulevard Vauban, 26030 VALENCE cedex 9, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Monsieur Laurent CLISSON, chef de projet (GRTgaz Centre d'Ingénierie, 7 rue du 19 mars 1962, 92622 GENNEVILLIERS Cedex ; Téléphone : 01.56.04.02.32 ; Adresse mél : eridan@grtgaz.com) recevra les demandes d'information sur le projet.

Réforme territoriale : les grandes manœuvres de François Hollande

L'exécutif envisagerait de reporter à l'automne 2015 les élections régionales et de hâter le pas sur le découpage des futures régions

C'est en recevant le premier secrétaire du PS Jean-Christophe Cambadélis, puis les représentants écologistes, que François Hollande entame, mercredi 14 mai, une série de consultations sur la réforme territoriale avec les dirigeants de l'ensemble des formations politiques. Elles s'achèveront vendredi avec la réception à l'Elysée, pur hasard du calendrier, de Marine Le Pen. Au total, M. Hollande aura entendu les représentants de 14 formations, campant en président au-delà de la mêlée, et des partis. Le message : *« Je suis au-dessus, je reprends la main, je suis le président »*, commente un dirigeant de la majorité.

Le chef de l'Etat a donc pris le parti de s'emparer, en personne et en main propre, de ce dossier emblématique, qui concerne la réduction de moitié du nombre de régions et la suppression des conseils généraux. Et de hâter le pas par rapport au calendrier initialement annoncé par Manuel Valls dans sa déclaration de politique générale.

« Cette réforme est identifiée depuis longtemps par le président comme l'un des marqueurs potentiels de son quinquennat, indique-t-on à l'Elysée. *Le premier ministre a voulu se saisir du sujet avec un calendrier relativement éloigné. Mais s'agissant d'une réforme difficile, le fait d'accélérer est un gage de réussite de la réforme. »* D'où la tentation du blitzkrieg. *« Le président teste les résistances, et ça a percé »,* résume un poids lourd du gouvernement.

Suivie de près, à l'Elysée, par sa directrice de cabinet Sylvie Hubac, mais aussi le secrétaire général Jean-Pierre Jouyet et son nouveau conseiller chargé des élus Vincent Feltesse, cette réforme *« peut être l'une des grandes réformes du quinquennat si elle réussit*, estime-t-on dans l'entourage du président. *En plus, elle est populaire »*, ainsi que le montrent les sondages.

Reste désormais, après le coup politique, à en échafauder l'architecture, le calendrier et surtout le processus politique. *« La réforme n'est pas figée*, estime le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale Jean-Jacques Urvoas. *Le but n'est pas de chercher à vendre quelque chose, mais de voir ce que les uns et les autres sont prêts à acheter. »*

> La droite n'entend pas offrir à M. Hollande la paternité d'une réforme qui jouit des faveurs de l'opinion

L'équation politique compte nombre de paramètres : faut-il un report des élections locales afin de tenir compte dès les prochains scrutins de la future architecture territoriale, et jusqu'à quand ? Selon *Les Echos* du 14 mai, les élections régionales pourraient être décalées à l'automne 2015.

Y aura-t-il une ou plusieurs lois ? Et, surtout, une réforme constitutionnelle, sachant que la majorité des trois cinquièmes serait délicate à atteindre ? *« On peut aller très loin en termes de réforme profonde sans qu'il soit nécessaire de modifier la Constitution, notamment très loin vers la fin d'une assemblée élue,* assure un ministre hollandais. *Bien sûr, l'existence du département, c'est la Constitution. Mais le nombre de régions, la carte territoriale et les compétences de chaque niveau de collectivité relèvent de la loi. »*

Sur ce point, François Hollande n'est pas exempt d'arrière-pensées tactiques. *« Derrière l'aspect juridique, il y a une question politique*, indique-t-on à l'Elysée. *Chacun va devoir se positionner. »* Et l'UMP au premier chef. Car le piège présidentiel est d'abord tendu à la droite, laquelle s'est toujours prononcée pour une suppression des conseils généraux, mais n'a pas l'intention d'offrir à M. Hollande la paternité politique d'une réforme qui jouit des faveurs de l'opinion. D'où la revendication d'un référendum que l'opposition verrait comme une consultation anti-Hollande.

Pour l'Elysée, l'hypothèse n'est évidemment pas à l'ordre du jour. Face à la droite, qui a pris le parti de déplacer le débat sur le tripatouillage que constituerait à ses yeux le report des scrutins locaux, M. Hollande pense tenir là sa nouvelle martingale politique. *« Il inaugure une guerre de mouvement »*, décrypte un dirigeant socialiste, qui ajoute : *« C'est la première fois depuis son élection qu'il est en phase avec l'opinion. »* ■

DAVID REVAULT D'ALLONNES

Forte hausse de l'homophobie en 2013, exacerbée par le débat sur le mariage gay

Le nombre d'agressions physiques a doublé, selon le rapport annuel de SOS-Homophobie

L'année 2013 fut paradoxale pour les homosexuels. Ce fut celle d'une avancée historique, avec le vote de la loi leur ouvrant mariage et adoption. Avec plus de 7 000 mariages célébrés sans incidents en 2013, elle semble déjà être entrée dans les mœurs. En même temps, une recrudescence inattendue de l'homophobie, en paroles et en actes, a eu lieu. Cette réalité, sensible pour les personnes concernées, qui ont souvent très mal vécu l'intense débat autour du « mariage pour tous », est confirmée par le rapport annuel de l'association SOS-Homophobie publié mardi 13 mai. Le nombre de témoignages reçus atteint un record : 3 517, soit une hausse de 78 % par rapport à 2012. Le nombre d'agressions physiques rapportées a doublé pour atteindre 188 cas, soit à peu près une tous les deux jours.

« Il n'y a pas eu une montée de l'homophobie, mais une libération de la parole », estime Yohann Roszéwitch, le président de l'association, dont le rapport annuel constitue l'unique mesure du phénomène en France. *« L'homophobie s'est décomplexée. En parallèle, la parole des victimes s'est également libérée. »* La reconnaissance d'un statut par la loi a probablement poussé davantage de personnes à se reconnaître comme victimes et à témoigner, ce qui peut expliquer une partie de la hausse.

Le rapport restranscrit ad nauseam les propos dénoncés. *« Mariage gay, c'est la porte ouverte à toutes sortes de saloperies, type zoophilie, nécrophilie… Ouais, j'ai l'esprit fermé, pas comme vos culs »* (sur Twitter) ; *« En cette période de débat sur le mariage, je suis plus que ravi d'unir aujourd'hui un homme avec une femme »* (un maire lors d'une cérémonie de mariage) ; *« Mariage pour tous, cela veut dire que je pourrai me marier avec mon chien »* (un professeur en classe préparatoire) ; *« Si j'avais un fusil, je les tuerais, les PD, leur tirant une balle entre les deux yeux. Ces saloperies, c'est dommage qu'Hitler ne les ait pas tous tués »* (un homme faisant la queue dans un commerce). Il peut s'agir d'attaques personnelles, mais aussi de paroles lancées à la cantonade. *« Des propos qui ne concernent pas directement une personne peuvent la perturber considérablement »*, souligne M. Roszéwitch.

Les récits d'agression sont également saisissants. Grégory, 38 ans, a été suivi par des hommes en rentrant de ses courses. *« On veut voir ton string »*, lui ont-ils lancé avant de lui jeter des pierres et de le frapper. Grégory a eu 21 jours d'interruption de travail. *« Vous êtes deux grosses gouinasses, vous vous envoyez en l'air sur le banc depuis tout à l'heure, c'est indécent ! »* Gifles et coups de pied ont plu sur Léa et Christelle, en vacances en Normandie, de la part du maire d'un village de la région… Dans le cas des agressions, M. Roszéwitch estime que l'homophobie véhiculée par des personnalités publiques a pu donner un sentiment de *« légitimité »* aux agresseurs.

L'homosexualité et l'homoparentalité ont été pendant plusieurs mois au cœur des propos publics et des conversations privées. L'homophobie a surgi parfois à la grande surprise des homosexuels, qui pensaient l'acceptation de la société plus grande. *« Je ne sais pas pourquoi ils nous font chier avec leur mariage, ils ont le pacs, c'est déjà très bien »*, a ainsi entendu François à la machine à café de son entreprise.

Retour en arrière

Le soir de la mobilisation de La Manif pour tous du 26 mai, Eric a reçu une photo de ses parents aux côtés de Frigide Barjot. Julien, qui n'entendait plus de propos homophobes dans sa famille depuis quelque temps, s'est entendu dire à un repas de famille : *« Les homosexuels ont tous un problème, sauf toi »*… Des propos qui ont pu être vécus comme un retour en arrière.

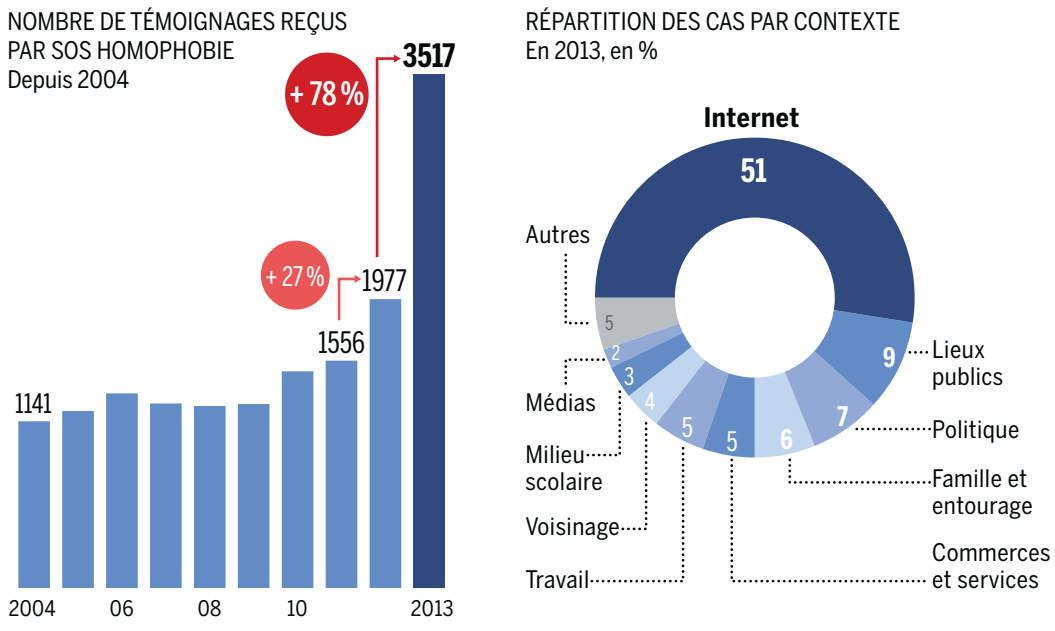
Internet est le principal lieu d'expression de l'homophobie. Twitter vient en premier avec les hashtags #LesGaysDoivent DisparaitreCar, #UnGaymort, ou encore #TeamHomophobe, qui ont fédéré injures et appels au meurtre. Viennent ensuite Facebook et les commentaires non modérés des journaux. Les lieux publics, le lieu de travail, la famille, les commerces : tous les contextes où peut s'exprimer l'homophobie sont touchés par l'augmentation.

SOS homophobie voit avec satisfaction la courbe des appels retrouver aujourd'hui des niveaux conformes à 2012. *« Cette année restera exceptionnelle à tous points de vue,* veut croire M. Roszéwitch. *On espère une évolution des mentalités sur le long terme. »*

Le mariage pour tous faisant moins l'actualité, les propos publics relatifs à l'homosexualité ont baissé en intensité – même si Christine Boutin a par exemple récemment déclaré que l'homosexualité est une *« abomination »*. L'abandon par le gouvernement de l'ouverture de la procréation médicalement assistée aux lesbiennes devrait également calmer les esprits, au moins provisoirement. ■

GAËLLE DUPONT

Internet, lieu privilégié de la parole homophobe



SOURCE : SOS HOMOPHOBIE, 2014

Les fonctionnaires se mobilisent pour leur salaire

Pour la première fois depuis 2007, les syndicats organisent, jeudi 15 mai, une journée d'action

C'est une première depuis l'élection de François Hollande : tous les syndicats de la fonction publique – à l'exception de la CFE-CGC – appellent à une journée nationale d'action, jeudi 15 mai. Sept organisations (CFDT, CFTC, CGT, FA-FPT, FSU, Solidaires, UNSA) se rassemblent derrière une bannière commune pour défendre l'emploi et les salaires tandis que FO défile seule de son côté – avec des revendications similaires mais en y ajoutant d'autres mots d'ordre (abandon du pacte de responsabilité, etc.). Preuve que le mécontentement est vif, il faut remonter à l'automne 2007, d'après la CGT, pour assister à une telle mobilisation sur des sujets strictement liés à la fonction publique.

L'une des principales préoccupations des agents porte sur leur rémunération. D'après l'intersyndicale, leur pouvoir d'achat a été amputé, depuis 2000, de l'équivalent de *« deux mois de salaires par an »*. Une estimation que l'entourage de Marylise Lebranchu, la ministre de la fonction publique, ne confirme pas. Ce qui est sûr, c'est que l'Insee a constaté un recul en 2012 du salaire net moyen des agents en euros constants – c'est-à-dire déduction faite de l'inflation : - 0,8 % côté Etat, - 0,6 % dans les hôpitaux et - 0,5 % dans les collectivités territoriales.

Mécanisme

Plusieurs facteurs ont joué dans cette diminution, qui avait déjà été relevée en 2011 : le point d'indice, qui sert à calculer le traitement de base des agents, n'a plus été revalorisé depuis la mi-2010. Le moindre recours aux heures supplémentaires semble également avoir pesé. Tout comme *« la réduction, depuis 2012, des mesures catégorielles, telles que les primes »*, ajoute Christian Grolier (FO). Parallèlement, les cotisations retraite ont été relevées, complète Guy Barbier (UNSA).

Un mécanisme avait pourtant été mis en place en 2008 pour éviter ce phénomène : la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) était censée couvrir l'écart entre l'évolution du traitement de base et l'inflation moyenne, sur une période de quatre ans. Mais *« elle ne s'applique pas à tous les agents »*, souligne Brigitte Jumel (CFDT).

Ceux dont le salaire net a progressé moins vite que les prix entre 2011 et 2012 n'ont pas forcément perçu de la GIPA en 2012 : elle n'a été accordée que si le traitement de base de l'agent a évolué moins vite que l'indice des prix entre fin 2007 et fin 2011. Les agents qui n'ont pas quatre ans d'ancienneté ne sont pas concernés par la GIPA. En outre, seul le pouvoir d'achat du traitement de base est préservé, pas le salaire net total qui comprend également les primes, les heures supplémentaires, etc.

Enfin, la GIPA est une prime – et non pas un réajustement durable du traitement. *« Du one shot »*, résume un haut fonctionnaire. ■

BERTRAND BISSUEL

Lire sur Lemonde.fr
L'entretien avec Jean-Marc Canon (CGT)

A trente jours du Mondial, Didier Deschamps fait le choix de la clarté

Le sélectionneur des Bleus a annoncé, mardi, sa liste pour le Brésil, d'où Samir Nasri est exclu

C'est un Didier Deschamps détendu qui a tenu l'une des conférences de presse les plus crispantes de son mandat, mardi 13 mai, au siège de TF1. Devant un parterre de journalistes, le sélectionneur de l'équipe de France de football s'est livré à un exercice d'auto-justification après avoir divulgué, lors du journal télévisé de 20 heures de TF1, diffuseur des matchs des Bleus, une liste de 23 joueurs convoqués pour la Coupe du monde, du 12 juin au 13 juillet au Brésil. Le patron des Tricolores a par ailleurs annoncé les noms de sept réservistes qui, sauf en cas de blessure d'un joueur sélectionné, ne devraient pas participer au tournoi.

Alors que la Fédération internationale de football (FIFA) l'autorisait à sélectionner dans un premier temps 30 joueurs avant qu'il ne communique, le 2 juin, sa liste définitive des 23 mondialistes, Didier Deschamps n'a pas souhaité procéder à un pareil écrémage. *« La logique humaine de désigner 23 joueurs est la moins mauvaise car ceux choisis sont pleinement concernés par la compétition »*, a assuré le Bayonnais.

Le technicien rompt ainsi avec la logique de son prédécesseur Raymond Domenech qui avait opté pour une liste élargie de 30 joueurs avant d'en écarter sept à l'aube de l'Euro 2008 et de la Coupe du monde 2010. Il garde surtout en mémoire le choc qu'a représenté, en mai 1998, l'éviction de six Tricolores initialement convoqués par Aimé Jacquet avant le Mondial organisé en France.

Didier Deschamps n'a guère réservé de surprise : 22 des 23 Bleus sélectionnés apparaissaient déjà sur sa liste des joueurs appelés pour le dernier match amical victorieux (2-0) face aux Pays-Bas, le 5 mars. Parmi eux figure une « jeune garde » composée de l'arrière latéral parisien Lucas Digne, 20 ans, de l'ailier de la Real Sociedad Antoine Griezmann et du défenseur du FC Porto Eliaquim Mangala, 23 ans tous les deux. *« Cela va être leur première compétition internationale,* a insisté le patron de l'équipe de France. *Elle va leur permettre de se préparer pour le futur et pour l'échéance de l'Euro 2016, organisé en France. »* Reflet de ce renouvellement, seuls 11 des 23 Tricolores retenus par Didier Deschamps ont participé à la campagne de l'Euro 2012.

Plusieurs novices

Le technicien a longuement expliqué sa décision de ne pas sélectionner le milieu de Manchester City Samir Nasri, buteur le 11 mai lors de la victoire (2-0) des Citizens contre West Ham et sacré champion d'Angleterre. *« Quand il est remplaçant, il n'est pas content,* a indiqué le sélectionneur. *Cela se sent et cela se ressent dans le groupe. Samir a beaucoup de qualités, mais ses performances en Bleu ne sont pas à la hauteur de celles qu'il réalise avec Manchester City. »*

Le Bayonnais a pris un ton davantage affecté lorsqu'il a évoqué la mise à l'écart du défenseur monégasque Eric Abidal, 34 ans. Celui qui a disputé la finale du Mondial 2006 et qui affiche 67 apparitions avec les Bleus avait effectué, en août 2013, son retour en équipe de France après avoir subi, en avril 2012, une greffe du foie. *« Il avait un niveau de compétition qui ne prêtait pas à discussion en début de saison. Mais ce n'était pas le cas ces derniers mois »*, s'est justifié Didier Deschamps.

Comptant dans leurs rangs plusieurs novices en sélection (Morgan Schneiderlin, Rémy Cabella, Loïc Perrin), les sept réservistes participeront à la première partie du stage de préparation des Bleus à Clairefontaine (Yvelines). Ils quitteront la résidence de l'équipe de France le 28 juin, au lendemain du match amical programmé contre la Norvège. Les 23 « rescapés » débuteront, eux, la Coupe du monde le 15 juin, contre le Honduras. ■

RÉMI DUPRÉ

23 sélectionnés et 7 réservistes

Gardiens Hugo Lloris, Steve Mandanda, Mickaël Landreau.

Défenseurs Mathieu Debuchy, Lucas Digne, Patrice Evra, Laurent Koscielny, Eliaquim Mangala, Bacary Sagna, Mamadou Sakho, Raphaël Varane.

Milieux de terrain Yohan Cabaye, Clément Grenier, Blaise Matuidi, Paul Pogba, Rio Mavuba, Moussa Sissoko, Mathieu Valbuena.

Attaquants Karim Benzema, Olivier Giroud, Antoine Griezmann, Franck Ribéry, Loïc Rémy.

Les réservistes Stéphane Ruffier, Maxime Gonalons, Morgan Schneiderlin, Rémy Cabella, Alexandre Lacazette, Loïc Perrin, Benoît Trémoulinas.





Le Monde
Jeudi 15 mai 2014

RAPPORT DE LA MÉDIATRICE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Carte scolaire : la gauche empêtrée, les parents en colère

L'opacité des affectations est en tête des réclamations reçues par la médiatrice de l'éducation nationale, alors qu'un nouveau décret se prépare

La gauche a beau clamer, depuis deux ans, que sa priorité concernant l'école est de lutter contre les inégalités, elle tarde à s'emparer d'un sujet hautement sensible : la « carte scolaire ». Plus précisément, l'affectation des élèves au collège ou au lycée selon leur secteur d'habitation et la marge de manœuvre laissée, ou pas, aux familles. Coïncidence ? La médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, Monique Sassier, en a fait, cette année, l'un des axes majeurs de son rapport annuel, présenté mercredi 14 mai.

Parmi les 11 300 réclamations qu'elle a reçues en 2013, un bon tiers (37 %) est lié aux questions d'affectation, d'inscription ou d'orientation. Des familles y expriment leur frustration de ne pas avoir obtenu l'établissement qu'elles avaient demandé. *« Ces dernières années, on a enregistré plus de 300 réclamations sur la carte scolaire par an. La tendance est à la hausse. C'est suffisant pour en faire un sujet »,* analyse Mme Sassier.

Celle qui réceptionne, depuis cinq ans, les plaintes vis-à-vis de l'école émanant de ses « usagers » (parents, étudiants, élèves) comme de ses personnels, entend jouer un rôle d'arbitre bienveillant. *« L'assouplissement de la carte scolaire* [consenti par la droite en 2007] *a été entendu par les familles comme le droit de choisir son établissement. Cela a suscité un immense espoir… et une immense désillusion »,* note-t-elle. Espoir de pouvoir obtenir une dérogation pour éviter le collège du secteur ; désillusion face à la réponse souvent négative de l'administration. Depuis 2007, sur les 105 000 demandes formulées chaque année – les deux tiers à l'entrée en 6e –, 73 000 sont accordées.

« Telle famille nous écrit parce qu'elle n'a pas obtenu le collège avec l'option chinois qu'elle réclamait ; telle autre s'alarme que son enfant puisse être tiré vers le bas dans l'établissement du secteur réputé difficile, poursuit Mme Sassier. *D'autres, enfin, font état de situations particulières – séparation, garde alternée, déménagement – remettant en cause leur affectation. »* Ces demandes, la médiatrice les entend mais ne les soutient pas. *« Il nous semble que la carte scolaire doit fonctionner,* tranche-t-elle. *Répondre à tous les désirs individuels serait une erreur de société. »*

Engagé dans la course à l'Elysée en 2007, Nicolas Sarkozy avait « vendu » l'assouplissement de la carte scolaire comme un nouveau droit censé garantir la mixité sociale et scolaire dans les collèges. Il pensait alors l'abolir, même s'il s'est contenté, une fois élu, de l'assouplir. Sa rivale Ségolène Royal défendait aussi cette option. Signe que la question dépasse les clivages politiques.

Or les recherches depuis cinq ans ont démontré que l'assouplissement ne saurait être la solution miracle. D'abord, parce que les dérogations ne peuvent être accordées qu'au compte-gouttes, dans la limite des places disponibles. Ensuite parce que ce ne sont pas les classes défavorisées qui se sont emparées de cette liberté, mais celles qui possèdent les codes de l'école. L'assouplissement tend plutôt à *« renforcer les situations acquises. Les collèges attractifs restent attractifs, et les collèges évités restent évités »,* concluait, en 2013, un rapport des inspections générales. Certains établissements, en ZEP, se sont même « ghettoïsés ».

Très vite après son installation rue de Grenelle, en 2012, Vincent Peillon a promis un retour à une carte scolaire *« plus rigide »*. Deux ans plus tard, à la veille de son départ du ministère, il confiait en aparté ne pas savoir par quel bout s'emparer du dossier. Comment favoriser la mixité tout en garantissant aux familles un certain degré de « libre choix », auquel elles n'entendent pas renoncer ? Les réponses du gouvernement ont jusqu'à présent manqué d'audace. A la rentrée 2013, c'est l'ordre des motifs justifiant les dérogations qui a été modifié de manière symbolique. Doivent être traitées, en priorité, les demandes concernant les enfants handicapés, les boursiers, les fratries… Sont relayés au dernier rang les *« parcours scolaires particuliers »* (options, sections internationales), qui servent souvent à éviter le collège du secteur.

> Comment favoriser la mixité tout en garantissant aux familles un certain degré de « libre choix » ?

Sur le bureau de son successeur, Benoît Hamon, un projet de décret, lui aussi timide, amorce la réflexion sur un redécoupage des secteurs. Actuellement, la règle du « un collège, un secteur » prévaut. Le texte ouvre la porte à l'élargissement d'un secteur à plusieurs établissements, à condition que les conseils généraux, chargés de dessiner la carte scolaire, et l'éducation nationale, qui gère les affectations des élèves, puissent s'entendre. Il encourage ainsi la signature de conventions pour *« préciser les modalités de leur coopération ».*

« Il faut plus d'audace, plus d'imagination », ose Monique Sassier. Elargir le périmètre permettrait de *« mieux répartir les élèves entre plusieurs collèges, même si cela ne résoudra pas tout ».* La médiatrice prône une meilleure information des familles. *« Les règles d'affectation sont opaques d'une académie à l'autre. Ici, ce sont les notes qui comptent, là, les dates de naissance… »* Elle veut croire que les familles, même tentées par « l'entre-soi », seraient prêtes à se confronter à l'hétérogénéité sociale et scolaire, à condition qu'on réponde à leurs questions sur le climat scolaire, les résultats de l'établissement… *« Aidons-les à passer de la rumeur à la raison. Leur inquiétude n'est pas irréductible »,* assure-t-elle.

Avant elle, la sénatrice socialiste Françoise Cartron, auteure en 2012 d'un rapport sur le sujet, a avancé plusieurs pistes : redécouper et élargir les secteurs, mais aussi accorder une compensation financière aux collèges défavorisés, et, pourquoi pas, remettre en jeu les subventions versées aux établissements privés en fonction du public qu'ils accueillent. Une façon de les inciter à diversifier leur recrutement. *« On est arrivé aux limites de la déréglementation,* estime la sénatrice, *l'heure est venue de s'attaquer au problème. »*

A l'étranger aussi, le débat est ouvert. *« En France, on continue de se focaliser sur la carte scolaire, mais d'autres pistes existent »,* explique la sociologue Agnès van Zanten. Londres a créé un dispositif pour affecter, dans chaque établissement, un tiers de bons élèves, un tiers de moyens, un tiers de faibles. La Belgique, elle, a donné dans certaines zones la responsabilité des affectations d'élèves aux chefs d'établissement. *« Il n'existe pas de dispositif national idéal de régulation »,* conclut la chercheuse. Une façon de dire que la solution doit être recherchée localement. ■

MATTEA BATTAGLIA ET AURÉLIE COLLAS



Au collège Iqbal-Masih de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), en novembre 2013. CAMILLE MILLERAND POUR « LE MONDE »

Des décennies de débat

1963-1965 Instauration de la carte scolaire.

1980 Un décret donne la possibilité aux familles de demander une dérogation.

1984 Premiers assouplissements expérimentés dans quatre départements et deux agglomérations.

Années 1980 et 1990 Le thème du « libre choix » s'inscrit dans le débat public. Premier ministre, Jacques Chirac ne tient pas la promesse de supprimer la carte scolaire. Premier ministre à son tour, Lionel Jospin encourage l'expansion des zones de libre choix.

1998 Le ministre de l'éducation, Claude Allègre, assigne un objectif de mixité sociale à la carte scolaire et amorce une politique de resectorisation.

2007 Le sujet cristallise les débats sur l'école durant la campagne présidentielle. Xavier Darcos met en œuvre l'assouplissement de la carte, première étape vers sa suppression, qui ne se produira pas.

Des milliers de pétitions sur la « théorie du genre »

Le sujet s'est imposé à la « une » des médias récemment. Dans le rapport de la médiatrice de l'éducation nationale, il est abordé en quelques lignes, en bas de page. *« Le médiateur a reçu des milliers de pétitions contestant l'introduction de la "théorie du genre" dans les manuels de SVT de la classe de 1re »,* peut-on lire. *« Nous n'avons pas répondu à ces lettres, toutes identiques, qui sont moins, à nos yeux, l'expression d'une inquiétude de certaines familles qu'une tentative d'instrumentalisation du médiateur,* explique Monique Sassier. *Ces pétitions m'étaient adressées, mais elles l'étaient aussi au ministre de l'éducation, aux recteurs, aux médias… »* Dans la ligne de mire des « pétitionnaires », non pas les ABCD de l'égalité, expérimentés au primaire cette année, mais l'introduction du chapitre « Devenir homme ou femme » dans les programmes de biologie de 1re L et ES, en 2011.

La première année d'études de santé, un « gâchis humain »

UNE *« FABRIQUE D'EXCLUS »,* un *« gâchis humain »* : c'est ainsi que Monique Sassier, médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, qualifie la première année commune aux études de santé (Paces), dans son rapport 2014 publié mercredi.

Le malaise de cette filière est identifié. La sélection est terrible. Parmi les 56 000 meilleurs bacheliers des séries scientifiques, seuls 12 807 lauréats (dont 7 492 en médecine) sont gardés, après un an de travaux à marche forcée – le nombre de places est fixé chaque année par un numerus clausus qui varie selon la filière. Cela représente plus de 43 000 déçus chaque année. Dans certaines facultés parisiennes, c'est un carnage : 80 % des bacheliers avec mention « bien » et 20 % des mentions « très bien » sont recalés.

Que deviennent-ils ? Ils ressentent un *« sentiment d'abandon par l'institution universitaire »,* selon la médiatrice. Non seulement ils doivent faire le deuil d'une vocation et d'un métier valorisant, mais, en plus, les portes des universités se ferment devant eux : *« Après deux échecs au concours Paces, j'ai déposé une candidature en licence de sciences du vivant biologie-biochimie et n'ai eu que des refus. Je ne sais plus quoi faire. Titulaire d'un bac scientifique mention "bien", je n'arrive même pas à m'inscrire dans une autre filière de l'université »,* écrivait, en septembre 2013, un étudiant dans une lettre-SOS à la médiatrice. *« Nous avons eu, en quelques années, quelque 300 saisines de ce type, et il faut donc prendre à bras-le-corps ce problème que tout le monde, étudiants, familles, universités, connaît »,* suggère Monique Sassier.

Sa première proposition est de mieux informer les bacheliers du niveau de difficulté de ces études et de l'exigence de travail requise, que les professeurs de terminale alertent leurs élèves, voire les incitent à choisir d'autres filières scientifiques – mathématiques, physique, ingénieurs –, qui manquent d'ailleurs de candidats. *« Mais faire renoncer un jeune à son rêve est une entreprise délicate »,* reconnaît-elle. Sa deuxième proposition concerne le programme de cette première année, afin qu'elle ne soit pas uniquement sélective, mais aussi formatrice et que, même si les jeunes échouent au concours, ils puissent valoriser cet acquis ailleurs.

« Accéler les réformes »

Le rapport propose aussi d'harmoniser les notations, disparates d'une université à l'autre. Monique Sassier suggère que soient associés au jury du concours des enseignants en maths, physique et sciences de l'ingénieur pour pondérer cette sévérité. Mais elle insiste surtout sur la nécessité de procédures de réorientation ouvrant des passerelles entre universités, ce qui n'est pas le cas, les solutions proposées restant souvent internes au même établissement et très hétérogènes de l'un à l'autre.

« Les enseignants de médecine ne doivent pas enseigner que pour une élite. Ils doivent accompagner tous les étudiants, y compris ceux qui vont échouer. Un état d'esprit différent doit être instauré dans l'ensemble des universités de médecine », plaide enfin la médiatrice.

La loi Fioraso du 22 juillet 2013 permet des expérimentations en Paces en rénovant son contenu, encourageant la pluridisciplinarité et créant une proximité et des passerelles avec les filières scientifiques. Sept dispositifs expérimentaux ont été validés, à Angers, Paris-V, Paris-VII, Paris-XIII, Rouen, Saint-Etienne et Strasbourg, *« mais cela ne suffit pas »,* estime Mme Sassier, *« il faut accélérer les réformes »,* insiste-t-elle. ■

ISABELLE REY-LEFEBVRE



Bonnes Adresses

Reproduction interdite

Tarifs 01/01/14 Tél. : 01 57 28 38 52

1 parution	Professionnels	Particuliers
Forfait 5 lignes	65€ HT	65€ TTC
Forfait 10 lignes	110€ HT	110€ TTC

ARTS

PEINTURES SUISSES

RECHERCHONS

pour nos collectionneurs

Aloïse, Auberjonois, Bocion, Buchet, Bille, Bieler, Hodler, Vallotton, Soutter et toutes œuvres de qualité
Estimations gratuites à domicile
Paiement aux plus hauts courts du marché

Cabinet d'expertise ARTS ANCIENS
CH-2027 Montalchez
art-ancien@bluewin.ch
+4132 835 17 76 / +4179 647 10 66

VÊTEMENTS



PRIX IMBATTABLES

Bernard Zins, Bugatti, Alain Gauthier, Derek-Rose, Guy de Berac, Lorenzo, Digel, etc.
« Les meilleurs »
53, rue d'Avron - 75020 PARIS
Tél. : 01.43.73.21.03

DÉCORATION

RENOV'DÉCO 1961 SARL
Nos compétences, notre expérience et notre goût du travail soigné
A VOTRE SERVICE !
PEINTURE, PAPIER-PEINT, PARQUET, ELECTRICITE, CARRELAGE, PLOMBERIE, MACONNERIE, MENUISERIE.
*Devis gratuit *Délai respecté
Tel : 01.40.09.79.26
06.21.40.02.81
www.renovdeco1961.fr

CRÉEZ VOTRE TAPIS



RÉALISATION DE MODÈLES UNIQUES

Large choix de styles formes matières et textures
LAINE, SOIE, LIN

Fabrication française et sans intermédiaire.

ÉTUDE ET DEVIS GRATUITS.

Manufacture Tapis Design
34, rue de Bassano, 75008 Paris.

Tél. : 01.47.20.78.84
www.lightandmoon.com

CONFECTION RÉALISATION À VOS MESURES !



VOILAGES, RIDEAUX, STORES

Intérieurs et extérieurs
Choix de tringles et de tissus d'éditeurs.
Conseils, devis, prises de mesures, réalisations et poses assurées par nos décorateurs.

15 % LECTEURS DU MONDE

34, rue de Bassano, 75008 Paris.

Tél. : 01.47.20.78.84

ANTIQUITÉS



ACHATS-ESTIMATIONS SUCCESSIONS DE TOUTES ANTIQUITÉS
Mobiliers d'époques & de styles
Pianos droits et à queues
Manteaux de fourrure
Briquets & Montres de marques
Services de table
Argenteries en tous genres
Vases (Galé, Daum, Lalique)
Sculptures (Ivoires, Bronzes...)
Tableaux anciens et modernes
Pendules, horloges & miroirs
Tapis et trophées de chasse
Livres et cartes postales anc.
Armes anc. (sabres, épées...)
Vieux vins & champagnes
Jouets anc. (poupées, voitures...)

DÉPLACEMENT GRATUIT PARIS – PROVINCE
Charles Heitzmann
Tel : 06.19.89.55.28
charlesheitzmann@free.fr



ACHAT AU DESSUS DE VOS ESTIMATIONS ET EXPERTISES
« ART D'ASIE » :
CHINE, JAPON
ET MOYEN-ORIENT
06.07.55.42.30
P. MORCOS
EXPERT CNE
✶ Porcelaines et Bronzes
✶ Cristal de Roche
✶ Corail et Ivoires Anc.
✶ Jade blanc et couleurs
✶ Cornes et Laques
✶ Peintures et Tissus anc.
✶ Manuscrits et Estampes

DEPLACEMENT PARIS – PROVINCE
morcospatrick@orange.fr

Suite à mes prestations télévisées sur le marché de l'art, je vous propose

UN RENDEZ-VOUS
POUR VOS DEMANDES D'ESTIMATIONS,
Spécialisé successions

J'ACHETE
Meubles Tableaux Pendules
Objets d'art & curiosités
Argenterie Livres anciens
Violons & Archets anciens
Art d'Afrique et d'Asie
Art décoratif du XXe s
Art d'Islam et d'Orient
Photos anciennes et d'artistes
Sérieux et discrétion assurés, déplacements Paris et Province.

PATRICK MORCOS EXPERT
Affilié à la Compagnie Nationale des Experts
06.07.55.42.30
morcospatrick@orange.fr

MEUBLES



Le DANIELIT
version CANALETTO
EXCLUSIVITÉ PARINGER
Lit-double Gigogne à lattes, formant canapé, à mise à niveau automatique d'un simple déclic.
Structure hêtre massif.
Boiserie : toutes teintes.
Tissu : tous coloris.
(Existe aussi avec structure métal, ou bien entièrement recouvert de tissu).
Exposition et vente chez PARINGER
121, rue du Cherche-Midi
75006 Paris
(Angle 21, bd Montparnasse)
MÉTRO DUROC OU FALGUIÈRE
Tel : 01.42.22.22.08
www.paringer.fr
Documentation sur demande

L'IMPERISSABLE BIBLIOTHEQUE à COLONNADES de PARINGER



Changez de perspective, en allant chercher un bon livre ... Tous modèles à vos mesures, et même au fur et à mesure - Doc sur demande
... Mieux : Une visite ! ... PARINGER, 121 rue du Cherche-Midi, Paris 6ème
Tél. 01 42 22 22 08 - www.paringer.fr



BEAU CUIR PARINGER fabrique les Dorsalino Cuir,
pour le Bureau et pour la Télé
Les petits fauteuils de PARINGER ont un nom :

Les DORSALINO

- Souples, ils tournent à 360°, s'adaptent à toutes les courbures et postures.
- Sûrs et élégants, ils sont recouverts de beaux cuirs.

Une belle invention de PARINGER.
Exposition et vente directe au 121, rue du Cherche-Midi 75006 Paris
(Angle 21, bd Montparnasse)
Tel : 01.42.22.22.08
www.paringer.fr
paringerparis@yahoo.fr
Doc sur demande

Le Monde
Les Bonnes Adresses

Pour communiquer dans cette rubrique,
appelez le : 01.57.28.38.52
Envoyer votre texte par e-mail :
nathalie.lavenu@mpublicite.fr

LIVRES

LIBRAIRE ACHÈTE
Livres anciens, modernes, services de presse, successions, bibliothèques
06.40.15.33.23

LIBRAIRE ACHÈTE LIVRES 20e
Illustrés Modernes, Beaux Arts Sciences Humaines, Littérature Voyages, Photos, Plaiade etc.
GOLEN : 06.30.49.93.94

ARCHITECTE

MARIANNE LE BERRE ARCHITECTE DPLG
Rénovation de votre appartement
Visites de conseil.
www.marianneleberre.com
Tel : 06.22.70.81.30

BIJOUX

PERRONO est ré-ouvert

PERRONO-BIJOUX

Anciens. Occasions
Argenteries. Brillants
Pierres Précieuses
Création & Transformation
Réparations
Achats Ventes. Echanges
Sélectionné par le guide
PARIS PAS CHER

OPÉRA : angle bd des Italiens 4, rue de la Chaussée d'Antin
Tél : 01 47 70 83 61
ÉTOILE : 37, avenue Victor Hugo
Tél : 01 45 01 67 88
Ouverts du mardi au samedi

Immobilier

Reproduction interdite

VIAGER PRÉVOYANCE



Votre sécurité assurée par un expert en droit viager

Vente en viager occupé & libre dès 60 ans, sur Paris, Région Parisienne & Côte d'Azur.

Vente occupée sans rente.

Estimation gratuite & confidentielle

189, rue de la Pompe, 75116 Paris • Mº Victor Hugo
01 45 05 56 56 viager-prevoyance.com

ACHATS

L'IMMOBILIER 100% ENTRE PARTICULIERS
Acheteurs Français et Européens
Recherch. tous types de biens entre particuliers. **LMO**
Tél gratuit : 0. 800.14.11.60

VENTES

APPARTEMENTS

PARIS 5E

BD ST GERMAIN
imm pierre/t 5°ét balcon filant 114m2 2 chbres poss 3,très bon état **1.495.000€**
DOM-IMMO **0620.77.93.92**

FEAU Paris - New York - Genève
CHRISTIE'S INTERNATIONAL REAL ESTATE
feau-immobilier.fr

- LHOMOND -
Duplex 7P. 183m², 5 chbres Parking - **2.290.000€**
- MAUBERT MUTUALITE -
6P. 165m² - 4 chambres 4°ét.asc - **2.390.000€**
- JUSSIEU -
5P. 132m² - 3 chambres Calme - **1.380.000€**
- FEAU 5EME -
01.55.43.37.37
www.feau-immobilier.fr

PARIS 6E

MABILLON RARE !
Dernier étage asc 2P 60m2, soleil, balcon
Refait neuf. Charme
Prés Carrés 01.53.63.00.63

PARIS 9E

Avenue Frochot
Bel atelier d'artiste 2°étage, duplex 100m²
Nord-Sud **1.195.000€**
06.03.45.45.38

SAINT GEORGES
Rue d'Aumale
2/3P 61m²
vue sur jardins, sud
720.000€ 06.03.45.45.38

PARIS 14E

RASPAIL/MONTPARNASSE
prox Ecole Alsacienne
Appt. familial 141m²
3/4 chbres - **1.490.000€**
CAMAR 06.07.31.32.25

PARIS 20E

Mº Saint Fargeau et Télégraphe
2P vue imprenable Square de Belleville, dans cité d'ateliers d'artistes arborée et fleurie, 2P 39 m² refait à neuf en totalité par architecte en 2014. 2° étage, clair et calme, matériaux nobles. Entrée, séjour, cuisine équipée, chambre, salle d'eau WC, dressing. Gardien.
Prix : 319 000 €
Tél : 01 43 29 51 21

MAISONS

PARIS 20E

Proche Place Gambetta rue calme, très belle maison 300m² (agrandissable) + jardin-patio 110m² - **2.930.000€ 06.03.45.45.38**

HOTEL RESTAURANT

LOT-ET-GARONNE, Propriété 1833m2 - 8 hectares. Murs 18ième + Fonds **Hôtel-Restaurant** grand standing. **1.950.000€.** Exclusivité
DOMICILIUM : 05.62.27.22.60

VIAGER

Gestion
Transaction
Syndic

Tél. 01 47 64 66 89
www.belimmo.com

belimmo

Siège: PI WAGRAM 17e
154, Av de Wagram
Parc MONCEAU 8e
61, Bd de Courcelles
Pte VILLIERS 17e
40, Bd Gouvion-St-Cyr



LEGASSE VIAGER,
depuis 1963
Spécialiste du viager

Bruno et Nicolas Legasse vous proposent
Une étude et un suivi gratuit et discret
La solution Viager : augmenter sa retraite en restant chez soi

47, avenue Bosquet 75007 Paris.
Tél. : 01 45 55 86 18
Fax : 01 45 55 50 18
Site internet : www.viager.fr

Le Monde

OFFRE DÉCOUVERTE 3 MOIS

69€
au lieu de 179,40€*

ABONNEZ-VOUS



yinfluence

BULLETIN D'ABONNEMENT
A compléter et à renvoyer à : *Le Monde* - Service Abonnements - A1100 - 62066 Arras Cedex 9
Le Monde 142EMQADCV

OUI je m'abonne à la **Formule Intégrale** du ***Monde*** **Le quotidien chaque jour + tous les suppléments + *M le magazine du Monde* + l'accès à l'Édition abonnés du Monde.fr** pendant 3 mois pour **69 €** au lieu de ~~179,40 €~~**

Je règle par :
○ Chèque bancaire à l'ordre de la Société éditrice du *Monde*
○ Carte bancaire : ☐ Carte Bleue ☐ Visa ☐ Mastercard

N° : _____
Expire fin : _____ Date et signature obligatoires
Notez les 3 derniers chiffres figurant au verso de votre carte : _____

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Localité : _____
E-mail : _____
@ _____

J'accepte de recevoir des offres du *Monde* ou de ses partenaires ☐OUI ☐NON ☐OUI ☐NON

Tél. : _____

IMPORTANT : VOTRE JOURNAL LIVRÉ CHEZ VOUS PAR PORTEUR**

☐ Maison individuelle ☐ Immeuble ☐ Digicode N° _____
☐ Interphone : ○ oui ○ non ☐ Boîte aux lettres : ○ Nominative ○ Collective
☐ Dépôt chez le gardien/accueil ☐ Bât. N° _____ ☐ Escalier N° _____
☐ Dépôt spécifique le week-end

SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE SA - 80, BOULEVARD AUGUSTE-BLANQUI - 75013 PARIS - 433 891 850 RCS Paris - Capital de 94 610 348,70€. Offre réservée aux nouveaux abonnés et valable en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2014. En application des articles 38, 39 et 40 de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des informations vous concernant en vous adressant à notre siège. Par notre intermédiaire, ces données pourraient être communiquées à des tiers, sauf si vous cochez la case ci-contre. ☐

*Prix de vente en kiosque. **Sous réserve de la possibilité pour nos porteurs de servir votre adresse.

BILLET

PAR AURELIANO TONET

Welcome to Cannes (sous pression)

Il a plu sur la Croisette, en cette veille d'ouverture de Festival, et l'eau a dessiné de fines gouttes sur le front de Marcello Mastroianni. Le visage de l'acteur italien orne l'affiche de la 67e édition du raout cannois, placardée sur la façade du Palais des festivals. La photo, d'un noir et blanc classieux, le saisit sur le tournage de *8 ½,* de Federico Fellini (1963). Le maestro y racontait la fièvre d'un réalisateur harassé par des forces hétéroclites, de la presse à l'Eglise, en passant par son entourage.

Voilà qui donne une idée du climat dans lequel débutent les festivités cannoises : *Under Pressure*, comme le chantaient David Bowie et Freddie Mercury.
Sous pression. Deux films, en particulier, ont fait couler des litres de sueur sur les chairs des décideurs : *Grace de Monaco*, d'Olivier Dahan, qui ouvre le bal mercredi 14 mai, et *Welcome to New York*, d'Abel Ferrara, dont on ne sait toujours pas s'il rejoindra la sélection officielle.
Dahan a essuyé les foudres de ses distributeurs américains, de la famille princière monégasque et des historiens ; Ferrara s'est heurté, prétend son producteur, Vincent Maraval, à l'establishment politique, médiatique et cinématographique. Les deux films ont en commun de représenter des puissants, Grace Kelly d'une part, DSK de l'autre. C'est le seul enseignement que l'on peut, pour l'heure, tirer des polémiques qui entourent leur présence à Cannes : le cinéma reste, plus d'un siècle après son invention, un enjeu de pouvoir. ■

Du Rocher à la Croisette, tempête sur la côte

« Grace de Monaco », d'Olivier Dahan, ouvre, mercredi 14 mai, le 67e Festival de Cannes, sur fond de polémiques

Tous les ingrédients sont réunis pour que la soixante-septième édition du Festival de Cannes démarre par une polémique autour d'un film, sur fond de rumeurs et de secrets de fabrication bien gardés. *Grace de Monaco,* d'Olivier Dahan, qui ouvre la sélection, mercredi 14 mai, avec une projection hors compétition au Palais des festivals, traîne derrière lui plusieurs mois de contentieux avec son distributeur américain, le redouté Harvey Weinstein. L'homme aux 82 statuettes, comme on l'appelle parfois dans la profession, a acheté le film au prix fort, en vue de le sortir en salles aux Etats-Unis, et surtout dans l'espoir d'emmener aux Oscars ce film doté d'un casting de choix, avec Nicole Kidman dans le rôle-titre.

Weinstein comptait bien renouveler l'exploit de *La Môme* (2006), biopic sur la vie d'Edith Piaf, réalisé par le même Olivier Dahan, qui a valu à Marion Cotillard l'Oscar de la meilleure actrice, entre autres récompenses. Pour l'heure, l'équipe de *Grace de Monaco* entretient le plus grand mystère sur ses relations avec le distributeur américain, ce qui ne fait qu'amplifier le buzz cannois.

> Olivier Dahan s'est dit « insulté », faisant valoir son « droit à la fiction », ajoutant qu'il n'a « jamais prétendu réaliser un biopic »



L'actrice australienne Nicole Kidman incarne la princesse dans le film « Grace de Monaco » (hors compétition). DR

Un bon connaisseur du dossier raconte que Weinstein s'est, dans un premier temps, beaucoup investi dans la réalisation de ce film produit par Pierre-Ange Le Pogam (Stone Angels). Une version dite de compromis aurait été livrée en août 2013, mais elle ne satisfaisait pas Weinstein. Lequel s'est procuré les rushes et a remonté l'ouvrage. Il s'agirait toutefois d'une version non définitive – un montage brut, non mixé.

De son côté, Olivier Dahan s'est remis au travail fin 2013 : une troisième version est née, celle que le public cannois va découvrir. La sélection de *Grace de Monaco* au Festival de Cannes aurait eu pour effet d'apaiser les tensions…

Mais voilà que de nouvelles turbulences font de l'écume ! La famille princière s'est invitée dans la fronde, de nouveau, ces derniers jours. Dans un communiqué, le 2 mai, le palais princier – qui visiblement n'a pas vu le film – dénonce une *« bande-annonce fantaisiste »,* qui *« confirme le caractère totalement fictionnel de ce film »* et *« renforce la conviction laissée lors de la lecture du scénario »*.

En 1962, en pleine crise franco-monégasque, Grace Kelly doit choisir entre sa famille et sa carrière dans le cinéma. Elle est mariée au prince Rainier III depuis 1956. Alfred Hitchcock vient lui proposer de jouer dans *Marnie*, mais elle finit par refuser le rôle. Tout cela est vrai, mais le film brode tout autour une histoire fictionnelle. *« Il s'agit d'une page de l'histoire de la Principauté basée sur des références historiques erronées et littéraires douteuses,* poursuit le communiqué. *Le réalisateur et le producteur avaient refusé de prendre en considération les très nombreuses observations formulées par le palais. »* Lesquelles ?

Sollicité par *Le Monde*, le palais n'a pas souhaité s'exprimer. Tout juste sait-on que la famille princière boudera la cérémonie cannoise et *« regrette que son histoire ait fait l'objet d'un détournement à des fins purement commerciales »*. Dans un entretien au *Journal du dimanche,* le 11 mai, Olivier Dahan s'est dit *« insulté »,* faisant valoir son *« droit à la fiction »* et ajoutant qu'il n'a *« jamais prétendu réaliser un biopic »*.

Il ne manquerait plus que des spécialistes ou des historiens s'en mêlent, ironisait le *JDD*. Eh bien voilà qui est fait : le journaliste d'investigation Pierre Abramovici, né à Monaco, ancien reporter à TF1, bien introduit dans la famille princière au point d'avoir accès aux archives de la principauté de Monaco, nous livre son verdict : *« J'ai vu le film vendredi 9 mai, à Paris, lors d'une projection chez Gaumont. Tout le monde dans la salle pensait que l'histoire à l'écran était vraie. Car dès le début, il y a cette phrase annonçant "une fiction basée sur des faits réels". Mais il y a une multitude de faits totalement faux. Le film est désastreux du point de vue de l'histoire »,* explique l'auteur de l'ouvrage historique *Un Rocher bien occupé. Monaco 1939-1945* (2001, Seuil).

Il précise d'emblée : *« Je ne suis pas le porte-parole de la Principauté. C'est à la demande d'Europe 1, qui m'a invité à une émission sur Monaco en 1962, en vue de l'actualité cannoise, que je me suis plongé dans les archives de la principauté de Monaco, et dans celles du Quai d'Orsay, qui sont d'ailleurs beaucoup plus complètes »,* explique-t-il.

L'écart entre le scénario et la réalité historique est immense, indique Pierre Abramovici : *« Au début du film, Grace Kelly est montrée comme une gourde en politique. Puis, peu à peu, elle devient celle qui dénoue le conflit entre la France et Monaco, réduit dans le film à la question fiscale et au fait que les Monégasques ne paient pas d'impôts. Le film la montre en pleine action pendant le blocus de Monaco, allant donner des provisions aux forces de l'ordre. Il n'en est rien ! Et le général de Gaulle n'est jamais venu à Monaco… »*

Par ailleurs, ajoute-t-il, *« certains personnages sont ridiculisés, comme le beau-frère du prince, Jean-Charles Rey, marié à la princesse Antoinette de Monaco, et qui apparaît comme un traître ignoble. Certes, en 1955, il a été banni de la Principauté, car il voulait prendre le pouvoir avec sa compagne. Mais, à partir de 1962, il est devenu un soutien indéfectible du prince Rainier. Dans le film, tout le monde est mal traité, sauf Grace, qui est magnifiée »,* conclut-il.

Le plus drôle, dans cette histoire, c'est que Pierre Abramovici a découvert dans les archives des documents dont il ignorait l'existence, et qui à eux seuls fournissent *« la matière à un formidable roman d'espionnage*, dit-il. *J'ai trouvé quarante pages d'écoutes téléphoniques, des bleus de la direction de la surveillance du territoire. La France savait tout ce qui se passait au palais ».* De quoi remonter un film avec un nouveau scénario ? ■

CLARISSE FABRE

L'ACID, section parallèle qui zoome sur de jeunes auteurs, élargit sa focale

L'Association du cinéma indépendant n'entend plus être la cinquième roue du carrosse cannois

Il fallait bouger les murs. Chaque soir à Cannes, pendant le Festival, l'Association du cinéma indépendant pour sa distribution (ACID), l'une des sections parallèles du Festival, refusait presque deux cents spectateurs au cinéma Les Arcades… Alors, cette année, pour la soixante-septième édition, qui a lieu du 15 au 24 mai, le lieu s'agrandit : l'ACID organisera chaque soir deux séances simultanées du même film, au lieu d'une seule, aux Arcades 1 (300 places) et aux Arcades 2 (150 places), cela grâce au soutien du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et de la Société des auteurs et des compositeurs dramatiques (SACD). Les neuf films de l'édition 2014, dont six premiers longs-métrages, seront également visibles dans d'autres salles cannoises (Raimu, Studio 13 et Alexandre 3).

Si la focale s'élargit, c'est que les films de l'ACID, sélectionnés par un collectif de cinéastes, ont connu un retentissement croissant ces dernières années. Le cru 2013 était très riche avec *Au bord du monde*, de Claus Drexel, un documentaire sur les sans-abri qui a dépassé les 50 000 entrées en salles, *2 automnes 3 hivers* de Sébastien Betbeder, avec Vincent Macaigne, ou encore *La Bataille de Solférino*, de Justine Triet, avec Laetitia Dosch.

Réseau d'exploitants

L'ACID n'est pas, ou n'est plus, la cinquième roue du carrosse cannois, après la compétition officielle, Un certain regard, La Quinzaine des réalisateurs et la Semaine de la critique… Sa vocation est d'exposer à Cannes de jeunes réalisateurs qui feront ensuite leur chemin. C'est le cas de *Donoma* (2010) de Djinn Carrenard, dont le second long-métrage, *FLA,* est programmé en ouverture de la Semaine de la critique cette année.

Hors Festival de Cannes, il y a aussi ces films que l'ACID parraine tout au long de l'année, en les accompagnant en salles à partir de la quatrième semaine d'exploitation, afin de les maintenir à l'écran le plus longtemps possible. Un exemple parfait est *La BM du Seigneur* (2011) de Jean-Charles Hue, dont le deuxième long-métrage, *Mange tes morts*, est programmé cette année à la Quinzaine.

L'ACID occupe une place à part, sur la Croisette, du fait de son réseau d'exploitants : *« Notre vraie particularité, c'est notre réseau de plus de 250 exploitants. A Cannes, ils remplissent les salles aux deux tiers, nous livrent leurs impressions. Et on se sert de ce "retour" pour convaincre les distributeurs de sortir le film en salles. On gagne six mois de travail en fonctionnant ainsi ! »*, explique la déléguée générale de l'ACID, Fabienne Hanclot.

Car les films présentés à l'ACID n'ont pas tous des distributeurs. Cette année, trois d'entre eux seulement, sur un total de neuf, en avaient un au moment où la programmation a été dévoilée : *Mercuriales* de Virgil Vernier, qui sortira chez Shellac ; *Qui vive* de Marianne Tardieu, avec Adèle Exarchopoulos (Rezo Films) ; *Les Règles du jeu* de Claudine Bories et Patrice Chagnard (Happiness). Depuis, deux autres films ont trouvé preneur : *Le Challat de Tunis*, premier film de la réalisatrice tunisienne Kaouther Ben Hania (Jour2fête), ainsi que *Spartacus et Cassandra* de Ioanis Nuguet (Nour Films). ■

CL. F.

Musée Picasso : Mme Filippetti révoque Anne Baldassari

S'appuyant sur un rapport de l'inspection générale des affaires culturelles, la ministre a mis fin aux fonctions de la présidente contestée



En septembre 2013. STÉPHANE LAVOUÉ/NYT REDUX REA

Arts

Aurélie Filippetti, ministre de la culture et de la communication, a annoncé, mardi 13 mai, avoir mis fin au mandat d'Anne Baldassari, qui dirigeait le Musée Picasso, à Paris, et dont la mission ne devait s'achever qu'en juillet 2015. Le communiqué du ministère ne met pas en cause ses compétences d'historienne d'art, bien au contraire : *« Par respect pour le travail scientifique conduit par Anne Baldassari,* [Mme Filippetti] *lui a proposé de réaliser l'accrochage de la collection*

> « Un climat de travail extrêmement dégradé, une profonde souffrance au travail »
> **Communiqué du ministère de la culture**

pour la réouverture du musée », dit le texte. Pour autant, elle ne dirigera plus l'établissement public dont elle avait obtenu la création en 2010, après une audition à l'Assemblée nationale, pour la substituer à l'ancien statut du Musée Picasso.

Elle est remplacée par Jérôme Bouët, inspecteur général des affaires culturelles, qui assurera l'intérim en attendant la nomination d'un nouveau président. Celui-ci *« sera désigné sous quinzaine, à l'issue d'une procédure de sélection ouverte »*. Ce qui, compte tenu des mois qu'il a fallu pour trouver un successeur à Alfred Pacquement au Centre Pompidou, à Paris, tient de la performance ou témoigne du dédain dénoncé par Claude Picasso pour son père dans les colonnes du *Figaro* le 2 mai.

« Ce président sera choisi, comme le prévoient les statuts de l'établissement, en raison de ses compétences scientifiques, c'est-à-dire au sein du corps des conservateurs du patrimoine, ou de corps scientifiquement comparables », dit le ministère, voulant ainsi faire taire les hypothèses selon lesquelles le poste aurait été réservé à une haute fonctionnaire, jusqu'à récemment employée au cabinet d'Aurélie Filippetti (Laurence Engel, épouse de l'ex-conseiller de François Hollande, Aquilino Morelle, partie finalement vers d'autres horizons).

Les raisons invoquées pour la révocation d'Anne Baldassari pourraient fournir le scénario d'un épisode de la série « Urgences » : *« Alerté par ses services et par la médecine de prévention sur la crise que traverse le Musée Picasso,* [le ministère] *a missionné l'inspection générale des affaires culturelles* [IGAC] *pour porter un diagnostic objectif sur la situation sociale de cet établissement. Les conclusions du rapport de l'IGAC font apparaître un climat de travail extrêmement dégradé, une profonde souffrance au travail et une atmosphère anxiogène mettant en danger les agents. »*

De fait, dans un courriel envoyé le 9 mai, la responsable du mécénat du musée, Leslie Lechevallier, relayait les plaintes d'une vingtaine d'agents, qui stigmatisaient *« l'autoritarisme, la partialité et les méthodes managériales contestées »* d'Anne Baldassari, et réclamaient son départ.

Ces plaintes suivaient un communiqué à l'AFP du 7 mai, d'agents du musée, anonymes, qui allaient dans le même sens. Or, Anne Baldassari a dès le lendemain contesté les conditions de la rédaction du communiqué : *« Il a été préparé à l'initiative directe du directeur général du musée et après que sa principale collaboratrice eut été jointe personnellement par le secrétaire général du ministère demandant une telle initiative en vue de faciliter la révocation »,* écrit-elle.

Et d'ajouter ce qui, si le fait est avéré, semble grave : *« L'expression des agents a donc été sollicitée sur injonction directe de la tutelle et par des personnes ayant autorité hiérarchique directe sur eux. »*

Reste que les critiques sont réelles. Mais Anne Baldassari y avait répondu point par point dans un document qui faisait suite au rapport de l'inspection générale des affaires culturelles. Elle conteste vigoureusement l'objectivité du diagnostic du ministère. Ses conditions de réalisation, tout d'abord, qu'elle juge hâtives et lacunaires, tout comme l'objectivité de ses auteurs, qui *« ne se sont entretenus avec moi qu'au cours de la brève réunion de prise de contact et d'organisation matérielle de leur mission et ne m'ont demandé par la suite ni documents additionnels, ni entre-*

> Mme Baldassari est remplacée par Jérôme Bouët, inspecteur général des affaires culturelles, qui assurera l'intérim

vue pour me faire part des conditions de leurs observations à l'issue de leur enquête ». Si ces affirmations sont exactes, cela signifie que l'enquête a été menée à charge.

L'un des arguments des opposants à Anne Baldassari, tant à l'intérieur du musée qu'au ministère, tient aussi à un turnover important, relevé également par le rapport de l'IGAC. On cite ainsi le cas d'une conservatrice. Anne Baldassari précise à son sujet que, si les enquêteurs avaient fait complètement leur travail, ils auraient vu que des pièces *« en possession de la tutelle »* démontrent qu'elle *« refusait d'assumer l'essentiel des tâches lui incombant au musée »*.

Quant à la valse des directeurs généraux, le rapport lui-même admet que, *« sans doute, les responsabilités sont largement partagées entre le directeur général et la présidente »*. En d'autres termes, cela veut dire que les directeurs généraux nommés par le ministère dans un musée peut-être en crise, mais certainement en pleine phase de chantier en vue d'une réouverture prochaine, ont été fort peu efficaces, et que l'un d'eux n'était, de surcroît, guère assidu au travail, ce qui est inimaginable de la part d'un haut fonctionnaire...

Enfin, le rapport de l'IGAC concluait par une adresse au ministère de la culture et de la communication : il *« appartient donc à la tutelle de prendre les mesures urgentes nécessaires à l'interruption du processus d'aggravation du climat social et permettant de mettre en place un management efficace et cohérent dès à présent »*. Et les rapporteurs d'ajouter, enfonçant un dernier clou : *« Une reprise en main d'un fonctionnement enfin rationnel par les mêmes personnes n'est ni possible ni souhaitable. »*

Le ministère de la culture a donc suivi leurs conclusions : *« Dans ces circonstances, les exigences de la réouverture prochaine du Musée Picasso dans les meilleures conditions, la protection des agents du musée et le rétablissement d'un cadre de confiance entre le musée et ses interlocuteurs dont les services du ministère de la culture et de la communication pour la réussite du projet conduisent à mettre fin au mandat d'Anne Baldassari... »* ■

HARRY BELLET

L'histoire du musée

8 avril 1973 Mort de Pablo Picasso. Les héritiers utilisent la loi sur les dations, votée en 1968, pour régler leurs frais de succession.

1979 Par le biais de la dation, 203 peintures, 158 sculptures, 16 papiers collés, 88 céramiques, 1500 dessins et 1600 gravures entrent dans les collections nationales. La collection personnelle de Picasso, des œuvres de ses amis et de maîtres du passé, est également cédée en dation à l'Etat.

1985 Ouverture du Musée Picasso à Paris, dans un bâtiment du XVIIe siècle situé dans le Marais.

1986 Mort de Jacqueline, la dernière épouse de Picasso. Ses héritiers utilisent aussi la procédure de dation.

1992 Les héritiers donnent les archives personnelles de Picasso au musée. Anne Baldassari devient conservatrice des archives.

2005 Mme Baldassari est nommée directrice du musée.

2009 Le musée ferme pour rénovation. Anne Baldassari organise une exposition des chefs-d'œuvre dont la tournée mondiale permet de recueillir 31 millions d'euros, qui contribuent à financer 60 % des travaux.

13 mai Révocation d'Anne Baldassari.



Le Monde
Jeudi 15 mai 2014

Le projet de LVMH à la Samaritaine retoqué par la justice

Le tribunal administratif a annulé un permis de construire, jugeant que la façade prévue sur la rue de Rivoli ne s'insérait pas dans le quartier

Patrimoine

Coup de tonnerre sur Paris, mardi 13 mai. Le tribunal administratif a annulé le permis de construire du 17 décembre 2012, par lequel Bertrand Delanoë, alors maire de la capitale, donnait le feu vert au groupe LVMH, propriétaire de la Samaritaine, pour la mise en œuvre de son projet architectural. Un projet porté par l'agence Sanaa, soutenu par la mairie mais aussi par le ministère de la culture, l'architecte des bâtiments de France ayant rendu un avis favorable. Il concerne un site stratégique qui se déploie, face au Pont-Neuf, sur deux cents mètres entre la Seine et la rue de Rivoli.

En cause ? Le voile translucide et ondulant imaginé par l'agence Sanaa pour recouvrir le nouvel édifice côté Rivoli. Le jugement précise que *« l'ample façade de couleur blanche, de 73 mètres de long et 25 mètres de hauteur, quasiment dépourvue d'ouvertures, sans autre élément décoratif que les ondulations verticales du verre sérigraphié, ne s'insère pas dans le tissu urbain du quartier »*.

Pour un investissement de 460 millions d'euros, il est question de redonner vie aux 70 000 m² occupés par la Samaritaine et ses dépendances, fermés depuis 2005 par sécurité. Le futur complexe de bureaux, commerces et hôtel de luxe, a aussi un volet d'utilité publique avec la création d'une centaine de logements sociaux et d'une crèche de soixante berceaux.

Un projet accompagné dans sa mise en perspective historique par l'architecte de l'urbanisme Jean-François Cabestan, de la Commission municipale du Vieux Paris. Et par Christophe Girard, adjoint à la culture à la Mairie de Paris jusqu'en 2012, maire du 4e arrondissement, qui conserve une mission pour le groupe LVMH, dont il fut directeur de la stratégie mode.

Cette annulation du permis de construire décidée par le tribunal administratif fait suite à un long bras de fer judiciaire engagé entre la Samaritaine, la Ville de Paris et les associations de défense du patrimoine. Deux requêtes avaient été déposées, en février 2013, par SOS Paris, la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France (SPPEF) et des riverains, qui estimaient que les démolitions font disparaître un témoignage du Vieux Paris.

> Les défenseurs du patrimoine voulaient préserver la perspective de la rue de Rivoli

Ces requêtes avaient été rejetées le 4 juillet 2013 par le juge des référés, qui avait classé l'affaire pour « vice de forme » – en raison d'un courrier incomplet. Ce jugement, à son tour, fut cassé par le Conseil d'Etat, considérant que le juge avait fait *« une erreur de droit manifeste »*.

L'affaire avait donc été renvoyée pour être jugée sur le fond devant le tribunal administratif. Devant lequel un nouveau permis de construire fut déposé. De fait, le premier document ne comportait pas de précision sur l'importance des démolitions, à savoir les trois quarts de l'îlot Rivoli, espace situé entre les rues Baillet, de l'Arbre-sec, de la Monnaie et Rivoli.

A cet emplacement, trois façades sur quatre de la rue de Rivoli sont tombées. Mais sont épargnés une série de petits immeubles XVIIe et XVIIIe siècles de la rue de l'Arbre-sec qui seront réhabilités en logements sociaux, deux maisons de la rue Baillet et celle située à l'angle Arbre-sec-Rivoli, où loge la maison du projet, avec ses maquettes. Tout le reste de l'îlot, un mélimélo d'entrepôts, d'ateliers, de magasins, résultat d'un grignotage de la Samaritaine sur de vieilles bâtisses nivelées en vaste plateau, a été détruit.

La complexité de l'affaire lui a valu d'être renvoyée, le 29 avril, devant une séance plénière – les juges au complet – et sous l'autorité de la présidente du tribunal administratif. De tous les arguments présentés par les associations, seule la requête visant l'îlot Rivoli a été retenue. Le permis de construire concernant le magasin avec sa façade Art déco côté Seine et son prolongement Art nouveau – en restauration – ayant été confirmé.

Mardi, c'est la vision des défenseurs du patrimoine qui a finalement été choisie. Préserver dans son intégrité la perspective de la rue de Rivoli, courant des Tuileries jusqu'au Marais, tel était leur leitmotiv. *« C'est une des grandes artères, dessinée à partir de Napoléon Ier, poursuivie en 1848 et prolongée par le baron Haussmann en 1853. Ce n'est pas contre l'architecture contemporaine que l'on s'insurge,* affirme Alexandre Gady, président de la SPPEF. *Le moderne a sa place mais exige une intégration réussie. »*



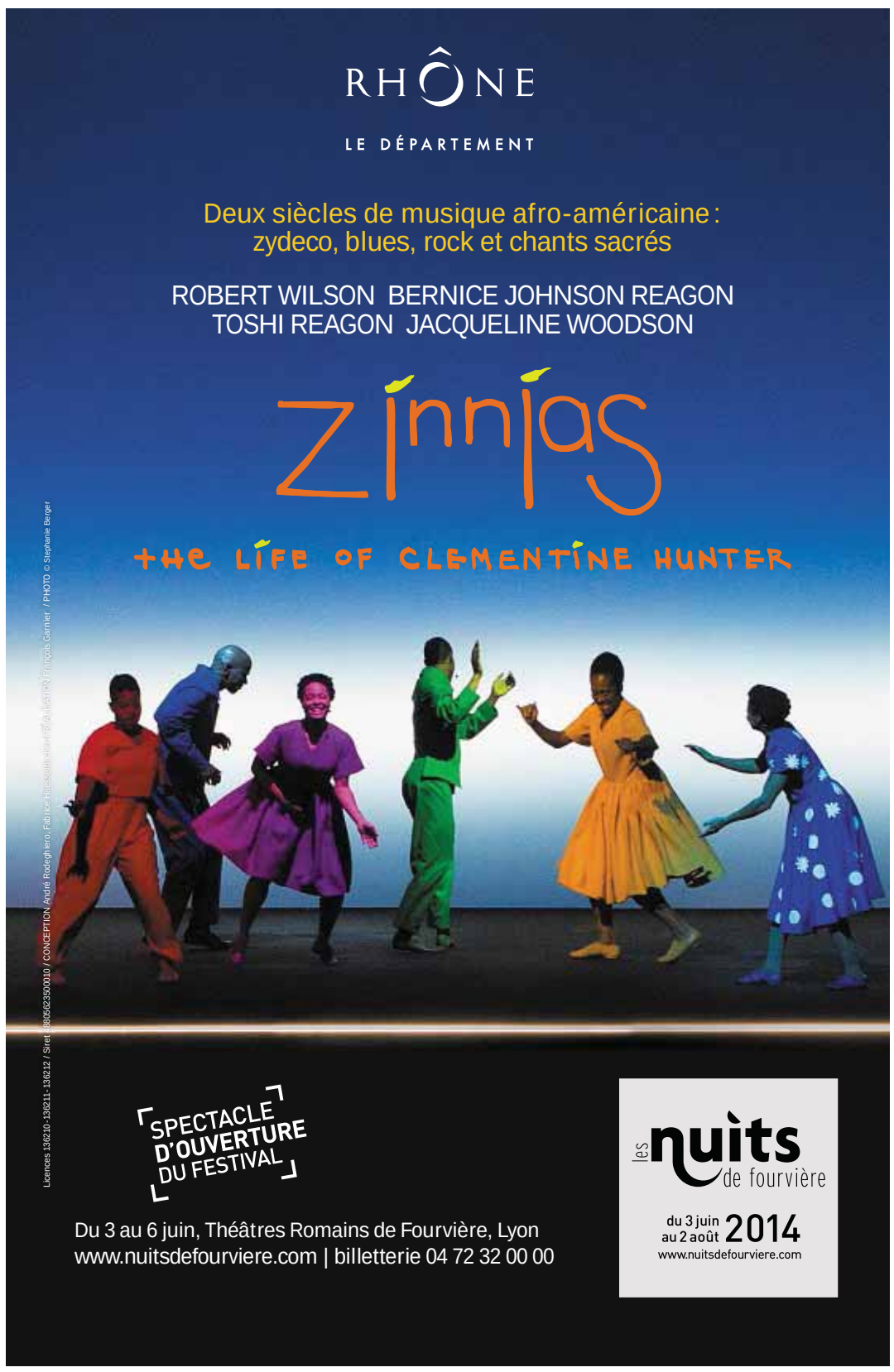
Les architectes ont imaginé un voile de verre pour recouvrir le nouvel édifice côté Rivoli. SANAA/CYRILLE THOMAS

Le tribunal va dans ce sens : *« Si le plan local d'urbanisme* (PLU) *de Paris permet la réalisation de constructions d'architecture contemporaine dans Paris, de tels projets ne peuvent être autorisés que s'ils s'intègrent au tissu bâti existant et prennent suffisamment en compte ses particularités architecturales. »* Le rapporteur public, lui, avait expliqué, lors de l'audience du 29 avril, que certains points du règlement du PLU ouvraient à toutes les interprétations.

Interrogé, il y a quelques jours, avant la décision de justice, par *Le Monde*, Jean-Jacques Guiony, directeur financier de LVMH et président de la Samaritaine, jugeait que *« les associations sont dans leur rôle. J'écoute leur raisonnement qui tient, mais je ne suis pas d'accord. Il n'y a aucune unité rue de Rivoli. C'est au juge de trancher. Le projet est-il conforme en droit ou non ? On ne lui demande pas de juger sur le plan esthétique »*.

Ce mardi, la Samaritaine tenait à exprimer *« sa plus vive surprise à la lecture d'un jugement reposant exclusivement sur des considérations esthétiques et donc entièrement subjectives portant sur l'œuvre d'un architecte lauréat du prix Pritzker »*. Quant à la Ville de Paris, elle réaffirme son *« appréciation de l'insertion harmonieuse de ce projet dans cette séquence de la rue de Rivoli »*. Les deux parties, la Samaritaine et la Ville de Paris, font appel du jugement du tribunal administratif. Le chantier sur l'îlot Rivoli est arrêté, la polémique lancée. ■

FLORENCE EVIN



Façade tout en transparence pour les uns, « rideau de douche » pour les autres

LE PROJET de transformation de la Samaritaine, dont l'un des permis de construire vient d'être annulé par le tribunal administratif de Paris, représente un défi architectural de taille. Dans son domaine foncier monumental du 1er arrondissement de Paris, entre le Pont-Neuf et la rue de Rivoli, le plus illustre des grands magasins parisiens, propriété du groupe LVMH, doit cohabiter avec un palace, des espaces de bureaux, des logements sociaux et une crèche.

Ce programme mixte, qui concerne 70 000 m², a été confié à Ryue Nishizawa et Kazuyo Sejima, de l'agence japonaise Sanaa, lauréats en 2010 du Pritzker Prize, le « Nobel » de l'architecture. Conscients du poids de leur intervention dans un site à haute teneur patrimoniale, les architectes, auteurs du Louvre Lens, ont voulu défendre un parti en phase avec l'histoire de la capitale. *« A la manière des passages anciens de Paris, nous voulons créer un passage public qui permettra à chacun de rejoindre la Seine depuis la rue de Rivoli »*, décrivent-ils.

Dans le contexte urbain parisien, cet exercice de réunification se heurte à de nombreuses contraintes liées au caractère composite de l'ensemble : un assortiment hybride réunissant plusieurs styles et époques constructifs.

Côté Seine, en surplomb du fleuve, trône le plus majestueux des bâtiments art déco parisien. Signé par Henri Sauvage (1873-1932) et achevé en 1928, l'édifice-proue doit abriter un luxueux établissement de quatre-vingts chambres et suites, confié à l'architecte Français Edouard François. Le PDG de la Samaritaine, Jean-Jacques Guiony, veut y faire *« le plus bel hôtel urbain du monde »*.

Renouveau

Accolés à l'arrière du « monument » art déco : les bâtiments « Jourdain-verrière » et « Jourdain-plateaux », construits entre 1905 et 1910 dans un style art nouveau affirmé. L'agence Sanaa tenait à conserver, dit-elle, *« ce témoignage de l'excellence technique de l'époque »* où les structures métalliques s'harmonisent avec le verre. L'îlot Rivoli, enfin, déjà quasi intégralement détruit, à l'exception d'un petit groupe d'immeubles du XVIIe et du XVIIIe siècle qui lui sont accolés. Ici, comme dans le bâtiment « Jourdain-plateaux », Sanaa a prévu de ponctuer et d'éclairer la circulation longitudinale dans les lieux à l'aide d'amples dômes en verre insérés dans des puits de lumière.

Dans ce chantier monumental dont l'achèvement était prévu à l'horizon 2017, seul l'îlot Rivoli comportait une transformation radicale de son apparence extérieure. Le choix des architectes japonais : une façade en verre sérigraphié ondulant ouvrant, notamment, sur la rue de Rivoli, que ses détracteurs qualifient déjà de *« rideau de douche »*. Ce traitement architectural a suscité l'annulation du tribunal administratif, saisi par des associations de défense du patrimoine

En dépit de son apparence radicale et iconoclaste, ce geste, d'un indéniable attrait, n'a pas ignoré, selon les architectes, la mémoire des lieux. *« Nous avons senti combien le rythme de cette façade était donné par celui de ses fenêtres,* indiquait Ryue Nishizawa lors d'une conférence donnée au Pavillon de l'Arsenal à Paris. *Nous voulons donner une résonance actuelle à ce rythme. »* Relevé détaillé à l'appui, le tracé des lignes verticales, définissant la succession des courbes de cette double peau, s'appuie sur celui que créaient, de manière irrégulière, les anciennes ouvertures des façades, *« des immeubles de qualités, mais qui n'ont rien d'exceptionnel »*, affirme l'historien Pierre Pinon, spécialiste d'Haussmann.

Elément symbolique du renouveau de la Samaritaine voulu par LVMH, ce voile de verre joue avec des effets de *« transparence graduée »*, précisait Kazuyo Sejima. Selon un principe que l'agence avait déjà adopté pour l'un des magasins Dior de Tokyo, les passants auraient pu à la fois voir ce qui se passe à l'intérieur, autant que le reflet de la vie de la rue. L'histoire aurait dû donner raison aux architectes. Dans un souci d'harmonisation de l'ensemble des espaces commerciaux de la Samaritaine, un programme très avancé de refonte du front bâti, rue de Rivoli, avait existé dans le passé. La crise de 1929 avait empêché de le voir naître. ■

JEAN-JACQUES LARROCHELLE

Une rénovation à 460 millions d'euros

A la clé du projet Samaritaine, estimé à 460 millions d'euros, sont prévus 2 100 emplois, rappelle un porte-parole de LVMH. Ils seront essentiellement occupés dans les différentes filiales du groupe de luxe mais aussi dans d'autres commerces, dont la typologie n'est pas arrêtée.
La date de réouverture de la Samaritaine – projet-phare pour le groupe de Bernard Arnault – a déjà été repoussée trois fois. Le groupe de luxe avait dû revoir sa copie pour faire une part plus large aux logements sociaux.
La Samaritaine estime que ce jugement constitue *« un précédent préoccupant pour tout projet de rénovation à Paris un tant soit peu novateur »*. Il est *« incompatible avec une vision moderne de la ville »*.
Il s'agit du plus important chantier en cours à Paris avec celui de la Fondation Vuitton, qui doit ouvrir fin 2014 dans le bois de Boulogne.

Le groupe Pigalle fait du Trianon un palais des délices

Le concert parisien de François Hadji-Lazaro propose des prolongations culinaires

Musique

Comme si son physique d'ogre laissait planer des doutes sur son appétit, François Hadji-Lazaro a parsemé sa carrière de chanteur et producteur de disques de références culinaires – Les Garçons Bouchers, Chantons sous la truie, Boucherie Productions, Saucissong Records… –, contrastant avec un répertoire souvent assaisonné d'un sombre réalisme.

A l'heure où Pigalle, l'un des groupes de cette figure du rock alternatif français, publie son nouvel album, *T'inquiète,* aux saveurs mêlées de tendresse pessimiste et de folk métissé, l'auteur de *La Bière* (1986) va jusqu'à transformer son concert parisien du jeudi 15 mai en une fête entre musiciens, vignerons et cuisiniers.

Avant et après ce spectacle donné au Trianon, cinq chefs – Yves Camdeborde, Thierry Breton, Rodolphe Paquin, Thierry Faucher, Inaki Aizpitarte –, un charcutier – Eric Ospital –, cinq viticulteurs – Puzelat, Gramenon, Nicolas Vautier, Morgane Fleury, Jean-François Nicq – et un chocolatier – Edouard Hirsinger – proposeront au public de se régaler. A 1 euro la petite, mais prometteuse, collation – pain farci au tourteau, terrine de foies de volailles au rhum et raisins, poitrine de porc piquante… – et de 3 à 4 euros le nec plus ultra du vin nature, on aurait tort de se priver.

> Le chanteur profite de ses tournées pour découvrir terroirs locaux et vins naturels

Alors que se multiplient les ponts entre milieux musical et culinaire (le chapiteau Rock'n'toques du festival Art Rock, du 6 au 8 juin, à Saint-Brieuc, les Francos gourmandes, les 13 et 14 juin, à Tournus), Hadji-Lazaro et sa bande font figure de précurseurs. *« Nous partageons une même philosophie et des mots-clés comme liberté et indépendance »*, insiste Yves Camdeborde, chef du Comptoir du Relais (Paris 5e).

Des histoires parallèles se sont en effet dessinées dans cette génération de musiciens, de cuisiniers et de vignerons, en quête de voies alternatives dans leur domaine respectif. Dans la seconde moitié des années 1980, François Hadji-Lazaro (avec ses groupes Pigalle, les Garçons Bouchers, Los Carayos, et son label Boucherie Productions) s'est ainsi révélé au sein d'une nouvelle scène rock (Bérurier Noir, Ludwig von 88, Mano Negra…) criant son dégoût du show-biz et appelant à créer ses propres réseaux.

Ce multi-instrumentiste à l'impressionnante silhouette, dont la culture communiste familiale était jusque-là empreinte d'austérité culinaire, profite de ses premières tournées pour découvrir les plaisirs des terroirs locaux et une nouvelle vague de vignerons (Michel Laurent, Marcel Lapierre…) fuyant le modèle industriel pour tenter l'aventure des vins naturels. *« Nous nous sentions tellement d'affinités,* rappelle le chanteur, *que nous avons fini par organiser régulièrement des dégustations avec ces producteurs dans les locaux de Boucherie. Elles commençaient le lundi à 14 heures et se terminaient vers 5 heures du matin ! »* S'il revendique pour ses chansons *« une vision objective d'un monde pourri »*, sa noirceur trouve le réconfort dans les bons petits plats et les gorgeons.

Au début des années 1990, Yves Camdeborde a aussi cherché sa voie hors des modèles établis. Formé dans les grandes brigades du Ritz, de la Tour d'Argent ou du Crillon, ce Béarnais révolutionne la scène culinaire parisienne en créant La Régalade (Paris 14e), aux allures de bistrot bannissant les flonflons de la gastronomie au profit de délices rimant avec convivialité et additions modérées. *« Pour moi, un pied de cochon peut créer autant d'émotion que du caviar »*, explique l'ancien juré de « Master chef ».

Camdeborde entraîne ses copains Thierry Breton (Chez Michel), Thierry Faucher (L'Os à Moelle), Rodolphe Paquin (Le Repaire de Cartouche) dans l'aventure de ce qu'on n'appelait pas encore la bistronomie. Des routes qui croiseront celle de François Hadji-Lazaro, avec qui se tisseront vite des liens d'amitié. Il y a dix ans, Camdeborde, Breton et Paquin avaient fait au chanteur la surprise de venir servir de savoureux bols de soupe à l'entrée d'un de ses concerts, salle de La Cigale. *« A une époque où nous essayions de créer notre propre histoire, la façon dont François traçait son chemin nous filait la patate »,* se souvient le Béarnais. ■

STÉPHANE DAVET

T'inquiète, de Pigalle, 1 CD Saucissong Records/3C
Concert : Le 15 mai au Trianon, 80, bd de Rochechouart, Paris 18e. Tél. : 01-44-92-78-00. A 19 heures, 27,50 euros. Pigalle en tournée : dates sur Infoconcert.com

PATRIMOINE

La « Santa-Maria » de Christophe Colomb aurait été retrouvée

Des archéologues américains pensent avoir retrouvé, au nord des côtes haïtiennes, l'épave de la *Santa-Maria*, la caravelle à bord de laquelle Christophe Colomb a « découvert » l'Amérique en 1492. Selon l'archéologue marin Barry Clifford, elle reposerait entre trois et cinq mètres de fond, au nord des côtes d'Haïti. *« Tous les indices géographiques, topographiques et archéologiques suggèrent fortement que cette épave est bien celle du fameux navire amiral de Colomb, la* Santa-Maria *»*, a-t-il indiqué dans un communiqué publié mardi 13 mai. Un canon du XVe siècle aperçu en 2003, mais disparu depuis, accréditerait aussi la thèse selon laquelle il s'agit de la *Santa-Maria*. Les recherches de l'épave sont financées par le réseau de télévision américain History qui s'est assuré les droits exclusifs pour produire une émission télévisée sur le sujet. – *(AFP.)* ■

Cinéma Mort de Malik Bendjelloul, le réalisateur de « Searching for Sugar Man »

Le réalisateur suédois Malik Bendjelloul, oscarisé en 2013 pour le documentaire *Searching for Sugar Man*, est décédé mardi 13 mai, à l'âge de 36 ans, selon l'agence de presse suédoise TT. Les circonstances de sa mort ne sont pas encore connues. Le réalisateur avait retracé la carrière atypique du chanteur américain Rodriguez, qui avait remporté un énorme succès en Afrique du Sud. – *(AFP.)*

Voyage Entre Pacifique et Atlantique, ce pays au passé tumultueux s'ouvre à un tourisme durable, axé sur la découverte de ses lacs et de ses volcans

Au Nicaragua, terre d'eau et de feu

Léon (Nicaragua)

Vingt-cinq ans après la fin de la guerre civile, le Nicaragua n'est plus réservé aux seuls *backpackers*, ces routards à sac à dos en quête de lieux peu fréquentés et qui s'accommodent de peu de confort.

A petits pas, car le pays revient de loin – avec l'aide de nombreuses ONG –, cet Etat de 6 millions d'habitants *« cristiana, socialista, solidaria ! »* (« chrétien, socialiste, solidaire ! »), comme le clament les affiches placardées le long des routes, s'ouvre aux voyageurs en jouant la carte du tourisme durable. Une tâche ardue dans un pays – le plus grand d'Amérique centrale, avec une superficie équivalente à celle de la Grèce – où plus de 40 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et où près d'un habitant sur trois a moins de 15 ans. Un vrai défi, mais qui semble en passe de réussir.

Pour qui pose le pied au Nicaragua pour la première fois et rêve de découvrir la région Pacifique, ses lacs et ses volcans, Léon, ancienne capitale fondée par les Espagnols en 1610 et bastion des sandinistes en 1979, est sûrement la meilleure porte d'entrée dans le pays. C'est le point de départ de notre périple dans l'ouest du pays.

Léon, la « libérale », l'« universitaire », l'éternelle rivale de Granada la « conservatrice », a inscrit son histoire sur les murs de la ville à travers de grandes fresques colorées. A quelques pas de la place centrale, l'une d'elles, immense, raconte

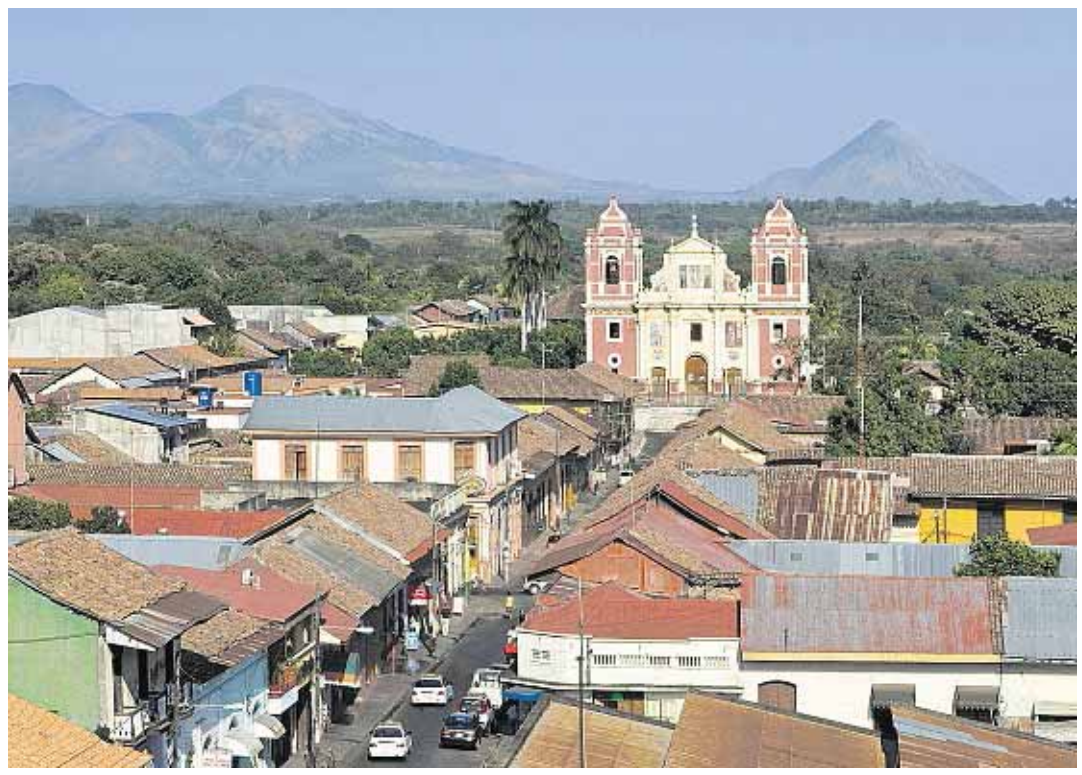
> La cordillère de Los Maribios, avec ses onze volcans, court tout le long de la côte Pacifique jusqu'au lac Managua

l'histoire du pays, de l'ère précolombienne à la conquête espagnole, jusqu'à la dictature et la révolution sandiniste. Un peu plus loin, une autre, peut-être la plus célèbre de la ville, montre Sandino debout, écrasant d'un pied un Américain et de l'autre pied, la tête du dictateur Somoza.

Il n'y a pas que l'histoire et la politique qui s'exposent sur les murs. La vie quotidienne y est omniprésente, avec ses conseils et ses avertissements. Sur le marché, plusieurs graffitis rappellent l'interdiction de consommer des œufs de tortue et des iguanes, désormais protégés. On pourrait passer des heures à flâner dans cette ville aux maisons peintes en rouge, vert, jaune, où le pinceau est roi, admirer les anciennes demeures coloniales, entrer dans celle de Rubén Dario, le poète national, ou simplement s'asseoir à une terrasse de café, près de la place centrale.

Une visite s'impose : celle de la cathédrale coloniale, la plus grande d'Amérique centrale – dont les plans avaient été dessinés pour la cathédrale de Lima avant d'être échangés par inadvertance. Une fois sur le toit, la vue est à couper le souffle, avec, au loin, la cordillère de Los Maribios et ses onze volcans, qui court tout le long de la côte Pacifique jusqu'au lac Managua.

Si tous ces volcans sont accessibles, les chemins pour y accéder ne sont pas tous tracés et il est recommandé de partir avec un guide. *« Parfois, les pieds ne suffisent pas,* lance Harold du haut de ce belvédère, l'un des accompagnateurs locaux. *Il faut s'aider avec les mains. »* Avertissement dont on vérifiera rapidement la pertinence, lors de la montée du Cerro Negro (738 m), la « montagne noire », quelques heures plus tard, pour admirer le coucher du soleil et tester l'une des attractions les plus prisées de la région : la descente en luge ou en courant du sommet du volcan. Même les plus casse-cou admettront avoir frissonné avant de s'élancer…



Léon. L'église El Calvario sur fond de volcans, le Telica et le Cerro Negro. JON ARNOLD / HEMIS.FR

Avant d'enchaîner vers d'autres volcans, une petite échappée vers le Pacifique permet de prendre toute la mesure de ce petit pays, bordé à l'est par l'Atlantique et à l'ouest par le Pacifique et qui fourmille d'initiatives locales. Ici, pas de grands complexes hôteliers comme on peut en voir au Costa Rica voisin, mais l'ouverture de petits *ranchos* au bord de l'eau et un accueil chez l'habitant qui séduira les plus curieux.

Depuis quelques années, des dizaines de projets de développement et de sauvegarde de la biodiversité ont éclos. *« On voit de plus en plus de petites initiatives privées soutenues par des groupements de coopératives, des ONG, et financées par des fonds publics et européens »*, confie Laurent Richardier, guide français installé au Nicaragua depuis plus de vingt ans.

Ainsi, à l'Isla Juan Venado, sur la côte ouest, Sandrine Vezien, Française arrivée en 1992 avec l'association Cyclone de la révolution, travaille aujourd'hui avec la population à un projet de sauvegarde de la mangrove menacée par l'exploitation du bois et l'augmentation de la population. *« Ici, tout le monde cuisine au bois et vient se servir dans la mangrove, menaçant tout l'équilibre de cette réserve naturelle,* déclare Sandrine. *En dix ans, 50 % des arbres de la réserve ont disparu. On est à un moment où tout peut basculer. »* Là aussi, l'accueil de touristes apparaît comme une solution. Face à l'océan, cinq bungalows s'apprêtent à accueillir ces premiers Robinson des temps modernes.

Il est temps de reprendre la route. Direction le lac Nicaragua, la plus grande réserve d'eau douce d'Amérique centrale, et Ometepe, l'île aux deux volcans. Si le Nicaragua est une destination « nature » par excellence, l'île Ometepe en est l'archétype, avec ses villages isolés et ses communautés installées au bord de l'eau.

Réserve mondiale de biosphère, l'île mêle l'eau et le feu, le Concepcion (1 610 m), « volcan de feu », et le Maderas (1 394 m), « volcan d'eau ». Là encore, il faut s'aventurer sur les chemins pour tenter de saisir ce qui se passe au Nicaragua. Quelques exemples, glanés au fil des balades : la Finca Magdalena, une des anciennes fermes de Somoza, transformée en coopérative, qui produit du café et du miel bio ; la Hacienda Merida, qui abrite la première école bilingue de la région et dont les murs seront construits avec des bouteilles de plastique récupérées et du ciment ; la communauté de femmes de Puesta del sol, qui vient de produire son premier vin d'hibiscus et accueille des voyageurs et des volontaires étrangers tout au long de l'année.

Trois repères avant de reprendre le bateau vers le « continent ». ■

MARTINE PICOUËT

Carnet de route

Y aller
– Paris-Managua via Panama avec Air France et Copa Airlines à partir de 1 055 euros A/R.
– Le Nicaragua dans tous ses états, circuit de douze jours avec Nomade Aventure, à partir de 2 299 euros. Nomade-aventure.com

Y séjourner
– A Léon : Hôtel El Convento. Elconventonicaragua.com ; Auberge Barca de Oro, à Las Penitas, près de Léon. Barcadeoro.com
– A Granada : Hôtel Plaza Colon. Hotelplazacolon.com ; Hôtel La Gran Francia. Lagranfranciahotel.com
– Sur l'île d'Ometepe : L'Hacienda Mérida. Hmerida.com ; la communauté de Puesta del Sol. Puestadelsol.org ; La Finca Magdalena. Fincamagdalena.com

Se renseigner
– Institut nicaraguayen du tourisme : Visitanicaragua.com
– Guides : « Nicaragua », de Carol Wood, éd. Ulysse, 2011. Version numérique totale ou par chapitre : Guidesulysse.com
« Nicaragua », Le Petit Futé 2012-2013. Petitfuté.com

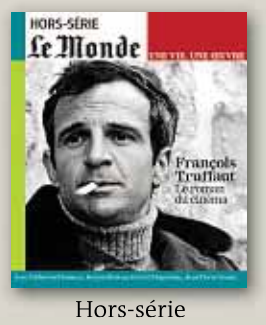


Le Monde en vente actuellement

En kiosque



Hors-série



Hors-série



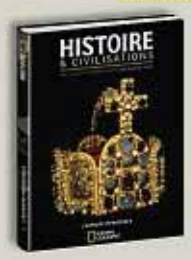
7 matières pour réussir votre bac

Collections

Les petits polars


Dès jeudi 15 mai, le volume n° 4 LE CORBEAU de R. Slocombe, illustré par J-C. Denis

Le Monde HISTOIRE & CIVILISATIONS



Dès jeudi 15 mai, le volume n° 17 L'EUROPE MÉDIÉVALE



Actuellement en kiosque le CD-livret n° 20 CHARLOTTE FOR EVER

Nos services

Lecteurs

Abonnements
Tél. : 32-89 (0,34€ TTC/min)
www.lemonde.fr/abojournal

Boutique du Monde
80, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris
M° Glacière ou Corvisart
Tél. : 01-57-28-29-85
www.lemonde.fr/boutique

Le Carnet du Monde
Tél. : 01-57-28-28-28

Professionnels

Service des ventes
Tél. : 0-805-05-01-47

Le Monde
Le Carnet

Vos grands événements

Naissances, baptêmes, fiançailles, mariages, anniversaires de naissance

Avis de décès, remerciements, messes, condoléances, hommages, anniversaires de décès, souvenirs

Colloques, conférences, séminaires, tables-rondes, portes-ouvertes, forums, journées d'études, congrès, nominations, assemblées générales

Soutenances de mémoire, thèses, HDR, distinctions, félicitations

Expositions, vernissages, signatures, lectures, communications diverses

Pour toute information :
01 57 28 28 28
01 57 28 21 36
carnet@mpublicite.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Philippe Baron,
son mari,
Adrien et Florian Baron,
ses enfants,
Janine Monté,
sa mère,
Gérard et Sylvie d'Héré
et leurs enfants, Emmanuelle, Bertrand, Aurélie,
Daniel Monté,
Dominique et Véronique Baehr
et leurs enfants, Elsa et Thomas,
Jean et Pascale Papée
et leurs enfants, Julien et Clément,
son frère, ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
Jacques et Christiane Lemerle,
ses beaux-parents,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Nadine BARON,
née **MONTÉ,**

rappelée à Dieu le 9 mai 2014,
dans sa soixante et unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 15 mai, à 10 h 30, en l'église d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise).

L'inhumation se fera le même jour, à 16 heures, au cimetière de Brézé (Maine-et-Loire).

Famille Baron,
8, rue Lamartine,
95230 Soisy-sous-Montmorency.

Paris.

Adrien, Albine, Armande Bessire,
ses enfants,
Benjamin, Jérôme, Matthieu, Romain Frou,
ses neveux,
Catherine Frou,
sa sœur
Et tous les proches qui l'ont accompagnée,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Dominique BESSIRE,
née **HERPE,**
professeure agrégée des Universités,
doyen honoraire
de la Faculté de Droit, Économie, Gestion
de l'université d'Orléans,

survenu le 10 mai 2014,
à l'âge de soixante et un ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 mai, à 10 h 30, en l'église Saint Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne Pernet, Paris 15e.

La crémation aura lieu le même jour, à 16 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, 71, rue des Rondeaux, Paris 20e.

3, place Robert Desnos,
75010 Paris.

Orléans.

Le président de l'université d'Orléans
Et toute la communauté universitaire,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Dominique BESSIRE,
née **HERPE,**

survenu le 3 mai 2014.

Directrice de la Faculté de droit, économie, gestion de 2011 à 2012, Dominique Bessire nous a quittés à la suite d'une longue maladie.

Nous nous associons à la peine de sa famille.

Angers.

Jean-Paul, Anne-Marie, Jean-Marc, Christine,
ses enfants
et leurs conjoints
Et la famille réunie,

ont la tristesse de faire part du décès de

Julie CELEA,
née **MASSONI,**

survenu à Angers,
à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Cet avis tient de faire-part et de remerciements.

M. Marc Cœuillet,
son époux,
Hélène et Marc Seiler,
Vincent Cœuillet,
ses enfants,
Beryl et Elliot,
ses petits-enfants,
Marie-Claire et Jean-Pierre,
sa sœur et son frère,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Danielle CŒUILLET,
née **RAYNAUD,**

survenu à Paris, le 9 mai 2014,
dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Christophe-de-Javel, 28, rue de la Convention, à Paris 15e.

133, avenue Félix Faure,
75015 Paris.

Les membres du collège,
des commissions
Et l'ensemble des agents
de l'Autorité des normes comptables,

font part de leur profonde tristesse à l'annonce de la disparition de

Jérôme HAAS,
président
de l'Autorité des normes comptables.

Ils saluent son dévouement, son courage et son sens de l'intérêt général.

Ils s'associent à la peine de sa famille et de ses proches.

Christian Noyer,
gouverneur de la Banque de France,
président de l'ACPR,
Robert Ophele,
deuxième sous-gouverneur
de la Banque de France,
représentant le président,
Jean-Marie Levaux,
vice-président de l'ACPR,
Les membres du Collège de l'ACPR,
Edouard Fernandez-Bollo,
secrétaire général
Et tout le personnel du SGACPR,

ont le regret de faire part du décès de

Jérôme HAAS,
président
de l'Autorité des normes comptables,
membre du Collège de l'ACPR,

et, expriment à sa famille et à ses proches leurs condoléances émues.

Le président
de l'Autorité des marchés financiers,
Les membres du collège,
Le secrétaire général
Et l'ensemble du personnel,

souhaitent rendre un dernier hommage à

Jérôme HAAS,
membre du collège de l'AMF
et président du comité d'audit,

qui s'est éteint la semaine dernière.

Ils saluent ses compétences, son engagement constant et son grand courage et s'associent pleinement à la peine de sa famille et de ses proches.

Ramon Fernandez,
directeur général du Trésor
Et l'ensemble des agents
de la direction générale,

font part de leur profonde tristesse à l'annonce de la disparition de

Jérôme HAAS,
président
de l'Autorité des normes comptables.

Ils saluent son engagement sans faille au sein de la direction générale et de l'Autorité des normes comptables.

Ils s'associent à la peine de sa famille et de ses proches.

Georges HACQUARD

a été rappelé à Dieu, le 8 mai 2014,

Romaine, Fabienne, Mario et Laurent,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Sa famille
Et ses amis,

partagent avec ceux qui l'ont connu la douleur de son départ et la joie de l'avoir aimé.

Une messe à son intention sera célébrée le vendredi 16 mai, à 15 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, à Paris 5e, suivie de l'inhumation, à 17 h 30, au cimetière du Montparnasse, puis retrouvailles à l'École alsacienne.

(*Le Monde* du 14 mai.)

Chantal Jacquet,
son épouse,

a la tristesse d'annoncer le décès de

Jacques Robert JACQUET,

survenu à son domicile, le 27 avril 2014,
à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Selon ses dernières volontés, l'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au cimetière de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), le 5 mai.

« Depuis que tu es partie, tout s'est exilé. »
Yannis Ritsos.

Alain Rouquié,
président
de la Maison de l'Amérique latine,

a la tristesse de faire part de la disparition, le samedi 10 mai 2014, de

Anne LAMOUCHE,

chaleureuse amie de l'Amérique latine.

Les obsèques auront lieu le jeudi 15 mai, à 14 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e.

Paris.

Jean,
son fils,
Charlotte,
sa petite-fille,
Achille,
son arrière-petit-fils,
Jean-Claude,
son frère
Et toute sa famille,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Janine LATAILLADE,
née **GAILLOT,**

survenu le 11 mai 2014,
à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La célébration religieuse de ses funérailles aura lieu le 15 mai, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris 6e.

Ni fleurs ni couronnes.

Paris.

David, Ilan, Jordane,
ses enfants,
Elie,
son petit-fils,
Jean-Pierre,
son compagnon,

ont la douleur et le chagrin de faire part du décès de

Mme Brigitte MSIKA,

survenu le 11 mai 2014,
à l'âge de soixante et un ans.

40, rue Poliveau,
75005 Paris.

Puteaux.

Ses enfants,
Joëlle,
sa compagne
Et leurs familles,

ont la tristesse de faire part du décès, du compositeur de musique,

André POPP,

survenu le 10 mai 2014.

Une cérémonie civile aura lieu en la chambre funéraire des pompes funèbres, au crématorium du Mont Valérien, 5, rue du Calvaire, à Nanterre (Hauts-de-Seine), le 16 mai, à 14 h 15.

(*Le Monde* du 14 mai.)

Francisco SOBRINO

s'est éteint paisiblement le 10 mai 2014, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Il nous laisse le souvenir joyeux d'un sourire espiègle et d'un art accessible à tous.

Geneviève Le Proux de la Rivière,
Celia, Delia et Daniel Sobrino,
leurs enfants,

convient ceux qui le souhaitent à lui rendre un dernier hommage le vendredi 16 mai, à 11 h 45, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris 20e.

Famille Sobrino,
32, rue Charlot,
75003 Paris.

Anniversaires de décès

Il y a dix ans, le 15 mai 2004,

Marius CONSTANT

nous quittait.

Sa musique est bien vivante.

Olivier GERBET,
1977 - 15 mai 2006 Dublin,

comme un fils de la mer
dans son souffle puissant
ta présence.

Il y a deux ans, le 15 mai 2012,

le docteur Alexis LISSITZKY

quittait ses parents et ses amis.

Vous qui l'avez connu, ayez une pensée pour lui en ce si triste jour.

La Famille Lissitzky.

Souvenirs

Il y a soixante-dix ans, le 15 mai 1944,

Jean ASZERMAN,

arrêté à Feurs (Loire) par la police de Vichy, le 26 avril 1944, était déporté de Drancy par le convoi n° 73 vers les pays baltes, le camp de Stutthof en Pologne et après une longue marche de la mort, à Ruben où il a disparu.

Rose Meunier,
Maurice Aszerman,
Sylvia Desclos de La Fonchais,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Sa famille,

ne peuvent oublier.

Il y a soixante-dix ans, le 15 mai 1944, le 73e convoi de Juifs de France emmenait 878 hommes aux pays baltes (Kaunas (Lituanie) et Reval (Estonie)), dont

Abraham CHERCHEVSKY,
quarante-trois ans.

En septembre 1943, son épouse

Germaine CHERCHEVSKY,
née **BERNARD,**
quarante et un ans,

avait été déportée vers Auschwitz (Pologne), par le convoi n° 59.

Eve Line Blum-Cherchevsky,
leur fille aînée.

(Elle a consacré vingt ans à rédiger les sept volumes du livre-mémorial du convoi 73, « Nous sommes 900 Français », aidée par son mari, leurs enfants et petits-enfants. Elle fut la première, en 1996, grâce à Alex Faitelson, Juif lituanien qui fut emprisonné au Fort IX de Kaunas, à découvrir le site de Pravieniskès, inconnu en France jusqu'alors, où furent exterminés une partie des déportés du convoi 73).

www.convoi73. org

Il y a dix ans, le 15 mai 2004,

Alain JACOB

nous quittait.

Tu es toujours à nos côtés.

Vous qui l'avez connu et apprécié merci d'avoir une pensée pour lui.

Lise, Marie, Lola et Anne.

Service religieux

Le 25 avril 2013,

M. Victor Haïm ATTAS,
École centrale Paris 63,

né à Alexandrie (Égypte),
disparaissait dans sa soixante-quinzième année.

On se réunira pour la cérémonie anniversaire, le dimanche 18 mai 2014, à 11 heures, au cimetière des Joncherolles 95, rue Marcel Sembat, à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis).

Congrès

4e Entretiens
de la Société française d'orthodontie pédiatrique :
« Est-il possible de mettre en place une politique de prévention en matière d'orthodontie ? »,
le vendredi 16 mai 2014,
à la FIAP, Paris 14e,
sous la présidence
du professeur Antoine Bourrillon.
www.orthodontiepediatrique.com

Débat

L'ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES

Les Agendas du Politique
Un nouveau cycle de débats publics,
à l'initiative du laboratoire d'excellence Tepsis et des Éditions de l'EHESS.

Débat le jeudi 15 mai 2014,
de 18 h 45 à 21 heures.
« Les Indignés d'ici et d'ailleurs trois ans plus tard »,
avec Cécile Van de Velde, Carles Freixa, Carmen Leccardi et Geoffrey Pleyers.

EHESS, amphithéâtre Furet,
105, boulevard Raspail, Paris 6e.
Entrée libre, inscription recommandée
agendaspolitique@ehess.fr
www.editions.ehess.fr

Communications diverses

Institut universitaire Elie Wiesel :
Votre ISF - Versez votre don à l'Institut Elie Wiesel, reconnu par le rectorat de l'Académie de Paris, pour soutenir nos étudiants et favoriser l'enseignement universitaire. Reçu Cerfa pour déduction fiscale de 75 % :
ISF.instituteliewiesel.com
119, rue La Fayette, Paris 10e.
Tél. : 01 53 20 52 61.
jf.strouf@instituteliewiesel.com

ISF :
Déduisez 75 % du montant de votre don à la Fondation du patrimoine juif de France pour sécuriser et mettre aux normes nos synagogues et centres communautaires.
Tél. : 01 49 70 88 02,
consistoire@consistoirecentral.fr
Sous l'égide
de la Fondation du judaïsme français.

Le Monde
Le Carnet

Annoncez
vos événements culturels

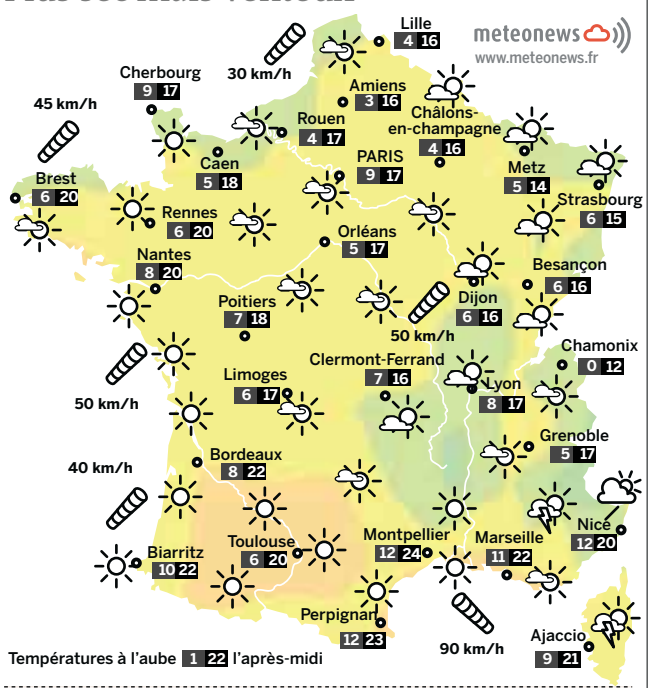


Pour toute information :
01 57 28 28 28
01 57 28 21 36
carnet@mpublicite.fr

Tarif : **29 €** TTC
Prix à la ligne

< -5° | -5 à 0° | 0 à 5° | 5 à 10° | 10 à 15° | 15 à 20° | 20 à 25° | 25 à 30° | 30 à 35° | 35 à 40° | > 40°

Jeudi 15 mai
Plus sec mais venteux



Températures à l'aube 1 22 l'après-midi

Denise
Coeff. de marée 47

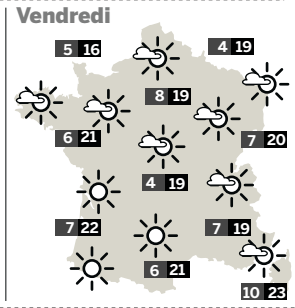
Lever 06h07
Coucher 21h25

Lever 22h16
Coucher 06h44

Aujourd'hui

L'anticyclone se positionnera avec près de 1030 hectopascals sur la France. Il canalisera un flux de nord-est plus sec mais relativement frais, avec des rafales entre 30 et 50 km/h en général, et le mistral soufflera encore à plus de 80 voire 90 km/h sur la basse vallée du Rhône. Côté ciel le soleil l'emportera le plus souvent, notamment vers la moitié Ouest et Sud, alors que quelques nuages résiduels s'accrocheront vers l'Est.

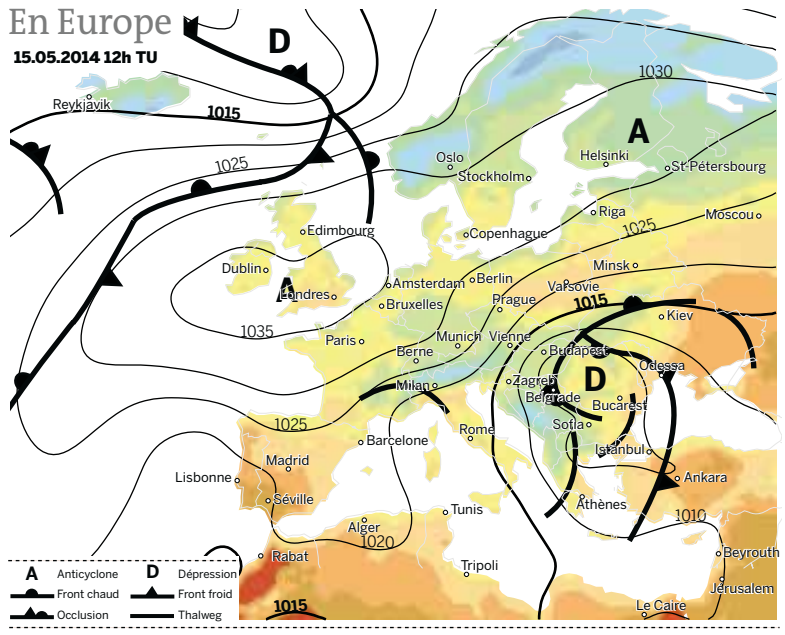
Vendredi



Jours suivants

	Samedi	Dimanche	Lundi
Nord-Ouest	6 22	9 23	13 24
Ile-de-France	9 21	10 23	13 24
Nord-Est	7 20	7 22	11 24
Sud-Ouest	8 24	9 26	13 30
Sud-Est	11 25	11 25	12 25

En Europe



26 degrés à Montréal sous des averses orageuses

En Europe			
Amsterdam	bien ensoleillé	8	14
Athènes	beau temps	15	23
Barcelone	beau temps	14	20
Belgrade	forte pluie	5	8
Berlin	bien ensoleillé	6	17
Berne	variable, averse éparse	5	12
Bruxelles	bien ensoleillé	5	16
Budapest	pluie modérée	8	13
Bucarest	averses éparses	8	17
Copenhague	bien ensoleillé	10	14
Dublin	assez ensoleillé	9	17
Edimbourg	nuageux	10	17
Helsinki	bien ensoleillé	3	10
Istanbul	bien ensoleillé	17	21
Kiev	averses modérées	12	22
La Valette	beau temps	16	17
Lisbonne	bien ensoleillé	18	27
Ljubljana	en partie ensoleillé	9	19
Londres	assez ensoleillé	8	20
Luxembourg	bien ensoleillé	4	12
Madrid	bien ensoleillé	9	27
Moscou	assez ensoleillé	10	22
Nicosie	bien ensoleillé	20	27
Oslo	averses éparses	4	13
Prague	en partie ensoleillé	3	13
Reykjavik	averses éparses	6	8
Riga	beau temps	5	12
Rome	bien ensoleillé	13	21
Sofia	averses éparses	7	13
Stockholm	averses éparses	4	11
Tallin	bien ensoleillé	4	10
Tirana	pluie modérée	12	14
Varsovie	faible pluie	9	19
Vienne	pluie modérée	6	10
Vilnius	assez ensoleillé	8	19
Zagreb	pluie modérée	8	14
Dans le monde			
Alger	beau temps	12	22
Amman	bien ensoleillé	15	29
Bangkok	soleil, orage possible	29	37
Beyrouth	bien ensoleillé	23	27
Brasilia	assez ensoleillé	14	24
Buenos Aires	assez ensoleillé	14	19
Dakar	bien ensoleillé	21	22
Djakarta	pluies orageuses	28	32
Dubai	beau temps	29	33
Hongkong	soleil, orage possible	26	28
Jérusalem	bien ensoleillé	16	26
Kinshasa	soleil, orage possible	23	34
Le Caire	assez ensoleillé	22	35
Mexico	assez ensoleillé	13	23
Montréal	averses modérées	16	26
Nairobi	en partie ensoleillé	14	24
New Delhi	beau temps	28	39
New York	en partie ensoleillé	16	21
Pékin	beau temps	13	30
Pretoria	beau temps	7	20
Rabat	assez ensoleillé	22	34
Rio de Janeiro	assez ensoleillé	19	26
Séoul	assez ensoleillé	12	22
Singapour	soleil, orage possible	28	33
Sydney	beau temps	13	21
Téhéran	en partie ensoleillé	18	26
Tokyo	averses modérées	16	21
Tunis	bien ensoleillé	15	21
Washington	pluies orageuses	19	25
Wellington	assez ensoleillé	13	13
Outremer			
Cayenne	soleil, orage possible	25	30
Fort-de-Fr.	bien ensoleillé	26	27
Nouméa	averses éparses	21	25
Papeete	soleil, orage possible	26	27
Pte-à-Pitre	assez ensoleillé	26	27
St-Denis	assez ensoleillé	21	25

Météorologue en direct au 0899 700 713
1,34 € l'appel + 0,34 € la minute
7 jours/7 de 6h30-18h

Le Monde DES RELIGIONS
"Connaître les religions pour comprendre le monde"
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
Découvrez notre nouvelle formule





C'EST À VOIR | CHRONIQUE

PAR RENAUD MACHART

Lyre et palette

La chaîne Histoire, à l'heure du déjeuner, programme une émission nommée « Palettes », dévolue, on s'en doute, à la peinture. J'ai regardé, lundi 12 et mardi 13 mai, les numéros traitant de Claude Monet et Vincent Van Gogh – à prononcer de la manière qui agace Woody Allen dans son film *Manhattan* (1979).

Les « Nuls », dans « TVN 595 », leur hilarante parodie de la télévision française diffusée sur Canal+ en 1988, n'auraient pas fait mieux dans l'art de contrefaire l'ennui généré par la « qualité à la française » un rien rancie qu'on subit dans tant de documentaires culturels des années 1970 et 1980, à l'image un peu passée, au son semblant sortir d'une vieille TSF et aux commentaires soporifiques, dits d'une voix de notaire obséquieux par des comédiens venus courir le cachet.

(Seul, dans le registre des voix masculines, qui sont les plus nombreuses en cet emploi – on se demande d'ailleurs pourquoi… –, Michael Lonsdale, vieux briscard des dramatiques radiophoniques et autres « voix off », y excelle jusqu'au génie. Dans le domaine des documentaires animaliers, j'aime aussi la manière qu'a Pierre Arditi, autre familier du métier, d'essayer de faire semblant de s'intéresser à ce qu'il lit tout en ménageant une délicieuse marge d'ironie dans son expression, perceptible seulement aux oreilles connivantes.)

J'ai bien cru que la somnolence allait me vaincre, mais je me suis en fait bigrement intéressé à l'épisode Claude Monet, réalisé en 1991 par Alain Jaubert, et y ai en fait appris mille choses. J'ai en particulier trouvé passionnant le décryptage à la loupe (littéralement) de la palette de ses couleurs, mais aussi de ses techniques d'apposition sur la toile.

La bande-son n'a pas manqué de titiller mes oreilles. Evidemment, quand il s'agit de peinture impressionniste, les illustrateurs sonores ne manquent jamais de faire entendre du Claude Debussy ou du Gabriel Fauré, deux contemporains de Claude Monet dont la musique ondoyante, aux couleurs changeantes, correspond en effet assez bien à cette peinture.

Mais dès que la caméra de « Palettes » s'approchait au plus près des toiles du peintre et en montrait la part d'abstraction, les

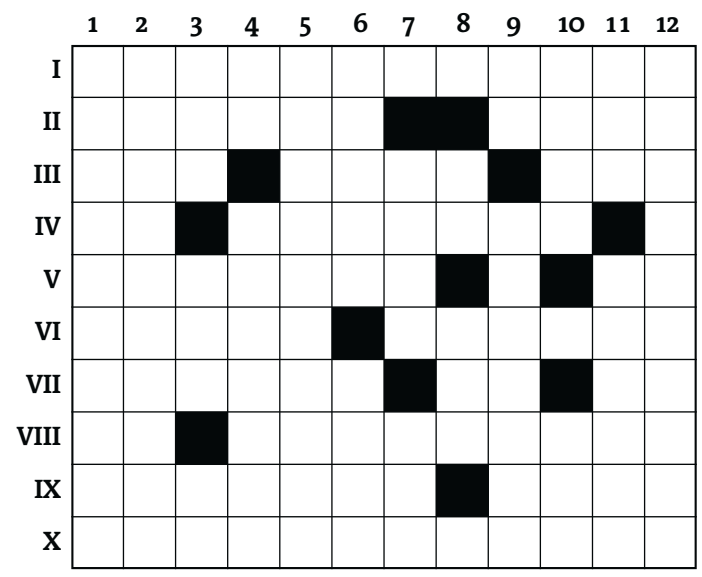
> Décidément, chez les illustrateurs sonores, on ne se casse jamais trop la tête

illustrations passaient à un tout autre registre : celui, atonal, anguleux et vaguement angoissant des pièces pour piano d'Arnold Schoenberg.

Tout cela est bien réducteur. Car on pourrait trouver chez Schoenberg des frondaisons musicales proches des textures végétales de Monet, et chez Debussy et Fauré des abstractions atones qui conviendraient à ses scènes de neige ou à ses dernières compositions giverniennes aux contours abrasés. Mais, décidément, chez les illustrateurs sonores, on ne se casse jamais trop la tête – de peur de casser les oreilles des téléspectateurs. ■

Les jeux

Mots croisés n° 14-114



Horizontalement

I. Expression enfantine. **II.** A besoin d'un bon appui pour entrer en action. Le premier à monter dans un avion. **III.** Fait appel. S'enroule au moindre contact. Mouvement dans les tribunes. **IV.** Epreuve pour le jeune loup. Plus blanc que blanc. **V.** Sans la plus petite restriction. Démonstratif. **VI.** Ornement funèbre à l'église. Marché américain. **VII.** Le feu dans le ventre. Personnel. En suite. **VIII.** Dans la gamme. Grosse ânerie. **IX.** Bien dégagées au sommet. Vallée des Pyrénées. **X.** Caractères de l'héritage familial.

Verticalement

1. Ne pas faire de détail. **2.** A retrouvé tous ses droits. **3.** Ses fleurs jaunes sentent la résine. Patronne du jour. Prises de bec. **4.** Assure le doublement. Dans la conjugaison grecque. **5.** Donnent de l'huile au cuisinier et à l'artiste. **6.** Vautour d'Amérique. Piégées. **7.** Assure un bon maintien. Chez les Grecs. **8.** Préposition. Vous pouvez compter dessus. **9.** Donné pour une bonne exécution. Importunai. **10.** Jeunes d'aujourd'hui. Prépare les jeunes à l'emploi. **11.** Risque de tout bloquer. Chaponné. **12.** Totalement disparues.

Philippe Dupuis

Solution du n° 14 - 113

Horizontalement
I. Haut-fourneau. **II.** Embue. Rufian. **III.** Maubeuge. Gai. **IV.** Is. Essence. **V.** Te. Interne. **VI.** Taisent. Ur. **VII.** Ipé. Té. Régis. **VIII.** Ciné. Saï. Ute. **IX.** Honda. Irréel. **X.** Energisantes.

Verticalement
1. Hémistiche. **2.** Amas. Apion. **3.** Ubu. Tienne. **4.** Tubées. Edr. **5.** Fées. Et. Ag. **6.** Usines. **7.** Urgent. Aïs. **8.** Ruent. Rira. **9.** Ne. Cède. RN. **10.** Eiger. Guet. **11.** Aaa. Nuitée. **12.** Universels.

Sudoku n° 14-114

	2				4	5		
6			9				3	
		1	7					
			5		3	7	8	
	8	7		4		6		
				6				
		4		2				
3	9				8			
						1		7

Solution du n°14-113

6	4	7	3	1	8	2	9	5
9	2	5	6	4	7	1	8	3
3	1	8	9	2	5	6	4	7
4	6	3	5	9	1	7	2	8
1	8	9	2	7	6	5	3	4
7	5	2	4	8	3	9	6	1
2	9	1	8	5	4	3	7	6
8	7	6	1	3	2	4	5	9
5	3	4	7	6	9	8	1	2

Moyen
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Euro Millions

Résultats du tirage du mardi 13 mai.
4, 13, 30, 34, 47, 2 ★ et 6 ★
Rapports : 5 numéros et ★★ : pas de gagnant ;
5 numéros et ★ : 342 903,50 € ; 5 numéros : 85 725,80 € ;
4 numéros et ★★ : 3 987 ,20 € ; 4 numéros et ★ : 220,20 € ;
4 numéros : 108,10 € ;
3 numéros et ★★ : 58,70 € ; 3 numéros et ★ : 16,00 € ;
3 numéros : 13,10 € ;
2 numéros et ★★ : 16,40 € ; 2 numéros et ★ : 8,20 € ;
2 numéros : 4,20 € ; 1 numéro et ★★ : 8,40 €.

Les soirées télé

Mercredi 14 mai

TF1

20.55 Grey's Anatomy.
Série. Vive la mariée ! Main dans la main.
Coupes claires Série (S9, ép. 10 à 12/24, inédit).
23.25 Revenge.
Série (saison 2, ép. 10 à 12/22, inédit, 140 min).

FRANCE 2

20.47 Ça va passer, mais quand ?
Téléfilm. Stéphane Kappes. Avec Stéphane Freiss, Julie Gayet (France, 2014).
22.15 Campagne officielle pour les élections européennes.
22.30 La Parenthèse inattendue.
Magazine. Invités : Dominique Besnehard, Michèle Torr, Jérémy Ferrari (120 min).

FRANCE 3

20.45 Des racines et des ailes.
Routes de France, routes des vacances.
22.35 Météo, Grand Soir 3.
23.35 Campagne officielle pour les élections européennes.
23.45 Les Chansons d'abord.
Invités : Jeanne Mas, Philippe Lavil… (50 min).

CANAL +

20.55 Gatsby le Magnifique ■■
Film Baz Luhrmann. Avec Leonardo DiCaprio, Carey Mulligan (Austr. -Etats-Unis, 2013) 10.
23.10 Hitchcock
Film Sacha Gervasi. Avec Anthony Hopkins, Helen Mirren (Etats-Unis, 2012, 100 min) 10.

FRANCE 5

20.35 La Maison France 5.
21.40 Silence, ça pousse !
22.33 Campagne officielle pour les élections européennes.
22.35 C dans l'air.
23.45 Entrée libre. Cannes 2014 (20 min).

ARTE

20.50 L'Apollonide, souvenirs de la maison close ■■■
Film Bertrand Bonello. Avec Adèle Haenel, Hafsia Herzi, Jasmine Trinca (France, 2011).
22.55 Yves Saint Laurent.
Le Dernier Défilé. Documentaire (2011).
23.45 Hahaha ■p
Film Hong Sang-soo. Avec Moon So-ri, Kim Sang-kyung (Cor. S., 2010, v.o., 135 min).

M 6

20.50 Pékin express : à la découverte des mondes inconnus. Episode 5.
23.05 Pékin express : le tour du monde de l'inattendu (100 min) ◆.

Jeudi 15 mai

TF1

20.55 Falco.
Série. Comme des frères. La Mort dans l'âme (S2, 1 et 2/6, inédit) ; Rencontres assassines (saison 1, 4/6). Avec Manuel Blanc 10.
23.50 New York, section criminelle.
Série. Mort d'une petite icône. Etat de guerre (saison 6, épisodes 6 et 8/22, 100 min) 12.

FRANCE 2

20.45 Le Roman de l'Euro.
Présenté par David Pujadas et Daniel Cohen.
22.25 L'Euro, et maintenant ? Débat.
23.40 Alcaline le mag.
Magazine. Invité : Jean-Louis Aubert.
0.35 Au clair de la lune - London Symphony Orchestra à Pleyel (105 min).

FRANCE 3

20.45 The Artist ■■
Film Michel Hazanavicius. Avec Jean Dujardin, Bérénice Bejo (Fr. - Bel., 2011, audio., muet, N.).
22.30 Météo, Grand Soir 3.
23.40 Habemus Papam ■■■
Film Nanni Moretti. Avec Michel Piccoli, Nanni Moretti (It. - Fr., 2011, 110 min).

CANAL +

20.55 Scandal.
Série (saison 3, ép. 7 et 8/18, inédit) 10.
22.20 Weeds. Série (S8, 10 et 11/13) 12.
23.15 The Office.
Série (saison 9, ép. 7 à 9/23, inédit75 min).

FRANCE 5

20.35 Les Carnets de route.
Rois et reines du crime. Magazine.
21.40 Duels.
Visconti-Fellini, duel à l'italienne (audiovision).
23.45 Entrée libre. Festival de Cannes.
0.05 Le Mystère Bardot (2012, 60 min).

ARTE

20.50 Real Humans.
Série (saison 2, ép. 1 et 2/10, Suède, inédit).
22.50 Débat entre les candidats à la présidence de la Commision européenne.
0.20 There Will Be Blood ■■■
Film Paul Thomas Anderson. Avec Daniel Day-Lewis, Paul Dano (EU, 2007, 175 min).

M 6

20.50 Il faut sauver le soldat Ryan ■
Film Steven Spielberg. Avec Tom Hanks, Tom Sizemore, Matt Damon (EU, 1998) 12.
23.45 La Guerre en couleurs.
Le Jour J, 6 Juin 1944. Documentaire (65 min) 10.

Le Monde
Jeudi 15 mai 2014

Le Nigeria doit enfin protéger ses écoles pour lutter contre Boko Haram

Fred van Leeuwen
Secrétaire général de l'Internationale de l'éducation (IE)
Obong Ikpe
Secrétaire général du Nigeria Union of Teachers (NUT)

L'enlèvement d'écolières par la secte Boko Haram au Nigeria est épouvantable, et l'opinion publique internationale ne s'y trompe pas. L'émotion et la condamnation sont unanimes, comme lorsque la jeune militante pakistanaise Malala Yousafzai, devenue l'emblème de l'éducation dans son pays, a reçu une balle dans la tête, en octobre 2012, ou lorsque des écolières afghanes avaient été aspergées d'acide par les talibans. Chaque fois, l'opportunité que représente l'éducation était visée, perçue comme dangereuse par des mouvements archaïques et barbares.

Mais le kidnapping, le 14 avril, des écolières de Chibok n'est que la pointe de l'iceberg au Nigeria. Depuis 2009, des enseignants et enseignantes sont assassinés, parfois dans leur classe devant leurs élèves. Le syndicat des enseignants du Nigeria, le NUT, a documenté les cas de 171 professeurs tués uniquement en raison du métier qu'ils exerçaient. Encore le 12 mars, à Dikwa, dans le même Etat de Borno, six enseignants ont été égorgés à leur domicile. Leurs familles, des femmes et 22 enfants, ont été enlevés. Ils sont portés disparus depuis, comme les écolières de Chibok.

Plus de 4 000 personnes ont disparu. Des enseignants sont exécutés ; des enfants, filles et garçons, sont brutalisés ou enlevés parce que leur famille a fait le choix de les éduquer ; des écoles sont brûlées et détruites laissant des dizaines de milliers d'enfants non scolarisés.

L'éducation est un droit humain fondamental et un bien public universel. Elle permet aux individus de s'épanouir, de devenir autonomes et de développer leur libre arbitre. Plus généralement, l'accès à l'éducation permet de mettre en place les conditions pour la paix, le développement durable, la croissance économique, le travail décent, l'égalité des sexes et l'exercice de la citoyenneté.

Depuis des années, le gouvernement nigérian laisse pourrir une situation et se montre incapable de fournir une protection adéquate aux élèves et à leurs professeurs.

Plus des deux tiers des adolescentes âgées de 15 à 19 ans vivant en milieu rural, dans les Etats du nord du pays (Yobe, Borno et Adamawa, notamment où Boko Haram sévit) sont analphabètes. Bien que le Nigeria soit la deuxième économie du continent et que le pays affiche un taux de croissance supérieur à 5 %, l'éducation primaire est peu développée. Le gouvernement dépense seulement 0,9 % de son produit intérieur brut pour l'éducation, alors que les Nations unies recommandent aux pays d'y consacrer au minimum 6 % de leurs dépenses. Ce pays de 180 millions de personnes compte au moins 10 millions d'enfants qui ne sont jamais entrés dans une école.

Les inégalités et la pauvreté sont, on le sait, un terreau fertile pour les extrémismes. La multiplication des écoles coraniques en Afrique de l'Ouest est un phénomène surveillé par la communauté internationale, qui encourage les Etats à légiférer pour exiger un curriculum harmonisé ainsi que des normes de qualité pour l'enseignement coranique. Et cela afin d'empêcher que des opinions extrémistes, telles que celles de Boko Haram, se répandent sous couvert d'éducation.

L'accès à l'éducation permet de mettre en place les conditions pour la paix (...), le travail décent, l'égalité des sexes et l'exercice de la citoyenneté

Seule une éducation publique, gratuite et de qualité peut sortir les populations de la pauvreté. Pour l'Internationale de l'éducation, qui fédère plus de 400 syndicats d'enseignants dans 172 pays dont le Nigeria, la qualité de l'éducation repose sur trois piliers essentiels.

Tout d'abord, des enseignants de qualité, recrutés et correctement formés, ce qui représente un facteur déterminant de la qualité de la transmission des savoirs. Enseigner doit donc constituer un choix de carrière et rester un secteur suffisamment attrayant en matière de salaires et de conditions de travail, pour s'assurer la présence des meilleurs au sein de la profession. L'environnement pédagogique doit être de qualité et propice à l'apprentissage. Confortables, sûrs, sécurisés, les lieux d'éducation doivent favoriser l'apprentissage des élèves et permettre aux enseignants d'exercer efficacement leur profession. Enfin, l'école doit disposer d'outils de qualité comme des programmes adaptés et des ressources et du matériel pédagogiques.

Ces conditions ne sont pas réunies dans les écoles et collèges du nord du Nigeria. Les établissements ne sont pas sûrs, les enseignants et élèves ne sont pas protégés et les outils d'apprentissage sont obsolètes et délabrés. Garantir la qualité d'un environnement pédagogique engage la responsabilité de tous, à commencer par celle du gouvernement, des autorités éducatives, du personnel enseignant et des familles. La communauté internationale doit donc exhorter les pouvoirs publics du Nigeria à mobiliser les ressources et énergies pour garantir à l'ensemble de leurs citoyens et citoyennes un accès gratuit à des services d'éducation de qualité, de la petite enfance à l'âge adulte.

L'enlèvement des écolières et la disparition des membres des familles des enseignants assassinés illustrent qu'aucune protection adéquate n'a été fournie malgré les menaces et les nombreuses exactions déjà à l'actif de Boko Haram.

L'Internationale de l'éducation, qui aide le syndicat des enseignants nigérian à sensibiliser le pays au concept « d'écoles sanctuaires de paix », a rejoint l'initiative « Ecoles sûres », mise en place par l'envoyé spécial des Nations unies pour l'éducation, Gordon Brown.

A l'instar de la suggestion du président Hollande d'établir un dialogue entre pays voisins du Nigeria pour faire face aux attaques contre l'école et les valeurs démocratiques universelles, l'Internationale de l'éducation a lancé il y a quelques jours un appel aux syndicats d'enseignants des pays limitrophes pour qu'ils soient attentifs à toute information permettant de localiser les jeunes filles et personnes disparues, mais aussi à prévenir d'autres attaques contre l'éducation.

Car toute la communauté éducative mondiale est solidaire et œuvre à créer les conditions pour que l'école puisse à nouveau jouer son rôle émancipateur dans tout le territoire du Nigeria. ■

Sauvons les lycéennes de Chibok !

L'Afrique et le monde doivent se mobiliser

Marafa Hamidou Yaya
Ancien ministre de l'intérieur du Cameroun de 2002 à 2011

Avec le kidnapping de 276 lycéennes à Chibok le 14 avril, Boko Haram montre que, comme le dit le proverbe, « l'élargissement du déshonneur n'a pas de limite ». Ce groupe terroriste et son chef, Aboubakar Chekau, n'en sont pas à leur première action ignoble contre des innocents, et même contre des enfants. Le sang des 29 adolescents tués au Federal Government College Buni Yadi, le 25 février, est encore frais sur leurs mains. Il ne sèchera jamais, pas plus que celui des victimes des massacres commis au College of Agriculture de Gujba et à l'école de Yobe State, en septembre et juillet 2013.

C'est donc bien une escalade à laquelle nous assistons. Escalade dans l'ampleur des exactions mais aussi dans la violence obscurantiste faite aux peuples africains. En destinant ces malheureuses à l'esclavage, Boko Haram intensifie sa perversion de l'islam, et même ses attaques contre lui, alors qu'il a déjà fait deux tiers de victimes musulmanes et a été dénoncé par des autorités aussi éminentes que le grand mufti d'Arabie saoudite. En ciblant des lycéennes, il cherche à nous plonger dans l'arriération, à nous voler l'éducation, le savoir, l'égalité des femmes, le progrès, les bases de notre avenir.

En violant les frontières pour accueillir les terroristes fuyant le Mali et venant établir des bases arrière au Cameroun, en déclenchant l'intervention de puissances occidentales, en dressant nos communautés les unes contre les autres par le règne de la méfiance et de la terreur, en appelant « occidentalisation » le dynamisme de notre tempérament, Boko Haram fait tout pour inverser la marche de l'histoire africaine récente, qui s'est construite dans la lutte pour l'indépendance, l'harmonie des communautés, le développement.

La barbarie de Boko Haram n'est rien d'autre que la négation des valeurs et des aspirations de tous les Africains. Le terme de « négation » est à prendre dans son sens le plus fort. Boko Haram n'est pas porteur d'une idéologie mais d'une anti-idéologie, de nihilisme à l'état pur. C'est ce qui explique son expansion et sa force d'attraction, en particulier auprès des jeunes. Le continent africain compte 200 millions de 15-24 ans. La croissance des dix dernières années, surtout liée à la natalité et à l'appréciation des matières premières, ne leur a pas offert d'emplois en nombre suffisant et n'a pas amélioré de manière significative leurs conditions de vie.

Même au Nigeria, première économie d'Afrique, nombre de ces jeunes vivent dans un désœuvrement non voulu, sans perspective d'avenir pour les mobiliser, sans occasions d'exprimer leurs talents et leur potentiel, sans moyens de se construire une place dans la société. Il n'y a que deux voies pour mettre fin à ce désespoir. Le long chemin des réformes et des efforts collectifs, qui mène à une prospérité inclusive et juste. La courte marche jusqu'au précipice, qui mène à la destruction des autres, et de soi. C'est sur celle-ci que Boko Haram veut entraîner les jeunes Africains – comme Al-Shabab, le groupe responsable de l'attentat du West Gate Mall de Nairobi, qui ose se donner un nom qui signifie « jeunesse » en arabe.

Il n'est donc pas vain de dire que nous sommes tous nigérians, que ces jeunes filles sont nos enfants, que Boko Haram est l'ennemi de tous les Africains.

Aussi, je lance un appel à tous mes compatriotes, à tous les chefs traditionnels, à toutes les populations de l'Afrique en miniature qu'est le Cameroun, et qui partage une frontière de 2000 kilomètres avec le Nigeria.

Mobilisons-nous contre ces criminels et leur projet de terre brûlée, coopérons avec les pouvoirs publics, cessons de vivre dans la peur et la résignation. Ne nous rendons pas complices par inaction, car nous nous rendrions victimes. Ne nous laissons pas déposséder de notre passé et de notre avenir par des terroristes.

Moi le Camerounais, qui suis fier que la grande mosquée de Yaoundé se trouve sur l'avenue Jean-Paul-II, je lance aussi un appel aux autorités religieuses et aux *lamidos*, les chefs des communautés musulmanes d'Afrique de l'Ouest. Dénoncez cette instrumentalisation de la religion à des fins de mort et de violence sans but. Dites que Boko Haram est l'ennemi de l'islam comme des chrétiens. Prêchez que la religion véritable promeut l'harmonie.

La barbarie de Boko Haram n'est rien d'autre que la négation des valeurs et des aspirations de tous les Africains. La secte est porteuse d'une anti-idéologie, de nihilisme à l'état pur

Je lance enfin un appel aux chefs d'Etat africains. Faisons bloc. L'aide des Etats-Unis, de la France, de la Chine, l'implication personnelle du couple Obama, est un geste qui les grandit. Il nous est nécessaire dans cette crise. Mais prenons conscience que Boko Haram et ses semblables ne seront vaincus que par une double démarche. D'une part, nous devons cesser de chercher notre salut au Nord. Les pouvoirs locaux sont seuls légitimes pour agir contre ces groupes et pour obtenir l'implication de nos communautés, sans laquelle rien n'est possible. D'autre part, les interventions militaires ne sont pas l'outil approprié. Selon la formule de la Rand Corporation dans une étude de 2008, les djihadistes doivent être traités comme des criminels et non comme des guerriers de la foi.

La criminalité se combat par des opérations de police et de renseignement, et surtout par la construction de projets concrets de développement capables de faire barrage à l'ignorance, à la misère et au désespoir. Mutualisons nos enjeux sécuritaires et économiques. Ne nous accusons pas réciproquement de faiblesse ou d'inertie, mais inscrivons-nous dans un avenir commun.

Sauvons les lycéennes de Chibok, et sauvons toutes les victimes virtuelles de l'extrémisme par l'arme de l'espoir. ■

¶ Marafa Hamidou Yaya a été condamné à vingt-cinq ans de prison pour corruption en septembre 2012. Actuellement en prison, il est reconnu comme prisonnier politique par la communauté internationale.

Christiane Taubira face à la droite et l'extrême droite

Honteux procès en « francité »

Jean-Loup Amselle
Anthropologue, auteur de « L'Ethnicisation de la France », Lignes, 2011

Les reproches faits récemment par la droite et l'extrême droite à Christiane Taubira, garde des sceaux, de ne pas avoir chanté *La Marseillaise* lors de la commémoration de l'abolition de l'esclavage le 10 mai, renvoient à un vieux débat sur le récit national.

A la lumière de cette controverse, il apparaît que ce qui est reproché à notre garde des sceaux, c'est à la fois d'avoir fracturé le récit national en ayant œuvré en faveur de l'édiction d'une loi mémorielle sur l'esclavage, et donc d'avoir mis en exergue l'existence d'un sous-groupe de descendants d'esclaves au sein de la République française. Celle-ci, conçue comme une et indivisible, n'admet en effet en son sein que des citoyens vus comme des individus identiques. La ministre a en outre aggravé son cas en omettant d'entonner l'hymne national, en assimilant cette pratique à du *« karaoké d'estrade »* et en avouant qu'elle n'en connaissait pas toutes les paroles. A la différence de Benoît Hamon, notre ministre de l'éducation nationale, qui avoue lui aussi ne pas avoir chanté *La Marseillaise* à cette occasion, Christiane Taubira est donc dans le viseur de la droite et de l'extrême droite, qui la suspectent à double titre de ne pas être pleinement française.

D'abord parce qu'elle divise le corps national en ravivant de vieilles blessures et en favorisant l'auto-culpabilisation. Ensuite parce qu'elle refuse de célébrer l'unité nationale à travers le chant de son hymne. Si l'on comprend bien les reproches qui lui sont adressés, Christiane Taubira, parce qu'elle est « noire » serait tenue, plus que d'autres citoyens (« blancs ») de prouver son identité de Française. N'étant pas une Française de souche, mais une « allogène » issue de l'outre-mer (la Guyane), elle serait tenue de donner des gages de son allégeance à la mère patrie.

Il existe donc, au sein de la droite et de l'extrême droite, une suspicion de nationalité la concernant. Et cela renvoie plus anciennement aux attaques de Jean-Marie Le Pen contre certains footballeurs de l'équipe de France, coupables à ses yeux de ne pas connaître les paroles de *La Marseillaise*, ou encore contre des supporteurs de siffler le drapeau français dans les stades, voire de brandir le drapeau algérien.

Derrière cette suspicion de non-francité, il y a donc celle de non-fidélité au drapeau français et à l'hymne national, voire de double allégeance. Parce que Christiane Taubira ou les footballeurs « blacks » et « beurs » de l'équipe de France ne sont pas des Français de souche, des « Blancs », ils sont jugés incapables de représenter le peuple français au gouvernement ou dans des compétitions internationales.

La francité est donc une qualité d'essence qui ne s'acquiert pas, de sorte que l'on est français de toute éternité et qu'on ne saurait le devenir. Par là est affirmée la primauté du *jus sanguinis* (« le droit du sang ») sur le *jus soli* qui est depuis toujours au fondement de la République. Les Français sont ainsi conçus comme un groupe de descendance homogène dont l'ancêtre commun remonterait à plusieurs dizaines de générations (Clovis ?) sans qu'aucun élément allogène puisse parvenir à troubler cette belle ordonnance.

Dans cette France « blonde Marine », il ne saurait y avoir de place pour des corps étrangers, assimilés à des microbes et devant, de ce fait, être expulsés du corps national, jugé sain

Dans cette France « blonde Marine », il ne saurait y avoir de place pour des corps étrangers, assimilés à des microbes et devant, de ce fait, être expulsés du corps national, jugé sain. L'extranéité de Christiane Taubira ou des footballeurs « blacks » et « beurs » est donc une extranéité de proximité, celle qui est la plus dangereuse car la plus insidieuse. Elle renvoie à une citoyenneté à deux vitesses, celle des citoyens de plein droit parce que Blancs et chrétiens et ceux d'adoption parce que non-Blancs et non-chrétiens.

Dans cette optique, la République française perd son attribut d'universalité, d'une part parce qu'elle est liée à une couleur, d'autre part à une religion. Elle permet, en jouant sur l'opposition de couleur Blanc/non-Blanc, chrétien/non chrétien, de laisser libre cours au racisme et à l'antisémitisme. ■

Ukraine : la victoire idéologique russe

ANALYSE

PAR PIOTR SMOLAR
Service International

L'Ukraine se noie. Au bord de l'eau, la foule des grands jours. Le fond de l'air est électrique et le champ sémantique miné. On s'improvise expert, historien, analyste. L'Ukraine : trop facile ! La complexité semble écrasée par l'idéologie. Nous voilà de retour dans les polémiques des années 1990, au moment des guerres dans l'ex-Yougoslavie. Mais avec une pile atomique dans le moteur : Internet.

Le contraste est stupéfiant. Sur les réseaux sociaux, le débat est vif, souvent hystérique. Les anathèmes empêchent de s'entendre sur la réalité, comme si les faits étaient tous piégés. Mais par ailleurs, la crise ukrainienne ne suscite aucun débat politique en France. Quelles leçons pour notre sécurité nationale ? Qu'impliquent le non-respect des frontières, la guerre des valeurs lancée par la Russie contre l'Occident ?

Les questions sont innombrables, les réponses, nulles. Comme si nos élites ne prenaient pas la mesure de ce qui se jouait à Moscou. Comme si la décomposition d'un Etat de 45 millions d'habitants aux portes de l'Union européenne ne nous concernait pas. Comme si nos élites préféraient l'illusion d'un retour à la normale avec la Russie, une fois cette vilaine fièvre passée. La remarque vaut pour l'Europe, écartelée entre le souvenir de ses valeurs et l'avenir de ses intérêts.

Sur les réseaux sociaux, comme à Moscou, le travail des médias traditionnels est mis en cause. Personne ne devrait échapper à un examen critique. Journalistes, diplomates et services de renseignement : la relégation de la zone post-soviétique, ces dernières années, au second rang des dossiers à suivre a conduit à un appauvrissement intellectuel considérable en Occident.

Mais dire que deux propagandes s'affrontent, c'est renvoyer paresseusement tout le monde dos à dos. Oui, les chaînes ukrainiennes sont partisanes. Oui, les médias occidentaux éprouvaient une sympathie naturelle envers le peuple de Maïdan, en raison du présupposé, en partie faux, qu'il luttait pour l'Europe, alors qu'il défendait sa dignité. Mais la vérité est que la propagande russe a tout balayé, car elle se permet tout. Une victoire par KO, dont les journalistes sont les agents zélés : 300 ont été décorés pour *« patriotisme »* par le Kremlin.

Cette victoire idéologique russe se manifeste par un soupçon répandu contre les médias occidentaux, qui dissimuleraient la nature *« nazie »* du gouvernement *« putschiste »* à Kiev. Une absurdité. Les reportages sur Pravyi Sektor, agrégation d'organisations néonazies, nationalistes et d'autodéfense, n'ont pas manqué. Sur le parti Svoboda non plus, membre de la coalition, dont la popularité s'effondre. Son chef nationaliste, Oleh Tiahnybok, est crédité de 1,9 % dans un sondage récent.

Ce qui frappe dans les nouvelles autorités à Kiev, outre leur impuissance, c'est qu'elles ne sont pas nouvelles. Le président, Olexandre Tourtchinov, et le premier ministre, Arseni Iatseniouk, sont de vieux cadres du parti de Ioulia Timochenko, Batkivchtchina. La continuité, et non l'avènement fantasmé des nazis, est remarquable. Mais la plus grande victoire russe est la popularisation d'une idée : l'Ukraine serait un Etat bâtard. Illégitime. *« En Pologne, c'est-à-dire nulle part »*, écrivait Alfred Jarry en introduction d'*Ubu roi*. La phrase vaut pour l'Ukraine. On peut négocier ses frontières, au gré des humeurs géopolitiques de saison. On peut, comme Moscou, lui dicter son système politique, déshabiller le pouvoir central. On peut tout cela, parce que l'Ukraine serait une invention récente…

Dépression pacifique

Pour Vladimir Poutine, le Sud-Est, c'est la *« Nouvelle Russie. Kharkiv, Louhansk, Donetsk, Odessa n'appartenaient pas à l'Ukraine à l'époque tsariste, ils ont été transférés dans les années 1920. Pourquoi ? Dieu seul le sait. »* Vingt-trois ans d'indépendance sont jetés à la poubelle. On met aux enchères l'idée d'un peuple maître de son destin, uni par ses ancêtres et ses drames, telle l'extermination par la faim sous Staline.

Fracturer une société réclame cent fois moins de temps que sa réconciliation. La crise ukrainienne a débuté à l'été 2013, lorsque Moscou lança des pressions commerciales pour dissuader le président Ianoukovitch de signer un accord d'association avec l'UE. Avant cela, le pays se trouvait seulement, si l'on ose dire, en dépression pacifique. Dépression, parce que les habitants de l'Ouest et de l'Est étaient unis dans un même rejet de leurs élites politiques médiocres. Pacifique, parce que malgré des divisions sur le passé, les questions socio-économiques comptaient plus que les enjeux identitaires.

Nous sommes aujourd'hui face à une autre Ukraine, amputée de la Crimée, perdant le contrôle de l'Est. Moscou triomphe. L'élection présidentielle du 25 mai sera contestée. Kiev semble tellement affaibli qu'il ne pourra conduire les réformes promises aux créditeurs internationaux. Le rapprochement avec l'UE s'éloigne. La machine enclenchée à Moscou tourne vite. On verra si les dirigeants russes sauront maîtriser son appétit.

Dans sa victoire idéologique, le Kremlin a pu compter sur des fantassins européens, recrutés ou ralliés par conviction. Des fantassins cimentés par une dénonciation de l'OTAN et de l'hégémonie américaine, si illusoire aujourd'hui ; un rejet de l'UE, au nom des souverainetés nationales et des valeurs traditionnelles. La paranoïa règne. Et au milieu coule un Etat. ■

300 JOURNALISTES RUSSES ONT ÉTÉ DÉCORÉS POUR « PATRIOTISME » PAR LE KREMLIN

smolar@lemonde.fr

LE LIVRE DU JOUR

Vaudeville au Sahara



L'Empereur du Sahara
Philippe Di Folco
Editions Galaade, 192 p., 17 €

Un Français a bien failli régner sur le Sahara. Avec cette biographie de Jacques Lebaudy (1868-1919), qui s'autoproclama empereur du Sahara en 1903, l'auteur et scénariste Philippe Di Folco en profite pour dresser un tableau de la France économique et financière de la Belle Epoque à travers la dynastie industrielle des Lebaudy.

Jacques Lebaudy est l'*« héritier d'une grande fortune sucrière, né en 1868 et mort assassiné en 1919. Entre ces deux dates, un lent processus de décomposition, de déclassement puis d'éclatement »*, raconte l'auteur. Son père, Jules (1828-1892), dont le nom a été mêlé à la faillite de la banque de l'Union générale et à l'affaire du canal de Panama, fut un riche propriétaire d'immeubles acquis grâce aux revenus sucriers ; sa mère, Amicie (1847-1917), devint une philanthrope, dont témoigne la Fondation de Mme Jules Lebaudy.

Lebaudy visionnaire ?

En 1903, Lebaudy confie à son ami l'illustrateur Sem qu'il va *« créer une patrie où tous les hommes de bonne volonté trouveront le bonheur dans la liberté et la dignité » : « Je veux vivre dans un empire dont j'ai fait les lois moi-même »*… La route est tracée. Il lui reste à déposer *« les statuts d'une société anonyme qu'il baptise Les Nitrates du cap Juby »*, face aux Canaries, au sud du Maroc : *« C'est là que Jacques veut fixer son exploitation minière »* et *« faire entendre raison aux puissances internationales en passant d'abord par la voie capitaliste »*. En passant en force s'il le faut.

Lebaudy visionnaire ? En tout cas en avance sur son temps. Le Maroc détient environ 80 % des réserves mondiales de phosphates. Aujourd'hui, *« la plus importante mine de phosphates se trouve à Bu Craa, à quelques centaines de kilomètres de cap Juby »*, relève Di Folco.

Le 25 mai 1903, l'équipage du *Frasquita* effectue un premier débarquement sur le cap Juby, que Lebaudy célèbre par une déclaration solennelle : *« Ces terres que nous allons explorer font désormais partie de l'Empire du Sahara. J'en prends possession sous le nom de Jacques Ier »*… Le 12 juin, à 14 miles environ au sud de cap Juby, à Tarfaya, il décide de bâtir sa capitale et de la nommer Troja.

La presse commence à s'emparer de l'affaire de ce trublion qui sème le désordre entre les Canaries, sa base arrière, et le Maroc, alors que se profile la première crise marocaine de 1905. Menacé d'arrestation, Jacques Lebaudy s'enfuit après cent jours de « règne ». Il finit par s'installer aux Etats-Unis en 1906. Mais arrestations et internements se succèdent au rythme de ses excentricités et de ses ennuis domestiques.

Le 11 janvier 1919, le shérif de North Hempstead est appelé au domicile de Jacques Lebaudy, assassiné par sa compagne, qui affirme avoir voulu défendre leur fille d'une tentative de viol. Le vaudeville s'est transformé en drame. ■

PIERRE JULLIEN

Le Monde
Les Unes du *Monde*
RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES « UNES » DU *MONDE* ET RECEVEZ CELLE DE VOTRE CHOIX ENCADRÉE


RENDEZ-VOUS SUR www.lemonde.fr/boutique

Le Monde présentent SNCF
Les petits polars
SAISON 3


2,50 €* LE LIVRE
Dès **jeudi 15 mai,** le volume n° 4 *Le Corbeau* de **Romain Slocombe,** illustré par **Jean-Claude Denis**
Une nouvelle inédite
tous les 15 jours en kiosque
1. 03/04 HERVÉ CLAUDE LOUSTAL — *La Volupté du billabong*
2. 17/04 PHILIP LE ROY GÖTTING — *Cannibales*
3. 30/04 DOMINIQUE SYLVAIN JEAN-PHILIPPE PEYRAUD — *La Mule du coach*
4. 15/05 ROMAIN SLOCOMBE JEAN-CLAUDE DENIS — *Le Corbeau*
5. 28/05 MARIN LEDUN CHARLES BERBERIAN — *Comme un crabe, de côté*
6. 12/06 ANTHONY PASTOR — *Le Cri de la fiancée*
7. 26/06 MARCUS MALTE ANDRÉ JUILLARD — *Les Cow-boys*
8. 10/07 MARC VILLARD JEAN-CHRISTOPHE CHAUZY — *Tango flamand*
9. 24/07 FRANZ BARTELT HONORÉ — *Sur mes gardes*
10. 07/08 DIDIER DAENINCKX MAKO — *Les Pigeons de Godewaersvelde*
11. 21/08 JÉRÉMIE GUEZ MILES HYMAN — *La Veuve blanche*
12. 04/09 JEAN-BERNARD POUY FLORENCE CESTAC — *La Capture du tigre par les oreilles*
13. 18/09 SANDRINE COLLETTE DOMINIQUE CORBASSON — *Une brume si légère*
EN PARTENARIAT AVEC france culture
* Les volumes de la collection sont vendus successivement, chacun pendant une semaine, au prix de 2,50 € en plus du *Monde*. Chaque élément peut être acheté séparément, à la Boutique du *Monde*, 80, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris. Voir conditions en magasin. Offre réservée à la France métropolitaine, sans obligation d'achat du *Monde* et dans la limite des stocks disponibles. Visuels non contractuels. Société éditrice du *Monde*, RCS Paris 433 891 850. © Blaz Kure - Fotolia.com © SNCF - G.Potier. Coordination Jfd System.

Le Monde
Jeudi 15 mai 2014



Représentations de Ramakant Keshav Deshpande, fondateur du Vanvasi Kalyan Ashram, et de la « mère patrie », au Musée des tribus de Randha.
ISHAN TANKHA POUR « LE MONDE »

Les fils de la « nation hindoue »

Dans le sud du Gujerat, des missionnaires hindous cherchent à s'implanter au sein des groupes tribaux locaux. Ces agents recruteurs sont au service d'une idéologie nationaliste en pleine réaffirmation en Inde

Frédéric Bobin

Randha (Dadra et Nagar Haveli, Inde)
Envoyé spécial

Nous les enfants de la nation hindoue, nous nous inclinons devant toi avec révérence, O Dieu tout puissant. » Les gamins récitent. Ils sont assis en tailleur dans la position du lotus sur une moquette grise, bras déplié frôlant le genou, paume ouverte où seuls l'index et le pouce se touchent. Ils ont les yeux clos. Au fond de la salle de prières trône, derrière une vitre, un portrait de Ram, l'avatar du dieu Vishnou, cheveu noué en chignon et carquois de flèches dans le dos. Et la petite classe continue de psalmodier ces versets du *Namaste Sada Vatsale*, une oraison nationaliste hindoue : *« Puissions-nous être inspirés par l'esprit de l'héroïsme sévère. Que notre pouvoir d'action victorieux, par ta Grâce, soit pleinement capable de protéger notre dharma* [ordre du monde] *et conduire notre nation au plus haut pinacle de la gloire. »*

Pramod Pethkar est radieux. Il est fier de ses ouailles, des enfants des tribus environnantes. Flottant dans sa kurta (chemise ample sans col) de lin bleu, moustache et lunettes rondes façon années 1920, Pramod Pethkar a un côté vaguement suranné dans l'Inde mercantile du moment, l'allure hiératique de ceux qui vouent leur vie à une cause. Il est un missionnaire laïque du mouvement nationaliste hindou. Sourire béat aux lèvres, il fait visiter son ashram de Randha, un village accroché aux vertes collines moutonnant à la sortie de Silvassa, le centre administratif du territoire de Dadra et Nagar Haveli, coincé entre les Etats du Gujerat et du Maharashtra (Ouest).

Un terrain de sport terreux encadré de maisons aux toits de tuiles abritant dortoirs, cuisine, autel et vacherie : l'endroit est austère mais actif. L'ahsram fait office d'internat accueillant environ vingt-cinq élèves, étudiant à l'extérieur dans des écoles gouvernementales. Officiellement, l'établissement fournit l'hébergement et

> **« Ils sont là pour contraindre les enfants des tribus à renoncer aux croyances ancestrales des familles »**
> **Jugal Patel**
> secrétaire général d'un mouvement militant pour les droits des indigènes

l'appui scolaire. En réalité, il s'y mène une expérience volontariste de propagation des idéaux de l'« Inde hindoue » auprès des communautés tribales traditionnellement animistes – composant la majorité des habitants de Dadra et Nagar Haveli. Cette œuvre d'« hindouisation » des marges aborigènes de Bharat (patrie), terres déshéritées jusqu'à présent, surtout livrées à l'influence des missions chrétiennes ou de l'extrême gauche maoïste, est l'un des buts affichés par l'organisation Rashtriya Swayamsevak Sangh (Association des volontaires nationaux, RSS), la matrice du mouvement nationaliste hindou. Les groupes tribaux d'Inde (104 millions de personnes, soit 8,6 % de la population totale) sont à reconquérir pour les fondre dans le creuset de la *« nation hindoue »*.

Pramod Pethkar est maintenant assis sous l'auvent de son logis, une masure rustique aux murs nus. Il sirote un thé au lait. Un vent chaud soufflant de la côte – la mer d'Arabie n'est pas loin – joue dans les feuilles du banian de la cour, arbre aux branches boursouflées comme des racines. Pramod Pethkar raconte sa vie, détaille ses convictions, expose sa vision du monde. Stylo fiché dans la pochette, il affecte un air d'instituteur délicat tranchant avec le cliché du sbire vociférant souvent associé aux troupes de choc du RSS. Pramod Pethkar est l'autre visage – plus avenant – d'un mouvement qui sait aussi, à l'occasion, basculer dans l'extrémisme violent, telles les émeutes antimusulmanes qui ont fait près de deux mille morts à travers le Gujarat en 2002. Le chef de l'ashram de Randha est un semeur d'idées plus qu'un agitateur de foules. Il se présente comme un *« travailleur social »* labourant sans relâche les terrains de l'éducation, de la santé ou de l'agriculture. Il dément toutefois mollement l'évidence qu'il façonne aussi les esprits. Il préfère parler de *« processus des sentiments »*.

A l'heure où Narendra Modi, la tête d'affiche du Bharatiya Janata Party (BJP) – la vitrine politique du RSS – affiche son ambition de diriger l'Inde à l'issue des élections législatives s'échelonnant entre les 7 avril et 12 mai, une immersion dans cet ashram de Randha est riche d'enseignements. Elle offre un aperçu de l'idéologie inspirant la base du mouvement, un réseau de structures militantes dont le moral promet d'être revigoré par une éventuelle victoire de Narendra Modi, lui-même formé à l'école du RSS. Et cette confiance ascendante au sein du camp nationaliste hindou va lourdement peser sur la manière dont l'Inde se définira ces prochaines années. S'en tenir au concept originel d'une nation multiconfessionnelle, cher au Parti du Congrès de la dynastie Nehru-Gandhi et, au-delà, aux libéraux adeptes du « sécularisme » ? Ou promouvoir au contraire l'idée que l'Inde est avant tout une *« nation hindoue »*, soit le projet idéologique de longue haleine auquel travaillent le RSS et son rameau de *shakas* (branches) d'agents recruteurs disséminés dans tous les recoins du pays ?

Pramod Pethkar est donc l'un d'entre eux. Il est l'archétype du militant de l'organisation, y compris – et surtout – dans son verbe délié et calibré au millimètre. Issu d'une famille brahmane du Gujerat, il a rejoint les rangs du RSS dès l'âge de 5 ans, attiré par les jeux et autres activités sportives orchestrées sous l'égide d'un mouvement fortement inspiré des boy-scouts de l'ex-colonisateur britannique. Ainsi Pramod Pethkar est-il devenu un *pracharak*, un permanent du RSS, logé à la dure, frotté à un régime de vie monacal. Et dès sa verte jeunesse, il a récité, comme il fait aujourd'hui répéter aux jeunes tribaux, le *Namaste Sada Vatsale* et ses passages sur *« l'héroïsme sévère »* et le *« plus haut pinacle de la gloire »*. Ensuite, à l'aube de l'âge adulte, il fait serment de célibat car, dit-il, *« le mariage, cela perturbe le travail »*. Entre la cause et la famille, il a choisi la cause.

Après son diplôme d'études commerciales à l'université de Baroda (Gujerat), Pramod Pethkar a été affecté en 2000 à Vanvasi Kalyan Ashram, la filiale du RSS chargée d'hindouiser les populations tribales à travers l'Inde. Bien sûr, l'expression *« hindouiser »* les groupes indigènes le fait tiquer. *« Il ne s'agit pas de les hindouiser,* proteste-t-il, *car ils sont déjà hindous. »* Là est le cœur de la pensée du RSS véhiculée par Pramod Pethkar : *« L'Inde est hindoue, tous les Indiens sont hindous. »* Et si des musulmans et chrétiens existent aujourd'hui en Inde, ils ne sont que des *« convertis »,* un changement de foi apparente, lié à des invasions étrangères, et qui ne doit aucunement occulter leur racine hindoue.

Quant aux tribaux, ils sacrifient certes aux cultes animistes du Soleil, de l'arbre, du rocher ou de la rivière. Mais… *« ils sont hindous sans le savoir »,* précise Pramod Pethkar. *« La théorie selon laquelle des tribus indigènes préexistaient à l'arrivée en Inde d'Aryens venus d'Iran ou d'Asie centrale est une invention des Britanniques pour diviser les Indiens »*, affirme-t-il. *« Les tribaux ne sont pas distincts des autres*





Pramod Pethkar éduque deux adolescents de l'ashram de Randha à la vénération de la « Vache mère ». ISHAN TANKHA POUR « LE MONDE »

Indiens. » Et son ashram est là pour le leur faire comprendre, étant entendu qu'*« Indien »* signifie à ses yeux *« hindou »,* deux termes qu'il utilise indifféremment.

Ils s'appellent Bhavesh et Shrikant. Les deux adolescents, issus des villages tribaux voisins, accompagnent Pramod Pethkar dans la visite de l'ahsram. On foule le terrain pelé où chaque soir sont hissées puis amenées les couleurs – le fanion safran du RSS – avant et après la séance de gymnastique. On jette un œil à la cuisine où des élèves coupent en rondelles des pommes de terre. On passe un moment dans une chambrée du dortoir, pièce rêche aux lits de fer. On inspecte la salle d'ordinateurs où chacun est invité à tour de rôle à réviser ses cours de maths ou de hindi. Et l'on conclut la tournée par la vacherie où sont disposés en cercle les bovidés, mufle dans la paille. L'étape est importante aux yeux du Pramod Pethkar. *« La vache n'est pas seulement la source du lait,* clame-t-il. *Elle est aussi notre mère, elle est une déesse. »* Et pour lui rendre hommage, Bhavesh et Shrikant, plateau à la main, enduisent de poudre vermillon le front des animaux sacrés. Et leur lancent des pétales de fleurs pour leur témoigner tout leur respect affectueux. Eduqués dans la vénération de la *« vache mère »,* les enfants de l'ashram ne tardent pas à abandonner les plats carnés de leur famille pour se convertir à l'alimentation végétarienne.

Au fil des ans, la petite mission hindoue de Randha et ses diverses émanations ont comme tracé une nouvelle ligne de front dans cet univers des collines autour de Silvassa. *« Ils sont là pour instiller l'idéologie de l'hindutva* [hindouité de l'Inde] *dans l'esprit des enfants des tribus et les contraindre à renoncer aux croyances ancestrales des familles »,* critique Jugal Patel, secrétaire général de Adivasi Vikas Sangathan, un mouvement militant pour les droits des indigènes. Dans cette lutte d'influence, la rivalité avec les Eglises chrétiennes enracinées de longue date – Dadra et Nagar Haveli fut une enclave portugaise – est évidente. Le RSS n'a d'ailleurs jamais caché toute l'hostilité qui lui inspirait la christianisation des tribus. *« Les conversions au christianisme sont vécues comme forcées par les tribaux,* dénonce Pramod Pethkar. *Les prêtres ou les pasteurs leur promettent des avantages matériels. »*

Il n'en dira pas plus. Les chrétiens des villages voisins, eux, sont plus explicites sur les tensions religieuses récurrentes dans la région. *« Les organisations hindoues passent dans les villages en dénigrant les Eglises chrétiennes, présentées comme des importations étrangères venant d'Europe et d'Amérique »*, témoigne Vijay Kura, un protestant d'un village voisin, inquiet des conséquences de la nouvelle assurance affichée par les nationalistes hindous à la faveur de la campagne électorale. Harmonie précaire dans les collines ? ■



EUROPE | CHRONIQUE

PAR ARNAUD LEPARMENTIER

Le coup de force de Strasbourg

LES PROCÉDURES DE NOMINATION TORDUES DONNENT LIEU À DES GUERRES SANS FIN

Trente ans après. Il rêve d'être le nouveau Jacques Delors. Avec ses grosses lunettes, son grand sourire et sa jovialité flamande, l'ancien premier ministre belge Guy Verhofstadt s'imagine sortir l'Europe de l'europessimisme comme Delors, président mythique de la Commission européenne (1985-1995). L'ex-ministre des finances socialiste avait extirpé l'Union de la crise en lançant le grand marché de 1992, soutenu par Helmut Kohl, François Mitterrand et Margaret Thatcher. A 61 ans, le député européen Verhofstadt, chef de file des libéraux-démocrates, veut réitérer l'exploit. Son programme : « Un second bond en avant », après Delors.

Car le grand marché n'existe pas vraiment, contrairement à la légende. En tout cas, pas dans la banque, les télécoms, l'économie digitale et encore moins l'énergie. Voilà de quoi relancer une économie européenne anémiée. Ajoutons-y une vraie solidarité budgétaire et une défense implacable des libertés face aux intrusions de l'Agence nationale de sécurité américaine (NSA) et des géants du Net : vous avez un candidat pro-européen libéral idéal, qui pallie le départ en retraite du Vert Dany Cohn-Bendit.

A l'époque de Delors, tout était simple : il suffisait d'être nommé par Kohl et Mitterrand. Aujourd'hui, tout a changé. Il faut d'abord remporter les élections au Parlement européen. Du moins, c'est ce qu'estime Guy Verhofstadt. Il a lu le traité de Lisbonne, qui fixe les nouvelles règles de désignation du président de la Commission. Désormais, les chefs d'Etat et de gouvernement doivent proposer au vote majoritaire du Parlement un candidat *« en tenant compte des élections au Parlement européen, et après avoir procédé aux consultations appropriées »*. Verhofstadt s'est empressé de traduire *« tenir compte »* par *« choisir le champion du parti arrivé en tête au Parlement »*.

Tous les partis ont fait la même lecture des traités. Le Parti social-démocrate européen (PSE) a pour tête de liste l'Allemand Martin Schulz, président du Parlement de Strasbourg ; le Parti populaire européen (PPE) a désigné l'ancien premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker ; les Verts, le Français José Bové et l'Allemande Franziska Keller, tandis que la gauche a pour chef de file le Grec Alexis Tsipras.

Ils battent la campagne, tel Verhofstadt, qui était mardi 13 mai à Paris pour soutenir Marielle de Sarnez, chef de file des centristes en Ile-de-France. La semaine précédente, ce polyglotte débattait en italien sur la RAI. Il va se rendre à Londres pour soutenir les libéraux-démocrates. Un marathon qui l'emmènera dans vingt des pays de l'Union européenne. *« En 2009, je ne faisais campagne qu'en Belgique. Je n'étais pas demandé à l'étranger »*, souffle Verhofstadt. *« On est au tout début d'une démocratie européenne »*, pressent-il, en se fixant *« un défi : faire plus que les eurosceptiques aux élections »*.

Le pacte des champions

Revenons à nos cuisines parlementaires. Les partis européens veulent empêcher les chefs d'Etat et de gouvernement de reprendre la main. Ces derniers se réuniront à dîner à Bruxelles dès le mardi 27 mai pour débattre du résultat des élections du 25 mai. Schulz, Verhofstadt et Juncker ont scellé par avance un pacte, spécifiant que le parti ayant obtenu le plus de députés présentera son champion. Et pour couper l'herbe sous le pied au Conseil européen, les présidents de groupe du Parlement se réuniront le mardi matin pour réitérer leurs exigences.

Las, tout n'est pas simple, surtout si le PPE et le PSE arrivent dans un mouchoir de poche, comme le laissent croire les sondages. Faut-il soustraire comme d'infréquentables antieuropéens les députés du PPE envoyés par l'ultranationaliste hongrois Viktor Orban ou l'Italien sans cesse plus eurosceptique Silvio Berlusconi ? Si PPE et PSE se chamaillent trop, conduisant à l'élimination de Schulz et Juncker, Verhofstadt espère sortir en candidat de compromis, porteur d'un projet, non pas de gauche ou de droite, mais européen.

Hollande et Merkel ont longtemps regardé d'un air distant le coup de force des parlementaires. Ils réalisent qu'ils sont en passe de perdre la partie. Merkel en est fort marrie. La chancelière n'a, dit-on, d'yeux que pour Christine Lagarde, directrice générale du FMI, qui serait sa candidate cachée. Mais Hollande, qui ne veut pas du FMI à la Commission, rechigne. Il a donc décidé de soutenir Schulz vaille que vaille, pour forcer Merkel à soutenir Juncker.

Verhofstadt ne veut pas imaginer que le Conseil passe outre le Parlement. *« Autrement, on peut fermer la baraque »*, s'emporte-il. Mais la perfide Albion est là, qui pourrait faire dérailler le processus. Pour David Cameron, les trois candidats Schulz-Juncker-Verhofstadt sont imbibés des institutions européennes. Trop fédéralistes. Messieurs les Anglais, tirez les premiers ! Ils n'ont jamais hésité. Eliminé par Thatcher en 1984, Claude Cheysson, l'ex-ministre des relations extérieures de Mitterrand, jugé trop tiers-mondiste et favorable à l'Argentine lors de la guerre des Malouines. Recalé par John Major en 1994, le premier ministre belge Jean-Luc Dehaene, trop fédéraliste. Retoqué par Tony Blair en 2004, le Belge Guy Verhofstadt, lui aussi fédéraliste et opposant à la guerre en Irak.

Les procédures de nomination tordues donnent lieu à des guerres sans fin. A Paris, on pense qu'un nom proposé au Parlement contre l'avis des partis serait retoqué par des députés agacés. Les candidats cachés cherchent le bon moment pour sortir du bois. Quand le pyschodrame Conseil-Parlement aura été purgé. ■

leparmentier@lemonde.fr

Un manga ravive les plaies de Fukushima

C'est une œuvre de fiction dont la part de vérité fait débat. Dans un récent épisode, le célèbre manga gastronomique japonais *Oishinbo* (« Le gourmand ») a pris pour thème le drame de Fukushima, plus de trois ans après le tsunami et la catastrophe nucléaire du 11 mars 2011. La publication suscite de vives réactions d'habitants de la région et d'ouvriers sur le site de la centrale. La municipalité de Futaba, évacuée après l'accident, vient de dénoncer auprès de la maison d'édition Shokagukan les contre-vérités du nouvel épisode du manga, publié en feuilleton depuis trois décennies dans le magazine hebdomadaire *Big Comics Spirits*.

Dans le récit, des personnages, journalistes de leur état, qui visitent le site en 2013, souffrent par la suite d'une *« grande fatigue »* et sont victimes de *« saignements de nez »* pendant des jours. Rencontrant un sinistré, dont le sort est inspiré de celui du maire de Futaba, ils apprennent qu'il présente des symptômes analogues, tout comme d'autres habitants de Fukushima.

Depuis la publication de ce manga, Shokagukan est assailli de courriels et de tweets. Certains furieux – à commencer par ceux des édiles de Futaba, qui critiquent une publication *« desservant les efforts de reconstruction »* –, d'autres confirmant les symptômes. L'éditeur fait valoir que le manga est le fruit de l'enquête minutieuse du scénariste Tetsu Kariya, qui affirme avoir décrit la réalité et entend poursuivre son travail sur les sinistrés.

Ce n'est pas la première polémique provoquée par un manga sur Fukushima. En octobre 2013, une BD-reportage avait également été accueillie avec des sentiments mitigés. Honoré par le Prix du nouvel auteur de *Morning*, un hebdomadaire de mangas de l'éditeur Kodansha, c'est un grand succès. Le recueil des premiers épisodes publiés en feuilleton est sorti récemment.

Un ex-liquidateur

Signée d'un pseudonyme, Kazuto Tatsuta, la BD a pour titre *Ichi Efu* (prononcer « Ichi F ») transcription inversée de « F 1 » (Fukushima-Daiichi), le réacteur le plus gravement accidenté. L'auteur est un ex-liquidateur, embauché à l'été 2012 par une petite entreprise sous-traitante. Affecté à une tâche administrative, il fut ensuite muté à sa demande à un travail sur le terrain à la centrale. Il s'est mis à dessiner après avoir quitté son emploi au bout de six mois.

Son reportage se proclame *« objectif »* et ses commentaires critiques de la presse – qui, selon lui, *« emportée par le sensationnalisme, présente une situation falsifiée »* – indiquent qu'il entend se démarquer des témoignages d'autres liquidateurs qui dénoncent les conditions de travail sur des blogs.

Il veut simplement raconter la vie des ouvriers et il évite les questions épineuses (risques, cascade de sous-traitants, absence de protection syndicale…) pour décrire par le menu la préparation pour entrer et sortir du site et les équipements.

Ce manga vise à *« dédramatiser »* un travail qui *« n'a rien d'infernal »*, selon Kazuto Tatsuta. Son approche a suscité des commentaires acerbes sur le Net de liquidateurs anonymes qui dénoncent, eux, leurs conditions de travail. ■

PHILIPPE PONS
(TOKYO, CORRESPONDANT)

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directrice du « Monde », membre du directoire, directrice des rédactions Natalie Nougayrède
Directeur délégué des rédactions Vincent Giret
Directeur adjoint des rédactions Michel Guerrin
Directeurs éditoriaux Gérard Courtois, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann
Rédacteurs en chef Arnaud Leparmentier, Cécile Prieur, Nabil Wakim
Rédactrice en chef « M Le magazine du Monde » Marie-Pierre Lannelongue
Rédactrice en chef « édition abonnés » du Monde.fr Françoise Tovo
Rédacteurs en chef adjoints François Bougon, Vincent Fagot, Nathaniel Herzberg, Damien Leloup
Chefs de service Christophe Châtelot (International), Luc Bronner (France), Virginie Malingre (Economie), Auréliano Tonet (Culture)
Rédacteurs en chef « développement éditorial » Julien Laroche-Joubert (Innovations Web), Didier Pourquery (Diversifications, Evénements, Partenariats)
Chef d'édition Christian Massol
Directeur artistique Aris Papathéodorou
Photographie Nicolas Jimenez
Infographie Eric Béziat
Médiateur Pascal Galinier
Secrétaire générale du groupe Catherine Joly
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
Conseil de surveillance Pierre Bergé, président. Gilles van Kote, vice-président

Tirage du *Monde* daté mercredi 14 mai 2014 : 285 391 exemplaires.





OUI AU MARIAGE NON À LA DÉCOUPE

Le gouvernement a lancé un débat important : celui de l'organisation des territoires et des services publics. La région des Pays de la Loire est une région dynamique. Si le taux de chômage y est, comme partout, trop élevé, il reste le plus faible de France*. La qualité de la vie chez nous est reconnue et 93% de nos habitants sont heureux d'y vivre**.

Alors oui, les Pays de la Loire prendront part au grand débat voulu par le Premier ministre et le Président de la République.

Mais ils refuseront tout découpage au nom d'une logique technocratique ou d'intérêts locaux, identitaires, culturels ou économiques. Ils y prendront part unis, et se détermineront en fonction d'un seul critère : l'efficacité pour les territoires et les citoyens.

www.avenirdemaregion.paysdelaloire.fr

(*) Etudes trimestrielles INSEE 2012 et 2013.
(**) Sondage institut BVA avril 2013, réalisé auprès d'un échantillon de 6468 personnes interrogées.

l'esprit grand ouvert

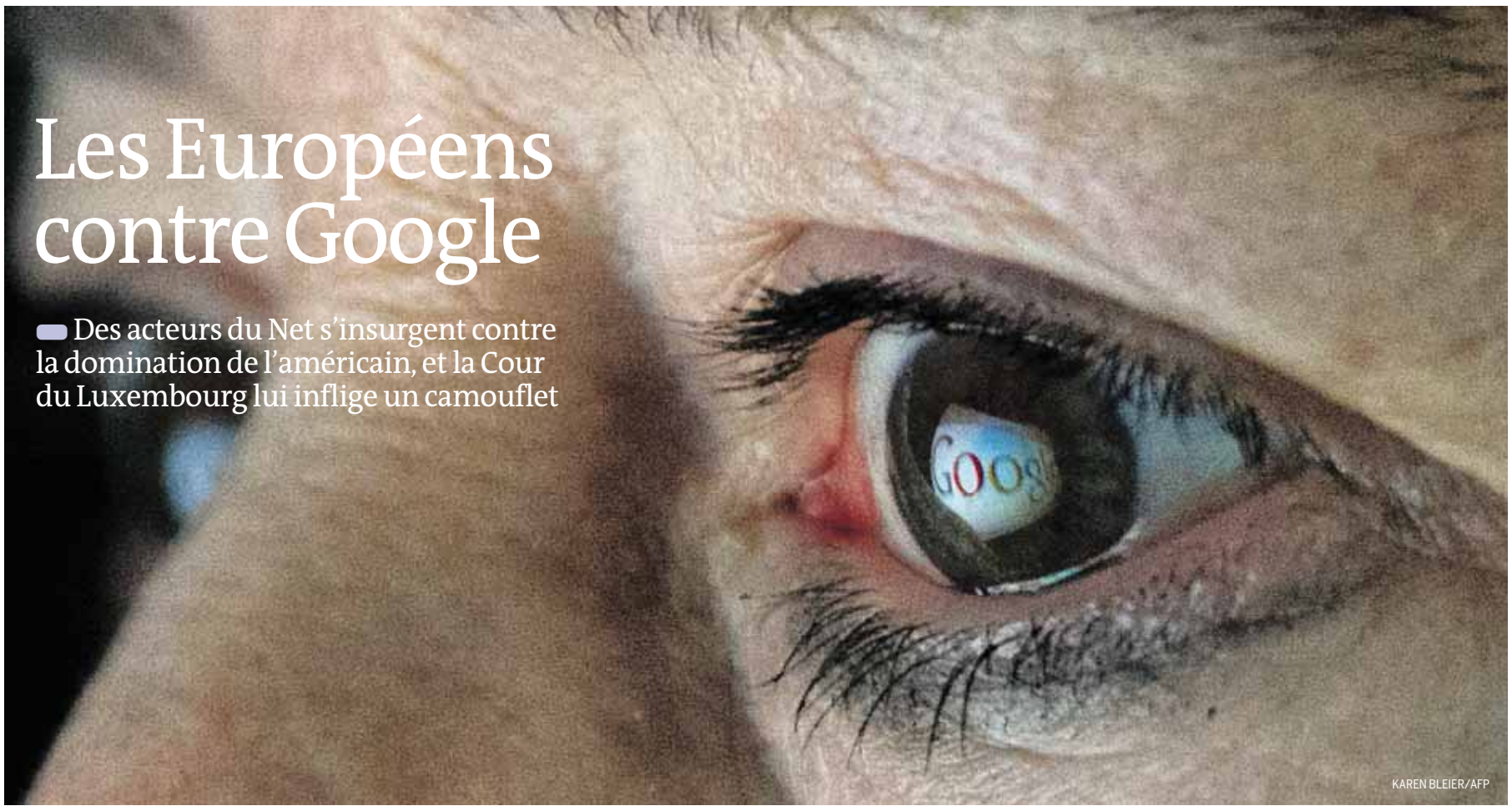
Région PAYS DE LA LOIRE

HAVAS 360 - RCS NANTERRE 780 143 707 - CRÉDIT PHOTO : STEVEN CAMUS - GETTY IMAGES / 2014.

Le Monde

ÉCO&ENTREPRISE

JEUDI 15 MAI 2014



Les Européens contre Google

Des acteurs du Net s'insurgent contre la domination de l'américain, et la Cour du Luxembourg lui inflige un camouflet

KAREN BLEIER/AFP

Le géant de l'Internet le plus puissant au monde, Google, fait face, ces jours-ci, à une série de contrariétés venues d'Europe. Mardi 13 mai, la Cour de justice de l'Union européenne a débouté l'américain dans une affaire de droit à l'oubli numérique, une décision aux conséquences potentielles considérables pour le moteur de recherche. La justice l'a, en effet, jugé responsable du traitement des données personnelles qui « remontent » dans son moteur : c'est à lui, dans certains cas, de supprimer les liens vers ces données. Cette décision fait craindre de sérieuses difficultés d'application pour Google, voire des dérives vers une censure d'Internet.

Par ailleurs, une coalition inédite, d'initiative franco-allemande, l'Open Internet Project, rassemblant des entrepreneurs numériques européens du secteur de la presse, du tourisme ou de la vente à distance, compte porter plainte contre Google auprès de la Commission européenne. Elle tient jeudi à Paris sa conférence inaugurale, qui devrait être clôturée par un discours du ministre de l'économie, Arnaud Montebourg. Cette coalition reproche à Google d'abuser de sa position dominante, de privilégier ses services aux dépens des leurs sur le Web.

Ces récriminations ne sont pas nouvelles. Ce qui l'est, c'est que les plaignants avancent à visage découvert. Ils espèrent peser sur les décisions de la Commission, qui est en train de clore une enquête au long cours sur Google pour abus de position dominante. ■

LIRE PAGE 5

BNP Paribas risque une amende de 3,5 milliards de dollars aux Etats-Unis

LIRE PAGE 5

POURQUOI LE GOUVERNEMENT VEUT REVENIR À TROIS OPÉRATEURS TÉLÉCOM

LIRE PAGE 4

Electronique : le japonais Sony replonge dans le rouge

LIRE PAGE 4

PERTES & PROFITS | PAR JEAN-BAPTISTE JACQUIN

Fausse modestie bancaire

BNP Paribas – Société générale

Ce n'est pas parce que les objectifs de rentabilité des banques sont plus modestes qu'elles sont devenues plus raisonnables. Comme BNP Paribas en mars, la Société générale a dévoilé, mardi 13 mai, son plan stratégique à trois ans.

La deuxième banque française affiche un objectif de rentabilité de ses fonds propres supérieur à 10 % à l'horizon 2016. Le numéro un du secteur s'était montré plus prudent, avec un objectif *« supérieur ou égal »* à ce même taux de 10 %.

Dans tous les cas, on est bien loin des 15 % recherchés pendant la précédente décennie. Ouf ! Nous serions ainsi à l'abri d'un retour de la finance folle.

Ce n'est pas si sûr. Car ce ratio ne dit pas tout. Il mesure la capacité des banques à dégager des bénéfices en fonction des capitaux qu'elles immobilisent pour leurs activités.

Pour l'améliorer, on peut augmenter le numérateur (les profits) ou baisser le dénominateur (les fonds propres). Désolé pour ce petit rappel de nos années collège.

Or, depuis la crise des subprimes et l'asphyxie du système financier mondial qui a suivi la faillite de Lehman Brothers le 15 septembre 2008, les régulateurs ont décidé d'augmenter considérablement les obligations des banques en matière de fonds propres. Le but, en les lestant ainsi, est d'éviter qu'elles ne chavirent à la moindre bourrasque.

Bons élèves, les banques françaises remplissent leurs nouvelles obligations prudentielles. Il faut dire qu'elles figurent parmi les plus importantes d'Europe, celles qui sont dites « systémiques », c'est-à-dire dont la chute d'une seule menacerait tout le système.

Les fonds propres de BNP Paribas sont passés de 30 milliards d'euros en 2008 à 75 milliards aujourd'hui. Le dénominateur a été multiplié par deux et demi.

Pression managériale

Afficher une rentabilité des fonds propres en baisse de 15 % à 10 % cache en réalité la nécessité d'augmenter considérablement les bénéfices. Et ce malgré la réduction de la taille du bilan.

La pression managériale sur les équipes pour dégager plus de profits reste donc aussi forte, si ce n'est davantage encore que dans ces années dites « fastes ». La prétendue modestie des nouveaux plans stratégiques des banques ne doit rien à un quelconque renoncement à la quête de surperformance.

Les banques ont néanmoins choisi de réduire leur exposition aux activités où elles se sont brûlé les ailes. La Société générale a sérieusement réduit la part des activités de marché et des opérations financières pour compte propre, tandis que le Crédit agricole n'est pas près de repartir la fleur au fusil à l'international. BNP Paribas, passée entre les gouttes, a moins changé son profil.

Les risques d'accidents dus à des emballements moutonniers, comme la finance en a le secret, ne sont pas moindres aujourd'hui. En revanche, leurs conséquences seront sensiblement mieux amorties grâce aux matelas de fonds propres accumulés.

Tiens, les régulateurs ont servi à quelque chose ! ■

jacquin@lemonde.fr

UNIVERSITÉS & GRANDES ÉCOLES

Succès de l'art, réticences face aux sciences

La ruée vers les écoles d'art nécessite un passage de plus en plus fréquent par une classe préparatoire. Un parcours qui retient les lycéens « scolaires »... Pendant ce temps, les filières scientifiques de l'université se vident. Un audit pointe le fait que leur survie passe par une ouverture du premier cycle à plusieurs disciplines.

LIRE PAGES 7 ET 8



CAC 40	4 499 PTS – 0,12 %
DOW JONES	16 715 PTS + 0,12 %
EURO-DOLLAR	1,3719
PÉTROLE	109,50 $ LE BARIL
TAUX FRANÇAIS À 10 ANS	1,86 %

14/05 - 9 H 30



Le Monde
Jeudi 15 mai 2014



Le patron de MtGox, Mark Karpeles (au premier plan), à Tokyo, le 28 février.
YUYA SHINO/REUTERS

MtGox : retour sur les ratés du bitcoin

La liquidation du site d'échanges de monnaie virtuelle dirigé par un Français est en cours

Mardi 13 mai a ouvert à Paris, dans le Sentier, le quartier des start-up parisiennes, une « maison du bitcoin », à mi-chemin entre l'incubateur et le centre de formation. Le but ? Fédérer un embryon d'écosystème et sensibiliser le grand public aux charmes de cette monnaie virtuelle qui, pour ses thuriféraires, réduit les coûts de transaction, rend ces dernières plus rapides et plus sûres.

Pourtant, il faudra probablement encore du travail pour rassurer complètement les non-initiés, après la faillite, en février, de la plate-forme d'échanges MtGox. Retour sur le premier scandale de la – courte – histoire du bitcoin.

A l'automne 2013, le bitcoin, qui valait 13 dollars au début de l'année, dépasse les 1 200 dollars (875 euros). Les batteries d'ordinateurs qui fabriquent cette monnaie numérique, selon un rythme préétabli, ne satisfont plus la demande. La spéculation s'emballe. Pour les centaines de milliers de traders, amateurs et professionnels, actifs sur ce marché à risques, c'est l'euphorie.

Elle ne durera pas. Le réseau bitcoin a une faiblesse cachée : MtGox, la première plate-forme mondiale de transaction et de stockage, est minée de l'intérieur. Les geeks et les militants libertaires amoureux du bitcoin se soucient peu de MtGox, car ils possèdent leurs propres portefeuilles, installés sur leur ordinateur personnel et fonctionnant sous leur contrôle.

En revanche, la majorité des spéculateurs se contente d'ouvrir des comptes bitcoin sur des « exchanges », des plates-formes servant à la fois de bureau de change et de banque de dépôt. Il existe de nombreux « exchanges », mais le marché est largement dominé par MtGox, société basée à Tokyo. A la mi-2013, elle héberge des centaines de milliers de comptes, et enregistre des millions de dollars de rentrées par jour.

MtGox est une entité mystérieuse, au fonctionnement opaque, mais à l'époque, elle bénéficie d'un « bon buzz », car en 2011, elle avait su défendre les intérêts de ses clients après une attaque de pirates. Par ailleurs, elle est installée au Japon, pays réputé sérieux. Certains font le rapprochement avec l'inventeur du bitcoin, dont on ne sait rien, mais qui s'est choisi un pseudonyme japonais, Satoshi Nakamoto.

En fait, MtGox appartient à Marc Karpeles, un Français né en Côte-d'Or en 1985, installé au Japon depuis 2009. La presse informatique dresse un portrait flatteur de ce jeune « expat » : autodidacte surdoué, patron visionnaire, voyageur intrépide, marié à une jolie Japonaise, jeune papa – le héros d'une success story exemplaire…

Or, le 25 février 2014, la plate-forme MtGox ferme, sans avertissement. Tous les comptes sont bloqués, les clients ne peuvent ni récupérer ni changer leurs bitcoins. C'est la panique. La monnaie électronique perd la moitié de sa valeur face au dollar en quelques jours.

MtGox publie des communiqués confus et imprécis. La plate-forme aurait été attaquée par des pirates, qui auraient volé 850 000 bitcoins, en plusieurs fois, au cours des derniers mois. Elle aurait aussi été victime d'une faille dans le système, dite de « malléabilité transactionnelle », permettant de fabriquer des « faux bitcoins » – c'est-à-dire comptabilisés simultanément sur deux comptes.

Au Japon, MtGox est déclaré en faillite, et placé sous la tutelle d'un administrateur judiciaire. Aux Etats-Unis et au Canada, des clients portent plainte contre Marc Karpeles, contre MtGox (qui a aussi une existence juridique aux Etats-Unis), et contre sa banque japonaise. Dans plusieurs villes, des spéculateurs ruinés organisent des sit-in devant les palais de justice.

Parallèlement, des experts volontaires mènent une enquête technique et découvrent qu'avant l'incident, MtGox contenait 950 000 bitcoins (plus de 1,2 milliard de dollars au cours maximum) : il lui en resterait donc 100 000. Puis MtGox annonce avoir retrouvé 200 000 bitcoins, sur des comptes cachés, ou oubliés – preuve de la pagaille qui règne dans ses serveurs.

LE 25 FÉVRIER 2014, MTGOX FERME, SANS AVERTISSEMENT. LA MONNAIE ÉLECTRONIQUE PERD LA MOITIÉ DE SA VALEUR

Fin mars, la plate-forme rouvre partiellement : les clients peuvent vérifier l'état de leur compte, mais la justice japonaise interdit tout transfert. Des super-spéculateurs proposent alors aux clients de MtGox de leur racheter leurs comptes, avec une forte décote. Ces acheteurs anonymes semblent miser sur une réouverture rapide – à moins qu'ils n'aient trouvé le moyen d'extraire les bitcoins bloqués. La confusion est totale.

Sur le Net, l'ambiance est au lynchage. Certains accusent Marc Karpeles d'être un escroc qui aurait organisé son propre piratage. D'autres découvrent qu'ils ont confié leurs économies à un geek solitaire, perdu à 10 000 kilomètres de chez lui. Pourtant, s'ils avaient été plus attentifs, les clients auraient eu des raisons de se méfier. MtGox signifie « Magic the Gathering Online Exchange ». Au départ, il s'agissait d'une plate-forme d'échange de cartes virtuelles utilisées dans le jeu de rôle en ligne américain Magic the Gathering – un univers fantastique d'inspiration médiévale, où tout le monde est doté de super-pouvoirs. En 2011, le créateur de MtGox, un Net-entrepreneur américain, transforme son site en plate-forme de bitcoins, un peu comme s'il s'agissait d'un nouveau jeu virtuel – ce qui, à l'époque, était un peu vrai. Peu après, il la vend à Marc Karpeles, qui se lance dans le bitcoin à grande échelle.

En fait, les ennuis commencent dès le printemps 2013. Pour faciliter les transactions avec ses clients américains, MtGox ouvre plusieurs comptes en banque aux Etats-Unis, mais il omet de se déclarer comme un organisme de transfert de fonds – une erreur de débutant. Résultat : en mai et juin, le gouvernement américain saisit près de 5 millions de dollars sur deux comptes de MtGox. Parallèlement, les incidents techniques se multiplient sur la plate-forme qui, à force de grossir, devient instable. Les forums spécialisés se remplissent de récriminations contre MtGox. Son volume de transactions commence à baisser, au profit de rivaux, chinois et slovènes.

Des journalistes américains s'intéressent alors à Marc Karpeles. Ils découvrent un garçon très fort en informatique, mais novice en matière de finances. Signe révélateur : sur Internet, il a conservé son vieux pseudo « Magical Tux » (déjà la magie), en référence au pingouin servant de mascotte aux passionnés de Linux, le système d'exploitation libre et gratuit.

Après la faillite de MtGox, en février, l'enquête sur le passé de son patron prend une dimension planétaire. On découvre qu'en 2006, il avait affiché sur son blog une confession troublante : adolescent, il aurait eu des ennuis avec la justice, pour une affaire de fraude sur un système de paiement en ligne. On apprend aussi qu'il a séjourné en Israël, où il tenta, sans succès, de monter une société informatique. Puis il revient en France et se fait embaucher dans une entreprise de commerce électronique. En 2009, on lui propose un poste au Japon. Ça tombe bien. Comme beaucoup de geeks, il est fan de mangas et de pop culture japonaise. Deux ans plus tard, c'est le début de l'aventure MtGox.

CERTAINS ACCUSENT LE PATRON DE MTGOX D'ÊTRE UN ESCROC QUI AURAIT ORGANISÉ SON PROPRE PIRATAGE

Fin avril 2014, le sort de Marc Karpeles s'améliore légèrement : les clients américains et canadiens de MtGox acceptent de transiger. La plate-forme sera vendue pour un bitcoin symbolique à une société financière américaine, qui redistribuera aux plaignants les avoirs encore détenus : 200 000 bitcoins (environ 90 millions de dollars début mai), ainsi que 20 millions de dollars en numéraire. Si cet arrangement est validé par les tribunaux japonais et américains, Marc Karpeles sera ruiné pour de bon – sans être complètement à l'abri de nouvelles poursuites. Une chose est sûre, pour la plupart des militants et des professionnels du bitcoin, la disparition de MtGox est une bonne nouvelle : l'élimination des canards boiteux assainit le système, l'aventure peut continuer de plus belle ! ■

YVES EUDES

L'e-monnaie a désormais sa « maison » à Paris

LE « B » BARRÉ DE DEUX BARRES verticales, symbole du bitcoin, se voit de loin. Il marque l'entrée de la Maison du bitcoin, qui a ouvert ses portes le 13 mai, au 35, rue du Caire, en plein cœur du Sentier parisien.

Le principe ? 220 m² entièrement consacrés à la monnaie électronique. *« Il y a un grand besoin d'information et de pédagogie en la matière »*, expliquent Eric Larchevêque et Thomas France, les deux fondateurs du lieu, également patrons d'Epic Dream SAS, une société spécialisée entre autres dans les applications mobiles. Showroom ouvert au grand public et lieu de rencontres, la Maison du bitcoin est d'abord un incubateur et un espace de *« coworking »* réservé aux start-up travaillant sur les services associés. Une demi-douzaine de créateurs y ont déjà réservé un bureau. Le 13 mai, jour de l'inauguration, était ainsi présent Joël Pobeda, fondateur de Chronocoin, qui développe l'équivalent de cartes prépayées ultra sécurisées permettant de stocker des bitcoins. *« L'écosystème lié à ces technologies est peu développé en France au regard de ce qui se passe en Allemagne ou aux Etats-Unis : nous travaillons à combler ce retard »*, dit M. Larchevêque.

Une première en Europe

Les curieux, eux, peuvent découvrir le fonctionnement de l'e-monnaie et en acheter, notamment via un distributeur de bitcoins, pour charger un compte sur leur smartphone, le premier du genre en France. Au sous-sol est exposé du matériel de *« minage »*, ces calculateurs super-puissants, qui créent des bitcoins en résolvant des équations complexes. Quelques heures après l'ouverture, des dizaines de passants se pressaient devant l'installation, intrigués. Les fondateurs organiseront également des formations à destination des professionnels souhaitant comprendre les subtilités de la devise virtuelle : avocats, experts comptables, banquiers, investisseurs, mais aussi commerçants du quartier, qu'ils espèrent convaincre d'utiliser l'e-monnaie.

Si l'ouverture d'un tel lieu est une première en Europe, il existe déjà l'équivalent à Montréal, Tel Aviv et New York. Chaque fois, l'objectif est le même : dédiaboliser l'e-monnaie qui, depuis la faillite de la plateforme MtGox, traîne une réputation sulfureuse. Et prouver qu' elle représente une révolution technologique qui pourrait bouleverser les modes de paiement.

Epic Dream SAS a financé le lancement de la Maison du bitcoin sur ses fonds propres. A terme, elle espère rentrer dans ses frais grâce aux formations et à la vente de bitcoins. *« Pour nous, c'est aussi l'occasion d'observer les technologies qui émergent afin de choisir, d'ici deux ans, sur quels projets nous concentrer »*, explique M. Larchevêque, qui n'en est pas à son premier coup : depuis les années 1990, il a déjà créé une demi-douzaine de star-up telles que Prixing, le comparateur de prix sur mobile. Pour aider les créateurs accueillis rue du Caire, les deux dirigeants d'Epic Dream SAS sont en train de réunir un pôle d'investisseurs – particuliers, entreprises, fonds spécialisés – susceptibles de soutenir financièrement les projets. ■

MARIE CHARREL

Matières premières : le calme avant la tempête ?

Le rapport « Cyclope » 2014 souligne l'impact des risques climatiques, géopolitiques et technologiques sur les prix

Les cours des matières premières pourraient entrer à brève échéance dans un nouveau cycle de prix agités après une année 2013 apparemment calme sous l'effet d'une croissance mondiale moindre qu'attendue. L'ouvrage collectif et annuel *Cyclope* (Economica, 718 pages, 140 euros), publié mercredi 14 mai, ne pouvait manquer de mettre l'accent sur le facteur Chine qui contribue puissamment à cette montée des incertitudes.

D'un côté, une extrapolation des statistiques de la Banque mondiale annonce pour cette année un produit intérieur brut (PIB) chinois en pouvoir d'achat dépassant celui des Etats-Unis. De l'autre, les experts internationaux n'en finissent pas d'ausculter l'économie chinoise pour savoir si elle est en aussi bonne santé qu'il paraît et si son appétit gargantuesque demeure d'actualité.

> « La Chine est la clé majeure des marchés mondiaux »
>
> **Philippe Chalmin**
> coordonnateur de « Cyclope »

« La Chine est toujours la clé majeure des marchés mondiaux », explique Philippe Chalmin, coordonnateur de *Cyclope* et professeur à l'université de Paris-Dauphine. *« Sa part dans le commerce du maïs, du fer ou du nickel oscille entre 40 % et 60 %. Mieux, elle change son régime alimentaire et se met à importer de plus en plus de lait, de viande bovine, de cacao* [voir la courbe des prix du cacao] *ou des huiles, ce qui influe fortement sur les prix de ces produits. »*

Mais le rêve chinois n'est-il pas en train de se dissiper, comme se le demande *Cyclope* ? Le basculement tenté par Pékin d'une économie basée sur les exportations vers une économie tournée vers le marché intérieur va-t-il réussir ? Le nettoyage des mauvaises créances bancaires et des dettes des collectivités territoriales n'étouffera-t-il pas l'activité ? *« L'atterrissage »* se fera-t-il brutalement ou en douceur ?

Personne n'en sait rien, tant les statistiques chinoises s'avèrent opaques, notamment en matière de stocks de produits de base. Le taux de croissance annuel ne semble pas y descendre sous les 7,5 % fatidiques, mais le recul des importations et du prix du fer indiquent un ralentissement de l'activité.

La baisse des prix des matières premières agricoles ou minières en 2013 dissimule plusieurs phénomènes, souligne Philippe Chalmin. *« Tout d'abord, ces prix demeurent très élevés,* dit-il. *Ensuite, ils donnent l'impression d'une grande stabilité, en raison du poids d'un baril de pétrole constant, mais c'est une illusion, car de grandes tensions sont à l'œuvre. »*

Les incertitudes qui s'accumulent sont d'abord climatiques. La sécheresse a raréfié les grains de café au Brésil et a réduit la taille des grains de blé dans les Grandes Plaines américaines. Voici qu'on annonce dans le Pacifique le phénomène météorologique El Niño qui risque de provoquer des phénomènes extrêmes de sécheresse ou de pluie en Australie comme en Argentine et jusqu'en Afrique de l'Ouest.

Ensuite, il y a le risque politique. Les tensions en Ukraine perturbent les marchés du gaz et des céréales. L'Indonésie verrouille-t-elle ses exportations de matières brutes pour faire transformer les minerais sur son sol ? Les prix des métaux s'envolent.

Cyclope fait état de cinq pays *« fragiles »* en 2014 parce qu'en période électorale : le Brésil, l'Inde, l'Afrique du Sud, la Turquie et l'Indonésie pourraient connaître des soubresauts économiques susceptibles de réduire la demande de produits de base.

Les technologies apportent aussi leur lot d'aléas. Le gaz de schiste américain perturbe le marché mondial de l'énergie, et la Chine refuse certaines catégories de maïs OGM américains.

Et puis, il y a les perturbations dues au retour d'un certain protectionnisme dans le domaine agricole. *« A travers leur Farm Bill, les Etats-Unis remettent en vigueur une politique agricole comportant des prix de référence et des subventions compensatrices,* explique Philippe Chalmin. *La Thaïlande a mis en place un système de prix garanti pour son riz, et l'Inde veut assurer sa sécurité alimentaire en maintenant des prix agricoles supérieurs aux cours mondiaux. »*

Autant de distorsions qui faussent le rapport entre l'offre et la demande et qui peuvent donner aux investisseurs le signal de ruées sur tel ou tel produit menacé de rareté ou de surabondance.

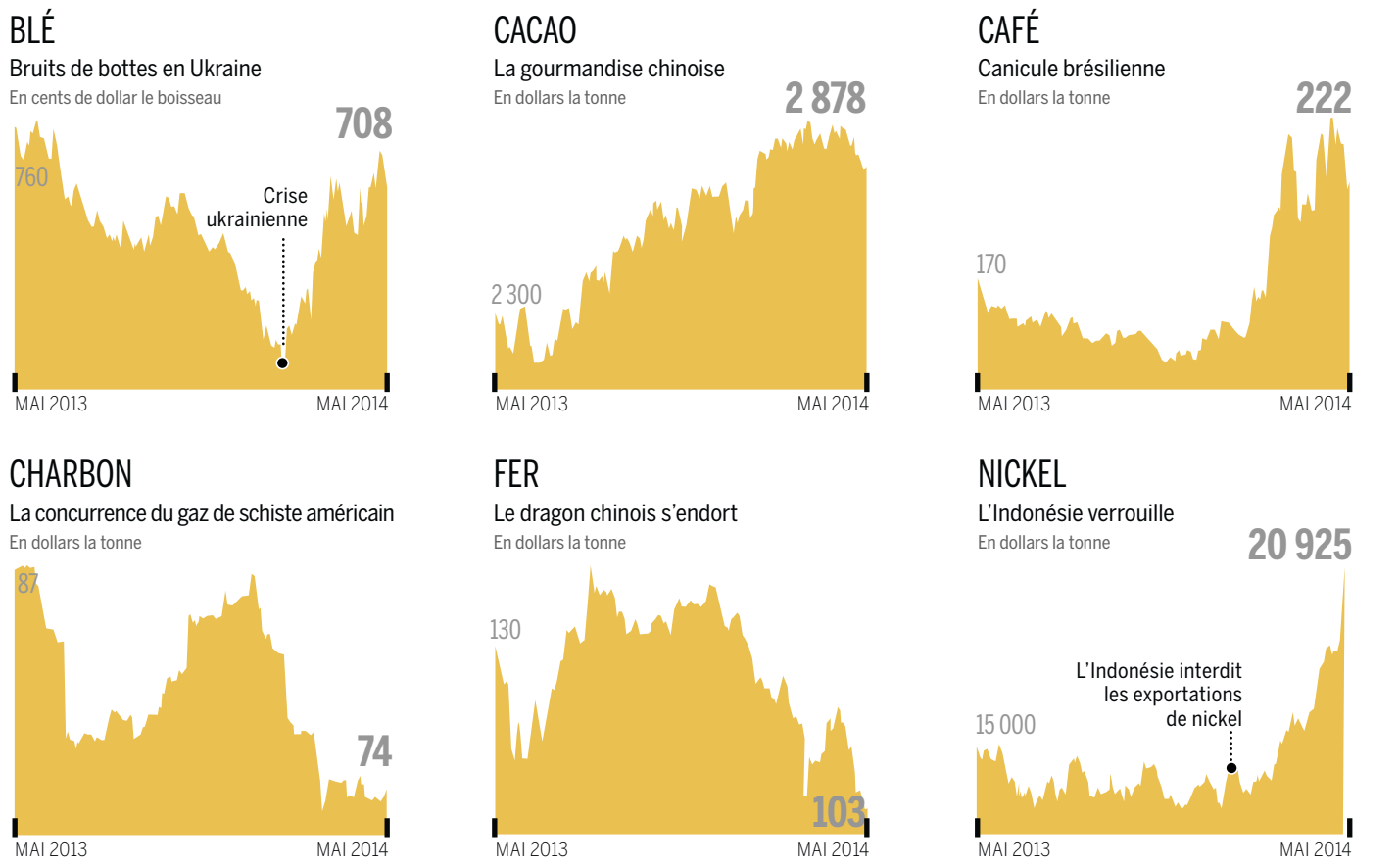
> La sécheresse a raréfié le café au Brésil et réduit la taille des grains de blé aux Etats-Unis

Dans ces marchés incertains, on ne sait dans quel sens joueront les mutations en cours parmi leurs acteurs. Les grands établissements financiers, tels JP Morgan, Morgan Stanley ou Deutsche Bank, se sont retirés l'an dernier des matières premières devenues moins attractives, cédant du terrain aux négociants comme Mercuria ou Trafigura, et même à des opérateurs repris par des capitaux chinois, comme Noble ou Linear.

A la lecture du *Cyclope 2014*, il ne fait aucun doute que l'apparente stabilité des marchés mondiaux s'achève et que les risques croissants engendreront une plus grande volatilité des prix. Attention, danger. ■

Alain Faujas

Des hauts et des bas



SOURCE : BLOOMBERG

Pfizer reconnaît qu'une fusion avec AstraZeneca entraînera des licenciements

Le laboratoire américain veut racheter le britannique pour se relancer

Londres
Correspondance

Quand EDF a racheté les centrales nucléaires britanniques en 2008, pratiquement personne ne s'en est ému au Royaume-Uni. La même année, quand l'indien Tata a racheté Jaguar Land Rover, la dernière grande entreprise automobile du pays, le même silence a accueilli l'acquisition.

Voilà pourtant que le Royaume-Uni se met à douter des bienfaits de l'ouverture complète des frontières économiques. Depuis que l'américain Pfizer a annoncé vouloir racheter AstraZeneca, le deuxième plus important laboratoire pharmaceutique du pays, une partie de la classe politique s'émeut. Mardi 13 mai, le comité parlementaire aux questions économiques a convoqué les patrons des deux entreprises pour s'expliquer. Et ils n'ont pas caché leur antipathie contre le géant américain.

Initialement pourtant, Pfizer a été accueilli à bras ouverts. Le premier ministre britannique David Cameron a reçu son patron, Ian Read, et s'est félicité des *« solides assurances »* que celui-ci lui avait données. Le groupe américain assure qu'il conservera au Royaume-Uni *« 20 % de son personnel mondial en recherche et développement »*.

C'était pourtant sans compter sur le rejet ferme de l'offre par AstraZeneca, qui valorisait l'entreprise à 77 milliards d'euros. Puis, Ed Miliband, le dirigeant des travaillistes, en baisse dans les sondages, a accusé David Cameron de s'être fait le « supporter » (« cheerleader ») de Pfizer, le laissant prendre le contrôle de la *« success story britannique »* qu'est AstraZeneca.

Il est vrai que l'acquisition serait la plus grosse jamais réalisée par une entreprise étrangère outre-Manche. De plus, AstraZeneca représente à elle seule 2 % des exportations britanniques et 9 % des dépenses en R & D. L'entreprise est éminemment stratégique.

« Manque de crédibilité »

Dans ces conditions, M. Read a passé une heure délicate face aux députés ce mardi. Ceux-ci ne se contentent pas de l'assurance sur l'investissement dans la R & D. Ils soulignent qu'après l'acquisition de Wyeth par Pfizer en 2009, l'investissement combiné des deux entreprises en R & D avait chuté de 11 à 7 milliards de dollars, et que plus de 50 000 emplois avaient été supprimés.

A force de questions, ils ont réussi à faire avouer à M. Read qu'il entend réduire les dépenses en R & D de deux entreprises combinées. Seul le pourcentage investi au Royaume-Uni est garanti, pas le total. Pfizer prévoit également une réduction des effectifs après la fusion, même s'il se refuse à donner un nombre précis.

Quant à l'usine de fabrication de médicaments d'AstraZeneca à Macclesfield, dans le nord-ouest de l'Angleterre, où travaillent 2 000 personnes, M. Read se contente d'y garantir un investissement *« substantiel »*.

« Ces assurances manquent de crédibilité », assène William Bain, l'un des députés (travailliste) qui l'interrogeait. *« Je crois que les 51 000 employés de Wyeth qui ont perdu leur emploi auront une interprétation différente de ce que "substantiel" veut dire »*, attaque un autre.

Passant juste après, le directeur général d'AstraZeneca, Pascal Soriot, jouait sur du velours. Pour lui, les choses sont simples : une acquisition serait très mal venue. Depuis qu'il a pris la tête du groupe fin 2012, il l'a réorganisé pour accélérer la mise sur le marché de nouveaux traitements. *« Nous sommes une entreprise axée sur la recherche et toute distraction venant d'ailleurs risque de retarder l'arrivée de nouveaux médicaments. »*

Le choix d'AstraZeneca comme champion national peut cependant surprendre. L'entreprise a été formée en 1999 entre le britannique Zeneca et le suédois Astra. Aujourd'hui, seuls 6 700 de ses 50 000 employés travaillent au Royaume-Uni. Son président est suédois et son directeur général français. Seuls trois médicaments parmi ses dix meilleures ventes ont été inventés dans un laboratoire britannique.

Quant à M. Read, de Pfizer, il est… britannique ! Il a jusqu'au 26 mai pour faire une nouvelle offre, et convaincre des bienfaits d'une acquisition transnationale. Après quoi, les règles boursières l'obligeront à renoncer. ■

Eric Albert

Somfy est accusé par d'anciens salariés de « cession frauduleuse » d'activité

La justice pourrait remettre en question la vente de Spirel réalisée en 2010

En 2010, ils avaient vu 110 de leurs collègues se faire licencier. Et maintenant, les 102 salariés restant de Spirel craignent que ce soit bientôt leur tour. Cette entreprise, qui fabrique des stators – des pièces de moteurs pour volets roulants – est au bord de la liquidation.

Les personnels sont d'autant plus en colère qu'ils estiment que cette situation est l'œuvre de leur ancien employeur, le groupe Somfy, un des leaders des fermetures automatisées de la maison. Ils l'accusent d'avoir orchestré une *« cession frauduleuse »* de l'activité au groupe Chappel industries France (bobinage, transformateurs, moteurs, etc.) en 2010, avec l'idée de se débarrasser d'eux sans frais, comme dans l'affaire Samsonite (*Le Monde* du 19 mai 2012).

C'est un scénario que conteste fermement un porte-parole de Somfy, mais que devaient soutenir ces salariés et leur avocat, Fiodor Rilov, mercredi 14 mai, devant le tribunal de grande instance d'Albertville (Savoie). Ils demandent l'annulation de cette vente.

Bernard Chappel, le président du groupe du même nom, qui n'a pas répondu à nos sollicitations, est bien connu de Somfy. C'est lui qui a créé la société Spirel, en 1975, l'a vendue à Somfy en 1992, avant de la lui racheter en 2010, avec la moitié de l'effectif, basé en Savoie, à Saint-Rémy-de-Maurienne. Le 11 septembre 2009, il avait détaillé son projet dans *Le Dauphiné* : *« Nous voulons développer un nouveau moteur électrique révolutionnaire (pour les volets roulants) baptisé Motorfly. »* Quatre millions d'euros devaient être investis sur quatre ans.

De son côté, Somfy s'était engagé à passer des commandes à Spirel durant quatre ans, pour des volumes dégressifs, de manière à ce que cette entreprise *« développe de nouveaux moteurs et trouve de nouveaux clients,* explique-t-on chez Somfy. *La cession a été validée à l'époque par toutes les autorités ».*

> Les membres du personnel et leur avocat estiment que le groupe voulait se débarrasser d'eux sans frais

Pour un euro symbolique, donc, Spirel récupérait, selon Somfy, *« la quasi-totalité des machines, le terrain et le bâtiment, les stocks, une trésorerie pour payer les salaires et les charges ». « En 2011, on a prêté à M. Chappel un million d'euros à sa demande pour investir dans de nouvelles machines »*, ajoute-t-on chez Somfy. Le prêt n'a pas été remboursé. Ni Motorfly ni aucun autre nouveau moteur n'ont vu le jour. Quant à Somfy, il est resté l'unique client de Spirel.

Pour les salariés, ce désastre trouve son origine en 2005 quand Somfy a ouvert une usine en Tunisie fabriquant les mêmes produits qu'en Savoie. La production s'est peu à peu délocalisée.

En 2009, Somfy avait décidé de fermer Spirel, indique Sylvie Ruggiu, déléguée CGT de l'entreprise. *« On s'est rebellés. Somfy a alors fait un plan de sauvegarde de l'emploi* [PSE] *pour la moitié de l'effectif environ. Pour les autres, on a trouvé un soi-disant repreneur, en réalité un patron voyou, chargé de gérer la faillite de Spirel »*, sans frais pour Somfy. Ce que réfute Somfy : *« Un plan social* [nous] *aurait coûté moins cher que de continuer à passer des commandes à Spirel durant quatre ans, dont les prix sont le double de ceux de l'usine tunisienne. »*

Pour Fiodor Rilov, *« une partie des sommes disponibles a servi à rémunérer M. Chappel sous forme de dividendes »*, une autre a été versée à d'autres sociétés de M. Chappel, le tout en échange du *« service rendu »* à Somfy.

La période de mise en redressement judiciaire, prononcée le 31 janvier 2013, s'achève en juillet, au moment où se termine l'engagement de Somfy à passer des commandes à Spirel. *« On n'a pas trouvé de repreneur »*, déplore Mme Ruggiu.

Si la vente était annulée, ajoute-t-elle, *« Somfy serait obligé de nous reprendre et, le cas échéant, ferait un PSE à la hauteur des moyens du groupe ».*

Somfy ouvrira une usine en Pologne fin 2014, et a réalisé, en 2013, un chiffre d'affaires de 996 millions d'euros. En cas de liquidation, les salariés de Spirel seraient soumis à un plan social moins avantageux, financé par le régime de garantie des salaires (AGS). ■

Francine Aizicovici

Le Monde
Jeudi 15 mai 2014

Télécoms : Bouygues écarte la consolidation de M. Montebourg

En dépit de ses difficultés et des déclarations du ministre, l'opérateur n'envisage pas encore de se rapprocher d'un de ses concurrents

Il n'en démord pas. Mardi 13 mai, une journée à peine après avoir invité Bouygues Telecom à se marier avec un autre opérateur de téléphonie, le ministre de l'économie, Arnaud Montebourg, a enfoncé le clou, insistant sur la nécessité pour le secteur français des télécommunications de se consolider. Selon lui, le nombre d'opérateurs dans l'Hexagone doit passer de quatre à trois pour assurer leur pérennité, maintenir leurs investissements et surtout, ne pas supprimer d'emplois.

« Nous ne voulons pas que la scissiparité, la multiplication des opérateurs sur le continent européen, particulièrement en France, affaiblisse leur capacité à investir », a déclaré le ministre.

« Nous y arriverons. Nous ferons trois opérateurs capables d'investir, qui cessent de détruire de l'emploi, de s'entre-tuer – et pas seulement dans les colonnes des journaux mais aussi dans des batailles spéculatives – pour enfin construire, avec l'Etat, une stratégie de révolution numérique », a poursuivi M. Montebourg.

Ces propos, le ministre les a à nouveau tenus en réaction au plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) à l'étude chez Bouygues Telecom. Il pourrait aboutir au licenciement de 1 500 à 2 000 personnes – soit entre 16 % et 22 % des 9 000 salariés de l'opérateur. Ce plan de suppression d'emplois serait, selon nos informations, la conséquence directe de l'échec du groupe de Martin Bouygues dans le duel qui l'a opposé à Numericable pour le rachat de SFR.

« Bouygues est celui qui est le plus en difficulté depuis l'arrivée d'un quatrième opérateur. Les revenus ont diminué ; il doit adapter sa structure de coûts », commente un bon connaisseur du secteur.

Créé par Martin Bouygues à la mort de son père Francis en 1993, Bouygues Telecom a longtemps été la vache à lait du groupe. Mais l'arrivée de Free et les baisses de prix qui s'en sont suivies ont dégradé sa situation financière.

> Bercy souhaite que le nombre d'opérateurs passe en France de quatre à trois pour que leur pérennité soit assurée

En tentant de racheter SFR, l'opérateur a voulu créer un géant des télécommunications et se doter de la taille critique nécessaire à sa pérennité et à sa croissance. Il a également voulu faire repasser les acteurs français du secteur de quatre à trois afin de baisser la pression concurrentielle et de stabiliser le marché.

Mais dans l'entourage de M. Montebourg, on ne peut s'empêcher de voir dans la fuite des informations relatives au plan social une manière, pour Martin Bouygues, de faire pression sur le gouvernement… dans le dossier Alstom. Le groupe d'énergie et de transports, dont Bouygues est actionnaire de référence, est engagé dans la cession de sa branche énergie à l'américain General Electric. Mais sur ce dossier, Bercy milite plutôt – en tout cas pour le moment – pour un partenariat avec le groupe allemand Siemens pour éviter un « dépeçage » de l'industriel français.

Pour éviter les suppressions d'emplois, M. Montebourg a invité Martin Bouygues à fusionner sa filiale de télécommunications avec un autre opérateur. *« Le ministre semble avoir trouvé dans le chiffre trois un nombre d'or capable de régler tous les problèmes »*, raille un bon connaisseur du secteur.

S'il devait se marier et permettre ainsi une consolidation, Bouygues Telecom n'aurait d'autre choix que de se rapprocher de Free. Or, bien que M. Montebourg ait déclaré hier *« s'occuper de la consolidation »*, il ne semble pas aujourd'hui y avoir de discussions entre les deux groupes.

« Ça pourrait aller vite s'ils le décidaient. Ils se parlent plus, ce qui n'était pas le cas avant, mais pour l'instant rien n'est engagé », affirme un proche du dossier.

Car pour l'instant Bouygues n'est pas vendeur. Selon des sources proches du groupe, l'opérateur *« a vocation à rester seul, en adaptant sa structure de coûts et en étant plus agressif et plus innovant ». « Bouygues Telecom a aujourd'hui largement de quoi se battre et affronter la concurrence »*, avait d'ailleurs déclaré Martin Bouygues à l'assemblée générale du groupe le 24 avril.

Dans une interview au *Figaro* du 12 avril, l'actionnaire de référence du groupe de BTP a par ailleurs indiqué que *« Bouygues Telecom peut rester seul car il peut compter sur le groupe Bouygues, qui peut lui fournir des moyens importants pour gagner la rude bataille qui s'annonce »*.

Mais Arnaud Montebourg ne s'est pas contenté d'appeler de ses vœux une consolidation, il a indiqué que l'Etat pourrait y pousser activement : *« Ça tombe bien, nous sommes actionnaires d'un opérateur et pas le moindre, donc nous sommes parfaitement intéressés au bon achèvement de ce grand chantier national »*, a-t-il déclaré, faisant référence aux 27 % que détient l'Etat dans Orange.

Mais que pourrait faire l'ex-monopole dans ce jeu de chaises musicales ? *« Pas grand-chose, à part des accords de mutualisation avec les uns et les autres »*, commente un concurrent.

En effet, leader du marché avec 26 millions d'abonnés, Orange ne peut pas se marier avec un autre groupe de télécommunications hexagonal. Mais il pourrait signer des accords de partage de réseau. Des contacts ont été pris dans ce sens avec Bouygues Telecom mais l'opérateur est engagé avec SFR dans un accord similaire. Il ne reste encore une fois que Free. ■

Sarah Belouezzane



Le ministre de l'économie, Arnaud Montebourg, à l'Elysée, le 7 mai. CHRISTIAN HARTMANN/AFP

Étudiant de l'année 2014



Samuel Hybois
École des Mines de Nancy

MEILLEUR ÉTUDIANT INGÉNIEUR DE L'ANNÉE 2014
Catégorie Ingénieurs et Masters Scientifiques et Techniques
Pour saluer son parcours et son engagement en faveur des personnes en situation de handicap.

universumglobal.com
EDF | universum

Sony plonge de nouveau dans le rouge avec près d'un milliard d'euros de pertes

La multinationale japonaise paie l'abandon de ses PC et ses difficultés dans la télévision. Elle mise tout sur la PlayStation et les smartphones

Sony renoue avec les déficits. Hier, l'entreprise japonaise a annoncé une perte de près d'un milliard d'euros sur l'exercice 2013-2014 pour un chiffre d'affaire de 57,5 milliards d'euros. L'année précédente, le groupe avait dégagé un bénéfice net de 300 millions d'euros.

Ces pertes massives s'expliquent notamment par de multiples dépréciations d'actifs. Le groupe s'est lancé depuis plusieurs mois dans une vaste opération de cession d'actifs jugés désormais non stratégiques.

Premier concerné, l'activité micro-informatique. L'époque où Sony enregistrait un pic de ventes de près de 9 millions d'unités par an est bien loin. Sur son exercice 2013-2014, le géant nippon n'en a pas écoulé plus de 5 millions et la guerre des prix dans le secteur a détruit tout espoir de rentabilité dans ce secteur.

Sony a donc cédé ses PC « Vaio » au fonds nippon, Japan Industrial Partners. Pour la première fois, le géant de l'électronique abandonne une de ses marques phares. Cette cession, qui sera effective au 1er juillet, a entraîné des dépenses supplémentaires.

Les ventes de PC, moins bonnes qu'attendues, ont conduit l'entreprise à enregistrer de fortes dépréciations d'actifs liées à ses stocks de composants invendus et à l'indemnisation des fournisseurs.

Autre source de perte, une dépréciation de 178 millions d'euros de charges supplémentaires liée à son activité de fabrication de disques (Blue-ray, DVD et CD). Au total, et en ajoutant le coût de la fermeture sa librairie de livres numériques à l'étranger, les charges de restructurations ont coûté 570 millions d'euros au groupe.

Autre source majeure de soucis, la télévision. Activité reine de l'entreprise nipponne dans les années 1990, le secteur TV poursuit sa descente aux enfers. L'entreprise a décidé de transformer son activité de production et de vente de télévisions, déficitaire depuis dix ans, en filiale à part entière. *« Pour que l'organisation de cette activité soit plus efficace et dynamique, mieux structurée et adaptée en taille à l'environnement concurrentiel »*, a justifié Kazu Hirai, le PDG de Sony, en février.

Une décision qui va de pair avec le projet de gel du développement de sa TV à écran organique électroluminescent (OLED). Et a contrario de se concentrer sur les modèles LCD à très haute résolution 4K, un marché qu'il domine.

> Pour l'excercice fiscal 2014-2015 qui commence, le groupe table sur un déficit net d'environ 350 millions d'euros

Au-delà de ces mauvaises nouvelles, tout n'est pas morose pour Sony. Lancée en novembre, la Playstation 4, son fer de lance, se porte est un franc succès. Elle s'est déjà écoulée à 12,5 millions d'exemplaires contre 9 pour la Xbox One, la console de jeu concurrente de Microsoft.

Ses smartphones suivent également le rythme. Portés par la gamme Xpéria, les terminaux Sony se sont vendus à près de 40 millions d'exemplaires en 2013. Actuellement cinquième acteur mondial du secteur, avec 3,7 % de part de marché, loin derrière Samsung (27 %) et Apple (17 %), Sony vise la troisième place à terme.

Ses activités cinéma et musiques continuent également d'engranger des profits stables, tout comme ses objectifs photographiques QX à fixer sur les smartphones.

Pour sortir de l'ornière, Sony recentre ses investissements. *« Le groupe subit de grosses pertes car il a adapté sa stratégie au marché tardivement. Mais il est sur la bonne voie, désormais il investit avant tout dans les domaines où il est le plus fort, c'est une bonne chose »*, souligne Mathieu Poujol analyste chez Pierre Audouin Consultants. C'est-à-dire l'imagerie, le son, les caméras.

Produit phare de ce changement : son projet consacré à la mise en place d'un casque de réalité virtuelle destiné à sa PlayStation. Baptisé « Morpheus », cet appareil est un concurrent sérieux de l'Occulus rift racheté en avril 2014 par Facebook. Ce bijou technologique de Sony est prévu pour fonctionner avec la PlayStation Camera, et le contrôleur de mouvements PlayStation Move.

Côté musique, Sony se veut également précurseur. Le groupe promeut la « high-resolution audio », une musique « haute résolution » qu'il vante comme plus performante que le MP3.

Mathieu Poujol voit en Sony *« une société qui pour se renforcer doit s'amincir »*. Le régime est donc largement entamé. Hormis les cessions d'actifs, le groupe s'est également engagé dans un vaste plan de 5 000 suppressions de postes d'ici mars 2015.

Sur le plan financier, les mauvaises nouvelles ne sont pas terminées pour autant. Pour le nouvel excercice fiscal 2014-2015 qui commence, le groupe table sur un déficit net d'environ 350 millions d'euros, du fait de charges supplémentaires, toujours liées à l'abandon des PC. ■

Jean-Yves Paillé

Une coalition d'acteurs européens conteste l'hégémonie de Google

Des éditeurs et des prestataires de service veulent profiter du scrutin du 25 mai pour se faire entendre

La question de la position dominante de Google est déjà ancienne. Mais une coalition inédite – l'Open Internet Project (OIP) – cherche à la faire avancer dans l'agenda politique. C'est une initiative franco-allemande qui rassemble des entrepreneurs numériques européens du secteur de la presse, du tourisme ou de la vente à distance.

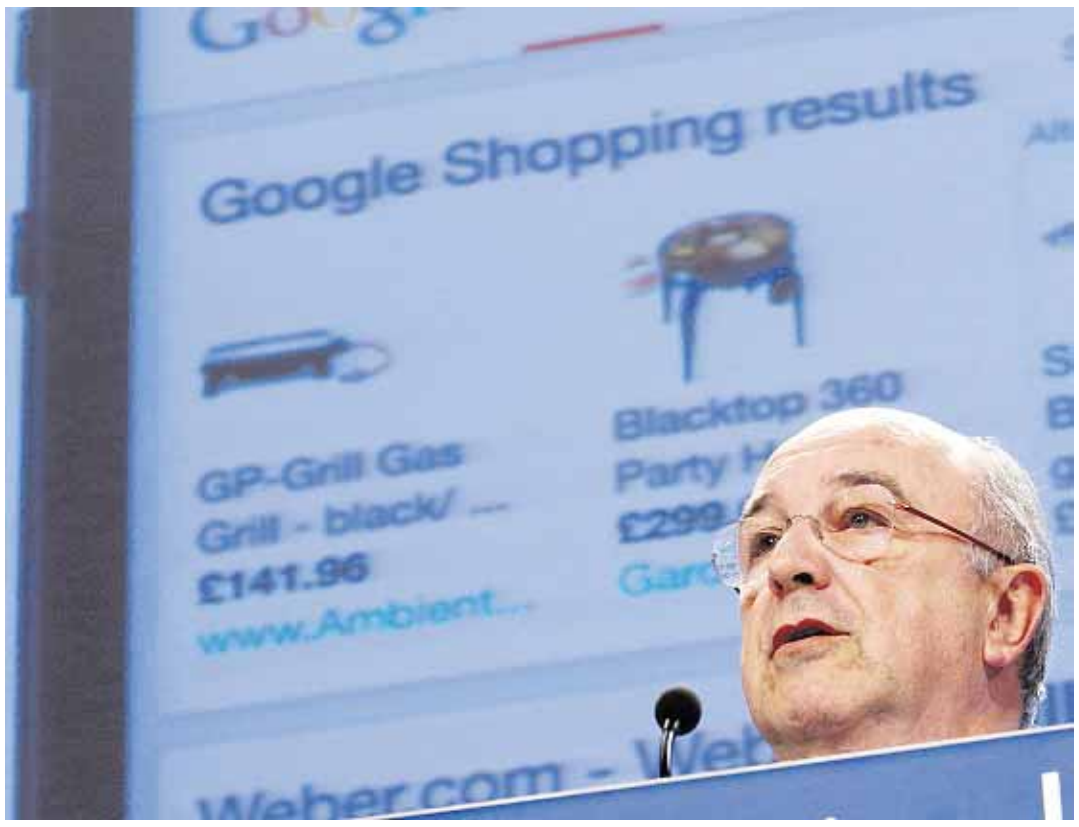
Elle tient, jeudi 15 mai à Paris, sa conférence inaugurale, qui devrait être clôturée par un discours du ministre de l'économie, Arnaud Montebourg. *« C'est un sujet d'importance mondiale,* insiste le texte d'annonce. *Google, en situation de monopole, manipule les résultats des recherches afin de promouvoir ses propres services et dégrader ceux de ses concurrents. »* L'association prépare une plainte devant la Commission européenne pour abus de position dominante.

En première ligne de l'OIP, on trouve Benoît Sillard, PDG de CCM Benchmark Group (L'Internaute.com, Journal du Net, Comment ça marche...) ou Denis Olivennes, PDG de Lagardère active (Europe 1, *Le Journal du dimanche, Doctissimo, Elle*...). Il y aussi le puissant groupe allemand Axel Springer (*Bild, Die Welt, Auto plus, Aufeminin*...) ; son patron, Mathias Döpfner, avait marqué les esprits, le 16 avril, en déclarant sa *« peur de Google »* dans un long texte publié par le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Christoph Keese, le vice-président exécutif du groupe, s'exprimera jeudi.

Au-delà de ces dirigeants, l'OIP s'est attachée à rallier d'autres acteurs européens en cherchant à toucher le maximum de secteurs, parfois par le biais de leur fédération professionnelle.

En France, sont par exemple membres le syndicat des éditeurs de musique en ligne (Deezer, Orange...), la Fédération du e-commerce et de la vente à distance, le syndicat des entreprises de tour operating, le Cepic (un regroupement d'agences de photographie), l'union des annonceurs... L'OIP revendique des membres dans une quinzaine de pays.

Avant de rassembler ces entités, les initiateurs du projet ont passé plusieurs mois à combattre les réticences et même les peurs, car les entreprises répugnent souvent à s'afficher contre Google, qui, selon les experts, détient environ 90 % des parts de marché sur la recherche en ligne en Europe. Elles répondaient souvent qu'elles ne s'engageraient que si la démarche était collective. L'initiative a parfois suscité des débats, comme au Geste, qui est membre et représente l'essentiel de la presse en ligne et des services en ligne français.



Le commissaire européen à la concurrence, Joaquin Almunia, le 5 février, à Bruxelles. FRANÇOIS LENOIR/REUTERS

« Il y a une certaine peur, explique Corinne Denis, présidente du Geste et directrice des éditions électronique du groupe L'Express-Roularta. *Nous sommes un peu schizophrènes en tant qu'éditeurs : nous ne pouvons nous passer de Google. Comme l'a dit le patron de Springer, demander de renoncer à Google revient à exiger d'un opposant au nucléaire qu'il fasse une croix sur l'électricité. » « Mais si les gens de Google sont nos partenaires, il y a aussi un problème de concurrence,* dit-elle. *Cette pression pèse autant ou davantage que nos contacts quotidiens avec eux. »*

La création de l'OIP et sa plainte s'ajoutent aux poursuites déjà menées contre Google au niveau européen.

Après trois ans de procédure, le commissaire à la concurrence, Joaquin Almunia, a présenté, mercredi 5 février, les engagements négociés avec Google pour assurer une meilleure visibilité en ligne de ses concurrents, par exemple dans le domaine de la recherche de voyage ou de restaurants.

« Il s'agit d'avoir un Internet plus libre, qui ne soit pas confisqué par des plateformes américaines », explique Olivier Sichel, PDG du comparateur LeGuide.com (Lagardère Active), qui note que son chiffre d'affaires a baissé de 16 % au premier trimestre.

> Les initiateurs du projet ont passé plusieurs mois à combattre les réticences et même les peurs

Contacté, le géant américain ne réagit pas à la création de l'OIP. Il renvoie à la déclaration qu'il a faite après l'esquisse d'un accord amiable avec Joaquin Almunia : *« Nous avons travaillé avec la Commission européenne pour répondre aux préoccupations qu'elle a soulevées, et nous avons hâte de résoudre ce sujet. »*

Google pointe aussi la tribune signée par M. Almunia en réponse au patron d'Axel Springer, parue, elle, le 13 mai dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. *« La Commission n'a pas le pouvoir de demander à une entreprise de se plier à toutes les demandes de ses concurrents juste parce qu'elle est dominante »,* écrit-il.

M. Montebourg, qui devrait s'exprimer jeudi, a plusieurs fois brocardé M. Almunia, accusé de *« s'agenouiller »* devant Google. *« M. Montebourg est isolé »,* a répliqué M. Almunia dans *Le Monde*.

Les anti-Google ont saisi la campagne des élections européennes du 25 mai comme une *« fenêtre de tir »,* explique Mme Denis, du Geste. L'OIP a ainsi convié à s'exprimer, jeudi, Ole Schröder, secrétaire d'Etat parlementaire du ministre fédéral allemand de l'intérieur.

Une source au sein de l'exécutif français estime que la question des plateformes numériques doit être à l'agenda des travaux de la prochaine Commission européenne. Et espère que l'OIP peut participer à la prise de conscience du besoin d'une stratégie européenne différente de celle de M. Almunia. ■

ALEXANDRE PIQUARD

La justice européenne inflige un camouflet au groupe

C'EST À UN VÉRITABLE TSUNAMI juridique que devra se préparer Google à l'issue de la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) sur le « droit à l'oubli ». Celle-ci a estimé, mardi 13 mai, qu'un moteur de recherche sur Internet est responsable du traitement des données personnelles contenues dans les pages qu'il renvoie aux internautes suite à une recherche.

Ainsi, comme l'explique la Cour, *« lorsque, à la suite d'une recherche effectuée à partir du nom d'une personne, la liste de résultats affiche un lien vers une page Web qui contient des informations sur la personne en question, la personne concernée peut s'adresser directement à l'exploitant (...) pour obtenir (...) la suppression de ce lien de la liste de résultats »*. Autrement dit, c'est toute la pertinence du moteur de recherche qui est mise en cause. Une affaire qui touche par ricochet toute la presse sur Internet.

Le litige est parti d'Espagne, lorsqu'un internaute a réclamé auprès de l'Autorité espagnole de protection des données la suppression de deux articles de presse évoquant ses dettes. Il demandait aussi à ce qu'ils ne soient plus indexés par Google, au motif que ces dernières n'étaient plus d'actualité.

L'Autorité espagnole n'a pas ordonné la suppression des articles de presse, mais lui a donné raison concernant Google. Saisie en appel, la justice espagnole a ensuite demandé à la CJUE de se prononcer sur ce point de droit.

Elle constate dans son jugement que les moteurs de recherche comme Google analysent et stockent un très grand nombre de pages Web pour fournir à leurs utilisateurs des services de moteur de recherche. Sur ces pages figurent de nombreuses données personnelles (ici la mention de dettes), parmi d'autres types de données comme le texte d'articles de blog, des images, etc.

La Cour a également noté que le type et la quantité de données personnelles sur Internet avaient considérablement augmenté et permettait de dessiner très précisément la vie privée des individus.

A la lumière de ces constats, la CJUE a conclu que Google, et de manière générale tous les moteurs de recherche, exploitent bien les données personnelles au sens du droit européen. Les obligations classiques en matière de gestion, de protection et de suppression des données personnelles s'appliquent donc aussi à eux.

Risque de censure

En reconnaissant la possibilité pour un internaute de faire supprimer des pages de Google, la CJUE consolide le droit à l'oubli. Plus précisément, les juges expliquent que même si des informations personnelles ont été agrégées dans un premier temps en toute légalité par un moteur de recherche, un internaute peut demander à un moteur de recherche de ne plus les utiliser si ces informations se révélaient dans un second temps *« inadéquates, pas ou plus pertinentes ou excessives »*.

Les juges européens précisent cependant que cette possibilité ne doit pas être systématique. Un équilibre entre la liberté d'expression et d'information et le droit à la vie privée doit être trouvé.

La justice espagnole devra donc trancher définitivement cette affaire en prenant en compte la décision de la Cour, qui s'applique désormais à la justice de tous les pays de l'Union.

Cette décision va dans le même sens que le travail de la Commission européenne sur ce sujet. Le droit à l'oubli numérique était une des dispositions phares d'une proposition de réglementation, retoquée par les pays membres, visant à renforcer la protection des données sur Internet. Une porte-parole de la Commission européenne, Mina Andreeva, a d'ailleurs *« salué »* mardi la décision de la Cour, qui *« confirme la position de la Commission »*.

Tout autre ambiance chez Google, qui a qualifié cet arrêt de *« décevant pour les moteurs de recherche et pour tous ceux qui publient du contenu en ligne »*.

Cette affaire soulève la délicate question de l'arbitrage sur Internet entre protection de la vie privée et censure des informations. *« Bien que l'arrêt vise des individus privés, il ouvre la porte à quiconque désirant blanchir son histoire personnelle »,* prévient l'organisation britannique Index on Censorship, qui défend la liberté d'expression. *« C'est comme entrer dans une bibliothèque et la forcer à mettre les livres au pilon. »* ■

MARTIN UNTERSINGER (AVEC AFP)

BNP Paribas pourrait se voir infliger une amende record aux Etats-Unis

La banque a réalisé des transactions en dollars avec des pays sous embargo américain

Au moins 3,5 milliards de dollars, peut-être même 4 (2,5 à 2,9 milliards d'euros). Le montant de la lourde sanction financière qu'encourt aux Etats-Unis la banque française BNP Paribas, accusée par les autorités américaines d'avoir effectué des transactions en dollars avec des pays sous embargo américain (Iran, Soudan, Cuba...), se précise.

Des sources proches du département de la justice américain ont fait fuiter l'information, mardi 13 mai à New York, laissant entendre qu'une transaction pourrait être conclue dans les semaines à venir, dans le cadre d'une procédure pénale ouverte contre la banque.

Les Etats-Unis, dont le laxisme envers les banques a été critiqué outre-Atlantique après la crise de 2007, sont décidés à frapper fort.

La menace est lourde

Le ministre de la justice américain, Eric Holder, avait ainsi, le 6 mai, affirmé qu'il suivait l'affaire de près. Il avait déclaré, visant l'ensemble des banques actuellement visées par des enquêtes (dont des banques suisses), qu'*« aucune banque n'est au-dessus des lois,* (...) *aucune entité trop grande pour faire l'objet de poursuites »*. Les Etats-Unis veulent obtenir un plaider coupable de la part de BNP Paribas, sans toutefois lui retirer sa licence.

Selon des sources proches des discussions engagées depuis quelques semaines entre le département de la justice américain, le Trésor, les autorités de régulation financière américaines et BNP, les transactions incriminées ont été effectuées hors des Etats-Unis, depuis des pays où elles étaient légales. Mais elles l'ont été en dollars – donc ont été compensées à un moment donné sur le territoire américain –, ce qui les rend délictueuses aux yeux des Etats-Unis.

Pour BNP Paribas, qui avait été jusqu'à présent épargnée par les procédures judiciaires qui ont frappé d'autres grands noms de la banque ces dernières années pour infraction aux réglementations en vigueur (anti-blanchiment, anti-corruption, embargos, etc.), la menace est lourde. Une telle amende établirait un record en matière de sanctions bancaires aux Etats-Unis, après la pénalité de 1,2 milliard de dollars acquittée par la banque sino-britannique HSBC fin 2012, notamment pour des faits de blanchiment d'argent issu d'activités criminelles.

A un tel niveau, elle grèverait les bénéfices 2014 de la banque, aujourd'hui l'une des plus solides et performantes d'Europe. Trois milliards d'euros, c'est peu ou prou deux trimestres de profits pour BNP Paribas..., donc potentiellement la moitié des résultats de l'année. Le groupe a réalisé 1,7 milliard d'euros de bénéfices au premier trimestre.

Mobilisé à plein sur l'affaire, le patron de BNP Paribas, Jean-Laurent Bonnafé, s'est rendu la semaine dernière aux Etats-Unis, pour une première rencontre avec les autorités, pour plaider la clémence. Selon le quotidien britannique *Financial Times* de mercredi, la banque souhaiterait que la décision finale vise une filiale plutôt que le groupe tout entier. ■

ANNE MICHEL

TRANSPORT AÉRIEN

Une contre-expertise accable les pilotes du vol Rio-Paris

Le crash du vol Rio-Paris, qui a fait 228 morts le 1er juin 2009, aurait été provoqué par *« une réaction inappropriée de l'équipage »*. C'est ce que pointe une contre-expertise menée dans le cadre de l'enquête judiciaire dans laquelle Air France et Airbus ont été mis en examen. Selon ce rapport, qui a fuité avant sa publication officielle prévue le 2 juillet, les pilotes de l'Airbus A330 auraient mal réagi après le givrage inattendu des sondes Pitot qui servent à mesurer la vitesse de l'avion. *« Nous avons aussi déterminé que l'accident aurait pu être évité, et ceci par quelques actions appropriées de l'équipage »*, indique encore cette contre-expertise, commandée il y a un an par les juges Sylvia Zimmermann et Sabine Kheris. Solidaire de ses pilotes, Air France dénonce *« une lecture simpliste des causes de cet accident »*. Selon la compagnie, le rapport *« définitif »* du Bureau d'enquête et analyses a conclu à un *« enchaînement et une combinaison de plusieurs facteurs – techniques et humains »*. ■ GUY DUTHEIL

Conjoncture

0,7 %

C'est le chiffre de l'inflation française en avril, publié par l'Insee mercredi 14 mai. C'est un peu mieux qu'en mars (0,6 %), mais toujours très en dessous de la cible de 2 % fixée par la Banque centrale européenne. Dans le détail, les prix qui ont le plus baissé sont ceux des services liés au tourisme (–7,7 % sur un mois).

Jeux vidéo **Microsoft adapte le prix de la Xbox One**
Distancé par Sony dans les ventes de consoles, Microsoft va lancer dès le 9 juin une version moins chère de sa dernière console, qui sera vendue 400 dollars (292 euros) et dépourvue du dispositif de reconnaissance de mouvements Kinect. – *(AFP.)*

Politique monétaire **La Bundesbank soutiendrait des mesures antidéflation de la BCE**
D'après le *Wall Street Journal* du 13 mai, la puissante Bundesbank serait prête à soutenir des mesures de la Banque centrale européenne pour lutter contre la déflation dès juin. Favorable à des rachats de créances titrisées de PME, la « Buba » est en revanche toujours réticente à des rachats de dette publique.

Infrastructures **Alstom : Ségolène Royal soutient l'offre de General Electric**
L'offre de reprise de General Electric est *« une très bonne opportunité pour Alstom. C'est le meilleur projet industriel »*, a déclaré à *Paris Match* la ministre de l'énergie, Ségolène Royal. – *(Reuters.)*

Le Monde
Jeudi 15 mai 2014

Une nouvelle génération d'étudiants en arts

Classes préparatoires, concours : les formations artistiques deviennent synonymes d'excellence



Atelier de modelage à l'école Boulle de Paris. XAVIER TESTELIN/DIVERGENCE

Finie la vision bohème et vaguement romantique des beaux-arts. Le candidat aux exigeantes études d'art est dorénavant un pragmatique qui prépare minutieusement des concours hyper sélectifs. *« Les candidats ont compris qu'on ne vient pas dans notre école en touriste. Il faut travailler. Je pense que nous sommes sortis d'une vision idéaliste, naïve des études d'arts »*, ajoute Gaïta Leboissetier, directrice adjointe chargée des études à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris. *« Le nombre de candidats tourne autour de 650 à 700 pour les 80 places de première année, et 250 à 300 pour les 40 places ouvertes en cours de formation »*, ajoute-t-elle.

> Les bacheliers issus de la voie générale sont particulièrement bien placés

Bref, les études d'art, c'est du sérieux, et ce, dès le départ. L'attractivité se maintient à un niveau élevé. La plupart des établissements sont donc très sélectifs, n'admettant pour les plus prestigieux que quelques pour cent des candidats qui s'y présentent. Et là comme ailleurs, les bacheliers issus de la voie générale sont particulièrement bien placés pour remporter la mise.

Il existe deux voies principales pour intégrer ce monde qui fait rêver. Les « beaux-arts » forment *« les artistes purs »*, explique Elisabeth Poinat, conseillère d'orientation – psychologue au centre d'information et d'orientation Médiacom, à Paris. *« Ce sont des jeunes originaux, créatifs qui ont un fort besoin de faire passer leurs émotions »*, dit-elle. Onze mille d'entre eux suivent un cursus de cinq ans conduisant à un diplôme reconnu au grade de master dans l'un des 45 établissements publics dépendant du ministère de la culture. Parmi ceux-ci, les prestigieux Arts déco, Beaux-Arts de Paris ou l'Ecole nationale supérieure de création industrielle (Ensci, « Les Ateliers »). *« Il n'existe pas d'écoles privées au niveau des écoles nationales ou régionales des beaux-arts »*, précise-t-on chez Médiacom.

La deuxième voie, ce sont les arts appliqués, soit toutes les disciplines associées de près ou de loin au design : l'art de l'objet, de l'écrit (le graphisme) ou de l'aménagement d'espaces. Là aussi, de très nombreux établissements existent, privés comme publics (dépendant du ministère de l'éducation nationale). Les plus réputés sont les historiques écoles Boulle, Estienne, Camondo Penninghen ou Olivier-de-Serres.

Dans les deux voies – beaux arts ou arts appliqués –, les bacheliers généraux imposent leur domination. Le secteur attire même si l'insertion professionnelle est pourtant moins sûre que dans d'autres secteurs sans chômage (comme les études d'ingénieurs). Le ministère de la culture souligne que le *« taux d'insertion, s'il n'atteint pas les 85 % de l'architecture, représente 68 % de diplômés insérés à trois ans dans un emploi en rapport avec la formation et 78 % en activité professionnelle (dans le champ et hors champ du diplôme) »*.

Mais, *« les bacheliers généraux argumentent que s'ils faisaient un choix plus raisonnable, ils ne seraient pas sûrs pour autant des débouchés,* constate Mme Poinat. *Ils évoquent la crise économique, mais aussi le bouleversement rapide des métiers »,* qui rend l'avenir incertain dans tous les secteurs… Alors, tant qu'à faire, ils optent pour ce que Mme Poinat appelle *« des études plaisir »*.

Plaisir ? A voir. Même s'ils en ont le droit, très peu de bacheliers entrent aux Beaux-Arts de Paris dans la foulée du baccalauréat, confie Mme Leboissetier. La majorité d'entre eux doivent passer par une année de classe préparatoire. Publiques ou privées, ces formations se multiplient. *« Les écoles ont un niveau d'exigence plus élevé qu'avant »*, justifie Mme Leboissetier qui ajoute : *« Suivre une prépa permet de se cultiver, de pratiquer… »* Et ce n'est qu'un commencement : *« Etre un créateur, ça ne vient pas comme ça. Cela nécessite un engagement, une construction de l'esprit. Un artiste doit travailler beaucoup, faire beaucoup d'essais avant de trouver. »*

Côté arts appliqués, le chemin n'est pas plus facile. Les bacheliers généraux sont tenus de passer par un an de mise à niveau en arts appliqués (Manaa). Seul le bac technologique « sciences technologiques du design et des arts appliqués » (STD2A) peut en dispenser. Là aussi, la sélection est rude. *« Nous recevons en moyenne 700 dossiers de candidature pour 22 places »*, témoigne Guy Le Levé, professeur à la Manaa du lycée Vauban de Brest. Cet obstacle ne sera pas le seul à devoir être franchi. Suit en effet la sélection pour intégrer un brevet de technicien supérieur (BTS) ou un diplôme des métiers d'arts (DMA). Après ces deux diplômes, ils ont encore la possibilité de faire un diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA). *« Il y a encore six ou sept ans, les étudiants sortaient après leur BTS*, explique Dorothée Clerc, de l'Ecole Estienne. *Aujourd'hui, la plupart continuent parce qu'ils se disent que ce ne sera pas suffisant pour trouver un emploi. »* Reste que pour les lycéens, la grande affaire est d'abord d'intégrer ! ■

Benoît Floc'h

L'engouement pour le design pousse les écoles à la professionnalisation

La France comptait, en 2010, entre 30 000 et 33 000 designers. La « French touch » est appréciée dans le monde entier

Le design est partout. Qu'il soit de produit, d'espace, d'information, interactif, culinaire, sonore, de services, d'identité d'entreprise, de marque, de matériaux et même de management et de stratégie, le design, un peu comme le marketing dans les années 1990, ne cesse d'étendre son influence.

La plupart des entreprises et des administrations en contact avec le public ou des usagers font désormais appel à ces metteurs en scène qui savent faire dialoguer tous les professionnels. Le design est donc très à la mode et les écoles qui l'enseignent aussi. A côté des grandes classiques, Arts décoratifs et Ecole nationale supérieure de création industrielle, vit une petite quarantaine de cursus, des Ateliers, à Paris, au Strate College, à Sèvres, ou à l'Institut supérieur du design, à Valenciennes.

Tous sont pris d'assaut : *« Depuis 2011, nous sommes passés de 300 à 550 candidats par an, pour 80 places, dont la moitié des admis ont fait une prépa »*, confie Yann Fabès, directeur de l'Ecole supérieure d'art et de design de Saint-Etienne. Certaines, comme l'Ecole de design Nantes Atlantique, au statut privé, qui dépend de la chambre de commerce, voient grand. Cette dernière forme 1 200 étudiants à la fois, sur ses trois campus de Nantes, Shanghaï et Bangalore : *« Nous sommes résolument engagés sur la voie de la professionnalisation, en proposant de l'apprentissage, des projets avec des entreprises, des doubles diplômes en partenariat avec les Arts et Métiers et Telecom Bretagne »*, détaille Christian Guellerin, le directeur, qui poursuit : *« Cela reste un métier de la main car, même s'il s'agit de réfléchir aux usages, le designer est d'abord celui qui saura représenter le nouveau produit ou le nouveau service »*.

Le design s'insinue volontiers dans d'autres études comme les écoles d'ingénieurs et de commerce : l'Ecole centrale Lyon et l'Ecole de management voisine ont, ensemble, créé un master Ideat, réservé à l'innovation et au design thinking. A Nice, l'architecte naval Marc Van Peteghem, associé au designer Patrick Le Quément, venu de Renault, et à Maurille Larivière, professeur à Polytechnique, viennent d'ouvrir une nouvelle voie, avec leur Sustainable Design School, qui entend développer des produits économes en matières premières et recyclables.

Tous ces futurs designers trouveront-ils un emploi ou doivent-ils se méfier d'une mode, sans rapport avec les besoins du marché ? Selon une étude du ministère de la culture, la France comptait, en 2010, entre 30 000 et 33 000 designers dont la moitié employés d'entreprises, et l'autre moitié en agences, ou indépendants.

« En train de mûrir »

Les 17 % d'agences les plus grandes réalisent 85 % du chiffre d'affaires de cette profession très atomisée où les rémunérations sont plutôt faibles. Un junior commence en général avec 25 000 euros de salaire brut annuel moyen, et seulement 26 % des seniors gagnent plus de 45 000 euros par an. *« Tous les étudiants d'aujourd'hui ne trouveront pas un emploi dans ce domaine, mais le métier est en train de se structurer, il est en voie de reconnaissance officielle, et nous avons, en France, des écoles d'excellente qualité qui fournissent des designers reconnus dans le monde entier : les deux tiers des objets de la Semaine du design de Milan sont présentés par des Français »*, rassure Frédéric Rossi-Liegibel, fondateur du site Internet Coopérative Design et fin connaisseur du sujet. *« Il n'y a, à ce jour, pas le nombre de postes correspondant au nombre d'étudiants, mais ce marché est en train de mûrir, de nouveaux besoins émergent dans tous les secteurs »*, renchérit Pierre-Yves Panis, directeur du design chez Orange.

Ainsi, le cabinet de conseil Deloitte vient-il de se doter d'une section design en Australie : *« La* french touch, *qui sait concilier souci de l'esthétique, de la fonction, l'économie de moyens et de la fabrication, est appréciée mondialement »*, argumente M. Panis, *« et pour peu qu'il sache parler une ou deux langues, un designer formé en France trouvera du travail »*, assure-t-il. ■

Isabelle Rey-Lefebvre

Saint-Etienne à la pointe

MATHIEU DELACROIX et Charles Haumont, étudiants à l'Ecole supérieure d'art et de design de Saint-Etienne (Esadse), ont, le 1er avril, été désignés lauréats du concours lancé par Orange sur le thème du « cloud computing ». Leur « produit » est un objet en forme de petite branche d'arbre connecté à Internet, qui est brisée à la mort de son propriétaire pour délivrer les codes et informations permettant de léguer et solder à qui de droit ses archives numériques, photos, vidéos, musique, documents mais aussi comptes Facebook ou Twitter, boîtes mail…

Ce prix est une consécration de plus pour l'Esadse. Les candidats à l'entrée de l'école se multiplient, avec 23 % d'étudiants admis, dont la moitié viennent d'autres régions.

Avec sa Cité du design où se succèdent colloques, expositions et workshops, sa Biennale internationale, les années impaires, qui, du 12 mars au 12 avril, a attiré 140 000 visiteurs, et son école, Saint-Etienne a su créer un écosystème autour de ce nouvel art appliqué. Deux cents professionnels se sont fixés dans la ville et y exercent leur métier. Leur travail est de plus en plus reconnu, notamment par les entreprises de la région avec qui les coopérations sont fréquentes et fructueuses, comme les meubles Roset, l'entreprise Sauvignet, fabricant historique de chaises d'écoliers, ou le distributeur Casino.

« Il y a une véritable "école stéphanoise" du design français, reconnaissable par sa simplicité et son esthétique dépouillée, emmenée par des chefs de file comme Eric Jourdan, Julien De Souza et d'autres, dont les objets sont largement édités et distribués », remarque Frédéric Rossi-Liegibel, animateur du site Cooperative Design.

Pour stimuler la création, la ville distribue des « chèques design » à ses commerçants afin qu'ils expérimentent cette prestation de service. Un hôtel de centre-ville a ainsi fait décorer ses chambres par des designers locaux et son gérant se félicite d'avoir, depuis, vu grimper son chiffre d'affaires de 50 %. ■

I. R.-L.

prep art
La prépa privée aux écoles d'art publiques
Préparez en un an les concours des grandes écoles d'art, d'architecture, de bd/animation, de design, de graphisme…
STAGE D'ORIENTATION ET DE DÉCOUVERTE ARTISTIQUE
PORTES OUVERTES D'ÉTÉ
Dates à consulter sur le site
Informations et inscriptions
Paris
01 47 00 06 56
Toulouse
05 34 40 60 20
prepart.fr
Etablissement d'enseignement supérieur privé légalement ouvert auprès du rectorat.

IL EST TEMPS DE PARLER D'ÉCONOMIE
8H30 DU LUNDI AU VENDREDI
Le Monde ÉCO&ENTREPRISE SUR BFM BUSINESS

« Un canyon s'est ouvert entre lycée et université dans les études scientifiques »

Pour M^me^ Garnier-Zarli, universitaire, les nouveaux étudiants ont une approche « trop littéraire »

Entretien

Evelyne Garnier-Zarli est professeure des universités en biologie et préside la Conférence internationale des responsables des universités et institutions scientifiques d'expression française (Ciruisef) de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). Elle a dirigé le groupe de travail sur le référentiel des licences scientifiques, publié en février.

Vous avez défini le contenu des licences scientifiques : à quoi a servi ce travail ?

La réforme universitaire européenne LMD – licence, master, doctorat – a été l'occasion de faire évoluer la licence généraliste des universités.

Dans les sciences et les technologies, la Ciruisef travaille depuis sept ans, avec 142 doyens et directeurs de 27 pays, à un référentiel définissant les connaissances, attitudes et aptitudes attendues au niveau licence. C'est un enjeu à l'échelle internationale.

Que doit savoir ou connaître un étudiant licencié en sciences ?

Dans le domaine des sciences et technologies, l'armature des savoirs repose sur des lois et des principes universels.

Pour cette raison, l'harmonisation des connaissances et des compétences du premier cycle universitaire est moins difficile à réaliser que dans d'autres domaines.

Nous avons listé les niveaux d'acquisition des compétences à atteindre dans les sept grands champs disciplinaires que sont les mathématiques, l'informatique, la physique, la mécanique, l'électronique, la chimie, les sciences de la vie et de la terre.

Le programme de licence a été divisé en trois blocs : 50 % pour la discipline principale, 25 % pour les disciplines scientifiques connexes et 25 % pour les disciplines d'ouverture et la formation linguistique.

Les universités devront-elles obligatoirement adopter ces contenus ?

Non, ce n'est pas prévu. Ce travail se veut pragmatique, et non pas dogmatique. Les universitaires pourront l'utiliser pour harmoniser leur cursus.

La pluridisciplinarité est-elle indispensable ?

Elle l'est : les champs disciplinaires scientifiques se nourrissent les uns les autres. Le travail scientifique dépend beaucoup de machines de plus en plus précises et performantes, dans l'infiniment petit comme dans l'infiniment grand, ouvrant à chaque fois de nouveaux champs d'investigation.

Les économies de pays comme la France ont un besoin critique de techniciens et d'ingénieurs aptes à maîtriser les technologies les plus avancées pour contribuer à l'innovation. Le cadre et la culture universitaires permettent une ouverture à tous les champs disciplinaires scientifiques mais aussi aux sciences sociales, au droit...

Que pensez-vous de la réduction du nombre d'intitulés de licence mise en œuvre par Geneviève Fioraso, secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur et à la recherche ?

C'est une décision de bon sens. Les intitulés s'adressent aux élèves, aux parents et aux futurs employeurs. Les travaux approfondis du « comité licence » et de la Conférence des doyens d'universités scientifiques ont aidé à cette réduction, qui aboutit à 16 mentions de licence en sciences.

> « La France a un besoin critique de techniciens et d'ingénieurs aptes à maîtriser la haute technologie »

Que pensez-vous de l'enseignement des sciences au lycée et de son articulation avec les premières années universitaires ?

Un canyon s'est ouvert entre lycée et université dans les études scientifiques. Notre conférence a, depuis un an environ, été alertée par les sociétés savantes de mathématiques et de physique, les professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles et, bien sûr, les enseignants de licences sur les conséquences des nouveaux programmes des lycées.

Depuis 2013, les étudiants qui arrivent à l'université ont une approche « littéraire » de la physique et des difficultés à modéliser un problème en équation. Ils s'appuient principalement sur l'intuition et l'observation, utilisent peu l'abstraction et ont une culture scientifique vulgarisée mais sans formation scientifique solide.

L'université tente d'enseigner, en première année, les concepts de base, mais il est déjà trop tard. La rigueur, le raisonnement, la compréhension des lois et principes se travaillent dès le plus jeune âge, en mobilisant les connaissances lors de la résolution de problèmes concrets et abstraits. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ISABELLE REY-LEFEBVRE



Salle d'acoustique de la faculté des sciences et techniques du Mans, en novembre 2013. BIGOT/ANDIA.FR

Toulouse-I-Capitole ouvre une formation européenne de droit

La Toulouse European School of Law entend répondre aux évolutions de la loi dans l'Union

L'université Toulouse-I-Capitole, de droit, économie et gestion, ouvre, à la rentrée 2014, son école de droit, la Toulouse European School of Law (TLSE) : *« Il ne s'agit pas de former des juristes français avec "un zeste" de droit européen, ni des spécialistes du droit comparé, mais des praticiens qui auront une connaissance fine des droits de plusieurs nations européennes, et pourront être agiles dans le maniement des différents concepts pour trouver des solutions aux questions et contrats transfrontières,* résume Bruno Sire, président de l'université. *Et c'est en cela que ce cursus, inédit et innovant, n'a pas d'équivalent ailleurs. »*

L'Europe manque de professionnels dans les domaines du droit commercial, civil, familial, voire pénal pour les entreprises, les administrations, les notaires, les magistrats... En 2012, selon l'Insee, dans l'Union européenne, quelque 34 millions de personnes étaient non citoyennes du pays dans lequel elles résidaient.

« En août 2015, par exemple, le droit des successions sera bouleversé, explique Denis-Pierre Simon, notaire, président de l'Association du centre notarial de droit européen et membre du comité d'orientation stratégique de cette nouvelle école. *Tout résident des pays membres sera autorisé à demander que sa succession, pour les biens mobiliers et immobiliers, soit réglée non plus obligatoirement selon les règles du pays où il a sa résidence principale mais, s'il le souhaite, selon celles de son pays d'origine, européen ou non. Exemple : un Anglais vivant en France pourra demander que sa succession soit réglée selon ses règles nationales. »*

Autre exemple : *« Les forces de police et de gendarmerie de tous les pays européens sont amenées à coopérer pour créer un espace européen "Liberté, sécurité et justice", ce qui suppose de connaître et comprendre la logique des différents droits pénaux »*, explique Jean-Marie Fiquet, responsable du Collège européen de police, qui participe lui aussi au comité d'orientation stratégique de l'école.

Toulouse-I-Capitole ne part pas de zéro pour élaborer ces nouveaux cursus, déclinés en licences, masters et doctorats. Elle travaille déjà avec dix pays d'Europe (Allemagne, Espagne, Italie, Grèce, Irlande, Royaume-Uni, Pays-Bas, Portugal, Slovénie, Belgique) qui ont, ensemble, développé une douzaine de doubles diplômes et un réseau d'universités partenaires, notamment le réseau Maastricht.

« Idées d'un autre siècle »

En septembre, 413 étudiants seront accueillis, dont 145 directement en licence de droit bilingue (français et anglais ou espagnol), 160 en double diplôme et 80 en master. En plus du double diplôme de Toulouse et d'une autre université, les étudiants devront valider un diplôme universitaire et payer les droits afférents, ce qui fait grimper la note.

« L'apprentissage se fait par la mobilité. Les étudiants devront passer deux fois une année dans un pays européen pour se familiariser avec les droits nationaux, en comprendre les concepts et se constituer un réseau international de juristes », souligne Sylvaine Peruzzetto, vice-présidente de Toulouse-I-Capitole chargée des relations internationales.

Laurent Fabius, le ministre des affaires étrangères, s'est félicité de cette initiative : *« Nos étudiants doivent aller à l'étranger, notre enseignement supérieur doit s'ouvrir, y compris avec des cours en anglais,* a-t-il exhorté. *Ceux qui veulent fermer nos frontières n'ont rien compris, leurs idées sont d'un autre siècle. »*

Déjà, plus de 1 000 étudiants ont fait acte de candidature pour 413 places à la rentrée. Les candidats seront notamment sélectionnés sur leur aptitude à parler plusieurs langues. Internationalisation oblige, 26 places sont réservées à des étudiants étrangers venus des universités partenaires. ■

I. R.-L.

Davantage d'exigence avant le bac pour enrayer le déclin

C'EST UNE TENDANCE lourde. Les étudiants désertent les amphis de physique, chimie ou encore de mathématiques. Dans cette dernière matière, alors que l'école de mathématiques française est l'une des plus prestigieuses au monde – onze médailles Fields (attribuées tous les quatre ans au cours du congrès international des mathématiciens) sur cinquante-deux –, les inscriptions se font attendre.

« Le nombre d'étudiants en sciences, et encore plus en mathématiques, n'est pas à la hauteur des besoins et, pire encore, le nombre décline », s'alarmait récemment Geneviève Fioraso, secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur et à la recherche. Le phénomène n'est pas nouveau. Cette désaffection date du milieu des années 1990 et les rapports successifs envoyés aux différents ministres n'y ont rien fait.

Les chiffres sont trompeurs. Lorsque l'on regarde le poids des formations scientifiques dans l'ensemble de l'enseignement supérieur, il y aurait, de prime abord, de quoi se réjouir. De 2004 à 2012, le nombre d'étudiants en formations scientifiques a progressé plus vite que celui de l'ensemble de l'enseignement supérieur (10,8 % contre 5,2 %).

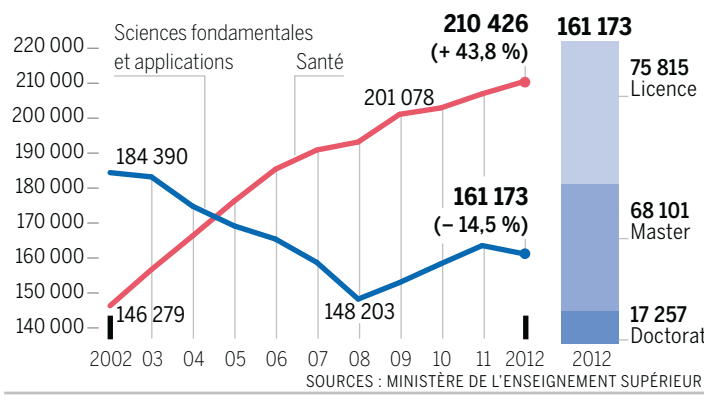
Las ! si la part des étudiants scientifiques a augmenté, c'est grâce aux formations de santé. Ces dernières, qui concentrent, en 2012, 27,5 % des étudiants en sciences, ont vu leurs effectifs croître de 43,8 % entre 2002 et 2012.

« Manque d'enthousiasme »

Les bacheliers de section S s'y engouffrent ou choisissent d'aller en classes préparatoires. Résultat, en physique, par exemple, les doctorants passés par ce cursus sont largement majoritaires. *« Lorsque l'on regarde les chiffres, seuls 30 % des étudiants en doctorat ont commencé leurs études à l'université, contre 70 % passés par une prépa »,* dit Maximilien Cazayous, professeur de physique à l'université Diderot-Paris-VII.

Le phénomène n'est pas franco-français. Le Royaume-Uni, les Etats-Unis mais aussi le Japon sont touchés par cette désaffection. Selon le dernier rapport annuel « Regards sur l'éducation », dans les 34 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, seuls 9 % des jeunes qui entrent dans l'enseignement supérieur veulent étudier les sciences dures.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ÉTUDIANTS DANS LES FORMATIONS SCIENTIFIQUES



SOURCES : MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour les enseignants-chercheurs de ces matières, cette désertion s'expliquerait par le fait qu'en France, l'économie est tirée par le tertiaire. Par ailleurs, si la recherche médicale jouit d'une reconnaissance sociale très forte, ce n'est pas le cas pour les mathématiques ou la physique, dont la renommée est surtout internationale.

Les programmes à l'université, eux, seraient trop complexes par rapport aux connaissances acquises au lycée et décourageraient les étudiants. *« Il y a une absence notoire d'enthousiasme à l'idée de réussir à résoudre un problème. Or, cet enthousiasme doit être pris tout petit, dès la maternelle,* dit un enseignant-chercheur. *Le problème est qu'il n'y a qu'une faible fraction de professeurs des écoles qui a fait des sciences. Il faut donc faire venir des intervenants extérieurs. »* Et généraliser des initiatives comme « La main à la pâte », lancée par le Prix Nobel de physique en 1992, Georges Charpak, et reposant sur une démarche active.

Comment inverser cette tendance ? *« C'est un équilibre subtil à trouver entre le respect accordé par la société au chercheur et à l'enseignant et à la prise de parole du chercheur qui parle de son métier, de l'enseignant qui a voix au chapitre pour définir ses pratiques pédagogiques préférées »,* affirme Cédric Villani, médaillé Fields en 2010. Mais, pour cet amoureux des mathématiques, l'un des problèmes est la perte des exigences : *« Ce n'est pas comme cela que l'on va augmenter l'appétit des jeunes. Les exercices se changent souvent en récitation, en application sans surprise de recettes apprises par cœur sans démonstration et sans compréhension. »* ■

NATHALIE BRAFMAN

UNIVERSITÉS

L'Europe lance son classement mondial

Un nouveau système de classement mondial des universités financé par l'Union européenne a été lancé, mardi 13 mai. Baptisé U-Multirank, il évalue les résultats de plus de 850 établissements d'enseignement supérieur du monde entier avec des critères différents (pourcentage de réussite, taux de chômage à la sortie...) de ceux utilisés pour le classement de Shanghaï. Ce classement devrait permettre aux étudiants de trouver l'établissement en fonction de ses besoins. U-Multirank propose aussi un classement entre universités dans un certain nombre de disciplines. ■

+ 16 %

C'est la hausse du nombre de candidats aux formations d'ingénieurs dispensées par les universités.
En 2014, 14 200 lycéens ont choisi de s'inscrire au concours post-bac des 27 écoles d'ingénieurs publiques du réseau Geipi et des 13 de Polytech.
La grande majorité des postulants (13 303) sont en terminale scientifique et briguent l'une des 2 500 places offertes. Un peu moins de 900 candidats sont issus des sections technologiques du lycée. Quatre cents places leur sont réservées.

Formation

Les stages dans les universités se diffusent

Quelque 32 % des 990 000 étudiants inscrits en université en licence, master ou dans les IUT ont accompli un stage. Dans 63 % des cas, il a duré plus de deux mois. En licence professionnelle, ce taux est monté à 84 % des étudiants, contre 32 % en dernière année de licence générale.

LA DIFFÉRENCE EST NOTRE FORCE. ET DEMAIN ELLE SERA LA VÔTRE.
be distinctive
EM STRASBOURG BUSINESS SCHOOL

APPRENEZ L'ALLEMAND EN AUTRICHE, À L'UNIVERSITÉ DE VIENNE
Juillet à Septembre 2014
Cours intensifs, temps libre....
• Prix du cours pour 4 semaines : 440 €
• Prix forfaitaire (cours et hébergement) pour 4 semaines : de 890 € à 950 €
Pour plus d'information
www.germancourses.at
Tél. : (+431) 4277 24101
Fax : (+431) 4277 9241
E-mail : deutschkurse@univie.ac.at

LE LIVRE

A quoi sert la prospective stratégique ?



« Eclairer l'action présente à la lumière des futurs possibles et souhaitables. » Telle est la mission de la prospective, selon l'économiste Michel Godet. A l'occasion du passage de témoin entre les chaires de prospective stratégique et de développement durable au sein du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), cet ouvrage collectif, dirigé par Philippe Durance, poursuit quatre objectifs : faire le bilan de quarante années de pratique de la prospective ; approfondir certains fondements ; montrer l'actualité des méthodes ; enfin, esquisser quelques pistes pour l'avenir. Il rassemble les contributions de près de 25 spécialistes reconnus, dont Michel Godet, Hugues de Jouvenel, Régine Monti ou Marc Mousli.

La prospective bénéficie d'une longue tradition en France. Créée à la fin des années 1950, l'école française de prospective mêle plusieurs disciplines : l'économie, les sciences exactes, l'histoire, la sociologie et la statistique. La prospective s'est diffusée dans les organisations, tant en France, avec le Commissariat général au Plan (1946-2006), la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale ou l'Insee par exemple, qu'à l'international, au sein de l'Organisation des Nations unies ou de l'Organisation de coopération et de développement économiques. En élargissant son champ au développement durable, la prospective a franchi une nouvelle étape.

Dans une première partie, les auteurs récusent les critiques qui leur sont parfois faites, en rappelant que la prospective n'est synonyme ni de prophétie, ni de prévision, ni de futurologie. *« Elle ne propose aucune révélation de l'avenir mais répond à la question : comment changer la/de société ? »* Dans un contexte d'incertitudes, de crises économiques et politiques, de défis environnementaux et d'enjeux de société majeurs, les modèles actuels ne fonctionnent plus. *« Il nous faut changer de modes de pensée et de modes de vie. »* Or, la prospective a *« cette capacité d'appréhender la complexité »* mais aussi *« cette faculté d'imaginer un autre avenir, et d'innover »*. Elle apporte un sens et une cohérence, sur le moyen et long terme, aux actions à court terme. *« Elle sert à éclairer la décision »,* disent les auteurs.

Champs d'application

La deuxième partie approfondit certains fondements : l'appréhension du changement et de l'incertitude pour la science, la prospective comme processus d'apprentissage organisationnel, son inscription dans les théories du management stratégique, la méthode des scénarios ou encore les différences entre la prospective et l'approche nord-américaines. La méthode des scénarios sert à dresser un éventail de possibilités et à construire le souhaitable en fonction de ce qui est possible.

Dans une troisième partie, le livre explore quelques-uns des champs d'application de la prospective, que ce soit dans le cadre de filières professionnelles, d'entreprises ou de territoires. Régine Monti, docteur en sciences de gestion, détaille l'intérêt des démarches de prospective dans la gestion des ressources humaines. De son côté, le chercheur Marc Mousli étudie le lien entre prospective et action publique, précisant que c'est souvent par manque de courage politique que le long terme est insuffisamment pris en compte par l'Etat.

« Ce qui fait la force et l'intérêt actuel de la prospective, c'est son orientation vers les valeurs. Elle permet de réfléchir sur les finalités de nos organisations, et donc de notre société », concluent les auteurs. ■

GAËLLE PICUT

« La Prospective stratégique en action », sous la direction de Philippe Durance, Odile Jacob, 400 pages, 30 euros.

Le Monde | Télérama | Courrier international

MBA FAIR

THURSDAY, MAY 22ND 5:30pm - 10pm

80 bd Auguste Blanqui PARIS 13e

Journal LE MONDE

BOOST YOUR CAREER WITH A PRESTIGIOUS MBA

✓ MEET THE BEST UNIVERSITIES & BUSINESS SCHOOLS
✓ ATTEND OUR CONFERENCES



In partnership with APEC

Registration

www.mbafair-lemonde.com

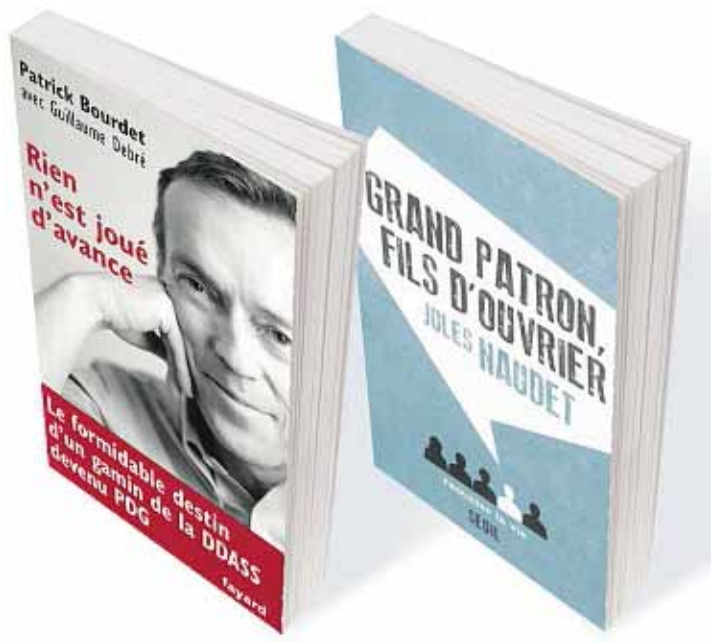
MBA Fair Le Monde

MBA Fair – Le Monde
@SalonMBAFair & #MBAFair

*Jeudi 22 mai - Boostez votre carrière avec un MBA - Venez découvrir les meilleures universités et grandes écoles - Assistez aux conférences et prises de parole des exposants

Le récit « exemplaire » de deux patrons partis de rien

Les témoignages sont des exceptions à la règle du déterminisme social



Ces deux patrons-là ne ressemblent pas aux stars du CAC 40 passées par l'Ecole nationale d'administration ou Polytechnique. L'un est un enfant de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) qui a survécu à une famille maltraitante. L'autre, le fils d'un ajusteur et d'une caissière.

Totalement dépourvus du bagage classique des dirigeants, tous les deux ont réussi à devenir des PDG reconnus. Et, au terme de leur exceptionnelle ascension, chacun d'entre eux a jugé utile – ou au moins possible – de raconter son parcours, dans deux livres parus simultanément début mai. Mais les deux ouvrages portent des regards radicalement divergents sur l'ascenseur social...

L'histoire de Patrick Bourdet, le PDG d'Areva Med, tient de Zola. Alors qu'il a 4 ans, son père se suicide. Il est placé à l'orphelinat. Cinq ans plus tard, sa mère l'en retire et l'emmène vivre avec ses frères et sœurs dans une cabane sans eau ni électricité, au fin fond de la forêt landaise. C'est le début d'années affreuses, aux côtés d'une mère alcoolique, violente et suicidaire.

Patrick Bourdet en réchappe. Sauvé par une famille d'accueil et une ténacité hors norme. Après avoir multiplié les petits boulots, vendeur d'espadrilles, de fromages, mécanicien, ostréiculteur, débroussailleur, il est embauché à 21 ans comme ouvrier à La Hague (Manche) chez Cogema, une des sociétés à l'origine d'Areva.

« Tu te rends compte, si tu finissais chef de quart, ce serait formidable ! », lui dit alors l'un de ses soutiens, le président du club de foot de Cherbourg. De marche en marche, il monte en fait bien plus haut. Jusqu'à prendre la tête d'une filiale d'Areva spécialisée dans la médecine nucléaire. Demain, lui qui aurait rêvé d'être médecin révolutionnera peut-être la lutte contre le cancer. En 2009, la Fondation Clinton a même distingué son projet.

De ce parcours exceptionnel, Patrick Bourdet tire une leçon : *« Chacun détient un pouvoir d'influence gigantesque sur sa trajectoire »,* affirme-t-il dans l'émouvant récit qu'il fait de son histoire.

La fulgurante ascension de « Franck », le patron au cœur du second livre, pourrait justifier la même conclusion. Lui aussi est un ovni. Fils d'ouvrier, petit-fils d'immigré, il n'a pas connu une enfance aussi noire que l'homme d'Areva. Mais il a grimpé beaucoup plus haut, pour devenir le patron de la filiale française d'un des plus grands groupes pétroliers mondiaux. Alors qu'un de ses frères touche le revenu de solidarité active, lui est membre de l'Automobile Club de France...

« Victime si on le veut »

« Il y a tout un courant de pensée qui consiste à dire que les gens sont des victimes. Moi, je ne suis pas du tout dans cela », explique ce travailleur acharné, qui croit au mérite et à son *« ange gardien ». « Moi, j'en suis sorti et je considère qu'on est victime si on le veut. »*

Ce livre n'est pourtant pas un témoignage brut. Il s'agit d'une étude de cas signée par un jeune sociologue, Jules Naudet, qui a longuement rencontré « Franck », nom d'emprunt derrière lequel il est facile de reconnaître Patrick Roméo, le PDG de Shell France, qui lui a fait aussi rencontrer sa famille et ses amis d'enfance.

Si bien qu'à la parole de « Franck » et à la description tout en finesse de son itinéraire se mêle l'analyse acérée du sociologue qui décrypte ce cas à part. Et rappelle quelques données : *« L'héritage et la fortune familiale pèsent de plus en plus sur le destin des individus. »*

Pour lui, des hommes comme « Franck » ou Patrick Bourdet sont en réalité des anomalies statistiques. Des exceptions qui confirment la règle du déterminisme social tout en la masquant un peu. *« Allégorie vivante d'une société qui se rêve sans classes, Franck est un alibi parfait pour le mythe méritocratique »,* écrit Jules Naudet.

Raison de plus pour comprendre les ressorts d'un parcours aussi inattendu. Ils tiennent bien sûr à la personnalité de « Franck », à son énergie, son implication. Mais aussi à la culture anglo-saxonne de son groupe, où les diplômes ne fixent pas toutes les carrières à l'avance.

Miser sur un manageur d'origine populaire pouvait, en outre, *« assurer la cohésion des équipes et donc jouer sur leur productivité »,* estime l'auteur. Pour lui, « Franck » utilise son image d'homme proche et sympathique comme une arme, qui lui permet de faire passer sans états d'âme des décisions *« parfois impitoyables ».* Le capitalisme a de ces ruses... ■

DENIS COSNARD

¶ **« RIEN N'EST JOUÉ D'AVANCE »**, Patrick Bourdet (avec Guillaume Debré), Fayard, 216 pages, 16 euros.

¶ **« GRAND PATRON, FILS D'OUVRIER »**, Jules Naudet, « Raconter la vie », Seuil, 80 pages, 5,90 euros.

La révolution digitale à marche forcée

Lectures étrangères Deux chercheurs du Massachusetts Institute of Technology évaluent les conséquences du « deuxième âge des machines »

Il y a deux siècles, la révolution industrielle a changé la société en créant des machines capables de dépasser les capacités physiques des hommes et des animaux. Dans leur ouvrage, *The Second Machine Age* (W. W. Norton & Company, 320 pages, 26,95 dollars), Erik Brynjolfsson et Andrew McAfee, chercheurs au Massachusetts Institute of Technology, estiment qu'on est entré dans le *« deuxième âge des machines »,* dans lequel le progrès technique permet aux ordinateurs et aux robots d'égaler, voire de dépasser, les capacités cognitives des humains.

L'intelligence artificielle pénètre un nombre croissant de secteurs. La voiture sans pilote sur laquelle travaille Google ou le logiciel d'assistance personnalisée Siri introduit par Apple sur ses smartphones sont deux exemples de ces avancées dont les auteurs listent trois caractéristiques-clés : exponentielle, au sens où la puissance des ordinateurs ne cesse d'augmenter ; digitale, ce qui permet de mettre en ligne un volume croissant de données et de les partager de façon instantanée pour un coût modique, voire nul ; enfin, combinatoire, dans la mesure où les technologies existantes peuvent être à la fois combinées entre elles et utilisées pour assembler des données, offrant autant de sources d'innovations potentielles.

Effets pervers

Les deux chercheurs affirment que cette révolution digitale est une source de croissance économique. Mais reconnaissent que tous les individus n'en bénéficient pas. Les nouvelles technologies ont accru la demande de travailleurs qualifiés, mais ont conduit à une diminution relative des emplois peu qualifiés, pour lesquels les machines peuvent se substituer à l'homme. La révolution digitale a entraîné des changements sur de nombreux marchés, où quelques produits et services stars remportent la plupart des ventes.

Ces dynamiques permettent à ceux qui conçoivent et commercialisent ces produits et services de rafler la mise et de s'enrichir à des niveaux rarement atteints auparavant, tandis que le reste de la population voit ses revenus stagner, voire diminuer.

Pour éviter ces effets pervers, les deux économistes font un certain nombre de recommandations. Parmi elles, la plus importante a trait à l'investissement dans l'éducation, aussi bien pour les individus que pour les sociétés dans leur ensemble. Dans le *« deuxième âge des machines »,* investir dans le capital humain est essentiel pour développer la capacité des individus à poser de nouvelles questions et à générer de nouvelles idées. Une capacité nécessaire pour dompter les machines et exploiter leur formidable potentiel. ■

JULIE BATTILANA

Julie Battilana est professeure associée à la Harvard Business School (Massachusetts).



ÉCONOMIE DE LA CULTURE | CHRONIQUE

PAR THOMAS SOTINEL

Les super-héros boudent Cannes

L'infographie publiée dans notre supplément « Cannes », qui détaille le sort des longs-métrages présentés en 2013, donne une idée du pouvoir du Festival. Sans lui, nombre de ces films n'auraient jamais vu le noir des salles japonaises, norvégiennes ou chiliennes. Mais il est un autre chiffre qui raconte une autre histoire, celui des recettes qu'ont rapportées ces œuvres.

La plus rentable d'entre toutes, *Inside Llewyn Davis*, des frères Coen, a engrangé 17,3 millions d'euros de par le monde. Pour d'autres, les ventes de billets au guichet (en anglais, *box-office*) se comptent en centaines de milliers d'euros. La Palme d'or 2011, *Oncle Boonmee*, d'Apichatpong Weerasethakul, n'a pas rapporté beaucoup plus de 1 million d'euros au long de sa carrière en salles.

Avant de poursuivre, il faut tempérer ce constat de deux rappels : d'abord, les recettes en salles sont loin d'être les seuls revenus générés par les films, il faut y ajouter le produit des DVD, de la vidéo à la demande, des diffusions sur les télévisions ; ensuite – et c'est plus important –, la rentabilité n'a rien à voir avec la valeur artistique.

A cette aune, Jean Girault (*Le gendarme se marie*, *Les Charlots font l'Espagne*) serait l'une des figures majeures du cinéma français.

Reste que la modestie de l'économie dans laquelle se fabriquent et se diffusent les films cannois (et c'est aussi vrai, à quelques exceptions près, des longs-métrages présentés à Venise ou à Berlin) indique que l'ambivalence du cinéma tel que l'avait défini André Malraux (1901-1976) n'est plus tout à fait d'actualité. En 1940, le futur ministre de la culture (1959-1969) écrivait un long texte qui visait à conférer au cinéma la qualité d'art majeur, avant de conclure par : *« Et par ailleurs, le cinéma est une industrie. »* Aujourd'hui, on pourrait vouer un long texte au cinéma présenté dans les festivals, à ces œuvres d'art portées par leurs auteurs, et conclure par : *« Et ailleurs le cinéma est une industrie. »*

Le fossé entre, d'une part, ce que les Français appellent le cinéma d'auteur, les Américains *arthouse films* et, d'autre part, le cinéma industriel ne cesse de se creuser. Les recettes accumulées par le second épisode de la seconde série de *Spider-Man* pour son premier week-end d'exploitation en Chine, 39 millions d'euros, représentent plus de deux fois celles de la carrière entière du plus rentable des films de la sélection cannoise pour 2014. Il n'y a pas si longtemps, ce fossé était en partie comblé par la présence de ces superproductions dans les festivals. *Shrek* a fait ses débuts à Cannes, où Steven Spielberg est venu présenter *Indiana Jones et le royaume du crâne de cristal* en 2008.

Dans les années qui ont suivi, des épisodes de franchises (super-héros, dessins animés numériques) ultrarentables ont continué de sortir dans le monde entier pendant le Festival. Dans le calendrier liturgique hollywoodien, la mi-mai est le moment de la première vague des *tent-poles*, les gros films qui rapportent – ou font perdre – des centaines de millions de dollars aux studios. Mais désormais, ceux-ci ignorent les tapis rouges de la Croisette. Un avantage annexe étant de soustraire ces films à l'attention de la critique.

Une question de calendrier

On peut objecter qu'entre *Oncle Boonmee* et *Spider-Man*, l'espace est assez grand pour des films de toutes tailles. Il est vrai que les grosses productions japonaises, chinoises ou européennes – qui ne seront jamais aussi grosses, et de loin, que les américaines – peuvent prendre le chemin de Cannes, Venise ou Berlin.

Mais les films hollywoodiens destinés à un public adulte, réalisés par des auteurs de renom, l'empruntent avec de plus en plus de réticence lorsqu'ils ont lié leur sort à une major américaine, que celle-ci ait financé leur production ou qu'elle se soit engagée à les distribuer. Là encore, l'économie hollywoodienne est régie par le calendrier, aussi strictement que la viticulture.

De même que les *tent-poles* sortent au rythme des grands week-ends de l'été afin de profiter du désœuvrement de la jeunesse, les films pour adultes n'ont d'autre horizon que la date de la cérémonie des Oscars.

On lit, dans la dernière édition d'*Hollywood Reporter*, que deux longs-métrages terminés – *Birdman*, d'Alejandro Gonzalez Inarritu, et *Inherent Vice* (*Vice caché*), de Paul Thomas Anderson – candidats évidents à la Palme d'or (surtout le premier, œuvre d'un cinéaste révélé puis consacré par Cannes), ont été retenus par leurs studios, la Fox et la Warner, qui préfèrent les sortir à l'automne, afin de concentrer la campagne pour les Oscars dans le temps. Dans les livres de compte des majors, le bénéfice financier d'un Oscar est sans commune mesure avec celui que confère une Palme d'or à Cannes.

Ce segment américain de l'économie mondiale du cinéma, quasi industriel dans la mesure où il implique les grands acteurs de l'économie du cinéma (fonds asiatiques, studios et agences californiennes), artistique puisqu'il laisse encore les créateurs aux postes de commande, a toujours été un enjeu délicat pour les grands festivals européens.

Les studios se méfient de ces institutions inspirées des salons du XIXe siècle qui font la part trop belle aux jurys et aux critiques. Des considérations politiques, des susceptibilités artistiques les ont éloignés de la Croisette avant qu'ils n'y reviennent. Mais cette fois, ce sont les comptables qui établissent la feuille de route des films. ■

sotinel@lemonde.fr

« ET PAR AILLEURS, LE CINÉMA EST UNE INDUSTRIE »
André Malraux
ministre
de la culture
de 1959 à 1969

LES INDÉGIVRABLES | PAR XAVIER GORCE



C'EST TOUT NET ! | CHRONIQUE

PAR MARLÈNE DURETZ



Enjoy the silence

Le silence. Le faire, le garder, l'exiger, le monnayer, le marquer, l'obtenir, se l'expliquer, s'y enfermer et même en sortir. Ces jours-ci, l'évocation du silence fait grand bruit sur Twitter. En moins de trois minutes, à la requête « silence », pas moins d'une petite quarantaine de tweets se bousculent au portillon : *« Parfois, le silence est la meilleure réponse que l'on puisse faire »*, écrit l'un. *« Le silence m'a rendue plus forte »*, estime l'autre.

Mais, c'est sans aucun doute la requête *« Twitter mute »* qui a le plus d'occurrences. Et pour cause. Lundi 12 mai, le responsable produit du réseau social, Paul Rosania, a informé la communauté aux 140 caractères d'une nouvelle option dite *« with mute »*, progressivement déployée.

Sur le modèle de celle déjà à l'œuvre sur Facebook, cette fonctionnalité permettra sous peu au « réseauteur » social de couper le sifflet à certains abonnements sans pour autant les résilier (lemde.fr/1nDPpIS).

Autrement dit, cette modalité masquera le flux des tweets et retweets d'un compte, allégeant ainsi les fils d'actualité. Ledit propriétaire n'est pas avisé de cette muselière virtuelle et cette « mise en sourdine » n'exclut ni les échanges publics ni les messages privés avec lui. Twitter précise que *« bien entendu, vous pourrez le rendre à nouveau visible à tout moment »*.

Le centre d'assistance Twitter donne la marche à suivre pour masquer un utilisateur depuis le Web, iOS ou Android, ou encore pour le démasquer. Dans ce dernier cas, *« rendez-vous sur le profil de l'utilisateur masqué sur Twitter »*, dit l'assistance, et *« cliquez sur l'icône "Masquer" rouge* [un haut-parleur barré] *»*.

Rabaisser le caquet

Les loups peuvent d'ores et déjà être placés sous TweetDeck : un clic sur le nom du compte et activation de *« Mute@nomducompte in TweetDeck »*. Pour faire marche arrière, passez par le *« settings »* de l'application, puis *« mute »* et *« unmute@nomducompte »*.

En rentrant ce soir dans le compartiment bondé du métro, dans le bus ou le tramway, on regrettera que l'option *« mute »* ne soit pas disponible. On l'activerait volontiers pour rabaisser le caquet à ce voyageur qui hurle dans son téléphone, couper court aux stridulations des smartphones dont les touches sonores n'ont pas été désactivées, ou encore bâillonner ces mélomanes, par trop altruistes, dont le smartphone se prend pour un ghetto-blaster ! Silence, on tourne... la page ! ■

duretz@lemonde.fr

Le Musée du Monde

Découvrez les secrets des chefs-d'œuvre



5,99 le livre

Le volume n° 33
Adam et Eve chassés du Paradis
de Masaccio
dès vendredi 16 mai

Inclus un tirage
grand format de l'œuvre

Prolongation de la collection

Chacun des ouvrages du ***Musée du Monde*** vous convie à explorer les secrets d'un chef-d'œuvre de la peinture. Et ainsi, **chaque semaine**, tableau après tableau, vous composerez votre propre musée imaginaire.

21-févr.	**21. LÉONARD DE VINCI,**	*La Joconde*
28-févr.	**22. EDGAR DEGAS,**	*Les Musiciens de l'orchestre*
07-mars	**23. JEAN AUGUSTE DOMINIQUE INGRES,**	*La Source*
14-mars	**24. PAUL CÉZANNE,**	*Le Pont de Maincy*
21-mars	**25. SANDRO BOTTICELLI,**	*La Naissance de Vénus*
28-mars	**26. LE GRECO,**	*L'Enterrement du comte d'Orgaz*
04-avr.	**27. RAPHAËL,**	*La Vierge à la chaise*
11-avr.	**28. NICOLAS POUSSIN,**	*L'Inspiration du poète*
18-avr.	**29. GIOTTO,**	*La Déploration du Christ*
25-avr.	**30. EDOUARD MANET,**	*Olympia*
02-mai	**31. JÉRÔME BOSCH,**	*Le Jardin des délices*
09-mai	**32. REMBRANDT,**	*Boeuf écorché*
16-mai	**33. MASACCIO,**	*Adam et Eve chassés du Paradis*
23-mai	**34. JACQUES LOUIS DAVID,**	*Marat assassiné*
30-mai	**35. DUCCIO DI BONINSEGNA,**	*La Maestà*
06-juin	**36. EGON SCHIELE,**	*Autoportrait*
13-juin	**37. JAN VAN EYCK,**	*La Vierge du chancelier Rolin*
20-juin	**38. FRA ANGELICO,**	*L'Annonciation*
27-juin	**39. JEAN-ANTOINE WATTEAU,**	*Gilles*
04-juil.	**40. TITIEN,**	*Amour sacré et amour profane*

Pour plus d'information : www.lemonde.fr/boutique

SCALA GROUP international

En vente dans tous les kiosques

EN PARTENARIAT AVEC « GRAND PUBLIC » SUR 2

* Chaque volume de la collection est vendu au prix de 5,99 € en plus du *Monde* sauf le n°1, offre de lancement au prix de 2,99 € en plus du *Monde*. Chaque élément peut être acheté séparément à la Boutique du *Monde*, 80, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris. Offre réservée à la France métropolitaine et à la Belgique, sans obligation d'achat du *Monde* et dans la limite des stocks disponibles. Visuels non contractuels. Société éditrice du *Monde*, 433 891 850 RCS Paris.

SIÈGEZ OÙ BON VOUS SEMBLE

Attribution des sièges sur tous nos vols.
Le business(1), c'est aussi être au bon endroit au bon moment. C'est la même chose dans nos avions.
Les voyageurs d'affaires peuvent choisir leur place parmi nos 156 sièges(2). Même au premier rang.

That's business sense(3).
This is generation easyJet(4).

business by easyJet

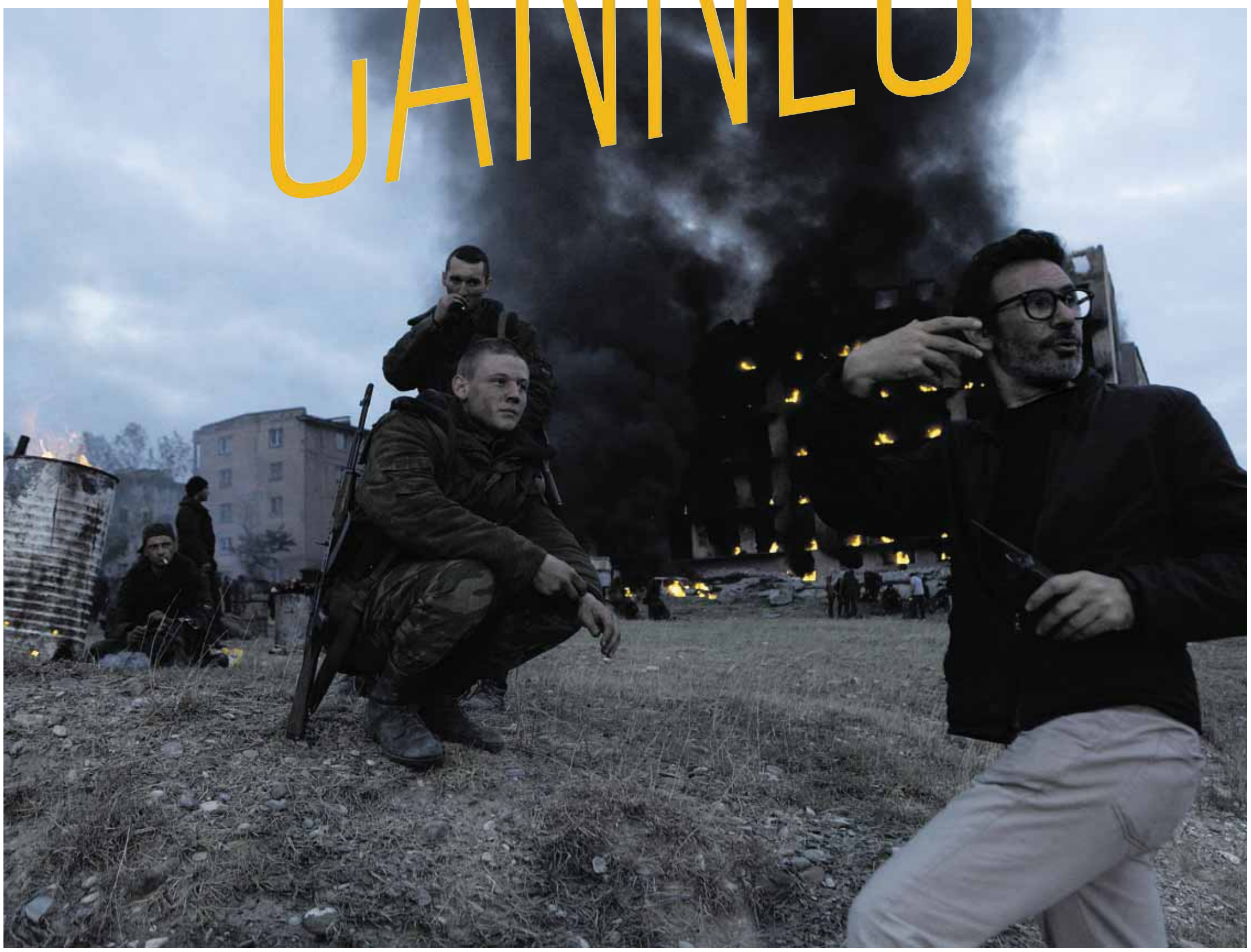
GRENADE & SPARKS

business by easyJet : les affaires par easyJet. (1) Les affaires. (2) Des frais variables s'appliquent pour le choix d'un siège. (3) C'est ça le sens des affaires. (4) C'est ça la génération easyJet.

Le Monde

CANNES

67E ÉDITION DU FESTIVAL
INTERNATIONAL DE CINÉMA
14-25 MAI 2014



Michel Hazanavicius sur le tournage de « The Search ». LA PETITE REINE/LA CLASSE AMERICAINE/ ROGER ARPAJOU

Le grand débarquement

La 67e édition du Festival de Cannes, qui se tiendra du 14 au 25 mai, est marquée par un fort contingent de films ayant la guerre pour sujet ou pour décor. Brève inspection des troupes, avant le début des hostilités

En octobre 2013, quelques mois avant les célébrations du centenaire de la guerre de 1914-1918, un nouveau festival de cinéma a vu le jour en Champagne-Ardenne. Il s'appelle War on Screen et, comme son nom l'indique, il est exclusivement consacré aux films de guerre.

« L'histoire de la guerre est non moins une histoire de l'œil qu'une histoire de l'arme. » Cité en exergue du programme de War on Screen, cet extrait des cours de Gilles Deleuze insiste sur l'un des nerfs les plus sensibles de la guerre – le nerf optique.

Car, depuis le premier *shooting* du « fusil chronophotographique » mis au point par Jules-Etienne Marey, en 1882, qui contribua à l'invention du cinéma, les réalisateurs ne cessent de nous rappeler combien l'art militaire a à voir avec l'art cinématographique.

Cette parenté, le 67e Festival de Cannes, qui se tiendra du 14 au 25 mai, la démontrera, séance après séance. C'est en effet un bataillon de films guerriers qui s'apprête à défiler sur les écrans cannois. A tel point que la plage de la Croisette pourrait presque servir de lieu de répétition aux cérémonies du 70e anniversaire du Débarquement, avec une quinzaine de jours d'avance sur les côtes normandes.

Attrait ambigu

Soixante-dix ans : c'est aussi l'âge du *Monde*, né dans les décombres de la seconde guerre mondiale. Notre journal célébrera lors du Festival de Cannes son entrée dans sa septième décennie, avec notamment la projection du documentaire *Les Gens du Monde,* d'Yves Jeuland, tourné dans nos locaux, au sein du service Politique.

De fait, ce sont surtout les pages de la rubrique International des quotidiens qui seront utiles aux festivaliers, tant les différentes sélections établissent une carte quasi exhaustive des conflits qui ont ravagé la planète ces dernières années, de l'Ukraine (*Maïdan*, de Serguei Loznitsa) à la Tchétchénie (*The Search*, de Michel Hazanavicius), de la Syrie (*Eau argentée*, d'Ossama Mohammed) à l'Irak (*Des hommes et de la guerre*, de Laurent Becue-Renard), du Mali (*Timbuktu*, d'Abderrahmane Sissako) à la Côte d'Ivoire (*Run*, de Philippe Lacôte), en passant par la Bosnie, avec le film collectif *Les Ponts de Sarajevo*.

Non pas, bien sûr, que Mars et Polémos soient les seules divinités invitées sur le tapis rouge en 2014. Mais leur ombre devrait colorer d'une teinte particulièrement grave le reste de la manifestation.

Présent cette année en compétition avec *Saint Laurent*, Bertrand Bonello avait réalisé en 2008 *De la guerre*, une adaptation très libre du traité de stratégie de Carl von Clausewitz. Six ans avant François Hollande et son *« gouvernement de combat »*, le réalisateur français y montrait comment la syntaxe militaire peut être appliquée à des domaines a priori très éloignés des champs de bataille – la quête du plaisir, en l'occurrence.

Cette plasticité n'est pas pour rien, sans doute, dans l'attrait ambigu qu'exerce la guerre sur les cinéastes, qu'ils la glorifient ou la condamnent. De là, cependant, à détourner le célèbre aphorisme de Clausewitz, et à affirmer que le cinéma est la continuation de la guerre par d'autres moyens, il y a un pas que nous ne franchirons pas.

Car, comme le soulignent Jacques Mandelbaum et Isabelle Regnier dans les pages qui suivent, *« le cinéma et la guerre ne partagent fort heureusement ni le même regard ni le même objectif. L'un embaume, préserve, prolonge la vie. L'autre la détruit, l'estropie, l'anéantit »*. ■

AURELIANO TONET

Le Monde
Jeudi 15 mai 2014



« Eau argentée », documentaire d'Ossama Mohammed, hors compétition.
OMAR FILME PAR WILLIAM SIMAV A HOMS/BEDIR XAN

Prises de guerres

Documentaires ou fictions, en compétition ou en séances spéciales, les films représentant des conflits contemporains seront légion, cette année, sur la Croisette. De l'Ukraine au Mali ou à la Tchétchénie, passage en revue d'un genre en pleine mutation

Cannes est pour beaucoup d'observateurs extérieurs synonyme de glamour et de futilité. Derrière le décor, une fois le tapis rouge franchi, c'est une autre paire de manches. Vitrine du cinéma d'auteur mondial, le Festival est aussi, et peut-être surtout, un témoignage artistique sur le monde tel qu'il va, et plus souvent tel qu'il ne va pas. Tel, dans le pire des cas, que la violence des conflits le défigure. Ce motif guerrier traverse l'édition 2014 assez puissamment pour qu'on s'y arrête. A l'exception du film du vétéran John Boorman qui a trouvé refuge à la Quinzaine des réalisateurs (*Queen and Country*, qui se déroule dans une caserne anglaise durant la guerre de Corée, est un détournement autobiographique et humoristique du genre), l'essentiel du programme se déroule en sélection officielle et dresse une cartographie saisissante des zones touchées.

Le Mali avec *Timbuktu*, d'Abderrahmane Sissako (Compétition) ; la Tchétchénie avec *The Search*, de Michel Hazanavicius (Compétition) ; la Côte d'Ivoire avec *Run*, de Philippe Lacôte (Un certain regard). Par ailleurs, Thierry Frémaux, le délégué général du Festival, semble avoir voulu transformer la catégorie des « Séances spéciales » en chronique documentaire des conflits contemporains. On y trouve en effet la Syrie avec *Eau argentée*, d'Ossama Mohammed ; l'Ukraine avec *Maïdan*, de Serguei Loznitsa ; l'Irak avec *Des hommes et de la guerre*, de Laurent Bécue-Renard ; la Bosnie avec *Les Ponts de Sarajevo*, collection de courts-métrages notamment signés par Jean-Luc Godard, Marc Recha, Cristi Puiu ou Vincenzo Marra.

Cette recrudescence dit à quel point, après l'hypothèse d'une fin de l'Histoire, la guerre, si tant est qu'elle l'a jamais quitté, revient sur le devant de la scène. Or avec elle, pour la célébrer ou la stigmatiser, le cinéma s'est de tout temps donné un genre spectaculaire. Dès l'invention, par le médecin Etienne-Jules Marey, en 1882, du « fusil chronophotographique », une arme à répétition destinée à décomposer le mouvement et annonçant le cinématographe, certaines affinités furent établies entre les deux « arts ». L'importance de la vision, qui permet de saisir un objet dans le viseur. Le souci de maîtriser les images de la guerre, et la guerre des images comme corollaire. La déréalisation technologique des conflits enfin, par le contrôle à distance des images et des armes, dont le drone constitue, à ce jour, le stade le plus abouti. Reste que le cinéma et la guerre ne partagent fort heureusement ni le même regard ni le même objectif. L'un embaume, préserve, prolonge la vie. L'autre la détruit, l'estropie, l'anéantit. Il est donc passionnant de voir comment les cinéastes qui filment des conflits s'emploient à gérer cette aporie.

« J'ai voulu faire un film de guerre sans bataille. Quand on filme une bataille, on devient vite un petit garçon qui joue au Lego. On se fait bouffer par ce qu'on veut raconter »

Michel Hazanavicius
réalisateur de « The Search »

Ce défi concerne tant la fiction que le documentaire, genres poreux dont la différence redevient ici déterminante puisqu'un abîme sépare la mort simulée de la mort réelle. La fiction, en la matière, aurait un avantage : celui de la prise de distance avec le réel et de la concession romanesque. Encore existe-t-il quelques gradations sur cette palette. *Timbuktu, le chant des oiseaux,* d'Abderrahmane Sissako, tourné en Mauritanie avec de véritables djihadistes et inspiré de la lapidation à mort d'un jeune couple non marié dans une ville voisine du Mali, promet ainsi d'être une fiction âprement documentée. *Run,* premier long-métrage de fiction de Philippe Lacôte, qui parcourt vingt ans de vie politique ivoirienne marquée par les coups d'Etat, semble relever plus de la parabole nationale en s'attachant au destin d'un rebelle homicide.

Il y a aussi le cas *The Search*, de Michel Hazanavicius. On est ici, a priori, dans le registre classique : réalisateur oscarisé, gros budget (20 millions d'euros), visée internationale. De quoi se mesurer pleinement au genre. On assiste pourtant au même pas de côté fictionnel : *« J'ai voulu faire un film de guerre sans bataille. Quand on filme une bataille, on devient vite un petit garçon qui joue au Lego. On se fait bouffer par ce qu'on veut raconter. »*

Le réalisateur de *The Artist* n'a pas tourné en Tchétchénie, mais dans la Géorgie voisine. *« Mon sujet est moins la guerre de Tchétchénie que le contexte d'une guerre qui, comme celle du Rwanda par exemple, n'a pas été racontée au cinéma. Les Tchétchènes ont perdu cette guerre et se sont fait massacrer dans une indifférence généralisée. Je voulais raconter l'histoire d'une autre façon que celle des vainqueurs. On est élevés dans l'idée que les bonnes causes gagnent, donc on ne remet pas en question l'écriture de l'Histoire. Quand les nazis perdent la guerre, tout va bien, mais dans un cas comme la Tchétchénie, on est à la limite de l'absurdité. »* Le désir du cinéaste est celui d'un grand mélo populaire : *« Je suis tombé sur* Les Anges marqués *(The Search* en version originale), *de Fred Zinnemann, réalisé en 1947. C'est un mélodrame qui met en scène un gamin qui sort d'Auschwitz. Le film parvient à créer un vrai sentiment d'empathie. Dans le mien, il y a ce garçon qui revient de l'enfer de la guerre. Il rencontre une femme, qui l'aide à revenir dans la vie. Mon intention n'est pas de comparer la seconde guerre mondiale au conflit tchétchène. J'aimais surtout l'idée de reproduire le geste de Zinnemann, de faire un film populaire sur cette guerre qui vient de se finir. »* En tournant avec des acteurs tchétchènes (de Tchétchénie et de Géorgie), non professionnels pour la plupart, en quatre langues (tchétchène, anglais, français, russe), Michel Hazanavicius cherchait à mettre en scène ce récit dans une forme brute : *« J'ai voulu faire un film au premier degré, sans jouer avec les codes du genre. »*

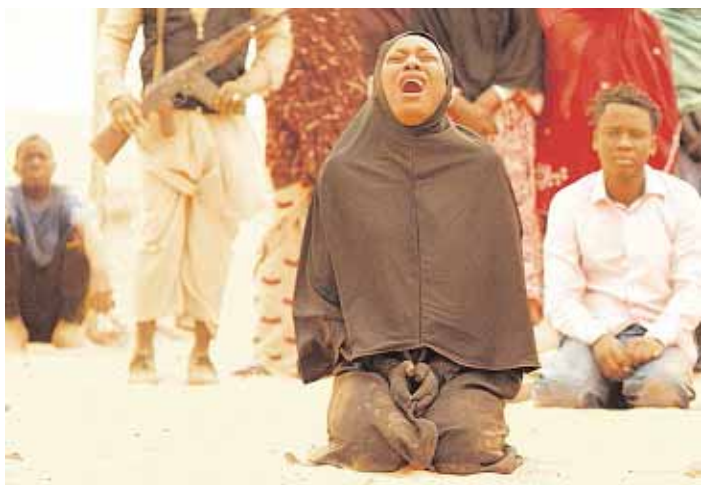
Cette latitude de la fiction, qui lui permet de marquer le pas par rapport à la violence de l'Histoire, n'est pas ce qu'on attend a priori du documentaire, dont la nature suscite un autre cahier des charges : la prise sur le vif (autant dire la mort en direct), le plain-pied avec l'événement, le témoignage depuis le feu de l'action. C'est, ici, l'embarquement rapide de l'Ukrainien Serguei Loznitsa, qui vit en Allemagne, pour son pays natal, et l'immersion en équipe réduite dans l'insurrection de Maïdan. La démarche rappelle celle du réalisateur italien Stefano Savona, qui avait suivi en direct les événements du « printemps » égyptien et en avait rapporté *Tahrir, place de la Libération* (janvier 2012). Film passionnant, qui montrait, à son corps défendant, à quel point l'accélération des images et leur diffusion par le Net remettait en cause la primauté



« The Search » de Michel Hazanavicius, en compétition officielle.
LA PETITE REINE/LA CLASSE AMERICAINE/ ROGER ARPAJOU



« Maïdan », documentaire de Serguei Loznitsa, hors compétition.
ARP SELECTION



« Timbuktu » d'Abderrahmane Sissako, en compétition officielle.
ARNAUD CONTRERAS

Feux croisés sur le cinéma ukrainien

Cette année, pour la première fois, l'Ukraine présente deux longs-métrages à Cannes : *La Tribu,* le premier film de Myroslav Slaboshpytskiy, à la Semaine de la critique, et *Maïdan,* documentaire de Serguei Loznitsa, hors compétition.

Malgré quelques auteurs connus des cinéphiles (Dovjenko, Donskoï, Paradjanov), les films ukrainiens se sont longtemps fondus dans le cinéma soviétique. Les prémices internationales ont commencé, lors de la perestroïka, avec les sélections cannoises de Kira Mouratova (*Parmi les pierres grises,* 1988), d'Igor Minaiev (*Mars froid,* 1988, et *Rez-de-chaussée,* 1990) ou de Iouri Illienko (*Le Lac des cygnes : la zone,* 1990). Mais les convulsions dans lesquelles plongea le pays lors de l'indépendance, en 1991, ont presque fait disparaître cette cinématographie de la carte du monde.

Il a fallu attendre le tournant des années 2010 pour que le secteur prospère à nouveau et que l'Etat ukrainien alloue un budget substantiel à la production, passé de 414 000 euros en 2009 à 12,69 millions en 2013. La fréquentation grimpe de 13 millions de spectateurs en 2006 à plus de 20 millions en 2012 (pour 45 millions d'habitants) ; le pays compte aujourd'hui 424 écrans, contre 15 en 2000.

Une dizaine de distributeurs se partagent le marché, même si un seul s'en octroie 45 %, représentant quatre majors américaines. Cependant, hormis ceux qui viennent d'Hollywood, la plupart des films exploités en Ukraine sont achetés par des distributeurs russes qui les revendent à des distributeurs privés, république par république de l'ex-URSS (actuelle CEI). Le spectateur ukrainien ne peut donc choisir que parmi les films que Moscou a décidé d'acheter – à de rares exceptions près.

Mesures de représailles

C'est dans ce contexte que l'on a vu émerger une jeune génération de cinéastes : avec deux Palmes d'or du court-métrage à Cannes en 2005 (Igor Strembitskyi) et 2011 (Maryna Vroda), deux longs-métrages de Serguei Loznitsa en compétition cannoise en 2010 *(My Joy)* et 2012 *(Dans la brume)* et un tour du monde des festivals pour Eva Neymann et sa *Maison à la tourelle* (sorti en salles en France en novembre 2013),

La situation politique actuelle a évidemment des conséquences sur le front cinématographique. Certains distributeurs et exploitants ukrainiens ont tout récemment décrété un boycottage des films russes. Depuis le rattachement de la Crimée à la Russie, le studio de Yalta, fondé en 1922, privatisé au début des années 2000, pourrait, selon les déclarations de Dimitri Medvedev en mars, devenir le lieu majeur de tournage des premiers films russes.

Pour l'heure, le rattachement de la presqu'île à Moscou a surtout changé la donne de la distribution : les 33 salles que compte ce territoire de 1,97 million d'habitants sont interdites de toute relation avec les distributeurs ukrainiens. Les exploitants doivent désormais s'adresser aux distributeurs russes pour obtenir les films qu'ils désirent.

Depuis 2010, malgré une population russophone à 80 %, les films exploités devaient l'être avec un doublage ukrainien (souvent remplacé, dans les faits, par des sous-titres). Les films sont dorénavant censés être montrés en langue russe (même si la ministre de la culture de la région a déclaré qu'ils pourraient aussi être vus en ukrainien et dans la langue turque que parlent les Tatars). Les bouleversements logistiques, financiers (la monnaie est désormais le rouble) et juridiques liés au rattachement ont empêché des sorties récentes de films. Mais ces annulations sont surtout le résultat des mesures de représailles prises par les majors américaines, qui interdisent aux distributeurs russes d'exploiter leurs films en Crimée. ■

Joël Chapron
(chargé d'études pour l'Europe centrale et orientale à Unifrance)

du documentaire cinématographique en matière de synchronie. Ce fut la grande leçon du « printemps arabe » : le risque pour le documentaire d'être, d'une part, dépassé par les événements au moment où il se donne à voir, d'autre part, quotidiennement distancé par les images du Web. Parti en quatrième vitesse filmer une révolution, *Maïdan*, de Serguei Loznitsa, au regard de l'évolution de la situation en Ukraine, apparaîtra-t-il in fine en retard d'une guerre ? Ce sera le vrai défi posé à ce cinéaste de talent.

Seconde conséquence de ce phagocytage du documentaire par YouTube : l'instrumentalisation des images par les belligérants. Cette vieille lune de la propagande a pris avec les nouvelles technologies un tour inédit. Pour le meilleur, lorsque les révolutions en proposent un usage libre et créatif. Pour le pire, lorsque la surenchère dans l'horreur s'empare des camps ennemis. On pense ici à la Syrie, le conflit qui a produit à ce jour le plus d'images de cette nature. Que fait le documentariste face à cette profusion, réelle et médiatique, de l'horreur ? Réponse à Cannes en découvrant *Eau argentée*, d'Ossama Mohammed.

Trois raisons font de ce film une contribution infiniment précieuse. La première est l'abandon du peuple syrien par la communauté internationale, l'effacement insensible de ce conflit barbare, qui continue de se perpétrer sous nos yeux, de la conscience collective. La deuxième est l'identité du réalisateur qui, à 60 ans, reste l'un des plus grands noms du cinéma syrien (*Etoiles de jour*, 1998 ; *Sacrifices*, 2002). Visionnaire lyrique et tempérament de feu, Mohammed est réfugié en France depuis mai 2011, date à laquelle une courageuse intervention publique au Festival de Cannes sur la situation en Syrie lui aura laissé penser qu'il serait déraisonnable de rentrer chez lui. Rencontré en février 2012, le cinéaste, en contact étroit avec les activistes de son pays, croyait encore en la possibilité d'une victoire du peuple, voyait en son soulèvement *« quelque chose de magique, une poésie des actions qui n'ont rien à envier à l'art »* (« Syrie, l'art en armes », *Le Monde* du 18 février 2012). Il n'est pas besoin de dire à quel point cet optimisme a été balayé par l'Histoire.

La troisième raison d'attendre son film avec une certaine impatience tient dans ce qu'Ossama Mohammed a eu l'amabilité de nous en révéler à l'avance. Tournant en rond à Paris dans la rage et l'impuissance de son exil, le cinéaste a été contacté en décembre 2011 sur Facebook par une jeune étudiante de Homs, siège de la résistance bientôt durement assiégé, qui mettait en quelque sorte sa caméra à disposition du regard du cinéaste. *« L'appel de cette jeune femme a été un déclic pour moi. J'ai vu le film qui pourrait en sortir, qui ne serait signé ni d'elle ni de moi, mais du peuple syrien tout entier dont cette jeune femme qui filme pour ne pas mourir est la plus éblouissante incarnation. »* Onze mois de tournage et de dialogues par chat s'ensuivent, propres à nourrir une utopie de cinéma d'auteur collectif, mis en œuvre à distance. Encore ce dialogue ne constitue-t-il qu'une partie du film d'Ossama Mohammed, qui a dépouillé durant des heures le fil syrien de YouTube, pour *« réfléchir à la manière dont ces images du Net, y compris dans leur plus grande horreur, pourraient nourrir la vision d'un film dédié à la poésie du peuple syrien »*.

La voie du documentaire en matière de représentation des conflits n'est, peut-être, plus dans la confrontation directe

La voie du documentaire en matière de représentation des conflits n'est donc peut-être plus dans cette confrontation directe qu'on a coutume d'attendre de lui. Mais au contraire, à l'instar de la fiction, dans la mise à distance, la stylisation de l'essai personnel. Autre manière d'aborder dans ce sens : intervenir dans l'après-coup. C'est ce que fait Laurent Becue-Renard dans *Des hommes et de la guerre,* en filmant dans un centre de traitement californien quelques vétérans américains de la guerre d'Irak, victimes d'un syndrome post-traumatique. Déjà auteur d'un documentaire sur des veuves de guerre bosniaques (*De guerre lasses,* 2003), l'auteur inscrit son film dans une *« généalogie de la colère »* qui prendra la forme d'une trilogie, et se dit persuadé que *« l'essentiel des névroses contemporaines est lié au refoulement de la parole des acteurs des tragédies collectives du XXe siècle »*. ■

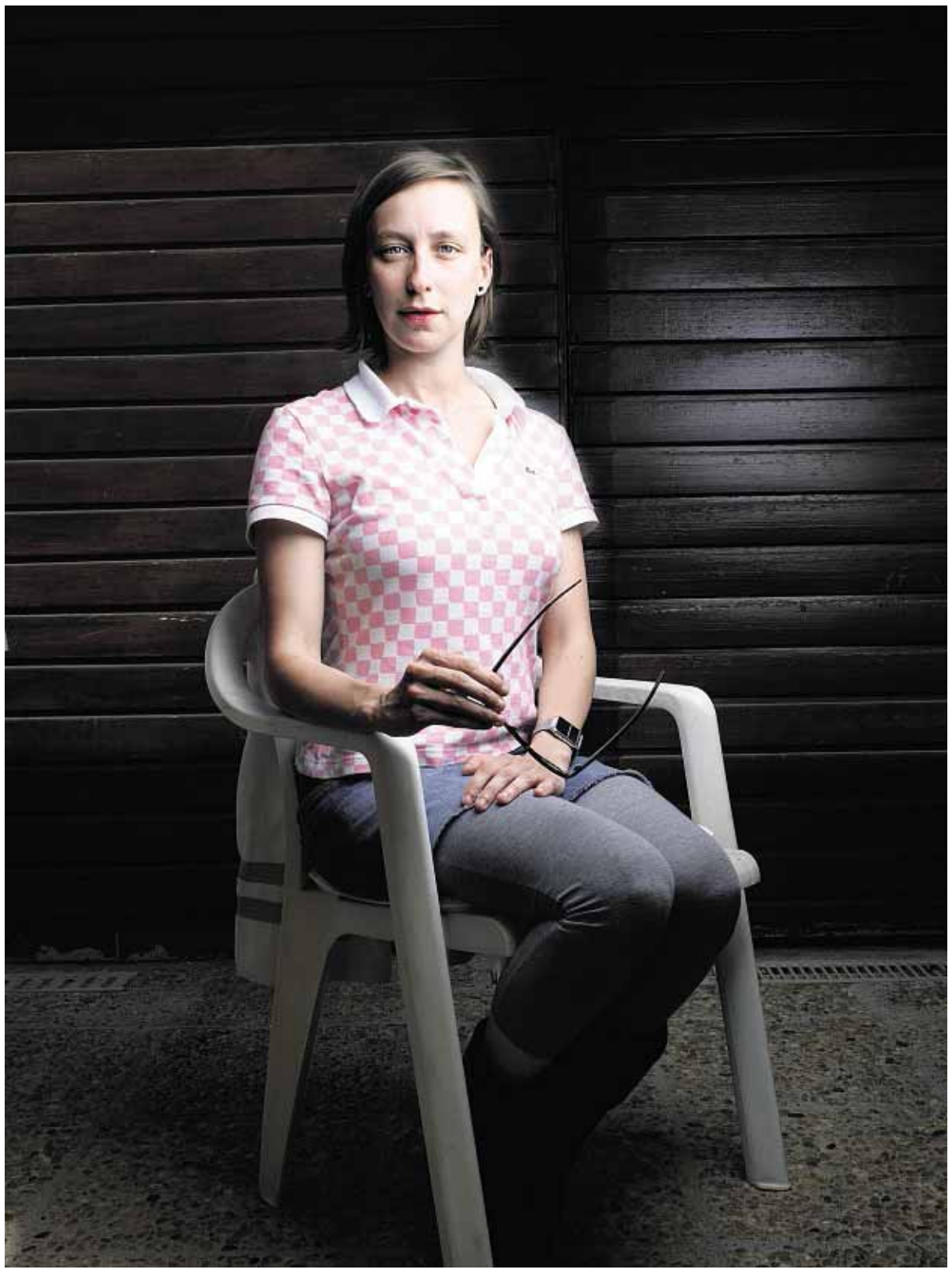
Jacques Mandelbaum et Isabelle Regnier



Le Monde
Jeudi 15 mai 2014

Céline Sciamma, fille de bandes

Dans « Bande de filles », qui ouvrira la Quinzaine des réalisateurs, la jeune cinéaste filme un groupe d'adolescentes noires de banlieue comme des héroïnes romantiques. Portrait d'une réalisatrice qui aime jouer collectif



Céline Sciamma en 2007. Son allure, limite « normcore », lui permet de se glisser dans n'importe quel groupe.

DENIS ROUVRE/MODDS

Etudiante, Céline Sciamma fréquentait les meetings politiques. Cette fille de la classe moyenne éclairée, aux origines italiennes lointaines, aimait s'immerger dans le bain des rassemblements de gauche, mais suivait volontiers aussi ses camarades de prépa dans les grands messes du RPR. Quinze ans plus tard, alors qu'elle est devenue l'une des cinéastes les plus dynamiques de sa génération, elle ressent toujours le même élan vers *« cette forme d'incarnation très physique du politique »,* la même attirance pour l'énergie qui s'en dégage. En 2013, elle a marché pour le mariage pour tous, et s'est incrustée dans le camp opposé *« pour voir ce qu'il s'y passait »*. Son allure à la limite du *« normcore »* – carré châtain, visage pâle sans maquillage, lunettes en écaille, gilet gris sur les épaules – lui permet de se fondre dans n'importe quel groupe comme un caméléon.

Céline Sciamma n'a pas tenu longtemps dans La Manif pour tous. Mais le fait qu'elle s'y soit frottée reflète bien son rapport au collectif, à la fois viscéral, théorique et foncièrement politique. *« De toute évidence, il y a là quelque chose qui me dépasse un peu »,* analyse-t-elle. Quelque chose qui résonne fort dans ses films, depuis le premier, *La Naissance des pieuvres* (2009), histoire d'éveil du désir et de l'homosexualité forgée dans le corps collectif d'une équipe de natation synchronisée. *Bande de filles,* le dernier en date, qui ouvre cette année la Quinzaine des réalisateurs, suit la trajectoire d'une adolescente qui rallie une bande de *bad girls.* Quant à *Tomboy,* celui par qui le scandale est arrivé, à l'automne 2013, quand des catholiques extrémistes ont exigé qu'il soit retiré du dispositif Ecole et cinéma et déprogrammé d'Arte, il relate l'aventure d'une petite fille qui s'invente garçon le temps d'un été, pour intégrer le clan des gamins de son nouveau quartier.

Bande de filles pourrait aussi bien être le titre du biopic de sa vie. Ou « Pervers polymorphe », pour reprendre une expression qu'elle s'approprie avec un humour pince-sans-rire. Sa vie, Céline Sciamma la fabrique comme un grand jeu de Meccano à vitesse et géométrie variables, au carrefour de toutes sortes d'aventures collectives. Dernière en date, l'équipe de foot qu'elle a créée avec des copines. La cinéaste y occupe le poste modeste et structurant de « libéro », qui s'accorde bien à la générosité, à l'intelligence morale et politique que lui prêtent ses proches.

Ailière gauche de l'équipe, Marie Amachoukeli (coauteure avec Claire Burger et Samuel Theis de *Party Girl,* qui ouvre cette année la section Un certain regard) a travaillé avec elle comme consultante en scénarios sur les premiers films de Guillaume Gouix et Cyprien Vial : *« Dans cette idée du collectif qui l'habite, dont elle est souvent moteur, il y a une bienveillance qui vous porte. L'idée qu'ensemble on est plus fort. »*

D'où vient cet amour du collectif ? D'avoir grandi dans une fratrie soudée ? D'avoir découvert le cinéma en suivant sa passion pour Catherine Deneuve, en découvrant sa filmographie comme une gigantesque œuvre collective signée Demy, Buñuel, Polanski, Truffaut, Téchiné, von Trier… ? D'avoir vu émerger en France, au début des années 1990, un cinéma de bande porté par des auteurs aussi stimulants que Desplechin, Podalydès, Beauvois, par des auteures passionnantes – et drôles ! – comme Lvovsky, Mazuy, Ferreira Barbosa, et d'avoir cru grâce à eux, grâce à elles, qu'il était possible, en France, de devenir cinéaste ?

La bande a longtemps été un fantasme. A l'adolescence, la cinéphile affamée qu'était Céline Sciamma partageait son temps entre les salles obscures, le Cinéma de minuit à la télé et des sessions en bibliothèque pour mettre sur fiches toutes ces œuvres qui la nourrissaient. Elle voulait très fort faire des films, mais c'était son secret. Et ce n'est pas avant d'intégrer la Fémis, après quatre ans d'études littéraires, et un à bosser dans le marketing, qu'elle s'autorise à en parler. Admise en section scénario, la jeune femme y entre avec l'envie de rencontrer sa génération, noue là des amitiés durables avec les futures cinéastes comme Rebecca Zlotowski ou Marie Amachoukeli, avec Julien Lacheray, qui deviendra son monteur, ou encore Para One qui signe, depuis, la musique de tous ses films. Et tout s'accélère. Sans passer par la case court-métrage, elle tourne son premier long, *La Naissance des pieuvres,* à partir de son scénario de fin d'études. Le film, qui révèle une manière élégante et singulière de conjuguer naturel et artifice, héritière de Jacques Demy, la propulse en sélection officielle à Cannes, section Un certain regard, et lui vaut le prix Deluc du meilleur premier long-métrage.

« Non seulement "Tomboy" n'a pas été retiré d'Ecole et cinéma ni déprogrammé d'Arte, mais il a suscité un grand élan de solidarité, notamment sur les réseaux sociaux, qui a fini par éteindre le feu »

Tomboy naît du désir de préserver cet élan, de résister aux injonctions d'un système qui vous pousse à faire tout de suite plus grand et plus cher. Ecrit très rapidement, tourné encore plus vite (vingt jours seulement), produit pour le budget relativement modeste de 900 000 euros, ce film fait avec des enfants lui a pris beaucoup d'énergie, beaucoup appris sur la direction d'acteurs aussi. Avant le tourbillon de la polémique, ce fut un beau succès : triomphe au festival de Berlin, 300 000 spectateurs en salles en France, distribution dans une trentaine de pays… Malgré son « Teddy Bear », qui récompense à Berlin le meilleur film gay du festival, cette fiction qui aborde l'enfance comme un terrain de jeux et de permutations infinies, n'entre pas vraiment dans cette catégorie.

Les premiers films de Céline Sciamma s'inscriraient plutôt dans le registre « post-gay », pour reprendre une terminologie imaginée par l'écrivain américain Bret Easton Ellis à propos de *L'Inconnu du lac,* d'Alain Guiraudie, et de *La Vie d'Adèle,* d'Abdellatif Kechiche, dans laquelle la cinéaste se reconnaît. Contre ceux qui l'ont contestée, elle défend la légitimité du cinéaste franco-tunisien à avoir mis en scène cette histoire d'amour entre deux filles, et apprécie la portée politique de son geste : *« On n'est plus dans la problématique du coming out… Kéchiche escamote toute la dynamique de la famille d'Adèle.* La Naissance des pieuvres *l'ignorait tout autant. C'est un film très impressionniste, sur la reconnaissance de son désir. Le préquel d'un film gay en fait… La menace fantôme ! »* « Post-gay » qualifie aussi bien la déclaration faite par Adèle Haenel en recevant cette année son César du meilleur second rôle féminin pour *Suzanne.* Non pas un coming out, comme l'avait fait quelques semaine plutôt l'Américaine Ellen Page, mais un simple et beau *« merci à Céline, parce que je l'aime »*.

Céline Sciamma avait réalisé *Tomboy* avec l'impression qu'il était *« en harmonie avec le monde dans lequel il naissait »*. Face à la violence qu'il a déclenchée, elle a dû constater qu'en trois ans, il était devenu subversif. *« Avec le mariage pour tous, la parole s'est décomplexée, comme elle s'était décomplexée sur le racisme. La régression morale d'une société peut aller incroyablement vite. »*

Pendant la polémique, elle a gardé le silence. *« Ce n'était pas évident,* dit-elle aujourd'hui, *mais je ne regrette pas. Le film est ambigu, il soulève des questions. Ce n'est pas un étendard, mais il n'est pas non plus apolitique. Ç'aurait été très difficile de s'exprimer sans renier quelque chose. »* Non seulement *Tomboy* n'a pas été retiré d'Ecole et cinéma ni déprogrammé d'Arte, mais il a suscité un grand élan de solidarité, notamment sur les réseaux sociaux, qui a fini par éteindre le feu. *« Twitter a gagné »*, constate la cinéaste, qui lave le goût amer laissé par cet épisode avec la conviction qu'il lui a offert : celle d'avoir *« fait un film qui dialogue avec son époque »*.

Cette couleur contemporaine, elle espère l'avoir aussi donnée à *Bande de filles*. Articulé autour d'un quatuor de gamines noires (et hétéro) de la banlieue parisienne, le film les appréhende comme des caméléons polyglottes, glissant entre les niveaux de langage, tout en faisant d'elles de vraies héroïnes romantiques : *« On est plus près de Jane Campion que de* La Haine *»*, commente-t-elle. En se concentrant sur la parole, elle estime avoir fait un pas de côté par rapport à ses films précédents qui étaient, eux, plutôt taiseux, centrés sur le rapport au corps.

Céline Sciamma pense chacun de ses projets en réaction au précédent. Elle n'a jamais un scénario d'avance, ce qui lui permet de se consacrer à d'autres choses. *« On est dans un rapport si impressionniste au monde quand on fait un film, tous les sens en éveil, que ça rend un peu fou. C'est important de faire autre chose, de ne pas dépendre uniquement de son propre désir. Cette injonction est parfois trop forte. »* La jeune femme s'est ainsi retrouvée, aux côtés de Pascale Ferran, au cœur des travaux sur la convention collective, qui l'ont conduite à intégrer le conseil d'administration de la Société des réalisateurs de films (SRF). *« Alors qu'on était pris en sandwich entre les techniciens et les producteurs* [qui s'opposaient sur le sujet]*, on était exclu des débats. On a voulu comprendre. En examinant le texte de la convention, on a trouvé qu'il comportait de vrais dangers pour tout un pan du cinéma français. On est pour une convention collective, mais pas celle-là. »*

A son échelle, elle a une idée bien précise de la juste économie d'un film. *« Mes films procèdent d'une même pensée de l'équilibre entre le geste artistique et les moyens pour le faire. C'est politique. Même sur* Tomboy*, tout le monde était au tarif syndical. Un petit budget ne veut pas dire un film pauvre. »*

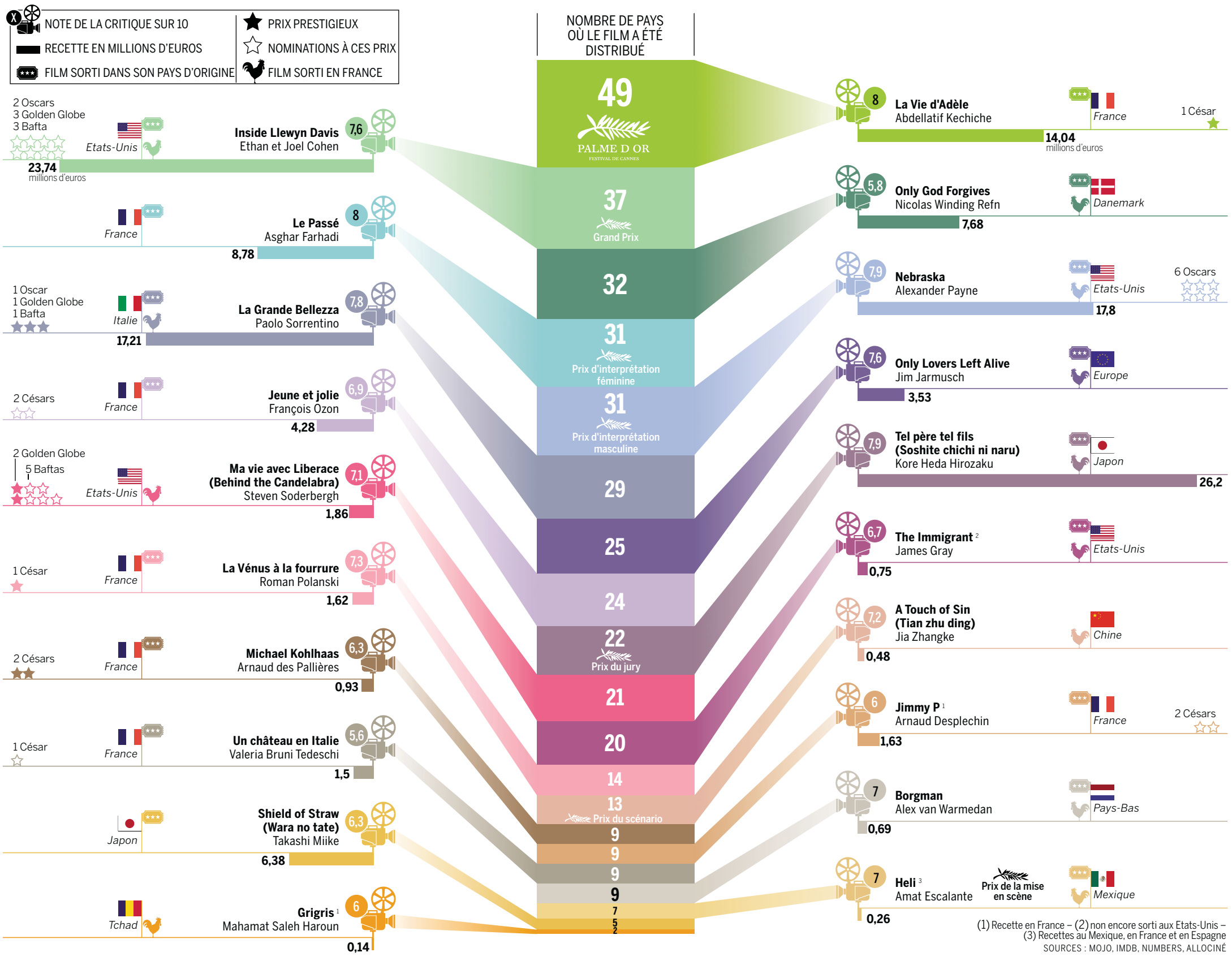
Elle collabore volontiers aux films des autres, prodiguant ses conseils, de manière plus ou moins formelle, aux jeunes cinéastes, dont elle estime qu'il est son devoir de les soutenir, dialoguant aussi avec ses aînés. Consultante pour Pascale Ferran sur *Bird People* (sélectionné, cette année, à Un certain regard), elle écrit actuellement le scénario du prochain film d'André Téchiné. Belle reconnaissance pour celle qui accrochait dans sa chambre, il y a vingt ans, l'affiche volée dans un abribus de *Ma Saison préférée*…

Ces *« récréations »* sont aussi des moyens de s'essayer à d'autres formes d'écriture, les séries télé notamment, qu'elle fut frustrée de ne pas étudier à la Fémis. Elle a participé à l'écriture des *Revenants*, pour Arte, ainsi qu'à une série imaginée avec Chilly Gonzales qui n'a pas vu le jour, mais qui les a conduits à écrire un film, *Ivory Tower*, inspiré des chansons de l'album du même nom du musicien canadien. Produit hors des circuits de financement traditionnels, cet ovni cinématographique n'est jamais sorti en France mais est disponible sur iTunes. Et Céline Sciamma est ravie de s'être laissée contaminer par le rapport *« très anglosaxon, décomplexé, revendiqué même »*, du musicien à l'*entertainment* .

Défendre le système collectivement mais inventer *« ses propres petites machines »* pour créer librement ; écrire seule pour soi, mais s'inviter *« dans le cerveau des autres »* ; plancher sur un texte hypertechnique et revendiquer *« la dérision »*… Moins paradoxale que dialectique, Céline Sciamma évolue par mutations successives, chaque nouvelle étape semblant émerger fluidement des contradictions révélées par les précédentes. On appelle cela être libre. Libero en italien. ■

ISABELLE REGNIER

Que sont devenus les films de la compétition 2013 ?



(1) Recette en France – (2) non encore sorti aux Etats-Unis – (3) Recettes au Mexique, en France et en Espagne

SOURCES : MOJO, IMDB, NUMBERS, ALLOCINÉ

La tension qui gagne producteurs et distributeurs de films à la veille de l'annonce de la sélection cannoise donne une idée de l'importance de l'enjeu. Vétérans des festivals comme Abdellatif Kechiche ou néophytes dans la compétition comme le Mexicain Amat Escalante, les cinéastes savent que le destin de leur œuvre changera. Mais dans quelle mesure ? Ce n'est pas tout d'être sélectionné, il faut ensuite que la société chargée des ventes internationales convainque les distributeurs de chaque pays de sortir le film en salles, et que ceux-ci décident à leur tour les exploitants à le projeter. Une participation à la compétition cannoise garantit, dans presque tous les cas, une sortie en France. Des films retenus en 2013, seul *Wara no Tate* (« Bouclier de paille »), thriller de Takashi Miike, n'est jamais arrivé jusqu'aux écrans français.

Mais ce tableau montre que les longs-métrages ne sont pas égaux devant le marché et que les effets du viatique cannois, s'ils sont puissants, ne peuvent remédier à tout. Certes, la Palme d'or tient la tête de ce classement, et les prix d'interprétation sont allés à des films qui ont remporté un honnête succès commercial. C'est qu'en 2013 le palmarès a été décerné sous la présidence de Steven Spielberg, cinéaste qui a toujours compté avec le public. Comme par hasard, le film qui s'écarte le plus de ce souci, *Heli,* d'Amat Escalante, est l'un des moins bien classés.

Le destin post-cannois d'un film varie aussi en fonction de l'avis des critiques, qui n'est jamais aussi influent que dans le cadre d'un festival, celui de Cannes en particulier. Non que les cinéphiles du monde entier se souviennent forcément des sentences immortelles écrites au mois de mai précédent, mais les vendeurs et distributeurs font grand crédit aux verdicts cannois, particulièrement à ceux des *trades,* les journaux professionnels en langue anglaise, *Variety, The Hollywood Reporter, Screen International.* La note critique que nous publions est calculée par le site Imdb.com, qui fait une large part aux critiques de la Toile et surreprésente les avis en langue anglaise. Elle donne néanmoins une idée de la réception de chaque film. Ce qu'on ne voit pas, ce sont les différences de goût de chaque nation. Si les Français ont été indulgents pour les excès de Nicolas Winding Refn *(Drive),* ce ne fut pas le cas des Américains.

C'est, sans aucun doute, aux Etats-Unis que l'influence du Festival est la moindre. *The Immigrant,* de James Gray, cinéaste adulé sur la Croisette et dédaigné par le public et la majorité des critiques américains, ne sortira que dans quelques salles de New York et de Los Angeles, un an tout juste après son passage à Cannes. Quant à *Ma vie avec Liberace,* de Steven Soderbergh, il n'est pas sorti du tout, puisqu'il a été diffusé sur la chaîne à péage HBO.

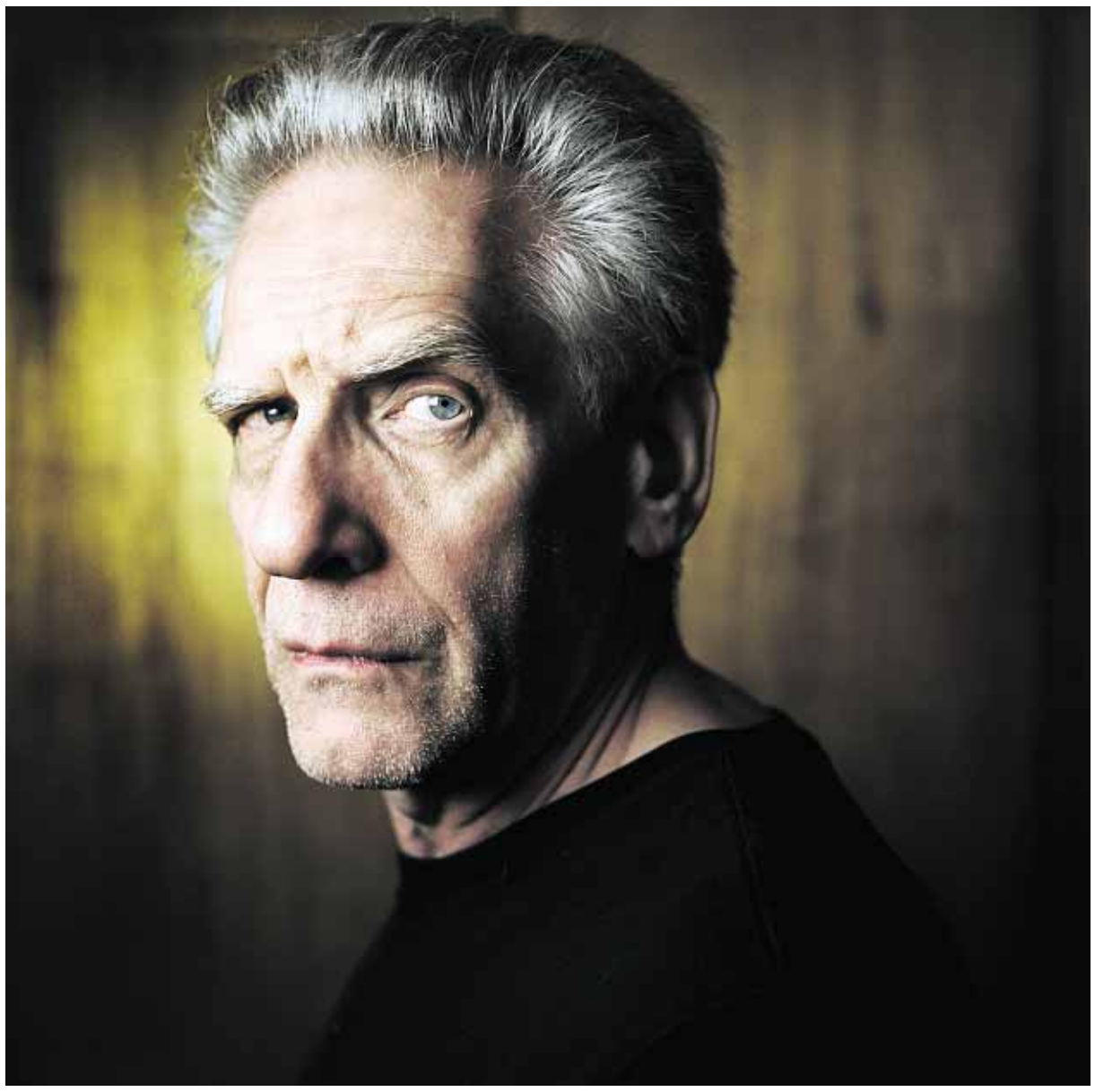
Les vendeurs et distributeurs font grand crédit aux critiques, surtout celles des journaux professionnels en langue anglaise

Enfin, pour un film chinois, la sélection cannoise est une épée de Damoclès plus qu'un trophée. Pourtant muni des autorisations nécessaires des autorités de Pékin, *A Touch of Sin,* de Jia Zhangke, salué par la critique et les spectateurs français, qui y ont découvert un *« portrait sans concession »* des maux de la société chinoise, a vu sa sortie sans cesse reportée, jusqu'à ce qu'elle soit rendue inutile en raison de la diffusion massive de DVD pirates. ■

THOMAS SOTINEL



Le Monde
Jeudi 15 mai 2014



David Cronenberg, le 25 avril, à Paris.
JEAN-LUC BERTINI/PASCO POUR « LE MONDE »

« Je ne déteste pas Hollywood »

A 71 ans, David Cronenberg retrouve la compétition cannoise avec « Maps to the Stars ». Le Canadien y fait la satire du milieu hollywoodien, croqué dans toute son incestueuse décadence

Il aura fallu dix ans à David Cronenberg pour réaliser *Map to the Stars,* en compétition officielle à Cannes, avec Julianne Moore, John Cusack, Mia Wasikowska, Robert Pattinson... C'est un habitué du Festival – le cinéaste canadien y a présenté de nombreux films et fut président du jury en 1999, année de la Palme d'or de *Rosetta* – qui revient sur la Croisette, deux ans après *Cosmopolis*.

Qu'avez-vous fait depuis la sortie de « Cosmopolis » ?

J'ai travaillé à l'écriture d'un roman qui sera publié par Gallimard en France. Il sortira probablement en septembre au Canada et aux Etats-Unis. En même temps que *Map to the Stars*. Ecrire un roman a été une expérience très intéressante. Jeune, je pensais devenir romancier, donc ce livre aura cinquante ans de retard. Il parlera de deux couples, un couple de journalistes américains et un couple de philosophes français politiquement engagés, une sorte de version moderne de celui formé par Sartre et Beauvoir. L'homme va tuer la femme. Ce qui fera aussi penser à Althusser. Et le couple d'Américains va enquêter sur eux. Il y a donc une composante française, et cela se passera entre Toronto, Paris et Tokyo. Cinq producteurs s'intéressent à l'adaptation de ce roman, mais, au départ, je ne le pensais pas comme un film possible. Et, bien sûr, j'ai travaillé à la préparation et à la réalisation de *Map to the Stars*, un projet qui a mis dix ans à se réaliser. Après avoir découvert cette histoire, j'avais rencontré Julianne Moore à New York il y a huit ans, mais, pour plusieurs raisons, dont des difficultés de coproduction, cela a pris du temps.

Qu'est-ce qui vous a attiré dans cette histoire ?

J'aime beaucoup l'écriture et l'univers de Bruce Wagner. A priori, je n'étais pas spécialement attiré par l'idée de faire un film sur le cinéma. Il y a beaucoup de jeunes cinéastes dont les films sont bourrés de références cinématographiques et qui pensent, peut-être, que faire un film qui parle du cinéma, c'est bien. Pas moi. Mais ce qu'écrit Bruce est vraiment fantastique. Je l'avais remarqué dès 1993, quand il m'a envoyé son roman *Force majeure*. J'avais noté que la citation en exergue du livre était le fameux poème d'Eluard, *Liberté,* qui se retrouve intégralement dans *Map to the Stars.* Nous voulions travailler ensemble depuis des années. Avec *Map to the Stars,* nous avons enfin réussi.

C'est une description très cruelle d'Hollywood. Vous-même avez toujours évité de travailler avec les majors, à l'exception peut-être de « La Mouche ». Détestez-vous vraiment Hollywood ?

Même *La Mouche* n'a pas vraiment été réalisé pour une grande compagnie. C'est Mel Brooks qui avait été le producteur. Le film le plus proche d'un film de studio que j'ai réalisé est *A History of Violence,* produit à 100 % par New Line, même si New Line n'est sans doute pas comparable à un grand studio. Mais je ne déteste pas Hollywood. Certes, il y a des choses haïssables là-bas, mais comme à Wall Street ou dans l'industrie automobile, à Detroit. Etrangement, l'industrie du cinéma n'est pas vraiment mon sujet. Ce n'est que le contexte du récit. Il s'agit avant tout de famille, d'obsessions, de célébrité, de désespoir et d'angoisse existentielle. Les personnages de *Map to the Stars* sont terrifiés à l'idée de disparaître, de ne plus faire partie de l'industrie du cinéma.

« Beaucoup de jeunes cinéastes dont les films sont bourrés de références pensent, peut-être, que faire un film sur le cinéma, c'est bien. Pas moi »

Comment vos acteurs ont-ils réagi à la lecture du scénario ?

Durant le long processus de gestation du film, plusieurs comédiens ont lu le scénario et ont pu être effrayés, plutôt par certaines situations. Ainsi, si l'on pense au moment où Julianne Moore est assise sur les toilettes, on sait que certains d'entre eux refuseraient de jouer une telle scène. Par ailleurs, certains acteurs, par principe, n'aiment pas jouer des rôles d'acteur justement, mais personne n'a vraiment été effrayé à l'idée d'apparaître dans un film critiquant Hollywood. Cela dit, des producteurs à qui j'ai parlé de ce projet m'ont dit qu'ils ne pourraient s'attaquer au système de cette façon. L'industrie du cinéma leur a été plutôt bénéfique. Ils ont donc eu du mal à comprendre cette histoire. C'est une vision un peu étroite. Fondamentalement, le film s'intéresse à la condition humaine. *Map to the Stars* est un drame. Pour Bruce Wagner, le film n'est pas une satire. Tout est vrai. Chaque conversation correspond à ce qu'il a vraiment entendu. John Cusack, qui a été un enfant acteur, m'a dit : *« Benji (l'enfant acteur fictif de* Maps to the Stars*), c'était moi. »* Aucune exagération pour lui. Quant à Julianne Moore, elle connaît beaucoup d'actrices qui, comme le personnage qu'elle incarne, ont disparu car elles ne trouvaient plus de rôles à cause de leur âge. Elle est une des rares à avoir une carrière très active en mûrissant. En fait, le film condense tout un mauvais côté d'Hollywood.

Avez-vous tourné à Los Angeles ?

J'avais besoin, au moins, de cinq jours de tournage à Los Angeles. C'est l'une des raisons qui ont rendu le film difficile à faire. Dans une coproduction franco-canadienne, vous ne pouvez pas dépenser de l'argent aux Etats-Unis. On s'est néanmoins débrouillés pour pouvoir tourner cinq jours à Los Angeles. On a tourné le reste, soit vingt-quatre jours, à Toronto.

Hollywood, dans votre film, est très éloigné de l'idée qu'on s'en fait.

A Los Angeles, en journée, vous avez le soleil, les palmiers. Mais, la nuit, c'est tout à fait différent. Il fait chaud, mais tout a l'air en état de décomposition. C'est ce qu'on a essayé de montrer : la chaleur durant le jour, alors que, la nuit, on peut presque sentir les palmiers pourrir. D'ailleurs, je voulais qu'il y ait au moins un palmier dans tous les plans tournés à Los Angeles, parce c'est la seule chose que je ne pouvais pas obtenir à Toronto, où il y a, en revanche, beaucoup de maisons qui ressemblent à celles de Los Angeles. Les gens de Los Angeles qui ont vu le film ont cru que tout le film avait été tourné là. Je pense donc qu'on a fait du bon boulot.

Il y a des hallucinations et des fantômes, ce qui est assez différent de vos précédents films.

Dans le scénario d'origine de Bruce, il y avait encore plus de fantômes. Il avait imaginé une scène où des enfants morts marchaient dans la rue. Cela ne collait pas avec ce que je voulais faire. Pour moi, les apparitions dans le film ne sont pas vraiment des fantômes, mais plutôt des souvenirs qui émergent. Hollywood est hanté par les fantômes des stars du passé, dont certaines sont mortes jeunes, comme Marilyn Monroe ou James Dean. Ils sortent de l'écran pour envahir votre cerveau. Comme le fait la mère d'Havana dans le film.

Vous filmez ces apparitions sans effet spécial.

Les seuls effets que je me suis permis sont sur le son. On n'entend pas l'eau dans la scène de la salle de bains ou lorsque les enfants morts plongent dans la piscine. C'est la seule indication que je voulais pour montrer que l'on est dans une autre réalité.

Plus on avance dans le récit, moins on sait si on est dans le monde réel ou dans le fantasme.

Hollywood est un endroit très particulier. Si vous trouvez un sentiment d'irréalité, c'est parce que Hollywood est comme ça. Les personnages sont comme dans un rêve. Le jeune Benji ne sait plus lui-même ce que c'est de se conduire en être humain. Pour lui, être une star, c'est être agressif et avide. C'est avoir du pouvoir. Mais, en même temps, c'est aussi un enfant.

Vous montrez que ces gens travaillent à la fabrication de très mauvais films. Comme si Hollywood ne pouvait plus produire que de l'ordure.

Voyez ce qui se produit aujourd'hui industriellement à Hollywood : *X-Men 5* ou *Superman 18*, des productions à gros budget et à effets spéciaux auxquelles les personnages d'acteurs de mon film ne participeront jamais. On n'a pas voulu se concentrer sur les films dont on voit la fabrication. Il est certes facile de dire que les jours glorieux d'Hollywood sont finis. Vont-ils revenir ? On n'en sait rien. Un bon film peut encore y être produit, mais, dans ce cas-là, est-ce vraiment un produit typique de l'industrie ? Un cinéaste inspiré associé à un producteur passionné peut réaliser une œuvre importante. Mais c'est souvent un film produit en indépendant, en dehors des majors. Dans son histoire, Hollywood a traversé différents cycles. Des films intéressants y furent produits dans les années 1970. Tout a changé. Et puis, aujourd'hui, les gens regardent les films de façon différente. Le cinéma devient personnel, avec les petits écrans qu'on regarde sur son iPhone. C'est encore du cinéma, mais consommé autrement.

Une dimension importante, dans votre film, est celle de l'inceste.

J'avais pensé aux rois de l'Egypte ancienne, qui, pour garder la pureté de leur rang, se mariaient entre frère et sœur. Et c'est sans doute cela qui a pu précipiter leur décadence. Hollywood est un milieu très fermé, où tout le monde se connaît. Il y a une dimension incestueuse.

Depuis quelques titres, on a l'impression que votre cinéma s'interroge sur la notion de réel, qu'il prend acte d'un changement de ce concept consécutif à l'évolution de la technologie et aussi d'une certaine déréalisation générale.

Je ne sais pas si mon travail a évolué depuis plusieurs années, mais c'est vrai que le concept de réel a muté. La physique quantique, par exemple, a pu transformer notre conception de la réalité, avec l'idée qu'une particule puisse se trouver à deux endroits à la fois.

Vous vous trouvez, une fois de plus, en compétition au Festival de Cannes...

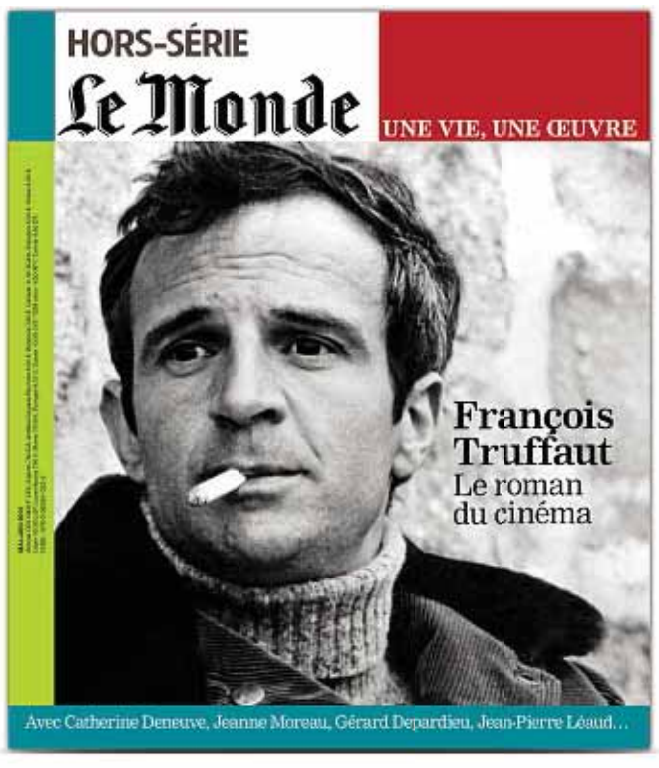
Je ne crois pas à l'idée de compétition. Comment mettre en concurrence des films aussi différents que, disons, les miens et ceux des frères Dardenne, par exemple ? Pourtant, je n'aimerais pas que mon film ne soit pas en compétition. Quand on est à Cannes, il faut jouer le jeu.

Quel sont vos projets ?

Pour l'instant, je vais être occupé par la promotion de *Map to the Stars.* Après, je vais peut-être réfléchir à l'idée d'une adaptation cinématographique de mon roman. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN-FRANÇOIS RAUGER

François Truffaut
Le roman du cinéma



Trente ans après sa disparition, la *French touch* douce-amère de François Truffaut continue d'être célébrée dans le monde entier. Le cinéaste des *400 coups*, de *Jules et Jim* et du *Dernier métro* a toujours privilégié l'intime et décrit, avec pudeur, l'amour comme une liturgie secrète. A la façon d'une chanson d'Alain Souchon.

Quelques jours avant l'ouverture du Festival de Cannes, *Le Monde* a décidé de rendre hommage à François Truffaut, pour qui le cinéma était plus important que la vie...

« FRANÇOIS TRUFFAUT. LE ROMAN DU CINÉMA »,
un hors-série du *Monde*
7,90 € - Chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique

Marcello, « Le Monde » et moi

Elle a connu le Festival à ses débuts. Yvonne Baby, journaliste au « Monde » de 1957 à 1990, a des souvenirs plein la tête



Marcello Mastroianni dans « Huit et demi ». PROD DB CINERIZ/DR

A quoi peut bien penser Mastroianni ? L'index appuyé sur le nez, le regard par-dessus des lunettes noires, il joue un réalisateur dépressif, fuyant le monde du cinéma pour se réfugier dans ses souvenirs et ses fantasmes. Nous sommes dans *Huit et demi,* de Federico Fellini. Sur l'affiche du 67e Festival de Cannes, Marcello semble observer, l'air vaguement ironique, ce que le cinéma mondial est devenu en un demi-siècle.

1963. Le Festival avait 16 ans. *Le Monde,* qui fêtera cette année à Cannes ses 70 ans, en avait alors à peine deux de plus. Dans le jury, outre le président, l'écrivain Armand Salacrou se trouvait le critique de cinéma du quotidien de la rue des Italiens, Jean de Baroncelli. *« Pour cette raison, Hubert Beuve-Méry m'avait demandé de descendre à Cannes couvrir le Festival »,* se souvient Yvonne Baby.

Si la sélection était en demi-teinte, la soirée d'ouverture fut grandiose : *Les Oiseaux*, d'Alfred Hitchcock, présenté hors-compétition. Daté du 9 mai, dicté le soir même à la sténo du journal, le papier d'Yvonne Baby commençait ainsi : *« Tandis que bleuissait doucement le ciel de Cannes, une nuée d'oiseaux s'est abattue sur l'écran du Palais du Festival de Cannes et, l'obscurcissant, nous a brutalement précipités hors du réel pour nous entraîner dans un univers de fiction… »*

Accompagné de Tippi Hedren, Maître Alfred avait fait le déplacement. La compétition pouvait commencer. *« Baroncelli était au Martinez et moi dans une petite pension qui s'appelait, je crois, l'Hôtel de Savoie,* raconte Yvonne Baby. *Il avait beau faire partie du jury, je tenais absolument à ce qu'il relise mes articles. J'étais entrée au* Monde *grâce à lui, ou plutôt grâce à sa femme, l'actrice Sophie Desmarets que j'avais interviewée pour une petite revue. C'était en 1957 ou 1958, je ne me souviens plus.* Le Monde *cherchait une secrétaire qui pourrait faire ce qu'on appelait à l'époque "les lignes programme". Lorsque, peu de temps après, je suis devenue courrieriste, André Chênebenoit, le rédacteur en chef, m'avait avertie : "Sachez, mademoiselle, que* Le Monde *ne reprend jamais d'informations d'un autre journal. Ce sont les autres journaux qui reprennent les informations du Monde. Suis-je clair ?" »* C'est finalement *Le Guépard,* de Luchino Visconti, qui obtint la Palme d'or. *« Un chef d'œuvre »,* estima Yvonne Baby dans son papier consacré au palmarès.

Dans ce même article, elle racontait la projection, lors de la soirée de gala, de *Huit et demi : « Ce film, très attendu, était présenté hors compétition et risque par son sujet même de susciter des discussions. Il s'agit en effet d'une confession sur les difficultés à vivre, à aimer, à créer qu'éprouve aujourd'hui, et au seuil de sa maturité, un cinéaste fêté. En quelque sorte dédoublé, Fellini se délivre de ses obsessions et se livre tout entier. Jean de Baroncelli aura l'occasion de parler à Paris de cet ouvrage où se mêle à l'autobiographie une "autocritique" passionnée. »*

On le voit, on avait alors au *Monde* le sens de la hiérarchie. *« C'était une autre époque, un autre festival aussi,* poursuit Yvonne Baby. *A Cannes, tout était plus simple qu'aujourd'hui, plus cinéphile aussi. Ni faste, ni "pipolisation", on était là d'abord et avant tout pour voir des films. Et lorsque nous rencontrions de grandes vedettes, le temps ne nous était pas compté. »* Une femme régnait sur tout ce petit monde : Christiane Rochefort. *« Elle était le cœur du Festival,* se souvient Yvonne Baby. *Beaucoup plus qu'une attachée de presse, très libre dans ses propos, féministe, extravagante, elle savait tout, régentait tout. »*

Impossible, au registre des grands personnages cannois, de ne pas se souvenir également de France Roche, « la » Mme Cinéma de la télévision : *« France, avec ses robes et ses coiffures extraordinaires, c'était la jolie marquise du cinéma. La star qu'on aimait bien, dont l'avis comptait plus ou moins. »*

Et puis il y avait Michel Cournot. A l'époque critique de cinéma au *Nouvel Observateur,* avant de devenir, aussi, le critique théâtral du *Monde : « Michel a révolutionné notre manière de faire de la critique, un peu comme Godard a révolutionné le cinéma. Grâce à lui, on s'est cru autorisés à faire entrer un peu de notre vie dans nos articles. »*

Et Baroncelli, alors ? *« Pas très grand, très distingué. Flanelle grise le jour, smoking si nécessaire, veste en tweed et pantalon gris. Une allure de grand bourgeois. Fils du cinéaste Jacques de Baroncelli, il était très courtois. Un honnête homme. »* Un souvenir de 1968, le Festival de Cannes venait d'être interrompu. Ni train ni avion, tout était bloqué. *« Jean propose de me raccompagner en voiture à Paris, il s'était arrangé avec un garagiste cannois pour avoir de l'essence. A ma grande surprise, il avait une Porsche gris perle sublime. Les routes étaient quasiment vides. On écoutait la radio, les ouvriers et les étudiants rassemblés, et cela semblait un peu l'inquiéter… »*

Elle en sourit encore, Yvonne. Elle qui fut la belle-fille du grand historien du cinéma Georges Sadoul – Fellini la surnommait « La Sadoulina » – conserve, en dépit de quelques mauvais souvenirs, une immense tendresse pour « son » journal. Membre du jury cannois en 1983, première femme à diriger un service du *Monde, « la culture »,* elle pourrait passer des heures à parler de *« ses »* journalistes. Claire Devarrieux, Hervé Guibert, mais aussi toute la tribu des critiques de cinéma, Louis Marcorelles – *« le plus fort s'agissant du cinéma du réel »* –, Jacques Siclier – *« notre historien »*. Et Cournot, bien sûr : *« Vous savez ce qu'il a écrit, Michel ? "Je ne suis pas Jean-Luc Godard, c'est même mon drame"! »* ■

« A Cannes, tout était plus simple qu'aujourd'hui, plus cinéphile aussi. Ni faste ni "pipolisation" »
YVONNE BABY

FRANCK NOUCHI

Le troisième frère Dardenne

Passé par Polytechnique et l'INA, le producteur Denis Freyd affiche une longévité sereine et discrète. A Cannes, il présentera sa cinquième collaboration avec les Dardenne, « Deux jours, une nuit », et sa première avec Pascale Ferran, « Bird People »

Un film à Cannes suffit au bonheur de son producteur. Assez logiquement, deux films à Cannes, dont un en compétition, rendent ce producteur doublement heureux. C'est un tel oiseau rare qu'on rencontre, mercredi 23 avril à Paris, quelques jours après l'annonce officielle de la nouvelle. Il s'appelle Denis Freyd, s'apprête à accompagner sur la Croisette *Deux Jours, une nuit*, de Luc et Jean-Pierre Dardenne (en compétition) et *Bird People*, de Pascale Ferran (Un certain regard). Soit, d'une part, une possible troisième Palme d'or (après *Rosetta* en 1999 et *L'Enfant* en 2005) pour les maîtres fraternels d'outre-Quiévrain et, d'autre part, le retour très attendu d'une réalisatrice qui a cassé la baraque du cinéma d'auteur, il y a huit ans, avec *Lady Chatterley*.

Pas rien. Au point que la sérénité de notre homme semble déplacée. Pas un tic, pas une pupille dilatée, pas l'ombre d'une cuvée tardive. Un blasé (fort des trois titres déjà placés à Cannes en 2011) ? Un Robocop du self-control ? Plutôt, sans vouloir assombrir son destin, un « homme normal ». Normal, mais pas banal. Car Denis Freyd trompe son monde. Sous la farouche discrétion du quinquagénaire, veille un modèle de volonté, d'intelligence. Imaginez un jeune homme de l'Ouest parisien à la fin des années 1970 – père polytechnicien, mère professeure d'anglais – convaincu pour une raison mystérieuse que sa vocation est de faire du cinéma et d'intégrer l'Institut des hautes études cinématographiques (Idhec).

Un laboratoire d'exception

Peu cinéphile et guère réjoui par l'idée, M. Freyd père, ingénieur sorti de Polytechnique, profite de la fermeture temporaire de l'école de cinéma, l'année du baccalauréat, pour pousser son avantage : tu seras un X, mon fils. Denis, bon fils, ne dit pas non. Mais il meuble son séjour en entreprenant des études de philosophie générale et en montant une troupe de théâtre. Il n'a, en vérité, renoncé à rien. Le voici embauché à l'Institut national de l'audiovisuel (INA), dans le prestigieux département des programmes de création et de recherche dirigé par Claude Guisard. Ce lieu est alors un laboratoire d'exception. Il y côtoie des centaines de cinéastes plutôt doués (Jean-Luc Godard, Jean Eustache, Raoul Ruiz…), y perd le goût de sa propre ambition de réalisateur, mais s'y forme, dans le sens le plus aventureux du terme, à l'art de la production.

Après un galop d'essai en association avec son ancien condisciple Jean Cazès *(Le Miraculé,* de Jean-Pierre Mocky sort notamment de cette aventure), Denis Freyd se jette seul dans le bain en 1988, avec la création de sa société Archipel 33, qui produit des séries et des unitaires pour la télévision. C'est la grande période d'Arte, chaîne à laquelle il reste fidèle et où il connaît son plus grand succès d'audience avec la série *Corpus Christi* (1997), de Jérôme Prieur et Gérard Mordillat. Selon son propre aveu, *« sans cette activité télévisuelle, je n'aurais jamais tenu le coup comme producteur de cinéma »*.

Car l'envie de cinéma finit par le rattraper. Il démarre cette activité avec *Saint-Cyr,* de Patricia Mazuy en 2000, créant à cet effet une seconde société, Archipel 35. Le résultat, artistiquement probant (le film est salué par la critique et réunit 500 000 spectateurs), est pourtant une avanie financière : *« C'était un film historique et lourd, on a explosé le budget, on s'est retrouvé devant les tribunaux. »* Pas vraiment certain de pouvoir se relancer, Denis Freyd croise, lors d'une projection bruxelloise du film, les frères Dardenne. Lesquels sortent de leur première Palme d'or, se séparent de leur producteur et lui mettent directement entre les mains le scénario du *Fils* (2002). *« Cette rencontre me sauve »,* se souvient le producteur. Et inaugure un cercle vertueux, en compagnie des frères : *L'Enfant* (2005), *Le Silence de Lorna* (2008), *Le Gamin au vélo* (2011). Tous vont à Cannes, tous y sont récompensés, dont *L'Enfant* avec une seconde Palme d'or.

« Que demander de plus ? »

Une collaboration à ses yeux exemplaire : *« C'est un travail qui est devenu une véritable amitié. On s'entend étonnamment bien. En dépit de leur célébrité, ils sont très en demande de retours, ils sont dans le partage. On se parle tous les jours, je vois les rushes à mesure du tournage. Par ailleurs, les choses sont simples avec eux : ils sont d'une régularité métronomique, leurs films ne coûtent pas trop cher, ils trouvent leur public. Que demander de plus ? »* Quelques autres films sans doute, et non des moindres : *Bamako* (2007) d'Abderrahmane Sissako, *L'Exercice de l'Etat* (2011), de Pierre Schoeller, *L'Enfant d'en haut* (2012), d'Ursula Meier. Côté documentaire : les trois remarquables longs métrages réalisés à ce jour par Mariana Otero.

A raison d'un film de cinéma produit par an en moyenne, dans un contexte où il compte les amis qui tombent, Denis Freyd avance toujours, entre orfèvrerie d'art et bravade trompe-la-mort. *Bird People,* de Pascale Ferran, leur première collaboration, allie typiquement les deux : *« C'est quelque chose de très différent de* Lady Chatterley. *Pascale est partie sans filet, avec une prise de risques narrative et technologique maximale. Le film est sous-financé, on s'est heurté à des problèmes insondables, il a failli s'interrompre au beau milieu. C'était très dur, mais je l'adore. »* ■

JACQUES MANDELBAUM

Le Monde
Jeudi 15 mai 2014

L'autre Grace de la Croisette

Si « Grace de Monaco », d'Olivier Dahan, ouvre le Festival, Chloë Grace Moretz pourrait bien lui voler la vedette. A 17 ans, elle a déjà joué dans 48 films. Dont « Sils Maria », d'Olivier Assayas, en compétition officielle, où elle campe une jeune actrice surdouée

Elle est pressée et n'aura pas beaucoup de temps pour parler au téléphone, depuis New York. Ce soir-là, 5 mai, Chloë Grace Moretz s'apprête à fouler le tapis rouge du Metropolitan Museum, où l'on inaugure une rétrospective de l'œuvre de Charles James, styliste américain. Le lendemain, on la verra sur tous les sites de célébrités, entre Victoria Beckham et Ivanka Trump.

Chloë Grace Moretz vient de passer quelques semaines à New York, montant chaque soir sur les planches du Newman Theatre, une salle off-Broadway, où elle interprétait *The Library,* sous la direction de Steven Soderbergh. A l'automne, elle commencera le tournage de *The Fifth Wave,* une énorme production du studio Sony. Elle y incarnera une très jeune fille dont la tâche est de sauver l'humanité de l'apocalypse. Comme *Hunger Games* ou *Divergente,* le film est tiré d'un best-seller destiné aux adolescents. Entre-temps, elle aura fait le voyage de Cannes pour accompagner *Sils Maria,* le film d'Olivier Assayas dans lequel elle joue aux côtés de Juliette Binoche et de Kristen Stewart.

Bref, le curriculum vitae de Chloë Grace Moretz ressemble beaucoup à celui de Jo-Ann Ellis, son personnage dans *Sils Maria,* une jeune actrice hollywoodienne surdouée, qui doit reprendre au théâtre un rôle créé par Maria Enders (Juliette Binoche). Le CV, oui, mais pas la personnalité : *« Quand j'ai lu le scénario, j'ai été fascinée par cette fille qui se bat avec les paparazzi, qui fait la "une" des sites people,* se souvient-elle. *Elle est tout ce que je ne suis pas. Elle est à la fois l'artiste talentueuse et le mouton noir. Dans la réalité, on n'a pas le droit d'être les deux à la fois. »*

En douze ans de carrière, Chloë Grace Moretz a eu le temps de se faire une idée des dangers qui guettent les actrices.



Chloë Grace Moretz a tourné dans des comédies sentimentales, des films d'horreur, mais aussi avec Martin Scorsese, Tim Burton... DR

Avec 48 rôles à son actif, tenus sous la direction de monuments vivants (Martin Scorsese pour *Hugo Cabret* ou Tim Burton pour *Dark Shadows),* dans des films d'horreur (l'excellent *Laisse-moi entrer* ou le très raté remake de *Carrie),* dans des comédies sentimentales *(500 jours ensemble)* ou dans des pastiches de films de super-héros (les deux *Kick-Ass),* elle n'a jamais défrayé la chronique, à l'inverse de son aînée et partenaire dans *Sils Maria,* la sulfureuse Kristen Stewart. *« Jo-Ann se comporte de la manière dont on attend qu'une jeune actrice se comporte »,* remarque son interprète. Elle n'a que 17 ans, cette actrice au long cours, et a tenu son premier rôle à 5 ans, pour une série télévisée.

Olivier Assayas se souvient de sa première rencontre avec Chloë Grace Moretz, par Skype : *« Je l'avais vue dans le Scorsese, pour moi c'était une enfant. Je tâtonnais pour trouver l'interprète de Jo-Ann ; son agent nous a suggéré Chloë. Sur Skype, j'ai rencontré quelqu'un de très différent, une adulte. Je me suis dit qu'elle avait grandi très vite. Après avoir raccroché, j'ai cherché sur Google, IMDb, et j'ai réalisé qu'elle avait 16 ans. Mes cheveux se sont dressés sur ma tête. »* Ce qu'elle sait du travail de comédienne, Chloë Grace Moretz l'a appris sur les plateaux, et désormais sur scène, puisque son apparition dans *The Library,* un texte inspiré à Scott Z. Burns (scénariste des derniers longs-métrages de Steven Soderbergh) par la tuerie de Columbine, était sa première incursion au théâtre.

« Je n'arrête pas de réinventer ce métier, constate la comédienne. *Tout ce que je croyais savoir est remis en cause à chaque expérience. Et surtout par la scène. »* Si la pièce elle-même a laissé les critiques new-yorkais sceptiques, la plupart d'entre eux ont salué la performance de l'actrice. Au seuil de l'hypercélébrité, ses choix peuvent surprendre le public américain. Elle affirme qu'elle *« aimait beaucoup Olivier »* (Assayas) avant de recevoir le scénario de *Sils Maria.* Elle aimait, en fait, beaucoup *Carlos,* qu'elle avait vu l'année précédente. Après leur rencontre sur Skype, le metteur en scène et la comédienne se sont retrouvés à Toronto, où elle tournait *Carrie. « Je me demandais en face de qui j'aillais me retrouver,* se rappelle Olivier Assayas. *Sa maturité n'a rien à voir avec son état civil. »* L'actrice résume ainsi le tournage de *Sils Maria : « des gens qui jouent la comédie et un réalisateur »* à l'opposé des machines hollywoodiennes, qui lui inspirent un certain effroi.

Récemment, Chloë Grace Moretz est allée au cinéma voir un des épisodes d'une grosse saga : *« On ne sentait aucune envie, les acteurs ne jouent pas, ils font acte de présence. On sent le renfermé, c'est mortel. Alors qu'un film comme* Sils Maria *montre que le cinéma est vivant. »* Forte de cette conviction, Chloë Grace Moretz vient de fonder une société de production. *« Dans le cinéma, tout m'intéresse, l'écriture, la réalisation, la production, la direction de la photographie. Mais je suis encore trop jeune pour accorder toute mon attention à un seul projet. »*

Pour l'instant, elle continuera à être actrice, jurant qu'elle évitera les pièges dans lesquels sont tombées certaines de ses aînées, à commencer par Kristen Stewart, dont l'incontestable talent a été éclipsé par la chronique médiatique de la vie sentimentale. Elle jure même que *The Fifth Wave* ne ressemblera pas à ces films de super-héros qu'elle vient de vilipender. *« On peut faire tellement mieux. »* Et à l'école des stars, Chloë Grace Moretz n'est pas du genre à se contenter d'une mention « peut mieux faire ». ■

THOMAS SOTINEL

Le programme du 67e Festival de Cannes

LA SÉLECTION OFFICIELLE

EN COMPÉTITION

Sils Maria
d'Olivier Assayas
(France - Allemagne - Suisse).
Saint Laurent
de Bertrand Bonello (France).
Winter Sleep
(Sommeil d'hiver)
de Nuri Bilge Ceylan (Turquie).
Maps to the Stars
de David Cronenberg
(Canada - Etats-Unis - France - Allemagne).
Deux jours, une nuit
de Jean-Pierre et Luc Dardenne
(France - Belgique).
Mommy
de Xavier Dolan (France - Canada).
Captives
d'Atom Egoyan (Canada).
Adieu au langage
de Jean-Luc Godard (Suisse).
The Search
de Michel Hazanavicius (France).
The Homesman
de Tommy Lee Jones (Etats-Unis).
Futatsume No Mado
(Still the Water)
de Naomi Kawase(Japon).
Mr. Turner
de Mike Leigh
(Royaume-Uni).
Jimmy's Hall
de Ken Loach (Royaume-Uni).
Foxcatcher
de Bennett Miller (Etats-Unis).
La Meraviglie
(La Merveille)
d'Alice Rohrwacher (Italie).
Timbuktu
(Le Chagrin des oiseaux)
d'Abderrahmane Sissako
(France - Mali).
Relatos Salvajes
(Wild Tales)
de Damien Szifron (Argentine).
Léviathan
d'Andreï Zviaguintsev (Russie).

HORS COMPÉTITION

Grace de Monaco
(film d'ouverture)
d'Olivier Dahan (France - Etats-Unis - Belgique - Italie).
L'Homme qu'on aimait trop
d'André Téchiné (France).
Gui Lai
(Coming Home) de Zhang Yimou
(Chine).
Dragons 2
de Dean DeBlois (Etats-Unis).

Séances de minuit

Pyo Jeok
(The Target) de Chang
(Corée du Sud).
The Salvation
de Kristian Levring (Danemark).
The Rover
de David Michôd
(Australie - Etats-Unis).

Séances spéciales

Les Ponts de Sarajevo
d'Aida Begic, Leonardo Di Costanzo, Jean-Luc Godard, Kamen Kalev, Isild Le Besco, Sergei Loznitsa, Vincenzo Marra, Ursula Meier, Vladimir Perisic, Cristi Puiu, Marc Recha, Angela Schanelec, TeresaVillaverde
(Serbie - Russie - France - Italie - Bulgarie - Suisse - Allemagne - Espagne).
Of Men and War
(Des Hommes et de la guerre)
de Laurent Bécue-Renard (France).
El Ardor
de Pablo Fendrik
(France-Argentine-Brésil).
Géronimo
de Tony Gatlif (France).
Maïdan
de Sergei Loznitsa
(Ukraine - Pays-Bas).
Eau argentée, Syrie autoportrait
(Silvered Water, Syria Self-Portrait) d'Ossama Mohammed (Syrie - France).
Red Army
de Gabe Polsky
(Etats-Unis - Russie).
Caricaturistes-Fantassins de la démocratie
de Stéphanie Valloatto (France).
The Owners
d'Adilkhan Yerzhanov
(Kazakhstan).

UN CERTAIN REGARD

Party Girl
(film d'ouverture)
de Marie Amachoukeli, Claire Burger, Samuel Theis (France).
Jauja
(Paradis terrestre) de Lisandro Alonso (Etats-Unis - Argentine - Danemark - Mexique - Allemagne - France - Pays-Bas).
La Chambre bleue
de Mathieu Amalric (France).
Incompresa
(L'Incomprise) d'Asia Argento
(France - Italie).
Titli
de Kanu Behl (Inde).
Eleanor Rigby
de Ned Benson (Etats-Unis)
Bird People
de Pascale Ferran (Etats-Unis).
Lost River
de Ryan Gosling (Etats-Unis).
Amour fou
de Jessica Hausner
(Autriche - Allemagne - Luxembourg).
Charlie's Country
(Le Pays de Charlie)
de Rolf de Heer (Australie).
Snow in Paradise
d'Andrew Hulme (Royaume-Uni).
Dohee-Ya
(A Girl at my Door)
de July Jung (Corée du Sud).
Xenia
de Panos Koutras
(Grèce - France - Belgique).
Run
de Philippe Lacôte
(Côte d'Ivoire - France).
Feher Isten
(White God) de Kornel Mundruczo (Hongrie - Allemagne - Suède).
Turist
(Force majeure)
de Ruben Ostlund (Suède).
Hermosa Juventud
(La Belle Jeunesse)
de Jaime Rosales (Espagne).
Fantasia
de Chao Wang (Chine).
The Salt of the Earth
(Le Sel de la terre)
de Wim Wenders et Juliano Ribeiro Salgado (Brésil - France).
Loin de son absence
de Keren Yedaya (Israël - France).

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

Queen and Country
de John Boorman
(Royaume-Uni).
Les Combattants
(Love at First Fight)
de Thomas Cailley (France).
Whiplash
de Damien Chazelle (Etats-Unis).
Gett
(Gett, The Trial of Viviane Amsalem) de Ronit et Shlomi Elkabetz (Israël - France).
These Final Hours
de Zak Hilditch (Australie).
Mange tes morts
(Eat Your Bones)
de Jean-Charles Hue (France).
At Li Layla
(Next to Her) d'Asaf Korman
(Israël).
Tu dors Nicole
de Stéphane Lafleur
(France - Canada).
Refugiado
de Diego Lerman (Argentine).
Cold in July
(Juillet de sang) de Jim Mickle
(Etats-Unis - France).
Bande de filles
(film d'ouverture)
(Girlhood) de Céline Sciamma
(France).
Kkeut-Kka-Ji-Gan-Da
(A Hard Day) de Seong-Hun Kim
(Corée).
Kaguya-hime no Monogatari
(The Tale of Princess Kaguya)
d'Isao Takahata (Japon).
Pride
de Matthew Warchus
(Royaume-Uni).
Alleluia
de Fabrice Du Welz
(France - Belgique).
National Gallery
de Frederick Wiseman (Etats-Unis).
Catch Me Daddy
de Daniel Wolfe (Royaume-Uni).

SEMAINE DE LA CRITIQUE

When Animals Dream
(Nar Dyrene Drommer)
de Jonas Alexander Arnby
(Danemark).
Faire l'amour
(film d'ouverture)
de Djinn Carrenard (France).
Self Made
(Boreg)
de Shira Geffen (Israël).
Hope
de Boris Lojkine (France).
Gente de Bien
de Franco Lolli
(Colombie - France).
It Follows
de David Robert Mitchell
(Etats-Unis).
Piu Buio di Mezzanotte
(Darker than Midnight)
de Sebastiano Riso (Italie).
The Tribe
(Plemya) de Myroslav
Slaboshpytskiy (Ukraine).

ACID

Les Règles du jeu
de Claudine Bories et Patrice Chagnard (France).
New Territories
de Fabianny Deschamps (France).
La Fille et le fleuve
d'Aurélia Georges (France).
Le Challat de Tunis
de Kaouther Ben Hania (Tunisie).
Spartacus & Cassandra
de Ionis Nuguet (France).
Qui vive
de Marianne Tardieu (France).
Brooklyn
de Pascal Tessaud (France).
Cesta Ven
de Petr Vaclav
(République tchèque).
Mercuriales
de Virgil Vernier (France).